

“ URZAIZ ”

**La vallée d'Ossès
en Basse-Navarre**

Orzaizeko ibarra

*

**Bidarray,
Ossès,
Saint-Martin-d'Arrossa.**

*

Ouvrage collectif

Version revue et augmentée

SOMMAIRE (*)

Atharia. Liminaire.

Introduction: des “vallées” aux cantons. J.-B. Orpustan.

I. Un pays, des paysages. P. Laborde-Sala.

II. De la préhistoire à la Révolution française: repères chronologiques, événements. J.-B. Orpustan.

III. L’administration de la vallée et la “réforme politique” de 1633. J.-B. Orpustan.

IV. Le bornage de la forêt d’Ossès en 1632: peuplement et toponymie de Bidarray de 1632 à 1675. J.-B. Orpustan.

V. Architecture et habitat. M. Berger.

VI. Des quartiers aux communes: 1. Ahaïce en 1700. 2. Eyharce et Exave en 1856. 3. Saint-Martin-d’Arrossa commune en 1923. J.-B. Orpustan.

VII. Déplacements et migrations: de la Navarre aux Amériques. J.-B. Orpustan.

VIII. Dans la littérature basque. J.-B. Orpustan.

IX. La métallurgie antique du fer sur le massif de *Larla*. A. Beyrie.

X. Economie et société. P. Laborde-Sala

*

En couverture, les armes du pays d’Ossès: *de sinople au roc d’argent surmonté d’une aigle éployée du même*. Les métaux et couleurs des blasons avaient des significations morales: “L’Argent (...) signifie Esperance (...) le sinople (vert) signifie force (...)”. Quant à l’aigle “nul ne l’osoit porter en ses armes, s’il ne luy estoit donné par les souverains (...)”. H. de Bara, *Le Blason des Armoiries*, Lyon 1581. Aigle, toujours “en vol”, métal et couleur sont ceux des anciennes armes des rois de Navarre, avant le “rai d’escarboucle” adopté par la suite, la particularité locale du “roc” (ou “montagne”) en plus.

(*) Les illustrations de l’édition originale épuisée (Izpegi 2002) ne sont pas reproduites dans cette version en ligne revue et corrigée. La table des légendes d’illustrations en couleur et en noir et blanc est en fin de volume.

ATHARIA**LIMINAIRE**

(...)

*Mendiac inguruan**Abren alhatceco:**Nola içarrac ceruan**Ditezque udaco**Belhar punta beçambat**Antcho eta ardi:**Non da icuscari bat,**Hau den beçain handi?**Jausten baniz menditic**Celhaidietara**Ura darrait ondotic**Errepietara:**Ibaïa batec ditu**Ederqui frascatcen,**Halaber dute fruitu**Naharo ekhartcen.*

(...)

Ces deux huitains à rimes croisées sont extraits d'un poème anonyme sous le titre *Haran eder, Hortçaitze* ("Ossès, belle vallée") daté de 1766 pris dans un recueil de poésies basques du XVIIIe siècle conservé dans la Bibliothèque du Musée Basque de Bayonne. Patri URKIZU qui a publié ce recueil sous le titre *Bertso zahar eta berri zenbaiten bilduma* (1798), Durango 1987, cite (p. 37) la traduction un peu libre de la première strophe qu'en donna Augustin CHAHO dans son *Biarritz entre les Pyrénées et l'Océan* (Bayonne, 1857): "Les montagnes l'entourent, pour y conduire les blancs troupeaux errant pendant l'été, semblables aux étoiles du ciel. On y voit autant d'agnelles et de brebis que de pointes d'herbes. Où pourrait-on trouver un tableau aussi grand que l'est celui-ci?"

La traduction exacte est à peine différente:

"Les montagnes autour pour paître les troupeaux: ce sera pour l'été, telles les étoiles au ciel, autant de moutons et brebis que de pointes d'herbes; où y a-t-il un spectacle aussi grand que celui-ci?"

Si je descends de la montagne aux lieux de plaine, l'eau me suit pas à pas jusqu'aux rivages; une rivière leur apporte une belle fraîcheur, aussi produisent-ils des fruits à profusion."

Tableau idyllique dans le goût littéraire du temps, sans doute, mais fondé sur une évocation géographique assez précise de la vallée dans sa réalité.

Jean-Baptiste ORPUSTAN

Professeur honoraire de l'Université Michel de Montaigne-
Bordeaux III

Introduction

Des “vallées” aux “cantons”.

1. Au début furent les “vallées”.

Le plus ancien témoignage écrit à ce jour disponible sur l'organisation administrative de ce qui allait devenir après la partition du royaume de Navarre en 1530 la “Basse-Navarre” est de la fin du Xe siècle (vers 980). Le territoire, comme l'ensemble des trois provinces basques de France, fait alors partie du comté-duché de Gascogne (mot hérité du nom latin encore seul usité: *Uasconia*) dont le titulaire est Guillaume-Sanche: marié à Urraca fille du roi de Navarre Garcie-Sanche I (925-970) et sœur de son successeur Sanche-Abarca, veuve du comte de Castille Fernand Gonzalez (mort en 970), il a combattu avec les Navarrais contre les armées d'Al Mansour. Il chasse les Normands de sa principauté à la bataille de Taller (981-982) et règne dès lors sans partage sur la “grande Gascogne” avec Saint-Sever pour capitale et résidence (1).

Au même moment, Arsius Raca évêque de Bazas et en même temps administrateur des autres évêchés de la Gascogne ducale alors détruits ou en décadence du fait de l'occupation normande, fait inscrire les limites et l'étendue du diocèse “labourdin” ou de “Labourd”, nom issu du *Lapurdum* antique. Il sera restauré par l'évêque Raymond dit “le Vieux” au XIe siècle et prendra alors le nom de Bayonne. Cet évêché est issu comme ceux de Lescar et Oloron du grand évêché primitif de Dax, cité des “Tarbelles”, entre le début du Ve siècle et le milieu du VIe: l'existence de la “cité” de “Labourd” attestée en 567 et 587, antérieurement donc à la mission de saint Amand (635-665), implique la présence certaine d'un siège épisco-pal qui comprenait, selon la charte d'Arsius, les “vallées” bas-navarraises et navarraises “depuis les tout premiers temps” *priscis temporibus* (2), la religion chrétienne étant imposée comme seule religion à l'ensemble de l'empire romain à la fin du IVe siècle. Son territoire primitif, confirmé pas une bulle papale de 1194 et immuable jusqu'à la fin du XVIe siècle, s'étendait, sur les deux côtés de la Bidassoa, aux “vallées” citées dans le texte latin, avec quelques cacographies comme il est usuel dans les citations anciennes des toponymes basques: “toute la vallée (*omnis vallis*) qui est dite *Cirsia* (Cize) jusqu'à la croix de Charles (col d'Ibañeta et non Valcarlos qui était en Cize), la vallée qui est dite *Bigur* (Baïgorry), la vallée qui est dite *Erberoa* (Arbéroue), la vallée qui est dite *Ursaxia* (Urzaiz ou Ossès), la vallée bastanaise (*bastanensis vallis*, le Bastan) jusqu'au milieu du col de *Betarte* (écrit *Belat*, *Belath* c'est-à-dire “Velate” dans d'autres versions), la vallée qui est dite *Larins* (val de Lerín en Navarre), la terre qui est nommée ...*nia* (texte

effacé: on y voit avec vraisemblance “Hernania”) jusqu’à Saint-Sébastien de *Pusico* (Guipuscoa) etc.”

Le nom primitif de la vallée *Urzaiz*, cacographié et latinisé en *Ursaxia* dans le texte, deviendra normalement Orzaiz dans l’usage basque (maintenant “Ortzaize” par ajout tardif d’une voyelle finale quasi généralisée en toponymie) comme le *Urcia* du Pèlerin de Compostelle (1140) devient *ortzia* (“le ciel, le tonnerre”) dans le lexique usuel, tandis que l’emploi du nom en gascon, langue administrative qui remplace progressivement le latin, fait *Ossais* (XIIe siècle) puis Ossès, exactement comme le nom Garcia fait la forme gasconne Gassie. Ce nom semble fait de l’adjonction de Horza, nom du principal quartier de plaine (église principale et paroissiale Saint Julien) sur la terrasse au nord-ouest du Laca et au pied du mont Baïgoura, et de *Haiz* (1350) ou Ahaïce au sud-est, qui est la partie haute de la vallée (le nom a pour base le vieux mot *haitz* “roc, pierre” et par extension de sens “terrain montueux”), où se trouvait au Moyen Age un peu plus du quart des domaines et de l’habitat de la vallée. A l’ouest de la Nive, au pied du Larla (700m) voué depuis l’Antiquité et jusqu’au début du XXe siècle à l’activité métallurgique, les deux quartiers d’Exave et Eyharce avec l’église annexe de Saint Martin feront au début du XXe siècle (1923) la commune de Saint-Martin-d’Arrossa, nom officiel par évolution en basque de *Arlausa* ou *Erlausa*, nom de deux maisons médiévales d’Eyharce citées à partir du XIIIe siècle. Bidarray, où l’hôpital de Roncevaux fondé en 1132 par Alphonse le Batailleur et l’évêque de Pampelune a créé peu après une petite “commanderie” avec son domaine et sa chapelle citée aussi au XIIIe siècle, au croisement des petites voies montagnardes isolées entre Labourd, Bastan, Baïgorry et les hameaux de la vallée d’Ossès proprement dite, avec privilège royal pour y engraisser des troupeaux de cochons sur les immenses espaces domaniaux, restera territoire inhabité jusqu’à la fin du XVIe siècle.

Le cours de la Nive étant fermé par des gorges et dépourvu de chemin sûr et carrossable à travers cet espace aussi bien vers Itxassou et Macaye (Louhossoa étant aussi inhabité jusqu’au XVIIe siècle) que vers Baïgorry et Cize, comme il le restera pratiquement jusqu’à la fin du XVIIIe siècle, l’entrée dans la vallée, par les anciennes routes venant d’un côté de Bayonne et Hélette et de l’autre de Mixe et Cize, se faisait en traversant le ruisseau Elhoura près de Garziarena, ou le Laca à la frontière avec Irissarry où un pont ancien existe encore récemment restauré. Ce chemin allait vers le sud au quartier d’Ahaïce et de là vers Arrossa, tandis que l’autre débouchait vers l’ouest au quartier d’Ugarçan, où les Hospitaliers de Roncevaux avaient acquis aussi mais pas avant le XIIe siècle, époque de l’extension de leur puissance, une maison noble dite depuis lors comme à l’habitude *Ospitalea*.

C'est au-dessus du cours étroit et accidenté du Laca, à quelques mètres du territoire de la vallée, qu'un abri préhistorique donne les traces les plus anciennement identifiées à ce jour de la présence humaine. Aussi bien par cet enclavement que par sa nature de terre basse de confluent, que souligne bien la descente de la route moderne par "Sabio" depuis les terres plus hautes d'Irissarry, Ossès est donc, avant le creusement des routes modernes, une "vallée" au sens géographique le plus propre du mot, et même une vallée "fermée".

Le comte de Gascogne subdivise sa province en vicomtés sous l'autorité de vicomtes territoriaux héréditaires dès le Xe siècle: Béarn, Oloron, Soule, Labourd, Dax qui incluait avec son évêché les terres de Mixe et Ostabarès rattachées à la Navarre à la fin du XIIe siècle, Bigorre. La vallée d'Ossès avec celles d'Arbéroue, Cize et Baïgorry, et le pays d'Irissarry passe sous l'autorité du roi de Pampelune Sanche-Grand qui sera quelque temps comte-duc de Gascogne en 1022, et Baïgorry reçoit de lui en 1023 son premier vicomte (3). La vicomté de Labourd est réduite dès lors aux dimensions de l'actuel Labourd alors que l'évêché de Bayonne garde son ancienne extension jusqu'à la fin du XVIe siècle. Il y eut un temps un "vicomte d'Arbéroue". Peut-être est-ce pour cette raison qu'en 1366 encore la Chambre des Comptes de Pampelune groupe toutes les maisons nobles des pays d'Arbéroue, Ossès, Baïgorry et Iholdy-Armendaritz-Irissarry (68 maisons nommées sans les maisons nobles beaucoup plus nombreuses de Cize), sous le titre *Infançons darberoe* "Infançons d'Arbéroue".

La "vallée", dite généralement la "terre" d'Ossès *tierra de Osses* dans la documentation médiévale navarraise, unité administrative créée comme les autres "vallées" sur ces bases géographiques au plus tard au Haut Moyen Age et peut-être dès l'Antiquité, apparaîtra depuis lors dans toute la documentation et gardera son existence, comme les autres "terres" ou "vallées" jusqu'à l'extrême fin du XVIIIe siècle et la réorganisation administrative révolutionnaire issue de la fameuse "nuit du 4 août" 1789.

2. Puis vinrent les communes et les "cantons".

Lorsque l'Ancien Régime prend fin et avec lui l'existence déjà assez largement fictive du "royaume de Navarre" réduit depuis 1530 à la seule Basse-Navarre, aux "100 maisons anciennes" des 7 hameaux primitifs (sans Bidarray), Ahaïce, Horça, Ugarçan, Iriberry, Gahardou, Eyharce et Exave (graphies romanisées déjà fixées à la fin du Moyen Age) - mais officiellement on ne parle au début du XVIIe siècle et encore au début du XVIIIe que des "65 maisons anciennes" - se sont ajoutées plusieurs centaines d'autres. Dans chaque quartier de nouvelles fondations ont essaimé, et surtout les "bordes" pour pâturage temporaire sur les vastes forêts et terres

montagneuses autrefois royales et dévolues à la vallée par divers privilèges successifs entre 1418 et 1675 sont devenues habitats fixes: Ahaïce constitué de 26 maisons et domaines en 1350 en a 70 en 1700. A Bidarray l'habitat fixe s'installe au début du XVIIe siècle (voir plus loin: *Le bornage de la forêt d'Ossès en 1632...*), peuplement ainsi résumé dans une assemblée générale des maîtres de maison du lieu en 1723: "des habitants dud. Ossez Royaume de Navarre, En nombre de Cinquante ou Environ s'en vinrent aud. présent quartier et y construisirent quelques Bordes ou maisons...". Bidarray, qui a déjà 123 maisons sur les 400 que compte l'ensemble de la vallée en 1720, peut alors demander et obtenir l'élection d'un jurat siégeant avec ceux des anciens quartiers, et plus tard, avec le motif très justifié de l'éloignement, d'être commune à part entière après la Révolution en 1800.

Au début de l'administration révolutionnaire, il y avait eu bien des hésitations pour décider si les anciens quartiers de la vallée, réduits de 7 à 6 depuis la réunion d'Ugarçan et d'Iriberry, puis 7 à nouveau avec la reconnaissance de Bidarray comme paroisse annexe puis "hameau" particulier nommant son jurat au début du XVIIIe siècle, feraient ou non autant de municipalités et donc de communes: on avait même nommé d'abord autant "d'officiers municipaux" que de quartiers. Puis le gouvernement révolutionnaire fit de la vallée d'Ossès dans son intégralité, et ses deux communes définitives, Ossès constituée des 6 anciens quartiers, et Bidarray commune autonome à titre "provisoire", le "canton d'Ossès" rattaché au district de Saint-Palais.

La vallée de Baïgorry, elle aussi complète et augmentée depuis le XVIIe siècle des paroisses des Aldudes puis d'Urepel jusque-là inhabitées, enfin de "La Fonderie" ou Banca, formait un autre canton rattaché au même district. Les deux anciennes "vallées" et leurs deux cantons primitifs ont été ensuite réunis pour faire l'actuel et unique "canton de Saint-Etienne-de-Baïgorry". Mais le "Syndicat de Vallée" chargé principalement de la gestion des "terres communes", reste encore, selon ses statuts anciens et l'exactitude de son appellation à la fois géographique et historique, réservé à la seule vallée de Baïgorry. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, et sauf obligation du libre parcours des troupeaux et interdiction consécutive de clôturer excepté pour l'usage ancien et temporaire du "droit d'extirper", la vallée d'Ossès, suivant en cela le mouvement général, avait réparti la presque totalité de ses espaces dits assez improprement "communaux" hérités de l'ancienne "forêt royale" par quartiers et ensuite par maisons, à charge à eux d'en user à leur profit et d'en assurer l'entretien. (4)

La division en "communes" de l'ancienne vallée d'Ossès, qui comptait jusque-là pour l'ecclésiastique la paroisse principale et cure de

Saint Julien et ses deux annexes (desservies par des vicaires) de Saint-Martin et de Bidarray, avait commencé par Bidarray commune "à titre provisoire" sous la Révolution puis définitivement en 1800. Elle a été parachevée en 1923, dans le contexte politique français de l'après première guerre mondiale et à l'issue d'un très long débat commencé en 1791, par la séparation de la commune de Saint-Martin-d'Arrossa formée des deux quartiers anciens d'Eyharcé et Exave et leurs terres situées au delà de la Nive. Dans le cadre politique et administratif nouveau créé par les tentatives encore modestes de la décentralisation, propice à l'émergence des "pays" d'une part et des "communautés de communes" de l'autre, le destin de la vallée, comme celui de ses voisines Cize et Baïgorry et en liaison avec elles, reste susceptible de nouveaux changements.

J.-B. ORPUSTAN

NOTES

1. R. Mussot-Goulard, *Les Princes de Gascogne (768-1070)*, CTR 1982, p. 134-136.

2. Cf. les lettres de Camille Jullian au chanoine Dubarat en 1922-1928. V. Dubarat et J.-B. Daranatz, *Recherches sur la ville et sur l'église de Bayonne*, Tome III, Bayonne-Pau 1930, p. 1325-1330.

3. "Sanche Guillaume (...) engage à Sanche le Grand l'Arbéroue et les pays d'Ossès, de Baïgorry et de Cize, première main-mise de la Navarre sur les terres de *Ultrapuertos*, la future Basse-Navarre (...)" E. Goyheneche, *Le Pays Basque*, SNERD Pau 1979, I p. 68. "Il est certain que de 1022 à 1120 environ une partie de la Basse-Navarre Baïgorry, Cise, Ossès, Arbéroue, pays d'Irissarry fut placée sous la domination de Sanche le Grand avec le Labourd ou une partie du Labourd. En 1189 Cize, Ossès et Baïgorry ainsi qu'Irissarry appartiennent au roi de Navarre." Ibid. II p. 532.

4. J.-B. Orpustan, "Les communaux de la vallée d'Ossès du XVIIIe siècle à nos jours", *Bulletin du Musée Basque*, n°89, Bayonne 1973, p. 19-26. Voir maintenant *Documents sur le pays d'Ossès*, en ligne www.tipirena.net.

I. Un pays, des paysages

Le pays d'Ossès se situe sur la vallée moyenne de la Nive, à mi-chemin entre le bas pays et la montagne. Un voyageur venant de Bayonne a le sentiment de pénétrer dans la montagne avant d'arriver à Bidarray; poursuivant sa route, il lui semble quitter ces hauts reliefs en parvenant à Ossès. Il les retrouve dès qu'il continue en direction de Saint-Jean-Pied-de-Port ou de Saint-Etienne-de-Baïgorry. Appartenant à cette partie de la Basse-Navarre d'économie agropastorale traditionnelle qui est de plus en plus pénétrée d'influence urbaine et touristique, le pays d'Ossès, sur un territoire de 10 000 hectares environ, regroupe trois communes et rassemble une population de 1 781 habitants en 1999.

Dans ses limites territoriales de "Vallée" hier, de communes aujourd'hui, réunissant Ossès, Saint-Martin-d'Arrossa et Bidarray, le pays d'Ossès ne correspond pas à une région géographique naturelle mais se rapporte à une entité historique. Cependant, c'est en grande partie l'existence du fossé où se situe Ossès qui lui donne sa cohésion et son originalité au sein de la Basse-Navarre.

Le pays d'Ossès est, avant toute chose, ouvert et aéré. L'abondance des surfaces planes et des terres fertiles en font, au milieu d'une montagne assez ingrate, un bon pays qui a attiré les hommes. C'est aussi un pays fermé en raison de la netteté du bâti montagnoux de roches anciennes et d'organisation confuse qui l'encadre. Même si la montagne n'a pas une altitude absolue énorme, les pentes sont fortes et les versants ont un commandement de 800 à 900 m en raison de l'encaissement des vallées qui coulent à une très basse altitude (110 m à Ossès, 75 m à Bidarray) à cause de la proximité de la mer.

Ces deux caractères opposés laissent place à beaucoup de diversité. Le fossé d'Ossès au plancher régulier s'oppose à la dépression de Bidarray dont le fond est accidenté et leurs bordures ne sont pas non plus comparables. La différence de matériaux dont les reliefs sont bâtis est pour beaucoup dans leur physionomie propre et dans l'opposition qui existe entre Baïgoura et les autres montagnes. A la variété des formes du relief correspondent aussi des sites d'établissement humains et des modes de répartition de l'habitat rural conformément à certaines adaptations au milieu. Enfin, la sculpture inégale et parfois vigoureuse des escarpements et des versants, la gamme des couleurs qui va du rouge des grès et de la terre au vert des landes et prés, et les teintes données par les champs, les vignes et les bois qui toutes varient selon les saisons, sont sources de diversité.

La *plaine d'Ossès* est le cœur du pays. Elle occupe un petit fossé d'effondrement délimité par des cassures très nettes (1). Elle mesure 800 m de large et 4 500 m de long en contrebas de reliefs plus ou moins élevés mais toujours nettement apparents. Pour en prendre une vue d'ensemble, il faut de préférence se placer sur le rebord oriental, balcon naturel d'où l'on a devant soi un spectacle de grande ampleur. Au premier plan, la plaine aux contours bien dessinés, en face le long versant de Larla, qui de loin paraît régulier et qui est lui-même placé en avant et au-dessous de la haute silhouette des crêtes d'Iparla. Au-delà, sur la gauche, une série de reliefs parallèles qui s'élèvent progressivement jusqu'à la pyramide de Hauza en Navarre qui les domine de ses 1 306 m et, sur le côté droit, le massif de Baïgoura, qui surplombe la plaine d'environ 600 à 700 m. Au centre de cet amphithéâtre, la plaine alluviale occupe plus de la moitié de la superficie de ce bassin à fond plat et d'altitude faible (102 m). Les variations peu marquées correspondent au rebord de terrasses d'origine fluvio-glaciaire et des cônes de déjection dont le plus vaste est celui de Saint-Martin-d'Arrossa. Des collines, aux versants convexes et boisés, dont trois entourent le hameau d'Ahaïce, sont des accidents plus prononcés: l'ophite, qui constitue leur noyau, est une roche d'origine volcanique. Enfin, sur le côté ouest de la plaine, se situent les percées de la Nive, l'une à l'entrée du bassin et l'autre à la sortie.

La forme simple et les dimensions appréciables du fossé d'Ossès en font une dépression plus ouverte que les parties amont et aval de la vallée de la Nive qui le traverse. Son étendue fait que le climat y est souvent plus sec que dans les vallées voisines où l'air circule plus vite, mais, en revanche, l'air froid y stagne et le brouillard peut aussi y rester plus longtemps; enfin, le vent qui est le véritable maître de la variation du climat est plus fréquent. Placé au débouché de la vallée de Baïgorry qui vient du sud-ouest, Ossès reçoit abondamment le vent du sud qui souffle de façon répétée d'octobre au mois d'avril; il est responsable des maximums très élevés de températures en hiver, des ciels très purs et des nuages lenticulaires. La neige est un phénomène exceptionnel en raison de la faible altitude générale mais elle n'est pas inconnue; cependant le tapis nival est toujours éphémère y compris sur les reliefs qui encadrent la plaine. Aussi, le pays souffre-t-il peu du froid et le nombre de jours de gelée est limité, permettant ainsi une floraison souvent précoce, parfois en avance même sur le bas pays. La pluviosité est abondante en toutes saisons mais le répit en été est sensible et la température assez chaude pour permettre la maturation du maïs et de la vigne.

Le contraste est très net entre d'un côté la plaine, lieu de l'agriculture, et de l'autre la montagne traditionnellement vouée à l'élevage extensif. Cette opposition joue un rôle essentiel dans la réalité agraire et dans le paysage qui est perçu. La plaine d'Ossès est ce qu'on appelle un bon pays agricole. Les meilleures terres sont constituées par les alluvions qui occupent tout le centre et par le calcaire marneux du trias supérieur de son pourtour qui donne des terres fortes et humides excellentes; elles avaient l'avantage de fournir de la chaux pour amender des terres trop acides; son abondance a conduit à la création des "Chaux et ciments de Sabio" durant la première moitié du XXe siècle. Altéré, l'ophite donne aussi un sol, riche en chaux et en potasse, fertile. L'association d'une plaine alluviale, aux sols légers et bien drainés, favorables aux labours et aux prés, de versants viticoles exposés au midi et de terroirs de collines, qui conviennent bien à la prairie, crée les meilleures conditions pour attirer et fixer une population nombreuse. La totalité de l'habitat ancien se situe, ou dans la plaine comme Horça, Gahardou et Iriberry-Ugarçan dont les maisons se placent de préférence sur le rebord de la terrasse, en dehors des plaines inondables, ou en retrait sur les terrasses plus hautes vers le sud comme Ahaïce (qui avait le peuplement médiéval le plus important), ou encore au pied des versants du Larla comme Exave et Eyharce. Mais, aucune ferme ou maison ancienne ne se situe au-dessus de 150-180 mètres d'altitude dans ce secteur. Horça surtout, et Exave sont les seuls à constituer aujourd'hui un groupe de maisons suffisamment compact pour présenter un minimum d'organisation en rues et place et à ne pas compter un peuplement en majorité agricole.

Le *Laca* est la rivière d'Ossès. Des limites de Jaxu au confluent de la Nive, des maisons qui jalonnent son cours lui ont emprunté son nom, de *Lohilakate* près de sa source (Jaxu), *Lakadi* (Irissarry), à *Lakaburu* (Ossès). Née au fond d'un profond vallon étroit et ombreux à l'extrême limite de la commune de Suhescun en Cize, elle coule ensuite lentement dans celle d'Irissarry et dans une vallée évasée au pied de son versant de rive gauche, avant de recevoir le ruisseau d'*Oihanhandia*, lequel dessine une petite vallée rectiligne orientée nord-sud à fond plat et encaissée d'une cinquantaine de mètres. Ces deux cours d'eau confluent, ainsi que les eaux venues du côté de Hélette vers le nord, au pied de la butte qui porte le village d'Irissarry, et au centre d'une cuvette qu'on peut considérer comme suspendue puisqu'elle se situe à 170-200 m, alors que le niveau de la plaine d'Ossès, à Ugarçan, est à 129 m. Pour rejoindre la plaine, le Laca s'oriente vers l'ouest, mais il n'emprunte pas un abaissement du relief dégagé dans une formation du flysch et situé à 180-200 m; c'est ce passage qui est utilisé par les chemins et

les routes anciennes qui, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, mettaient Ossès en contact avec le monde extérieur. Le Laca évite ce couloir et s'encaisse dans les quartzites du Baïgoura pour racheter la dénivellation. Il franchit en gorge cette barre rocheuse où l'eau se précipite en cascates et coule au pied d'un abri sous roche (*Azkonzilho*: le "trou de blaireaux") où se trouvent des témoignages d'une occupation humaine préhistorique. Il y a là une anomalie hydrographique appelée épigénie impliquant l'installation du cours d'eau sur une surface qui masquait la structure profonde. D'Ugarçan à son confluent avec la Nive, le Laca n'est plus, sur 4 ou 5 km, qu'un cours d'eau assez tranquille pour que les pêcheurs puissent y prendre goujons et vairons, assez modeste pour avoir pu, dans le passé, être passé à gué, mais suffisant pour faire tourner des moulins. Son débit est faible, à la mesure d'une alimentation réduite, et son régime régulier; mais il est capable aussi de débordements surtout vers l'aval où le cours d'eau ne s'enfonce pas et coule à fleur de terre. Tout l'oppose à la Nive, qui s'apparente davantage à un torrent.

Baïgoura qui appartient au massif paléozoïque de Cize-Labourd domine le fossé d'Ossès sur son flanc nord. Son sommet est une ligne de crêtes rocailleuses longue de 3 km et portée à une altitude uniforme (quatre sommets de 866, 891, 871 et 814 m), mais les versants sont très différents de part et d'autre pour des raisons structurales. Vers le sud, la crête de quartzite se découpe nettement là où elle est dépouillée de son manteau de débris tardiglaciaires, sinon les versants sont tapissés d'éboulis provoqués par le gel qui a fait éclater les roches particulièrement friables que sont les quartzites. Des ressauts et des abrupts ont reçu des noms particuliers, parmi lesquels *Abarakoharri*, *Kotroil*... De cet escarpement, le relief s'effondre dans le fossé d'Ossès ou dévale, à l'est, vers la cuvette d'Irissarry. De grands ravins éventrent la montagne, creusés sous un climat plus humide et plus frais par les torrents; aujourd'hui ils sont, vers Ossès, sans écoulement permanent à l'exception d'*Eluet-erreka*, tributaires du Laca ou alimentés quand il a neigé comme *Elhurreko erreka*. Les roches peu perméables font que le ruissellement est plus important que l'infiltration. A l'opposé, face au nord, les escarpements du sommet sont moins nets et d'épaisses coulées boueuses à bloc estompent la vigueur du contact qui est, ainsi, rendu plus accessible aux promeneurs et aux adeptes du vol libre. A l'ouest, au-dessus de la vallée de la Nive, le relief s'abaisse assez brusquement de 300 à 400 m, en cuestas irrégulières et chevrons de grès friables et de poudingues plus résistants. Le versant peut être dangereux et sauvage (lieu-dit *Basagaitz* qui signifie "mauvaise forêt"), et a été tardivement entaillé par une carrière

(Etablissements Chaumeil, Carrières d'Ossès) qui a fonctionné jusqu'au milieu du XXe siècle. Au total, sur deux côtés, celui qui est orienté vers Ossès et celui qui est orienté vers Bidarray, Baïgoura donne l'impression d'une puissante montagne à cause de la sculpture des versants et de la profondeur des terres basses. C'est aussi un massif totalement vide d'hommes et de maisons au-dessus de 150 m à l'exception de bordes construites pour abriter les troupeaux.

Fermé au nord et à l'est, le bassin d'Ossès l'est également à l'ouest et au sud. A l'ouest, c'est le revers de *Larla* (709 m) qui est un crêt resserré, dont les éboulis et des coulées de solifluxion masquent les détails du soubassement. Quelques ressauts parfois armés de bancs rocheux créent une pente générale irrégulière et trois grosses protubérances arrondies s'intercalent avant la plaine au-dessus de Saint-Martin-d'Arrossa. Aux environs de 350 m d'altitude, un minerai de fer carbonaté pur a été exploité à la fin du XIXe siècle et au début du XXe dont il reste quelques témoignages: entrée de galerie, déblais, construction. En réalité tout le massif primaire, qui a une forte minéralisation, porte encore les traces d'exploitations beaucoup plus anciennes (forges, fours) qui peuvent remonter, selon l'état actuel des recherches, au Ier siècle de notre ère et au-delà (voir le chapitre X). A une hauteur moindre, les replats des contreforts placés au-dessus de la Nive des Aldudes ont attiré après le Moyen Age quelques exploitations agricoles qui forment le quartier de Baihonsa, comme celles du côté de Bidarray celui de Satali.

Au sud, la bordure du fossé d'Ossès manque de vigueur, une exception dans un diagramme aux contrastes topographiques accusés: le modelé d'*Ahizekomendi* est lié à une masse monotone de roches primaires qui donnent de hautes terres aplanies à 395-432 m (*Larramendi*, *Antzaramendi*) vides; mais, en direction de la Nive, la dissection est profonde et les maisons ont eu du mal à s'installer entre 250 et 300 m, une élévation extrême de l'habitat en pays d'Ossès. Comme celles qui se trouvent au-dessus de Saint-Martin-d'Arrossa, leur dispersion représente le stade le plus tardif du peuplement: le nombre des maisons triple à Ahaïce entre le milieu du XIVe siècle et le début du XVIIIe. C'est moins la médiocrité agronomique des terres que des raisons sociales qui expliquent ce retard de peuplement. Le manque de terres à basse altitude et en plaine a amené cette colonisation des hauts, comme il l'amènera plus tard à peupler Bidarray. Ces quartiers ont été longtemps isolés et à l'écart de la vie générale car ils se trouvaient placés en dehors des courants de circulation jusqu'à la construction récente d'un réseau carrossable. En quelques années, dans les trois communes, il a

remplacé l'ancien réseau de chemins étroits et souvent mal entretenus, permettant le désenclavement de toutes les maisons et l'accès aux pâturages.

La *Nive* est la grande rivière de la région. Son cours sud-est/nord-ouest traverse le pays d'Ossès en étranger sur son rebord occidental. Venant de Saint-Jean-Pied-de-Port et du pays de Cize, elle forme une vallée assez étroite au pied du Jarra (819 m), une lourde arête de 4 km de longueur, dissymétrique et en forte pente vers la Nive. Dans la vallée, la place reste mesurée; l'habitat constitue un chapelet discontinu dans le fond ou se réfugie sur les replats qui le dominent mais sans jamais monter au-dessus de 250 m d'altitude. A Eyharce, la Nive reçoit, un peu avant son entrée dans la plaine, la Nive des Aldudes qui arrive de Saint-Etienne-de-Baïgorry. Celle-ci forme une vallée davantage rétrécie peu avant la confluence, et la roche, entaillée par la route est parfois à nu présentant des dalles subverticales de couleur rougeâtre et ocre qui témoigne de sa teneur en oxyde de fer. Le nom de ces plaques ou "lauses" de pierre, en basque *arlauza*, a été donné à deux maisons médiévales du quartier d'Eyharce, et s'est finalement altéré pour faire, après le Moyen Age, celui d'Arrossa. Le long des versants des deux Nives, l'eau suinte fréquemment et ruisselle un peu partout au moment des pluies, la roche devient alors un véritable miroir et la chaleur y est étouffante les jours d'orage.

Le tronc commun des deux Nives pénètre dans le bassin d'Ossès par une trouée d'à peine 200 m de largeur puis le traverse sur environ deux kilomètres avant de le quitter par une gorge large de 50 m seulement entre la retombée de Baïgoura et celle de Larla. Dans la plaine, c'est une rivière calme qui s'encaisse dans la terrasse; une dérivation artificielle alimente une chute équipée aujourd'hui d'une petite centrale, construite sur les restes d'un ancien moulin qui a conservé sa curieuse inscription en langue basque. Partout ailleurs, le cours de la Nive est rapide et le lit est entaillé jusqu'au substratum rocheux, qui affleure au fond du lit ordinaire; ainsi, les bancs résistants apparaissent en seuils et ressauts ou rétrécissent le cours en particulier entre Ossès et Bidarray et en aval de ce village. Le débit moyen de la Nive est de 5 m³ avant Saint-Jean-Pied-de-Port (2) et celui de la Nive des Aldudes de 7,3 m³ à Saint-Etienne-de-Baïgorry. L'étiage est très bas sur les deux rivières, il est inférieur à 3 m³ au cœur de l'été. Les plus hautes eaux, qui se situent en hiver, dépassent 11 m³ pour la seule Nive des Aldudes.

Malgré la faiblesse de son altitude à cause de l'érosion activée par la proximité du niveau de base océanique, la Nive n'a pas été l'axe de pénétration que l'on pourrait penser à cause des gorges, qui ont fait obstacle

aux déplacements, et d'un débit insuffisant qui ne pouvait convenir qu'au flottage. Les voies de terre étaient les seules possibles. La circulation a dû s'organiser en s'adaptant au relief et aux besoins des hommes et cette adaptation est encore visible dans le tracé des voies et des chemins qui sont d'origine ancienne, et surtout ceux qui relient l'habitat aux différentes parties du terroir utilisé. Longtemps, la principale route qui dessert la pays d'Ossès est celle qui vient d'Irissarry, où elle se branche sur l'ancienne route de Bayonne à Saint-Jean-Pied-de-Port, et de là à Saint-Etienne-de-Baïgorry. Pour accéder à Bidarray, il n'y avait que de simples chemins soit le long de la Nive soit par la montagne, les hauteurs de Harretxe et Harlepo sur Larla, ou Harberga sur Baïgoura. Les conditions pour sortir de l'isolement et pour tirer profit de l'avantage qu'aurait pu assurer l'orientation d'ensemble de la rivière, changent au XIXe siècle, avec la construction d'une nouvelle route reliant Bayonne à Saint-Jean-Pied-de-Port par la vallée de la Nive, et du chemin de fer qui est construit en 1892 également le long de la rivière.

D'Ossès sont parties la conquête et la mise en valeur agricole de *la dépression de Bidarray*. Celle-ci n'est pas d'origine tectonique comme le fossé d'Ossès, mais elle est liée à un carrefour hydrographique marqué par la confluence de la Nive et de la rivière du Bastan et de cours d'eau plus petits comme le *Galzagorriko erreka* qui draine le couloir situé entre Iparla et Larla et l'*Aranko erreka* qui descend du Baïgoura. Le creux de Bidarray correspond aussi à la terminaison des affleurements permo-triasiques qui constituent les bassins déprimés de Cize et de Baïgorry où dominent les grès rouges qui arment les principaux escarpements, donnent des sols riches de couleur sombre et colorent les eaux de ruissellement et de crue. Le site de Bidarray est donc une déchirure dans l'ensemble montagneux: il se place entre la puissante crête d'**Iparla**, long relief monoclinale de grès permo-triasique de 1.000 m d'altitude dont les hautes murailles sont infranchissables avec des escarpements et des à pics de 250 m où les vautours ont leurs aires et des pentes très raides de 550 m de dénivellation, l'**Artzamendi**, culminant à 926 m, et Baïgoura qui ont des commandements similaires. L'**Artzamendi** est une lourde masse montagneuse, limitée sur trois côtés par des escarpements de grès triasiques bien dégagés par de profondes coupures. Dominée par une haute cuesta, coule l'*Arizacun*, cours d'eau espagnol qui connut longtemps l'orpaillage, avant de former la rivière du Bastan qui rejoint la Nive à Bidarray. Au total cette rivière a une forte pente (6,8 %), grossit les eaux de la Nive (80 % du bassin versant est espagnol) et participe à l'augmentation du débit moyen de la Nive: en aval de Bidarray, il dépasse 32,6 m³/sec avec un étiage de 11,5 m³/sec en août et en octobre, et

les hautes eaux qui ont lieu en décembre et janvier atteignent 61 m³/sec en décembre et 57 m³/sec en janvier; elles ont encore 46 m³/sec en avril. Les contreforts de Baïgoura (*Ihisu* a 464 m d'altitude) et de l'Artzamendi (*Gakoeta* 679 m) ferment la dépression vers l'aval. Dans tout le secteur, la montagne revêt une importance particulière du fait de l'existence de monuments protohistoriques et de la qualité paysagère qu'elle offre. Elle reste une montagne pastorale et elle est devenue aussi un espace de loisirs, un terrain de prédilection pour la randonnée grâce à un important réseau de chemins et de sentiers. Quant aux cours d'eau, ils conviennent aux pêcheurs de truite et à la pisciculture. La dépression de Bidarray a un fond accidenté qui laisse peu de place aux surfaces planes, à des terrasses alluviales qui sont des sites privilégiés pour l'habitat rural. Les maisons existent aussi chaque fois qu'il y a une atténuation de pente, mais elles sont absentes, à l'exception de deux ou trois, du versant du Baïgoura. La dispersion de l'habitat est quasi totale à Bidarray.

Associés aux paysages articulés par les contrastes de relief, *deux grands types de paysages végétaux*, placés sous la tutelle du climat océanique, dont la douceur de la température et la forte pluviosité favorisent la végétation et particulièrement la croissance de l'herbe et les arbres, se partagent le pays d'Ossès.

Le premier est un paysage agricole modelé jusqu'à nos jours par un système d'exploitation organisé à l'échelle du terroir, composé de petites parcelles de potagers autour de maisons, de surfaces réservées aux champs et surtout aux prés. Ce paysage agricole correspond à toutes les terres basses de la plaine d'Ossès et de la dépression de Bidarray, aux premières pentes des montagnes et à quelques domaines en hauteur. La limite des cultures est ici peu élevée et commande celle de l'habitat. L'exode rural dans le passé et l'abandon actuel du travail agricole par une partie de la population n'ont eu qu'une faible incidence sur l'étendue de l'espace utilisé, car ils ont permis une réorganisation foncière et une réorientation économique.

Le second type de paysage, qui est, en fait, dominant, a la particularité d'être un paysage végétal dérivé: c'est la lande à bruyères, à ajoncs et à fougères. Cette prédominance de la lande dépend largement de l'action de l'homme et de ses troupeaux. La lande a servi de pâturage, a été régulièrement fauchée pour éliminer ajoncs et bruyères afin de favoriser le développement de la fougère et parfois brûlée pour favoriser également les graminées et la fougère. L'abondance des toponymes comprenant *ira* (fougère) et ses dérivés traduit l'importance de la place qu'elle occupait. C'est la fougère qui donne à la montagne sa couleur brune à la fin de l'hiver, noire

quand le feu de l'écobuage a fait son œuvre et rousse sous le soleil d'automne. Dans les parties basses ou les plus accessibles, la lande ne signifiait pas une terre inculte car elle participait à l'économie agricole en fournissant la litière qui servait ensuite de fumure pour fertiliser les terres dans un pays où la paille est rare. Cette pratique est quasiment abandonnée et les parcelles de landes sont de plus en plus défrichées et consacrées à l'herbe, faisant autant de taches vertes très visibles dans le paysage; cette transformation représente une extension du paysage agricole. A une certaine distance des sièges d'exploitation et à une certaine altitude, la lande est rarement fauchée mais elle est incendiée et, surtout, intensément pâturée, puis elle cède la place à l'herbe. Dans la montagne, les longues pentes herbeuses, qui se nomment *Abaraku*, *Parda* sur Baïgoura, sont parcourues par une infinité de sentiers. Partout, l'abus du pâturage a réduit l'étendue de la forêt.

Dans les temps les plus reculés, toute la région était couverte par *la forêt*. Aujourd'hui, elle ne couvre que 8 % du pays d'Ossès. L'exploitation forestière est ancienne, de la part du roi et des habitants, mais aussi, en toute illégalité, par ceux des territoires voisins; des milliers de chênes ont disparu: 800 sont vendus en 1304, 5000 en 1591 etc. C'est pour préserver la forêt de sa destruction qu'a lieu le bornage de 1632 et pour en améliorer le rendement qu'il fut procédé à la réforme de la forêt royale d'Ossès en 1675; mais des hauteurs sont totalement déboisées dans la carte de Cassini qui date du XVIIIe siècle. On ne saurait oublier non plus que les zones cultivées résultent aussi de défrichements plus ou moins anciens. L'arbre-roi est le chêne pédonculé (*haritz* en basque) qui apprécie les sols frais et argileux et y trouve l'humidité et les températures peu contrastées dans l'année qui lui conviennent. Il s'accompagne du chêne tauzin (*ametz* en basque), en peuplements épars quand les maladies ne l'ont pas fait disparaître, et du châtaignier dont l'introduction est ancienne mais dont les boisements ont beaucoup souffert de l'ouverture dès 1908 d'une fabrique d'extraits taniques à Saint-Martin-d'Arrossa (3) et de maladies. Les chênes ont aussi souffert de la taille en "têtard" qui était pratiquée pour obtenir plus de fruits pour l'alimentation des porcs mais qui les rendait moins résistants aux maladies. Durant tout le Moyen Age, la chênaie a été le lieu d'un élevage très intense de porcs, ou de troupeaux étrangers mis à l'engraissement de fin septembre à fin novembre contre paiement, ou pour le compte de l'abbaye de Roncevaux et sa commanderie de Bidarray, ou celui du roi ou de la communauté. Sous la strate supérieure du chêne pédonculé et au fond de la vallée de la Nive, les peuplements de buis (*ezpel* en basque) sont fréquents.

La forêt a totalement disparu aujourd'hui sur les hauteurs et elle ne monte plus guère au-dessus de 300-350 m; elle ne subsiste plus qu'en certains endroits, au fond des vallées, là où elle devait servir à assurer les besoins des habitants en bois de construction ou de chauffage. Les principaux boisements se trouvent le long de la Nive en amont d'Ossès ainsi que sur sa rive gauche, entre Saint-Martin-d'Arrossa et Bidarray, alors que la rive opposée est nue et en grande partie abandonnée à la fougère; la forêt est également présente dans la vallée de la rivière du Bastan et au fond de celle de Galzagorriko erreka.

Dans sa perception immédiate et au premier abord, un paysage rural se réduit à un paysage sans être humain. Pourtant le paysage n'est pas seulement lié à des formes topographiques ou à des parures végétales: il porte la marque de l'homme. Il est bien le résultat de l'activité humaine sur le milieu, fruit d'une multitude d'actes anciens anonymes et sans cesse recommencés, volontaires ou spontanés; il est également façonné par l'organisation de la vie sociale, la taille du groupe humain et ses manières de penser. C'est à lui que l'on doit le choix des cultures et des animaux, le morcellement de la terre et ses modes d'utilisation, le tracé des chemins, le défrichement des forêts et l'extension de la lande, et *a fortiori* aussi *l'habitat*, son implantation, ses formes et sa densité.

Il n'est pas de paysage humanisé sans habitat. Sa localisation obéit à certaines exigences de relief (pente, altitude ...) et de climat (orientation, mode de couverture); sa construction dépend aussi de la nature des terrains qui en fournit les matériaux. Mais, ce sont surtout des considérations agricoles qui expliquent son établissement et qui ont une incidence sur son architecture comme son organisation. Qu'elle se situe dans un village ou qu'elle soit une ferme isolée, le type de maison prédominant du pays d'Ossès possède un grand toit à deux versants avec une façade à pans de bois apparents; mais il existe aussi des maisons carrées avec toit à quatre pentes, assez rares en pleine campagne. Toutes ces maisons, dont les ouvertures en façade sont en général disposées symétriquement, étaient naguère crépies et badigeonnées à la chaux, sauf les chaînes d'angle, les encadrements de fenêtres et de portes qui sont de calcaire ou de grès ainsi que les linteaux qui ont fait l'objet de soins particuliers dans leur décoration. La prédominance du blanc des murs et du rouge des toits et volets donne des touches claires qui agrémentent un paysage rural avant tout verdoyant. Très peu de maisons ne sont pas anciennes, mais un nouvel habitat dont l'origine et la dispersion ne sont pas agricoles progresse cependant le long

des routes et de manière dispersée. Il révèle un changement social et une insertion dans une société marquée par l'urbanisation.

Pierre LABORDE-SALA

Professeur émérite de Géographie à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux III

NOTES

1. Viers (G.). *Le relief des Pyrénées occidentales et de leur piémont. Pays basque français et Barétous*. E. Privat éd. Toulouse 1960. Voir aussi la carte géologique au 1/50 000e Iholdy.

2. Ce chiffre est peu significatif pour Ossès car la station hydrométrique, située sur la Nive de Béhérobie, se place avant la confluence avec la Nive d'Arnéguy et Laurhibar qui forment à elles trois la Nive qui atteint Ossès.

3. Il a existé aussi un moulin à tan sur le Laca à Ossès, qui a donné son nom à l'actuelle maison *Tano-eihera*.

II. De la préhistoire à la Révolution française: événements et repères chronologiques.

Avant l'histoire...

Bien qu'il n'y ait pas eu de prospection archéologique systématique et coordonnée du relief montagneux de la vallée d'Ossès comme de bien d'autres régions qui n'ont sans doute pas encore révélé tous leurs secrets, les recherches conduites en préhistoire et protohistoire ont permis, hors des terroirs de plaines et plateaux depuis longtemps habités et exploités par l'homme, d'apporter des indications sur l'occupation humaine des lieux avant la période des faits historiques connus et datés: de -20.000 ans à l'occupation romaine (les gisements métallurgiques de Larla ont été exploités dès cette époque) et au Haut Moyen Age.

1. Abri sous roche d'*Azkonzilho*.

Prospecté et inventorié par les équipes de Cl. Chauchat et Ch. Normand au cours des deux dernières décennies du XXe siècle, cet abri se situe à l'extrémité de la pointe où le territoire actuel d'Irissarry s'avance, après les hauteurs de *Gazteluzahar* (le nom indique un site de défense proto-historique), vers le confluent du Laca et de son affluent *Elhurreko erreka* "le ravin ou torrent de neige" descendant du Baïgoura, qui font frontière avec Ossès, et à quelques mètres seulement en surplomb de celle-ci et du cours encaissé du Laca. La grotte en partie effondrée a révélé un outillage lithique daté du solutréen supérieur (- 20.000 ans environ), fabriqué pour l'essentiel à partir du silex de Bidache, de Chalosse ou du cristal de roche local. Il a été abandonné par les équipes d'hommes préhistoriques qui y séjournaient en période de chasse ou de pêche.

2. Dolmens, monolithes, cromlechs et tumulus.

Grâce aux recherches déjà anciennes d'un demi-siècle de J.-M. de Barandiarán, relayées et complétées durant les dernières décennies par celles de J. Blot, on sait que les monts du pays d'Ossès, comme tous ceux des massifs environnants, portent encore des traces plus ou moins visibles des monuments, funéraires au moins pour certains d'entre eux, érigés et édifiés en particulier le long des anciennes voies pastorales fréquentées de temps immémorial: monolithes ou pierres dressées (parfois bien difficiles à identifier dans le relief d'éboulis très tourmenté) et dolmens qui sont datables d'environ 2.000 ans avant notre ère, cromlechs ou cercles de pierres et tumulus (amas de pierres ou de terre sur des corps incinérés) postérieurs d'environ un millénaire mais pratiqués peut-être encore assez tard au début des temps historiques. Les monolithes et dolmens ont été repérés surtout

dans les monts d'Arrossa et de Bidarray (dont la toponymie en conserve peut-être des traces), les cercles de pierre sur les croupes plus vastes du Baïgoura, qui n'appartient pas entièrement au territoire du pays d'Ossès. Le total des monuments comptés à ce jour grâce aux derniers repérages de J. Blot est assez impressionnant: sur le massif d'Artzamendi dont un large pan est dans les limites de la vallée sur Bidarray 1 ou plusieurs monolithes (grandes pierres dressées ou apprêtées pour l'être), 6 dolmens (parfois dits en basque *triku-harri* qui ne semble pas pourtant un nom bien ancien), 25 cromlechs que Barandiarán nommait assez justement *espil* bien meilleur que le terme *baratze* "jardin" déjà en ce sens dans la langue médiévale qui ne leur convient pas, dits aussi *harrespil*, 3 tumulus; sur le Baïgoura 1 monolithe, 17 cromlechs (7 à Mendizabal sur Macaye, 3 à Laina, 2 à Orgeletegi, 5 ou 6 vers Horça) et des tumulus (Elgeta et Horça), sans compter les versants du Larla avec plusieurs dolmens et de l'Iparla tournés vers le pays d'Ossès ni le reste du relief montagneux du pays.

3. Enceintes et sites de défense protohistoriques.

La montagne a toujours servi d'élément de défense, en forteresse naturelle ou aménagée, et elle a dû être particulièrement utile dans ce territoire d'occident pyrénéen de tout temps traversé de routes et de cols propices à toutes les invasions. Les recherches reprises (après les premiers travaux sur la question de Daranatz et Massie) et menées sur le terrain par le Général F. Gaudeul lui ont permis de localiser de tels monuments de défense, qui ont pu servir au rassemblement des populations des vallées en cas de menace aussi bien que de parcage des troupeaux, souvent peu visibles en raison de l'érosion ou des travaux récents, sur la plupart des reliefs importants: soit "enceintes à parapet" aménagées sur des sommets arrondis entourés de parapets ou levées de terre ou de pierres précédés ou non d'un fossé, soit "enceintes à gradins" plus rares faites d'une ou plusieurs plateformes en gradins à peu près horizontaux. Des deux côtés d'une échancrure bien visible formant col sur les hauteurs orientales où le mont Larla s'abaisse vers la Nive des Aldudes (commune de Saint-Martin-d'Arrossa), les lieux-dits *Larrango* et *Urxilo* (ce nom "trou d'eau" semble justifié par des "entonnoirs" creusés au fond du passage) conservent les vestiges de deux enceintes à parapet de pierre: restes de murs d'enceinte, de portes fortifiées et de chemin pavé. La colline qui domine et protège vers le nord-est le hameau d'Ahaïce laisse voir les traces d'une enceinte à gradin, type de monument qui est aussi à la limite d'Irissarry au passage du Laca (voir ci-dessus *Azkonzilho*) au-dessus de la dernière maison (en ruines aujourd'hui) d'Irissarry de ce côté qui en a reçu sans doute son nom de *Gazteluzahar* "vieux château fort". La datation de ces monuments n'a pas été

établie et il est vraisemblable qu'ils ont pu servir dans une période allant de l'Antiquité au Moyen Age. Il se peut aussi qu'ils aient été liés aux importantes activités métallurgiques du mont Larla remontant à un passé lointain et mises au jour tout récemment comme dans toute la région.

La découverte très récente par A. Beyrie, qui fait un nouveau compte rendu ici-même (voir le chapitre IX), d'un four daté de l'Antiquité, apporte sur la métallurgie ancienne du fer dans la vallée une information inattendue et à ce jour à peu près ignorée. Ce fait inscrit le pays d'Ossès en complément et continuité des extractions minières antiques des pays environnants, aurifères dans les montagnes d'Itxassou, cuprifères dans celles de Baïgorry.

Références bibliographiques:

1) Pour l'abri sous roche d'*Azkonzilho*:

Cl. Chauchat, C. Normand, J.-P. Raynal et R. Santa-Maria: "Le retour de la pièce esquillée!", *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1982, tome 82 n°2 p. 35-41.

Cl. Chauchat: "Le solutréen en Pays basque", *Les industries à pointes foliacées du Paléolithique supérieur européen*, Krakow 1989, E.R.A.U.L. n°42, Liège 1990. "Présence de Solutréen ancien dans les Pyrénées occidentales", *Bulletin de la Société Préhistorique de France*, 1992, tome 89 n°1 p. 9-11.

2) Sur les monuments mégalithiques et cromlechs en pays d'Ossès et environs immédiats::

J.-M. de Barandiarán: *El hombre prehistórico en el País Vasco*, Ekin Buenos-Aires, 1953 (en particulier p. 239-240, 249-250). "Prospecciones y excavaciones prehistóricas en el Pireneo vasco", *Munibe* 3, 4, 1962, p. 4-44.

J. Blot: "Nouveaux vestiges mégalithiques en Pays basque (...)", *Bulletin du Musée basque* n°59, p. 16-18. "Nouveaux vestiges etc...", *ibidem* n° 64, p. 65-100. "Les rites d'incinération en Pays basque durant la protohistoire", *ibidem* n° 86, p. 169-202 (en particulier p. 176, 180, 198). "Les monolithes en Pays basque de France", *ibidem*, n°97, en particulier p. 10 à 17. "Le tumulus de *Beheitako erreka* à Louhossoa", *ibidem* n°108 p. 77-84. "Le cercle de pierre "Mendizabal 7", *ibidem* n°156, p. 53-74. *Le Pays basque, montagnes et préhistoire*, Elkar, Saint-Sébastien 1993.

3) Sur les enceintes fortifiées protohistoriques:

Général F. Gaudeul: "Enceintes et terrassements de l'Ursuya" (contenant la définition des types d'enceintes, et référence à Larrango), *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, n°128, 1972, p. 365-377. "L'enceinte d'Urchilo", *ibidem*, n°129, 1973, p. 55-62. "Les enceintes protohistoriques du Pays basque", *ibidem* n°133, 1977, p. 9-48 (et en

particulier p. 12, 39-41), et *Cuadernos de Prehistoria (...)* n°7, 1997, Eusko-Ikaskuntza, Saint-Sébastien, p. 59-91.

*

Xe-XIIe siècles

980. Première mention documentée de la “vallée” d’Ossès comme faisant partie “depuis les premiers temps” de l’évêché “labourdin” dans la charte de l’évêque Arsius.

Début du XIe siècle. Le duc de Gascogne engage au roi de Navarre Sanche le Grand son neveu (1004-1035) les pays d’Arbéroue, Cize, Baïgorry, Ossès et Irissarry.

1106. Bulle du pape Pascal II donnée à Latran et adressée à l’évêque Bernard confirmant l’étendue du diocèse labourdin ou bayonnais citée par Arsius.

1141. A cette date Bertrand vicomte de Bayonne et sa femme Ataressa vicomtesse d’Arbéroue ont déjà fait donation à l’évêque de la moitié des dîmes des églises d’Ossès qu’ils possédaient jusque-là, comme héritiers soit des nobles locaux fondateurs soit du comte de Gascogne restaurateur après la bataille de Taller et la défaite des Normands (981).

1150-1170. Renforcement du pouvoir épiscopal dans la vallée par une série de nouvelles donations seigneuriales et d’achats: 1) Navarre vicomtesse (héréditaire) de Soule et son mari cèdent à l’évêque l’autre moitié des dîmes d’Ossès; Sanche Ramirez de Cize, de l’une des branches des vicomtes d’Arbéroue et Labourd et beau-frère de la vicomtesse Navarre, cède de même tous les droits que lui-même et ses prédécesseurs possédaient “sur l’église et les paroisses” d’Ossès: il y a peut-être une relation à établir entre ce personnage et le “palais” (maison noble) d’Uhaitzeta parfois “Unhaizeta” dont les revenus sur les landes (*herms*) sont cités au siècle suivant comme appartenant au roi de Navarre, maison disparue avant les recensements du XIVe siècle. Les “paroisses” pouvaient encore nommer les trois églises du lieu: Saint Julien de Horça, Saint Martin d’Exave, Saint Vincent d’Ahaïce, et peut-être quelque autre lieu de culte au hameau d’Ugarçan disparu avant le temps des documents (voir plus loin pour l’annexe de Roncevaux à Ugarçan et l’ancien oratoire Saint Christophe). L’évêque possède désormais tous les droits ecclésiastiques sur le pays d’Ossès. Il achète aussi des terrains autour de l’église Saint Julien, une terre avec un moulin, peut-être au quartier d’Ugarçan où se trouvera plus tard la maison “hôpital” acquise par Roncevaux. Parmi les vendeurs et témoins apparaissent les premiers noms de maisons: Harizmendi, Iribarren, Iriberrri et Bizkainz (nom du vendeur *bortebiscans* ou “Fort (de) Bizkainz”, plus tard

maison franche à Ugarçan: cette donation semble impliquer l'existence d'un lieu de culte ancien dans ce quartier), et le nom du quartier dit plus tard "Ahaïce" écrit selon les graphies du temps (*f* pour *h*) *faisz*.

1188. L'évêque de Dax Bertrand règle définitivement au profit de l'évêque de Bayonne le procès avec les chanoines de la cathédrale sur la possession des droits ecclésiastiques sur la vallée d'Ossès (*Ossais*). Désormais et jusqu'à la Révolution l'évêque (dit en 1366 "chapelain" c'est-à-dire "curé" d'Ossès) règlera seul les affaires religieuses et la nomination à la cure de Saint Julien. Cette possession est confirmée par une bulle papale de 1194.

XIIIe siècle

1237-1249. Après l'accession au trône de Navarre de Thibaud Ier comte de Champagne et de Brie comme neveu et unique héritier de Sanche VII "le Fort" (durant son règne le Guipuscoa et Vitoria ont été annexés au royaume de Castille, mais Mixe et Ostabarès par acte du vicomte de Tartas en 1196 puis serment d'allégeance du seigneur de Gramont dans son château de Viellenave en 1203, ont été joints à la Navarre), les intrusions des Labourdins et Bayonnais en Basse-Navarre et la prétention du roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine sur Mixe, Ostabarès et Iholdy-Armendaritz provoquent la guerre du Labourd, que Thibaud avec son armée de Navarrais et Bas-Navarrais envahit et saccage en 1244. Plusieurs noms de maisons d'Ossès, qui fait frontière avec le Labourd et où le seigneur labourdin de Garro (Mendionde) partisan et chef de guerre navarrais a des possessions, sont cités à cette occasion: Arlausa (Arrossa), Laharraga, Leizarraga, Nagithurri, Murrusko (maison disparue), Orizbusti (nom altéré).

1258. Sous Thibaud II le gouverneur de Navarre Clément de Launay établit une "confrérie" entre les "bons hommes" de Cize, Baïgorry, Ossès et Arbéroue pour régler les conditions de la levée pour la guerre et des combats entre particuliers nobles ou non nobles: ils doivent se faire sur la place du marché de Saint-Jean-Pied-de-Port, où ont lieu aussi les enchères et les exécutions de condamnés à mort.

1264-65. Le premier compte annuel des recettes et dépenses du royaume conservé pour cette année cite les redevances ou "pechas" annuelles que doivent certains habitants d'Ossès: brebis, porcs, poules, le tribut des "bœufs et sarcleuses"; des comptes ultérieurs préciseront les maisons qui en étaient chargées, et apporteront bien d'autres informations. Le mont Larla de Saint-Martin-d'Arrossa, lieu de pâturage convoité (comme les terres de Bidarray) par des "étrangers" à la vallée, Baïgorriens et Labourdins, et peut-être aussi d'exploitations minières, est gardé par une

milice de 15 hommes commandée par *Garcia Martinez d'Uriz*, et une somme a été dépensée pour y faire chercher 4 paires de carreaux d'arbalète (*bedoyllas*) abandonnés lors d'une expédition. Un "palais" *palacy* (maison noble) de *Huayceta* (ou "Unhaizeta") est encore dans le domaine royal qui en prélève les revenus annuels (continué sans doute par le lieu-dit et maison actuelle "Unhaia" sur les premières collines du Baïgoura à Gahardou) et les attribue à "don Lope Martinez".

1268. Dans la liste des contributions des nobles principaux et établissements religieux et annexes pour la "croisade de Tunis" conduite par les rois de France Louis IX (plus tard saint Louis) et de Navarre Thibaud II son gendre, au cours de laquelle ils périrent tous deux, sont mentionnés pour la première fois les deux établissements annexes que les chanoines et l'Hôpital de Roncevaux fondé en 1132, dont un prieur avait été évêque de Bayonne au XIIe siècle, puissamment favorisé par les rois de Navarre Sanche le Sage et Sanche le Fort (1150-1234), a fondés ou acquis dans la vallée: celui de Bidarray *hespital de Bidarray* qui semble prospère (créé forcément ou acquis par Roncevaux après 1132, directement géré par la maison hospitalière: Roncevaux a le droit d'engraisser 700 porcs par an dans les monts d'Ossès) et paie la contribution la plus forte de 56 sous, et celui d'Ugarçan *hespital d'Urrgaçaun in Hosses* (simple maison noble avec ses maîtres héréditaires) qui paie l'une des plus faibles avec 4 sous. Pour comparaison d'autres maisons nobles proches paient: Latsaga ou Laxague d'Asme 31 sous 6 deniers, Arsoritz de Saint-Jean-le-Vieux 15 sous, la Salle d'Uhart-Mixe 10 sous, Sainte-Engrâce à Juxue 8 sous 8 deniers, Berraute d'Asme 2 sous.

1273. Par acte passé "le jeudi avant la fête de Saint Michel" (29 septembre) de cette année dans l'église Saint Julien d'Ossès Sanche d'Ahaxe évêque de Bayonne fait donation "au prieur et au couvent de l'hôpital de Roncevaux" d'un petit édifice religieux "église ou oratoire" (*ecclesiam seu oratorium*) dédié à Saint Christophe au lieu dit *Otyarte*, qui doit être une mauvaise lecture pour *otharte* ("entre ajoncs") ou *otxarte*: ce lieu et cet édifice sont inconnus à Ossès (aucune recherche archéologique médiévale n'a encore été entreprise dans la vallée), mais peuvent avoir représenté une petite chapelle annexée à la maison noble et "hôpital" d'Ugarçan qui est dit au siècle suivant "de Roncevaux", peut-être en relation avec cette donation.

1283. Enquête sur les monts d'Ossès où "les gens coupent du bois": début d'un litige qui durera plus d'un siècle sur l'usage des monts et pâturages, dont le roi, qui est aussi depuis la mort de Henri Ier de Champagne en 1274 et jusqu'en 1328 le roi de France, veut se réserver sinon l'usage exclusif du moins "la propriété éminente". Le "châtelain" ou gouver-

neur de Saint-Jean-Pied-de-Port "Johanes Le Briays" va conférer avec celui de Bayonne au sujet des "contestations qu'il y avait entre ceux d'Ossès et ceux du Labourd" à propos de ces mêmes monts.

1292. Nombreux et graves litiges à propos de l'usage et de la garde des bois et pâturages sur les "monts d'Ossès", régulièrement envahis par des gens des territoires voisins: 1) les habitants d'Ossès sont condamnés à payer 50 livres pour avoir tué un homme de Baïgorry et aussi pour avoir enfreint les ordres royaux par "dommages et vols" (probablement coupes d'arbres et écobuages); ils envoient une délégation à Olite où réside la Cour de Navarre pour demander "leur droit" (*fuero*) qui leur est refusé "pour les choses faites contre les ordres du roi, les méfaits accomplis hors de leur terre"; 2) envoi à plusieurs reprises d'une compagnie commandée par *Guiralt* - sans doute le méridien représentant le roi - pour défendre au seigneur de Garro (de Mendionde, mais partisan navarrais et possessionné à Ossès) de prendre les troncs qu'il avait coupés dans les monts d'Ossès à Bidarray et qu'il réussit à emporter et vendre à Bayonne; 3) le même *Guiralt* met "sous caution" les troupeaux de porcs d'Ossès (la vallée fait engraisser chaque année des troupeaux étrangers contre argent comptant, outre les siens propres) et de Roncevaux, qui a reçu le privilège d'y engraisser ses troupeaux, ce qui définit la fonction première de la commanderie de Bidarray: fournir en viande la maison mère.

1293. Les "pechas" et tributs annuels du pays d'Ossès rapportent à la Chambre des Comptes de Pampelune 12 sous pour les porcs (16 sous l'année suivante), 8 sous pour les brebis, 9 deniers pour les poules. Les habitants de la vallée de Baïgorry sont condamnés à payer 20 livres pour être entrés "violemment" dans la terre d'Ossès.

1294. Divers procès (l'assemblée des jurats rend chaque année la justice dite "basse" et le roi prélève une part des frais de justice payés par les perdants) mettent en cause les maîtres des maisons *Murgiarte*, *Elgarte*, *Iriarte* et *Iribarren* d'Ahaïce (la plus ancienne mention pour ces maisons), ainsi qu'*Etxeberry* et *Nagithurri* de Horça. 30 sous sont payés (on ne dit pas par qui) "pour un tonneau (*quodam dolio*) fait dans le mont d'Ossès et porté furtivement à Bayonne", et 8 sous sur le porte-clefs ou "clavier" (*clavigerium*) de "l'abbaye" (*abbatie*) c'est-à-dire dans le langage du temps l'église paroissiale.

XIV^e siècle

1300. Un "cens" de 12 deniers est payé par l'une des maisons "Irigoiz" et de 6 deniers par celle de "Aroztegui", le tribut des porcs rapporte 6 sous, celui des brebis autant et celui des poules 12 deniers. La

“pommeraie d’Erdoyz”, qui était du domaine royal (et peut-être des domaines d’Uhaizeta), ne rapporte plus rien. Nouveaux conflits meurtriers sur les monts et pâturages: 1) le mérin *Gaysi* doit aller avec sa milice et “60 hommes à pied” contre les gens du Labourd “qui sont du roi d’Angleterre sur la frontière (et) sont venus armés en grande multitude de gens pour couper la forêt du roi, ils lui ont blessé très vilainement deux compagnons et lui-même dans la dite défense a dû tuer l’un de ceux du Labourd”; 2) puis le même *Gaysi* est allé “quinter (prélever la taxe dite “quinte” qui était primitivement un “cinquième” ensuite convertie en argent) les porcs étrangers entrés de la terre de Baïgorry (*baygor*) dans les monts du roi, (...) ceux de Baïgorry en formation de combat armés sont venus sur le dit *Gaysi* mérin et lui ont blessé très vilainement un compagnon et lui et ses gens en se défendant et voulant garder le droit du roi ont dû tuer un homme de ceux de Baïgorry”.

1304. La “quinte” des porcs sur les monts de Cize, Arbéroue, Ossès, Iholdy et Armendaritz n’a rien rapporté cette année “car il n’y a pas eu de pâturage”, c’est-à-dire de châtaignes et de glands à la période d’engraissement qui allait de fin septembre à fin novembre. En revanche “800 chênes vendus sur les monts d’Ossès sur l’ordre du trésorier et de ceux de la terre dans la partie du roi” ont rapporté 60 livres. Une note marginale en latin ajoutée par les vérificateurs des comptes précise que “les laboureurs (*rustici*) ne doivent rien avoir et ce qu’ils auraient ils doivent le rendre”: le conflit entre les habitants et la seigneurie sur l’usage et les revenus des monts se poursuit.

1305. La pommeraie d’Erdoyz rapporte cette année 18 deniers, et les procès en justice (non détaillés) 40 sous. Les tributs en blé, avoine et mil sont prélevés. Le gouverneur fait enquêter dans les terres de Mixe, Arbéroue, Ossès, Baïgorry, Ostabarès et Soule pour savoir si les habitants ont des querelles avec “le roi d’Angleterre et ses gens”, c’est-à-dire les Labourdins et autres Aquitains sous domination anglaise.

1306. Le mérin fait saisir les bœufs que la dame de Garro avait fait mettre en pâturage dans les monts d’Ossès.

1313. La pommeraie d’Erdoyz “a été détruite”. Aux maisons Irigoiz, Aroztegi s’ajoute la maison Landa de Horça pour un cens de 2 sous (l’expression latine *de novo* signifie sans doute qu’elle vient d’être construite; elle a disparu avant l’époque moderne ou a changé de nom): ces maisons devaient utiliser des parcelles du domaine royal.

1314. Il n’y a aucun prélèvement sur les frais de justice “car il n’y a pas eu de procès cette année”, ce qui est une très notable exception.

1344. La pommeraie dénommée maintenant *ardocho* (évolution phonétique normale de l'ancien "Erdoiz") est portée comme "perdue depuis longtemps". La maison Elizalde, qui se trouvait au quartier d'Exave "près de l'église", à moins que ce ne soit l'ancien Elizaga d'Ahaïce, paie 12 deniers de cens à la place de "Irigoiz" de ce dernier quartier. Les maisons *Eguigorriçarra* "faite en l'an (13)42" et *Eguigorriuerrria* fondées sans "licence seigneuriale" (royale) et sans payer les droits sont saisies. Hegigorri maison franche d'Ahaïce apparaîtra seule dans les recensements suivants (sauf en 1370), mais le fait indique un début d'extension de l'habitat que la peste prochaine va enrayer quelque temps. Les "pechas" et tributs annuels rapportent: pour les porcs (le tribut "augmente et diminue" selon les années) de deux maisons 6 sous, pour les brebis 6 sous, pour les poules 16 deniers; mais la quinte des porcs à engraisser n'a rien rapporté comme en 1304. Pour le bois coupé sur les monts d'Ossès pour le compte du roi, le seigneur d'Irumberri de Saint-Jean-le-Vieux qui en a reçu la "garde" n'en a pas encore rendu compte. Pour les frais de haute justice, rendue par la Cour et non par les conseils de jurats des vallées, on signale plusieurs exécutions capitales (pendaisons) pour vol à Saint-Jean-Pied-de-Port, dont un maître de maison d'Ossès.

1347. La "pecha" des porcs est de 3 sous par maison quand il y en a, mais il n'y en a pas eu: il faut comprendre que les troupeaux de bêtes étrangères ou en "gazaille" n'ont pas été mis à l'engraissement, faute de pâture ou autrement. Les cens des maisons Elizalde, Aroztegi, Landa n'ont pu être prélevés non plus car "les habitants sont morts", et les maisons sans héritiers reviennent au roi selon l'usage. Il ne fait guère de doute que c'est la première allusion à l'épidémie dite "de la grande peste" qui a ravagé l'Europe et sans doute modifié partiellement l'habitat et le peuplement en Ossès comme ailleurs. Il y a eu néanmoins deux procès: l'un de la dame de Harizmendi contre le maître d'*yrivarren* (Iribarne de Horça) qui a perdu, l'autre de la dame d'Etxauz (Baïgorry) contre le maître de *herlausajuson* (ou *Arlausa-behere* actuellement *Arrosa* à Eyharce) qui a perdu aussi, mais ne paie que 6 sous parce que son rival est "étranger", tandis qu'Iribarren contre un rival du pays a dû payer 18 sous "selon l'usage".

1350-1353. Au lendemain de la grande peste, la double enquête pour le paiement de l'impôt dit du "monnayage" accordé au roi - Charles II d'Evreux surnommé en France "Charles le Mauvais" pour ses démêlés avec son beau-père Jean le Bon et son cousin Charles V - à son avènement pour frapper monnaie, dont les nobles sont dispensés, mais pas leurs fivatiers ni l'église qui paie à part, fournit la première information précise pour toutes les terres de Basse-Navarre, Mixe et Ostabarès compris mais sans les villages

faisant désormais partie de la seigneurie de Gramont installée depuis peu au château de Bidache, sur le nombre de maisons taxées, leurs habitants, leurs employés, les mariages entre nobles et non nobles etc. La “terre d’Ossès” est constituée alors de 95 maisons (on ne sait si c’est avec ou sans les 7 nobles anciennes citées en 1366, et certaines dans l’enquête elle-même): le chiffre semble reproduire exactement celui des “65 maisons anciennes” et des “30 maisons nouvelles” qui seront notées beaucoup plus tard au XVIIe siècle, mais sans qu’on puisse établir la correspondance exacte, ni dire lesquelles entre ces 95 peuvent être tenues pour anciennes: voir plus loin les “feux d’infançons et de laboureurs” de 1366. Chacun des 7 quartiers, dits simplement *villas* dans le texte navarro-castillan, a constitué selon son importance (24 feux à Ahaïce, 20 à Eyharce, 10 à Exave, 16 à Gahardou, 13 à Horça, 5 à Iriberry, 7 à Ugarçan), comme partout, un “conseil” de 2 à 4 maîtres de maison assermentés chargé de répartir le prélèvement, en principe 8 sous par maison quelquefois moins pour les non solvables exceptionnellement rien, et fournir les renseignements demandés par la Chambre des Comptes. L’on y apprend en réponse à une question sur le contrôle de la noblesse de lignage, en principe contraire aux usages locaux anciens rappelés dans cette même enquête, qu’au moins 4 des 7 maisons nobles anciennes du lieu, dites *palacios* selon la terminologie habituelle en navarro-castillan, ont des maîtres issus de maisons non nobles: à Urruzpuru d’Ahaïce Peyrot fils de Guillen d’Iriberry qui était “laboureur du roi” c’est-à-dire “de maison non noble” selon la terminologie et à dû épouser l’héritière, à Oihararte-garai; la maison de Horça dénommée postérieurement “Guillantena” puis “Sastriarena”, Johan qui en a hérité, et de même Etxeberri de Horça, à Ameztoi d’Iriberry P. Arnalt originaire d’une maison de laboureur non nommée d’Ahaïce. Ne sont dénoncés ni Irigoizbehere (où cependant logent un berger et un porcher en “contrat à cheptel” avec leurs troupeaux, sur le domaine alors le plus vaste de la vallée), ni Harizmendi (dont héritera bientôt un Ursua du Bastan d’origine noble), ni l’hôpital d’Ugarçan. A la fin de l’enquête le collecteur note: “Les susdits interrogés après serment ont dit que ceux qui avaient été laboureurs du roi héritaient des palais d’infançons, et que pour cette raison ils considéraient ceux-là comme infançons, car selon l’usage et la coutume de la dite terre tout laboureur qui entre en maison infançonne par achat ou mariage, en payant au roi 6 sous morlans est infançon”. La même coutume est affirmée avec plus de force encore (“ils les tiennent pour infançons purs”) en pays de Cize.

1360. Charles II, depuis Conches en Normandie, ordonne à son trésorier de Pampelune de faire payer à *Fortuno d’Ursue* (de la maison noble

d'Arizcun, très liée à la vallée d'Ossès) les travaux qu'il a fait faire pour déplacer les moulins d'Ossès.

1366. La répartition par feux d'alleutiers, excluant toutes les maisons fivatières d'un seigneur noble ou franc, d'une "taxe de florins" - 2 florins et demi par feu, répartis par les jurats en 1, 2, 3 ou 4 florins pour chaque maison selon ses ressources du moment - accordée cette année-là par les Cortes au roi de Navarre dans toute la châtellenie de Saint-Jean-Pied-de-Port (ne paraissent ni Mixe ni Ostabarès) nomme d'abord les maisons infançonnes (*Estos son los fuegos de los Infançones dela tierra daquent puertos*), au nombre de 7 en Ossès:

4 florins pour Irigoizbehere (*yrigoitz Juson*) et Oiharartegarai (*oyharart suson*), 3 pour "l'hôpital" d'Ugarçan (*lospitau que es da Ronçebau*) et Harizmendi, 2 pour Urruzpuru (*Uritzpuru*), 1 pour Etxeberri de Horça et Ameztoi.

Puis viennent quartier par quartier dans la liste des "laboureurs" (*Estos son los fuegos de los labradores...*):

à *Etssabe*: pour 4 florins Etxeberri et Arroki, 3 florins Iribarren et Oheta, 2 florins Otsamendi et Irumbehere, 1 florin Iriarte et Gortairi;

à *Eyharçe*: pour 4 florins Arrosabehere (*Erlausse juson*), Ithurralde et Bidarte; 3 florins Arrosagarai (*Erlausse suson*) et Sagarmendi; 2 florins Iratzezabal (*yratzcabal*) et Etxeberri; 1 florin Uhalde, Oiharbil-xipi (*Oyharbil lo menor*), Iraburu et Anziarte; Oiharbil est cité mais exempté;

à *Garhardu*: pour 4 florins Anziburu et Iriarte; pour 3 florins Etxeberri, Apalastiri (*Palastiry*) et Gortairi-behere (*Gortayry yuson*), 2 florins Etxegapare, Inzaurgarate (*Ylçaurgarat*) et Etxebarren, 1 florin Apallats et Indarte;

à *Horça*: pour 4 florins Ibarrondo et Etxeberze, 3 florins Ibarmendiburu, 2 florins Baratzezarreta (*barazçeçarrete*) et Nagithurri, 1 florin Iribarren et Urdoz;

à Iriberrri (nommé en gascon *Villanave*): pour 4 florins Etxenika (*Echenjque*), 3 florins Etxegoien, 2 florins Etxeberri, 1 florin Etxebarren;

à *Hugarrçaun*: pour 4 florins Bizkainz (*bitzcaynz*), 3 florins Etxegoien, 2 florins Iriarte, 1 florin Orpuztan;

à *Ahayz*: pour 4 florins Elizaga, Irikigarai (*Yriquin garay*) et Murgi, 3 florins Iriarte, Irikibehe (*Yriquin behere*), Hegigorri et Irigoizgarai (*Yrigoytz suson*), 2 florins Baratzearte, Mendikoaga (*Mendicoague*), Irigoizarte (*Yrigoytz artea*) et Iribarren, 1 florin Laharraga et Leizarraga; Uhalde est exempté.

Ces 7 maisons nobles anciennes et ces 59 maisons de laboureurs francs (alleutiers ou propriétaires héréditaires de leurs domaines, non fivatiers ni censitaires), soit en tout 66 maisons, sont-elles l'origine des "65

maisons anciennes” du XVIIe siècle? C’est fort probable mais rien ne le certifie, quoique presque toutes soient encore citées plus tard avec quelques changements de noms. En effet bien d’autres noms étaient cités plus tôt ou le seront peu après, dont on ne sait pas davantage sûrement si elles faisaient partie des 30 maisons “nouvelles”, des maisons disparues ayant pu être remplacées par d’autres: à Ahaïce Aroztegi, Elgarte, Etxebehere, Etxegapare, Etxegoien, Hegigorriberri et Hegigorrizahar, Irigoien-behere (erreur pour Irigoizbehere ou maison de Gahardu), Mendi, Murgiarte; à Horça Landa, Muru, Murrusko, Oihanarte-behere, Sala, Zubiarte (ou Zubialde); à Iriberry Iriarte et Iriberry; à Gahardou Gortairi-garai (plus tard Borthagarai); à Exave Elizalde, Indarte. Néanmoins quelques noms manquent ici ou là pour parvenir au nombre total indiqué en 1350-53. Il s’ensuit que l’habitat médiéval de la vallée, comme ailleurs, ne peut être connu avec une parfaite exactitude pour une date donnée, d’autant plus que seules les maisons propriétaires de domaines fonciers pouvaient être taxées.

Une liste des “chapelains et prébendiers” rédigée en gascon précise les sommes dues par les ecclésiastiques en charge des paroisses: parmi ceux qui doivent le maximum de 4 florins est cité *labesque de bayone caperan dosses* “l’évêque de Bayonne chapelain (curé) d’Ossès” (seule citation pour l’ensemble de la vallée).

1368. Les habitants d’Arbéroue, Baïgorry et Ossès adressent une supplique à Charles II pour ne pas avoir à payer en supplément de leur propre taxe les 100 florins supprimés aux gens de La Bastide pour fortifier leur ville, sur “les doubles florins et demi d’aide que votre royaume vous fit pas feu” (voir ci-dessus).

1370. Le compte annuel précise les redevances des maisons pour cette année: *gaharrdu yriarte* et *ayz echegaparea* 3 sous pour les porcs, *çubiat*, *(i)barrondo*, *baracearte* et *sala* 1 poule ou 6 deniers morlans chacune, *bortayrigaray* et *beherea* 2 sous pour les brebis, *aroztegui*, *yribarren* et *baraceart*, *eguigorriçarra* et *eguigorriverria* d’Ahaïce 6 deniers de cens, *iriart de ayz* et *eliçalde* 12 deniers de cens, de même que quelques cens pour pièces de terre utilisées sur le domaine royal. Les revenus de la quinte des porcs et des moulins royaux de la vallée sont donnés “à perpétuité” à *Berradeco de Sant P.* (maison noble Donapetria de Saint-Jean-le-Vieux), procédé habituel pour récompenser les serviteurs de la monarchie et rembourser les prêteurs.

1389. Les revenus de la mérinie, des moulins royaux, les redevances dues par les laboureurs, la garde des monts et la quinte des pâturages d’Ossès sont concédés au seigneur de Gramont. En 1378 ils avaient été donnés à Amigot de Garro. Gramont et Johan son fils reçoivent, à leur

demande “suppliante”, la dispense d’avoir à payer les 20e et 10e de ces revenus, de 38 livres 15 sous, qu’ils devaient au roi.

1391. Les gens de Saint-Jean-Pied-de-Port et de Cize ont été condamnés à payer 800 florins pour “violences et excès” contre ceux d’Ossès, sur lesquels Charles III “le Noble” ordonne de payer 400 florins à *mossen Pes de lassaga* “chevalier et chambellan du roi” (seigneur de Latsaga ou Laxague d’Asme) pour services rendus et prêts d’argent. Il ordonne l’année suivante 1392 que soient versés à l’évêque de Bayonne son confesseur les 200 florins auxquels ont été condamnés à leur tour ceux d’Ossès pour “rébellion et désobéissance à ses officiers”.

1397. Toan Oppuca (la maison éponyme “Opuka” est à Mendionde) habitant d’Ossès et négociant en grains et bétail est payé pour l’approvisionnement du château de Cherbourg qui appartient au roi de Navarre. Charles III fait donation à Bertrand de Sainte-Engrâce (maison noble de Juxue) seigneur de *Lasaga* à Asme, neveu et héritier du fameux Pes de Laxague, de la maison Irumbeherea (“Lanthikoenea” depuis le XVIIIe siècle) d’Exave à Ossès revenue au roi selon l’usage, après la mort de son maître *intestat* et sans héritiers.

XVe siècle

1404. Les “pechas” ou redevances annuelles d’Ossès sont réduites de 140 à 80 livres carlines sur avis du receveur d’Ultrapuertots, *Johanicot de Recalde* (Errekalde maison noble de Bussunarits), qui estime qu’elles “ne valent pas plus”.

1412. Une taxe de florins est prélevée sur toute la Basse-Navarre, Mixe et Ostabarès compris cette fois, village par village et maison par maison, dont le nombre cité est partout en baisse par rapport aux listes précédentes, sauf en vallée de Baïgorry. La “terre d’Ossès” ne comporte plus que 50 noms les 7 infançons compris, et seulement 4 feux (Ainziburu, Irigoizbehere, Oihararte-behere, et Toan Oppuca) sont taxés au maximum de 4 florins. Harizmendi n’est pas taxé comme appartenant à Miguel Sanz d’Ursua (cette famille bastanaise en sera propriétaire jusqu’à la Révolution) qui paie sa part dans son “palacio” éponyme d’Arizcun.

1381-1418. Procès sur l’usage des monts et pâturages, et privilège royal.

1. Cet épisode, précédé depuis longtemps par bien des litiges avec les vallées voisines ou le pouvoir royal, est probablement l’épreuve la plus longue et difficile que la communauté d’Ossès ait eu à affronter dans les derniers temps médiévaux. Il concerne l’engraissement des porcs, activité considérable dans les monts de Basse-Navarre: on y compte telle année près

de 10.000 porcs étrangers en “transhumance”, outre les troupeaux des habitants. Les plaintes très détaillées des habitants adressées aux “seigneurs commissaires” de la Cour indiquent les éléments du débat.

Ils rappellent d’abord la sorte de “co-propriété” d’usage (que le roi récuse absolument: voir cependant la vente des chênes de 1304) entre le roi et la vallée en affirmant les “droits” qu’ils ont comme “voisins et habitants de la dite terre d’Ossès sur les monts et landes (*montes et yermos*) du seigneur roi et de la dite terre d’Ossès”, puis dénoncent les “griefs” faits à eux par “*Johan de Recalde* receveur” pour le roi. “L’usage et coutume” des habitants et de leurs prédécesseurs, “depuis 10 ans, 20 ans, 30 ans, 40 ans et plus”, était que chaque fois que “les monts du dit seigneur roi et de nous se chargent de pâture”, ils s’assemblent tous ou à la majorité (on peut supposer qu’il s’agit des maîtres de maisons) en présence du “mérin du dit seigneur roi” pour voir si les porcs des habitants peuvent être engraisés, et si de plus on peut engraisser des porcs étrangers. En ce cas ils paient au roi ou à son receveur la quinte de ces porcs étrangers: “3 sous carlins pour chaque tête”; et s’ils ont pu obtenir davantage des possesseurs des troupeaux étrangers pour les engraisser, ils gardent ce surplus pour leur propre “profit et les besoins de la terre”, comme on le fait dans “les autres vallées comme en Bastan et autres terres où le roi prélève la quinte”. Personne d’autre que les “voisins” d’Ossès ne peut y apporter de porcs étrangers sans leur “volonté et licence”.

L’engraissement des porcs admis est garanti par les habitants durant la période habituelle du 29 septembre au 30 novembre (“de la Saint Michel à la Saint André”), les troupeaux sont assurés durant leur séjour en Ossès contre “toute personne au monde, contre les voleurs etc.”, et ils seront payés s’il s’en perd. Pour veiller à la bonne exécution du contrat, la vallée nomme sept “défenseurs” (*bedaleros*), c’est-à-dire, comme plus tard les jurats, autant que de hameaux ou quartiers. En 1412, lorsque le 6 octobre le receveur dépose une réclamation contre eux auprès de *Sanz de Liçaraçu* châtelain de Saint-Jean-Pied-de-Port (c’est à peu près le “préfet” de l’époque), ce sont: *Ga Larraga*, *Ferrande Bidart*, *Antocho danziburo*, *Johaneco luçea*, *Pechirit Mugujarte*, *Johanicot Murguj*, *Orpuztan*.

Ils ont aussi été dénoncés par des “voisins”, *Antoco decheverri*, *Michel de Guermjete* (nom indiquant une origine en Baïgorry ou en Cize: maison d’Ugange) surnommé *Beretergayz* (littéralement “mauvais prêtre”), et par *Arnalt Garcia de Sagarmendi* (maison d’Eyharce) alors mérin (représentant du roi) d’Ossès qui les accuse d’avoir volé, détourné ou saisi des porcs mis par lui pour être quintés, si bien que le châtelain a mis les sept (un autre texte dit qu’ils sont onze) défenseurs en prison à Saint-Jean et les y a

tenus 4 mois. Pour assurer leur défense et les faire libérer, étant innocents des faits reprochés, la vallée a dépensé "120 florins environ", sans compter les autres griefs, gênes et dommages reçus qui vaudraient plus de "1000 florins d'or"... Les habitants se défendent de toute mauvaise intention et action contre le roi, ses droits et ses officiers. Mais comme ils sont frontaliers de "Bastan, Baïgorry, Cize, Arbéroue, Labourd, Espelette (sic: sans doute pour Itxassou), Mendionde et *Paganduro*" (c'est-à-dire Macaye), avec lesquels ils ont des "procès, débats et luttes etc.", ils ne pourraient plus assurer ce rôle sans être soutenus et aidés. Quant au receveur, il ne cesse de "fatiguer" les habitants en leur envoyant un puis deux huissiers, deux mérins avec un notaire séjourner pendant 20 jours à leurs frais leur demandant 20 florins.

D'autre part les Labourdins leur ont volé "11 porcs d'un seul coup et bien autant ensuite", pour lesquels ils doivent rembourser les propriétaires, alors que le roi a pris intégralement l'argent de leur quinte. Toan Oppuca leur "voisin" (habitant d'Ossès) pour sa part avait en propre 66 porcs "achetés au marché de Garris", dont le Receveur lui en a fait vendre 22 pour payer la quinte (due sur les seuls étrangers), refusant de lui faire jurer "avec 5 ou 6 ou 10 hommes dignes de foi", comme l'avait accepté le métrin, que ces porcs étaient bien à lui. Le receveur de plus a fait mettre sur les monts un grand nombre de vaches comme étant du roi, et de la métairie royale d'*Erretelia*, qui tirent profit des landes et des eaux et gâtent les terres à blé. Or les monts et les landes sont la principale ressource des habitants, qui n'ont que "peu de terre plane pour labourer", et sans le profit de ces monts, "personne ne pourrait vivre et habiter dans la dite terre", ils n'auraient plus de quoi manger, ni payer les charges dues au roi ni garder ses droits etc. En conséquence de quoi ils demandent justice.

2. Celle-ci sera rendue dans le grand "privilège" daté du 1er février 1418 au palais royal d'Olite. Tout en réaffirmant sa totale et exclusive souveraineté sur les monts et pâturages d'Ossès contre les prétentions des habitants à une traditionnelle co-propriété, et sans rien modifier aux droits particuliers des nobles ou des ordres religieux, Charles III décide que le Châtelain de Saint-Jean pourra y engraisser deux troupeaux de 60 porcs chacun "pour la provision de notre château de Saint-Jean", que les habitants continueront à engraisser leurs propres porcs sans payer de quinte et les porcs étrangers avec la quinte comme avant, que trois pâturages particuliers seront réservés pour le bétail de la métairie royale de *Herretelia* ("*Erretelia*" littéralement "le troupeau du roi": ce troupeau était de 66 bovins grands et petits en 1306), que les habitants continueront à ramasser les chênes tombés ou prêts à tomber pour fabriquer des douelles et des planches, à tailler frênes et noisetiers pour faire des hottes et les vendre sans aucune taxe autre

que 100 sous carlins, et que la totalité des autres devoirs annuels sera ramenée à 20 livres. Le moulin royal et ses revenus resteront au roi.

1426. La reine Blanche de Navarre nomme son chambellan le seigneur de Gramont comme mérim d'Ossès: les habitants, qui refusent d'abord la nomination d'un mérim étranger au pays, contraire à la coutume, doivent l'accepter sur ordre royal.

1435. En réponse à la supplique adressée à la reine Blanche héritière de Navarre et son mari Jean II d'Aragon par les habitants de Basse-Navarre (*Ultrapuertos*) pour diminuer les impôts de chaque terre en raison de la nouvelle épidémie de peste qui vient de frapper le pays (Mongelos a été "brûlé et les gens sont morts") et la "grande diminution de gens" qui s'en est suivie, les droits annuels et les aides accordées "par les trois Etats" du royaume sont réduits: la terre d'Ossès devra payer 210 livres.

1438. Les terres et châteaux de Basse-Navarre sont mis en état de défense par crainte d'une possible invasion. En 1450-51 la fin de la guerre de Cent Ans en France remet le Labourd et la Soule sous l'autorité du roi de France.

1478. Les habitants d'Ossès ayant perdu l'original du privilège de Charles III de 1418 "à cause des rivalités et continuelles guerres", Léonore de Foix "lieutenante" du royaume pour son père Jean II d'Aragon (et reine de Navarre éphémère du 28 janvier au 12 février 1478) confirme le privilège, confirmation réitérée en 1479 par Madeleine de Valois sœur de Louis XI et régente de Navarre pour son fils François Fébus roi de Navarre jusqu'à sa mort en 1483.

1493. Martin Pasquier commandeur d'Irissarry ayant fait construire cette année-là le "moulin neuf" *Eiheraberria* sur le Laca à proximité immédiate de la frontière des deux pays et peu avant les gorges qui descendent sur le quartier d'Ugarçan, la communauté d'Ossès engage un procès au prétexte que ce moulin et sa prise d'eau sur la rivière portent dommage au fonctionnement du moulin d'Ugarçan. Le procès ne prend fin qu'en 1519 au profit de la commanderie.

XVIe siècle

1512-1530. Durant la guerre de partition de Navarre, de 1512 quand Ferdinand d'Aragon prétextant d'autorisation papale fait occuper le royaume jusqu'en 1530 où Charles Quint restitue au souverain légitime, alors Henri II (d'Albret: il était né à Sangüesa mais résidait généralement en Béarn), la seule Basse-Navarre qui prend alors ce nom, le pays d'Ossès a dû, comme les autres terres, se partager entre partisans des Albret rois légitimes (Jean d'Albret avait épousé l'héritière du royaume Catherine de Foix) ici

majoritaires avec les Gramont, et parti castillan, dont fut quelque temps le vicaire général pour la Basse-Navarre "bayonnaise", le poète cizain Bernard Dechepare. En 1521 Henri d'Albret fait annoncer aux Etats de Béarn et de Navarre la défaite de ses troupes devant Pampelune (désastre de Noain) qui sonne le glas de la réunification du royaume.

1526. Les habitants d'Ossès s'opposent au paiement de nouveaux tributs imposés par l'administration de Charles-Quint et pour reprendre le bétail confisqué, ils font une expédition armée de 20 hommes, la plupart d'Ahaïce mais aussi "Martin de Guilante" et d'autres, à Uhart-Cize où se trouve le représentant du roi d'Espagne. S'en suit un long procès où "Miguel de Aice" est condamné. La même année: requête du curé de Saint Julien et de son annexe Saint Martin contre les prétentions de "don Pedro d'Arrossagaray", qui devait être du parti espagnol, de présenter à la cure, pouvoir qui était aux mains de l'évêque depuis le XIIe siècle et le restera. Le fils de "Pedro" d'A. nommé "Jean Perix" ("Peritz" est le nom patronymique traditionnel au sens "fils de Pierre") est à la facerie du Bastan en 1547, et la fille de ce dernier Maria d'A. épouse un Ursua de Zubiri avant 1570.

1547. Après la guerre de Navarre, qui dut bouleverser les modes de vie et les rapports entre versants pyrénéens, et laissa l'ancien royaume partagé par une frontière d'Etat, les vallées de part et d'autre ont senti le besoin de normaliser et sans doute d'apaiser leurs relations, par la mise en place de nouvelles procédures pour l'usage des monts, le libre parcours de bestiaux et le *glandage* en renouvelant leur *facerie de soleil à soleil* passée une cinquantaine d'années plus tôt, donc avant la partition, et régler les différends intervenus et à venir. Le pays d'Ossès et celui du Bastan navarrais frontaliers dans une section de Bidarray passent un traité ou *sentence arbitrale de facerie* en 7 longs articles. Le texte original signé de *Jouanes delissondo notaire publicq Et juré par les otorités apostoliques (...)* en tout le royaume de Navarre - la formule répétée par le notaire d'Ossès évoque la fiction d'un royaume unique - en présence des témoins bastanais *Ernot de isabé forgeron et jouanes de arochéché voisins delissondo*, encombré des formules répétitives usuelles, rédigé en espagnol, a été traduit en français ("Pour traslat tiré de son original... mot a mot par moy Miguel de Esayx") avec diverses fautes de lecture en particulier pour les noms de maisons et une orthographe bien fantaisiste, et certifié *bien et fidèlement tiré de son original (...)* le dix sept septembre de l'année mil sept cens quatre vaintg sincq par le notaire *Jean-alexandre detchebers*, à l'occasion de nouveaux litiges qui marquèrent sur toute la frontière navarraise cette année 1785.

La sentence, pour clore certains procès descutions debats et mal entendus en mouvement, outre les clauses habituelles sur les carnallements ou

saisies de bestiaux *gros et menus*, demande la destruction des *bordes* édifiées par chaque pays sur le territoire de l'autre ou à proximité immédiate (sont cités les endroits et lieux dits *legar, arnés, hyhystola, ollaté navas, Erénéagora, hersaroy, isusstit, irubea, eloygorrieta*), dénonce les *innovations sur des choses non d'usage* auxquelles la *facerie*, en revenant aux *anciens usages*, devra mettre fin par l'intermédiaire de *procureurs et arbitres* nommés par chaque pays, *pour que lesd. voisins et habitants desd. païs de Bastan et dossés vivent a Lavenir en Paix et bonne union et concorde, sans procès, et comme de bons parens et voisins et comme ils ont été accoutumés etc...* Le texte intéresse en particulier par les noms des personnages cités (les variantes graphiques et autres sont données entre parenthèses) et la titulature emphatique soulignée par la traduction "mot à mot" et disparue dans les usages français postérieurs, qui les accompagne: *les nobles et discretés Les Jurats, Alcaldes, Gentilshommes et Université de La Vallée Dossés demandant d'une part, et les Alcaldes, Gentilshommes, Jurats et voisins de La Vallée de bastan deffendant D'autre (...)*

Après le rappel des plaintes de chaque partie est portée la *procuracion* établie en 1526 par la vallée du Bastan (qui a la noblesse collective pour toutes les anciennes maisons) réunie en assemblée le 20 juin à Elizondo pour nommer ses arbitres: *les Nobles Chancho D'Itturvide Alcalde ordinaire du Païs de bastant, Miguel Mayora voisin du lieu de sihigua (cihiga), Chancho de Urssua Sous Lieutenant (voisin du lieu de Arrayoz), Pedro de Bergara Allias (apellé) yxuria (yxura) voisin du lieu de Lecarros, Joannes Ellissalde voisin du lieu d'Ellisondo, Joannes oiharrichena (oharechena) voisin du lieu de Bergara, Joannes me. (sieur) du chateau de Bergara, Pedrosans (perosens) de garaicotche voisin du Lieu de arajos, Joannot urrarin voisin du Lieu D'Erratzu comme arbitres (etc...).*

Pour la vallée d'Ossès a été réunie le mercredi 30 juin 1547 *au lieu de horça*, sur convocation du mérim (dit aussi *maier* par calque de l'espagnol) *Miguel de Roza (arosa: nom de maison Arrossa), La cour assemblée congregation generale dud. Païs*, composée des *honorables Pierre me. D'Itturalde, Joannés me. de Mendiague (Mendikoaga: en 1526 "Joanes Mendicoaga"), Gaston me. de Larramendiburu (Ibarmendiburu), Bernard me. D'Itturalde, Joannes me. de Sallaqui (pour Sala?), maté me. de allava (nom inconnu), Joannot me. de Yrumgaray, Petry me. de Barazare (anciennement Baratzezarreta à Horça: en 1526 "Barazearte"), Petry me. de amestoy, Jean-Perix me. de arrossagaray, Domingo me. de urdaus, petry me. de Larrondo (Ibarrondo), Pasco me. D'Irigoitygaray (Irigoizgarai), Petry Me. de ossarbila (Oiharbil), Joan Perix me. D'Etchegoin, Petry me. D'Etcheberry, Petry me. de Mourguy, Petry Me D'Etchegoien (sans précision de quartier pour les noms qui se répètent), Joainnot me. D'Iribarren (en 1526: "Pegenaut de Iribarren"), Petry me.*

D'Etchebarren, Joannes de nagui Itoury, Esteban D'appalats, Pedro me. D'Etchepare, Beltrand me. de Lahagaina (Laharraga: en 1526 "Larra"), Pedro me. D'Ellissague, Joannot....., Domingo me. Dorpustan, Beltrand D'Etchebehere (en 1526 "Bernat Echebehere"), Domingo me. de Mendy, Joannot me. Diribehere (Irikibehere ou Iriberribehere), Domingo me de Baracharat (Baratzarte à Ahaïce), Joannes me Iasald ("Jatsalde" est un nom inconnu à Ossès), petry me. de Bidegain, Joannicot D'Etcheverry, herland darismendy, pasco D'Irigoyen, Pedro mandaçayrena (une maison "Mandaxain" ou "Putundegi" à Horça au XVIII^e siècle), maître Duhalde, Julien dirigui (Iriki), Bertrand D'Etcheverry, Domingo Daldacaits, petry de Baratchart (en 1526: "Miguel Baratzarte"), D'Etchanaut de mendicoague, Joannicot durruspuru les tous habitants dud. païs dossées. A la suite de ces 45 maîtres ou représentants des maisons, sont nommés les arbitres et Juges pour arranger et accommoder est à Sçavoir aux Vertus (vertueux?) et honorables lesd. Miguel de Roza Maier (pour "mérin") dud. Païs dossés, Joannes Me. D'Iraçabal (en 1526: "Macin Irazabal"), augerot me. D'Irigoity-behere (yrigoïnberhere: Irigoizbehere), Beltrand de heyereguigaray (hirygaray: Iriberrigarai) et Joannot Diriarat Jurats dud. Lieu dossés, et le Venerable don Pedro de Roza (de arosa curé du pays dorses), et Les magnifiques Ignace (yoïnes) me. de Garro, Pierre me. de harismendy et Pierre Me. Dospital, et Les honorables Jouanicot me. Dainciburu, pierre me. Darrossagaray, Jouanicot fils doxamendy et gaston fils D'arrossa.

Le sentence arbitrale a été proclamée rendue et déclarée comme il est dit en l'endroit apellé yhispeguy quy Et (est) Entre le terrain de bastan et de baigory (au col d'Izpegi, terrain neutre mais aussi mieux viabilisé que le ravin du Bastan vers Bidarray) le 6 juillet. La dernière section du texte est une *declaration* de la vallée de Bastan à nouveau réunie à Elizondo le 11 juillet en *yointe Et cour generale* pour *aprobation et ratification* de l'acte, composée de l'alcalde, du châtelain de Bergara et des jurats des 14 villages ou paroisses: Michelgo de gorostapolo yurat du lieu de Erraço, Eneco laralde yurat du lieu de harisqun, Perosans garay coetche yurat aispilquieta, Martin Periqorena yurat du lieu de Eluat, Miquel Ellissondo tailleur yurat du lieu dellissondo, (-)an sans çubimuso yurat de Etchayre, jouanot detchebers yurat du lieu de garçain, youanes martierena yurat du lieu de irourita, youanes Çarragar yurat du lieu de Cihiga, yoannicot de annis yurat du lieu de annis, youanes inda yurat du lieu de berroetta, martin Etcheberry yurat du lieu de almandos, Pedro delectaros aretche yurat du lieu arayos, youanes de oronos Cordonnier du lieu doronos Et autres mesieurs voisins du Païy de bastan. Pour ceux des présents quy ne comprenet pas lidiomme espagnol le notaire fait *lecture en sustance de tout son Contenu motamot En langue vulgaire* (...) c'est-à-dire en basque. Comme les autres vallées bas-navarraises, celle d'Ossès passait avec ses voisines des accords de faceries périodiquement

renouvelés: en 1603 avec l'Arbéroue, en 1627 avec Irissarry; en 1732 encore Ossès nomme deux députés pour la cérémonie du renouvellement avec le pays de Cize et la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port prévue pour le 28 septembre à la borde bien nommée de *mugonjo* (maison Mugondo "près de la limite") où se rendra "la jointe de Cize".

1550. En réponse à la demande des "mérin, gentilshommes, jurats, habitants et conseil de notre terre d'Ossès" se plaignant du "mauvais gouvernement" qu'ils pratiquent dans l'usage des monts et pâturages et demandant copie de la "déclaration, sentence et privilège du roi don Carlos de Navarre", le 26 février 1549 (en réalité 1550 en "nouveau style") à Larceveau Henri II d'Albret confirme tous les actes de ses prédécesseurs, à commencer par le privilège de 1418 qui est entièrement recopié.

1553. Sentence royale pour le bail d'exploitation de deux "ferrerries" (forges) installées dans la vallée (elles sont donc du domaine royal).

1556. Pour clore le procès entre les habitants d'Ossès demandant que leur église paroissiale Saint Julien, menaçant ruine (elle devait être antérieure au XIIe siècle et de style roman ou pré-roman) et trop petite pour que les habitants puissent assister aux offices "commodément" et "avec l'honnêteté nécessaire", soit "réédifiée, agrandie et ornée" avec "chapelles, retables, grilles de fer, autels", en prenant le tiers des revenus ("chaque année trois cents écus et davantage") que l'évêque tirait de la paroisse, et le vicaire général plus tard évêque Jean de Sossiondo originaire d'Ascain, qui refuse de céder quoi que ce soit estimant que les murailles de l'église sont "bonnes, fortes et fermes" et qu'une église de village n'a pas besoin de tels ornements, hors des bancs où se tiennent les hommes au devant, et les femmes "derrière les hommes dans le reste du corps de l'église", et d'une "galerie de bois" pour "les hommes qui ne pourraient ou ne voudraient pas demeurer aux dits bancs", Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret rois de Navarre décident, en audience datée du 3 juin 1556 au château de Garris et par lettre patente du 14 donnée à Saint-Palais, que l'évêque, condamné aux dépens, cédera le quart de ses revenus annuels et que les habitants fourniront "tous charrois nécessaires et autre main d'œuvre" durant les travaux. La responsabilité de la reconstruction est confiée à "Messire Pierre Bereyti" vice-chancelier de Navarre "accompagné de maîtres experts". Jeanne d'Albret se déclarera protestante à la Noël 1560. L'édifice actuel à haute et vaste nef, avec ses murs épais, les riches balustrades des galeries, l'escalier à vis de la tour-clocher heptagonale, le chœur et sa voûte à coquille en grès sculpté, la sacristie à voûte ogivale, hormis quelques retouches postérieures (portail du XVIIe siècle pour lequel on détruisit le porche, fenêtres agrandies à la fin du XIXe, ornementation intérieure), est celui

qu'édifièrent les "maîtres experts" (peut-être italiens) commis à cet effet par les rois de Navarre.

1579. 1° En janvier: sentence autorisant les habitants d'Ossès à faire deux "ferrerries" (qui doivent remplacer les antérieures ou s'ajouter à elles?) dans les monts et à utiliser pour les alimenter les bois de la forêt royale: la "grande" pour 10 livres de fief, et la "petite" pour 5. 2° En février: les défrichements et maisons faits dans la forêt royale (sans doute sur les monts d'Ahaïce et de Larla, et peut-être déjà sur le territoire de Bidarray pourtant déclaré inhabité à la même période) sont adjugés au roi.

1585. Après des arrêts sur les "usurpations" des habitants d'Ossès dans les monts royaux condamnées en 1554, 1579 et 1582, et l'acte de "clémence" de 1583 qui faisait "main levée de la saisie" sur les terres que "*nos suiects avoient usurpées et reduictes en culture et faict des novellines*", Henri III de Navarre (qui sera bientôt Henri IV roi de France) accorde un "bail à fief" des terres en question, "*non couvertes toutesfoys et desnuees desdictz arbres*", pour qu'ils y puissent "*deffricher, cultiver et semer (...) et y bastir maisons necessaires pour ces effects*". Même si les habitants sont rendus responsables de la destruction (*depopulation*) de la haute fûtaie, à quoi la monarchie elle-même avait contribué au moins autant et contribuait encore, ils sont autorisés à continuer la création de nouveaux domaines; en bénéficieront principalement la montagne d'Ahaïce (70 maisons dans le quartier en 1700 au lieu de 26 en 1350) et Bidarray qui se constituera bientôt en paroisse annexe.

1586. Remontrances à Catherine de Bourbon régente de Navarre sur l'exploitation de la forêt d'Ossès. Coupes de chênes dans la forêt d'Ossès pour le compte du roi de Navarre en 1590, vente de 5.000 chênes de la forêt en 1591.

1591. Les assemblées des habitants d'Ossès, Irissarry, Mixe etc. demandent que des poursuites soient engagées contre les sorcières: c'est la maladie du temps, et bientôt commenceront les fameux procès du Labourd.

XVIIe siècle

1611. Défense est faite aux gens d'Irissarry d'utiliser les bois d'Ossès. En 1611, 1620, 1623, 1631: nouvelles confirmations des autorisations sur l'usage des monts. La vallée passe un accord de "facerie" avec Irissarry le 18 août 1627, conclu en terrain neutre à Hélette en Arbéroue, une facerie avec l'Arbéroue ayant été passée précédemment le 10 juillet 1603.

1627. Bail à ferme des "hauts fourneaux" d'Ossès: les mentions pour ces établissements sont rares et peu explicites. Si l'expression n'équivaut pas simplement à "ferrerie, forge", ils devaient se trouver sur la

montagne de Larla et il y avait aussi déjà des forges à Bidarray, comme l'indique l'enquête de 1632. La même année l'évêque de Dax et celui d'Oloron, le siège bayonnais étant vacant, nomment chacun un curé pour Saint Julien d'Ossès (ce qui s'était passé aussi à Sare pour Axular en 1600): procès.

28 juillet 1632. En présence des 7 jurats de l'année, du notaire royal et de 4 "députés" de la vallée convoqués à Bidarray à cet effet, et à la suite des demandes réitérées des habitants, après rappel intégral des lettres patentes de 1585, 1623, 1631, une commission du Parlement présidée par "le sieur d'Esquille" commence au "pont de Bidarray" l'inspection de la forêt royale, avec relevé des maisons bâties sur les terres défrichées et du nom de leurs occupants à Bidarray. A la suite de quoi, des limites d'Irissarry et par les flancs du Baïgoura jusqu'à Bidarray, puis par les monts d'Arrossa et d'Ahaïce jusqu'aux limites du pays de Cize, est effectué le bornage de la forêt qui s'achève le 5 août par la pose de la 29^e borne (voir plus loin: *Le bornage de la forêt d'Ossès en 1632*).

20 février 1633. En "assemblée générale" des maîtres de maison, en présence des 7 jurats de l'année et du mérin, sont adoptés 21 articles de "statuts et ordonnances politiques" pour régler la vie communautaire en matière de morale et d'ordre publics, fonctionnement de la cour de justice des jurats, règlement des ventes des denrées, poids et mesures, hébergement des étrangers et Bohémiens, articles soumis "au bon plaisir de sa majesté et de la cour de parlement". La réforme est homologuée par le Parlement de Pau, pratiquement sans modification, le 18 mars suivant (voir plus loin: *L'administration de la vallée et la "réforme" politique de 1633*).

1639. Louis XIII signe la lettre patente autorisant les habitants "de la vallée d'Ossez" à édifier deux moulins, l'un sur la rivière "*appelée communement Ourchipia et l'autre Ourhandia*": "la petite eau" étant le Laca et "la grande eau" la Nive. Cette décision indique que ni les "moulins royaux" du Moyen Age probablement dégradés ni les moulins des anciennes maisons nobles (ceux de "l'hôpital" d'Ugarçan, d'Irigoizbehere, d'Oihararte et de Harizmendi) ne suffisaient plus aux besoins d'une communauté considérablement augmentée.

1649. Mise aux enchères du fermage de la "ferrerie" de Bidarray.

1651. Antoine de Gramont maréchal de France reçoit de Louis XIV les "droits d'entrée" dus au roi dans la vallée avec le revenu des peines encourues pour les défrichements et le don de 100 arpents dans la friche d'Inçabi (sans doute à Bidarray, mais le nom était aussi à Exave, où une maison portera justement plus tard le nom de Gramont: *Agaramondé* en

1856), que Gramont cède ensuite aux habitants de Bidarray. En 1654 deux "ferrerries" sont transformées en moulins.

1635-1664. Conflits entre le comte, maréchal puis duc de Gramont et les habitants d'Ossès sur la nomination du mérin, le privilège des jurats d'exercer la justice. Mais la tentative de main-mise féodale de Gramont échoue, selon les décisions du parlement de Pau de 1663 et 1664: *desfenses fussent faictes audict de Grammont de prendre la qualite de merin perpetuel Et hereditaire du pays d'osses ny de nommer a l'advenir aucun merin en la justice dudict lieu tant pour executter la fonction des dicts Jurats que pour administrer la justice audict lieu(...) condamne ledict de Grammont a l'amande de soixante quinze livres dues au Roy, a moictié moins envers la partie Et a tous les despens du proces prononcé le sixiesme jour de septembre mil six cens soixante quatre.*

1661 (novembre). François de Guillantena (maison de Horça) "fermier du tribut de la maiade" (taxe sur les boissons vendues par les cabaretiers et affermée comme chaque année à des maîtres de maison de la vallée et payable à la Saint Martin) et Saubat de Mourguiart (maison d'Ahaïce) "dit Joanoxia" son associé reçoivent les sommes des cabaretiers. 1° A Horça: de *Dominique de mourgui et Jeanne de Minaberriet sa femme* qui tiennent cabaret dans la maison de Guillantena (actuel "Sastriarena" ou son ancienne annexe "Kauterrarena") sur la vente des "vins et vente des vins chacoulins", lesquels ont aussi fourni en vin *Marie Dehuiar "hôtesse"* à Exabe; de *Marie d'Itturalde hostesse du present lieu et maistresse de la dite maison d'Essandeguaia*; de *Dominx d'Elicague maitresse de ladite maison de Benta* (plus tard "Menta"). 2° A Bidarray: de *Joannes me. jeune et proprietaire de Noblia bouchurier et Marie d'Oxanbaburu Lepho sa femme*; de *Maneis d'Eignaut me. propriétaire de Manesseina et Dominx de Horpustan* dans la dite maison (actuel "Manexenea").

1666. A la suite de la Paix des Pyrénées de 1659 réglant les conflits entre les couronnes de France et d'Espagne, un procès-verbal de la prise de possession des biens du chapitre de Roncevaux en Basse-Navarre est effectué en janvier en présence de Martin de Çalba chanoine député par le chapitre et de Me Arnaud d'Oyhénart Lieutenant général en la Sénéchaussée de Saint-Palais: le 5 le chanoine reçoit "la possession et jouissance de la commanderie dud. *Bidarraye*", de son "eglize ou chapelle" etc. Le domaine consiste en "la presente maison appellée la maison de la Commanderie de Bidarray, plus en une grange quy est au derriere dicelle en lad. Eglize ou chapelle, en un jardin, en une vigne, en un vergier contenant environ six cens pieds de pomiers, en un moulin scitué sur un ruisseau appellé *Laxtarrico-erreca*, plus en vingt-un arpends de terre culte, plus en dix arpends ou environ de prairie, plus il y a beaucoup de terres incultes" etc. Le texte est

signé d'*Anthoine Detchechoury* fermier du domaine depuis 2 ou 3 ans, et *P. Hirigoits* dit aussi *Me Jean Dirioits* prestre du lieu *Dossès* "habitant a present aud. lieu de *Bidarray*", et *Jean de Navarest* ou *Navarret* "pratitien de *St Palais*". La même année le "seigneur licencié *Don Pedro de Çalba* chanoine à la royale et sainte maison de *Roncesvalles* procureur et ayant pouvoir des sieurs prier et chapitre de la dite (etc.)" remet en tribut et fermage le dit palais et commanderie de *Vidarray*. Il n'est plus question, dans ces restitutions des biens à *Roncevaux*, de l'autre établissement que la collégiale avait possédé en *Ossès*: la maison dite "hôpital" d'*Ugarçan*, qui garde cependant son statut de maison noble avec ses propriétaires propres et dénommé parfois selon l'usage du temps "abbaye laïque".

1675. Le 20 octobre réunis en assemblée générale, les Jurats et habitants de la "Communauté d'*Orseys*" sont convoqués par "*Me Jean de Lapique* notaire royal sieur de la maison d'*Iriart de horça* (...) jurat et scindic de la d. Communauté" pour se présenter devant la commission chargée de "proceder à la reformation du domaine de Sa Majesté", qui prendra logement le mardi 22 octobre "en la maison de *Catherine Detchechouri veufve*". Les jurats présents avec les maîtres de maison sont alors: *Jean de Lapique* notaire royal (...), *Gaston Me. de la maison Doyhabil* du lieu *deyharc*, *Gaston Me. jeune* de la maison *Detcheberry* d'*Exabe*, *Gaston Me. de la maison d'Irigoin* du lieu de *Garhardu*, *Joannes djnçabi* dud. *Exabe* (on sait qu'il y a déjà une maison de ce nom à *Bidarray*, qui ne peut cependant élire encore directement de jurat), *Joannes Me. de la maison de Barrandeguy* *dahaice* et *Joannes d'Iturralde* *dugarçan*. A leur suite sont nommés: *Joannes Me. ancien d'Iribarre* (sic), *Joannes de Salla*, *Domingo d'Inda*, *Peillo Donnamarie*, *Domingo de Donnamarie*, *Mre. Dominique de Mathieu* Chirurgien, *Pierre de Menta*, *Joannes de Barberarena*, *Domingo de Picasarry*, *Gaston Me. ancien d'Iribarre* d'*Exabe*, *Betri Cinco*, *Pierre Me. ancien* *dapalats*, *Domingo de Berascoitz*, *Tipia de Mougape*, *Pedro Me. jeune* de *Harguinarena*, *Martin Me. d'Iribarre* *dahouit* (sic pour "Ahaïce"), *Pedro Me. ancien d'Iriart* de *Garhardu*.

Malgré le bornage de 1632 "quelques particuliers" ont continué à "extirper" des parcelles et à "dégrader" la forêt, si bien que le Maréchal de Gramont a obtenu du roi en 1655 "le don des amandes et des entrées qui pourraient provenir des dites dégradations" avec les affièvements (de deux liards par arpent) sur les parcelles extirpées. Et un nouvel arpentement des terres (détaillé dans le texte) a été effectué. Le syndic Lapique a donc fait promesse que la communauté payera annuellement au roi un fief de 101 livres 5 sous pour les nouveaux extirpements (en plus des deux liards par arpent pour chaque usager). Le procureur du roi accepte la transaction, sauf pourtant la prétention des habitants à couper du bois pour l'entretien de

leurs forges et “quatre moulins à farine”, qui doit être “restrainte”. La communauté et ses jurats sont assignés pour fournir à la commission leurs déclarations.

La commission s’est rendue d’abord “*au haut de la montagne appelée Baygoura*” pour aller inspecter l’état de la forêt du côté de Bidarray jusqu’à la Nive et la rivière du Bastan, puis par Larla (“*La Rolla*”) à Bayhonsa qui donne sur la Nive de Baïgorry; une deuxième journée est consacrée à la montagne d’Ahaïce aux limites de Cize, pour finir par *Sorhocelhay, Oyhanhandia* à la limite d’Irissarry. La forêt est partout détruite ou très dégradée, sans que la commission puisse décider si c’est “*par dégradation ou par la nature du terrain*”.

Les déclarations des habitants ayant “défriché” ou “extirpé” des parcelles “touchant à la forêt du roi” sont reçues à partir du 25 octobre, chacun promettant de verser au roi un “*fief*” annuel en argent de 2 liards par arpent utilisé, et, selon la formule consacrée, de “*l’entretenir en bon pere de famille*” (y compris “*Mre. Jean Duhalde prestre en la paroisse d’Orça*” qui a un demi arpent “*nouvellement extirpé dans lad. forest*”). Le 29 octobre la commission a reçu 202 déclarations de quelque 190 déclarants (certains viennent faire une seconde déclaration) portant sur 132 arpents et demi extirpés dans la forêt, la presque totalité à Bidarray où l’on compte déjà près de 90 maisons citées, quelques-uns sur le territoire de Baihunza entre Arrossa et Baïgorry, très peu ailleurs. Il n’y a presque aucune allusion aux maisons et bordes de la montagne d’Ahaïce, déjà bâtie et revenue pour l’essentiel aux habitants.

Après le rappel des autorisations, arrêts et bornages de 1554, 1579, 1584, 1651, 1654, 1655, le nouveau règlement très détaillé sur les restes de la forêt royale porte successivement: interdiction de vendre quelque bois que ce soit à l’étranger “*hors le territoire de la vallée*” sous peine d’amende, autorisation aux habitants de fréquenter et exploiter les bois situés aux frontières et menacés de vol du côté du Labourd et de la Haute-Navarre, conditions dans lesquelles les jurats puis la Cour Générale pourront faire marteler les troncs de bois vif (“*jusqu’à six pieds de chesne*” au maximum) pour les besoins des habitants, replantation des espaces dégarnis (“*tous les habitans de chaque parsan de lad. vallée seront tenus de planter (...) toutes les années deux jeunes arbres en la saison du mois de novembre, a certain jour que les jurats seront tenus d’indiquer, et faire publier par le Curé du parsan au prosne de la messe parroissielle...*”), interdiction de toute coupe dans les plantations avant qu’elles aient atteint 50 ans, et pour “*au moins par arpent seize des plus beaux et des mieux venans*” 100 ans. Le “*Jugement et Reglement*” qui clôt ce document considérable est daté à Pau du 5 septembre 1676.

1677. Roncevaux cède l'ancienne chapelle de sa commanderie et prieuré de Bidarray aux habitants, et l'évêque d'Olce en fait une église paroissiale, annexe desservie par un vicaire de Saint Julien: le premier se nomme Pierre d'Iriberry. Le curé de la paroisse principale Saint Julien recevra en prémice une conque de froment de chaque famille de Bidarray.

1677-88. Les impôts de la Basse-Navarre sont divisés en 10 parts, réparties ensuite selon les ressources des vallées: 3 parts payées par Mixe, 2 parts 1/2 par Cize, 1 part 1/4 par l'Arbéroue, 1 part par La Bastide et par Iholdy-Armendaritz, 3/4 de parts par Baïgorry et autant par Ossès.

1681. Mort de l'évêque de Bayonne Jean d'Olce le samedi 8 février, alors qu'il séjournait chez sa sœur Mme Lambert locataire de la maison Harizmendi. Il avait été "recteur (curé) de la vallée d'Ossès" au début du siècle. L'enterrement a lieu à la cathédrale de Bayonne le mercredi 11.

1689. Par testament du 28 août Gaston d'Etchebers (maison de Horça) chirurgien à Paris, qui décédera dans cette ville le 28 juillet 1691, fonde à Ossès une école par donation de "*quatre mil livres de principal à l'intérêt du denier vingt (...) colloquée sur les Etats de Bretagne*".

XVIIIe siècle

1700. Une "taille" est levée et répartie entre les quartiers et leurs maisons "pour le paiement du pont de Bidarray" (qui vient donc d'être construit ou reconstruit dans les années précédentes): la part d'Ahaïce se monte pour l'année à 80 livres 6 sous, payée au prorata de leurs ressources par les 69 feux taillables qui composent alors le quartier (les chiffres varient un peu selon d'autres documents contemporains).

1712. Par accord du 12 février les chanoines de Roncevaux cèdent à l'évêché et au chapitre de Bayonne, en échange des droits historiques de ceux-ci sur les terres d'au-delà de la Bidassoa, la commanderie et "hôpital" de Bidarray avec tous ses biens.

1720-23. Après de multiples démarches, et dans le contexte général des rivalités entre les maisons et peuplements "nouveaux" de cadets et les maisons "anciennes" des vallées et paroisses traditionnelles (comme en Baïgorry, à Villefranque etc.), Bidarray, qui a déjà 123 maisons des 400 que compte à cette date la vallée, obtient du "Roi en son conseil" d'être représenté au Conseil de la vallée par un huitième jurat. Après accord (non daté) passé entre les 65 maisons anciennes et les nouvelles, 3 des 8 jurats sont désormais choisis parmi ces dernières: en 1733 ce sont les maîtres des maisons Tarbé (Horça), Laster (Ahaïce) et Erramondeguy (Bidarray).

1731. Le 18 février l'assemblée générale délibère sur l'établissement d'un maître d'école pour l'instruction des enfants dans la doctrine religieuse

“comme aussi pour y apprendre à lire et même à écrire (sic!) à ceux qui pourront en avoir besoin.”

1737. L'évêque ayant demandé à la vallée de remplacer la benoîte de Saint Julien Gracianne d'Irigoisbehère “à cause d'une absence”, l'assemblée générale de la vallée unanime à l'exception de deux voix (“Elissague marchand sieur ancien de la maison de Florence” et Elisondo, maison attenante au cimetière, aujourd'hui détruite) arrête “qu'il n'échoit point de nommer aucune nouvelle benoite et que lad. Gracianne sera et demeurera benoîte et qu'elle l'y maintient”.

1751. Répartition de l'impôt du vingtième sur les biens “ruraux” d'Ossès: 65 livres pour Exave, 105 pour Eyharce, 51 pour Gahardou, 75 pour Horça, 93 pour Ahaïce, 52 pour Iriberry-Ugarçan (les deux anciens hameaux ont été réunis et n'élisent plus qu'un seul jurat). La plupart des maisons nobles médiévales avaient renoncé depuis longtemps à leur droit de noblesse (et ses obligations), dans des circonstances qu'une personne âgée résumait ainsi vers 1945: “il paraît qu'autrefois les gens se disputaient, les uns se disant infançons (*infanzunak*) les autres pas, jusqu'au jour où tous les papiers brûlèrent, et alors ils restèrent tous égaux”. Parmi les “biens nobles” sont cités seulement: le comte de “Kérenne” (ou “Jerena”, de la famille d'Ursua) propriétaire de Harizmendi depuis la fin du XIV^e siècle pour 24 livres, Apalats (maison franche médiévale nouvellement anoblie parce qu'appartenant à Arrosagarai) pour 5 livres, et “Espelette” (maison nouvelle de Horça) pour 12 sous.

1767. Malesherbes Directeur de la Librairie (censeur officiel), protecteur de Jean-Jacques Rousseau, plus tard avocat de Louis XVI devant la Convention (et guillotiné sous la Terreur), en visite au Pays basque et curieux des ressources économiques de la région, se rendant d'Espelette par le vieux chemin d'Itxassou (rive gauche de la Nive) pour voir les mines et forges de la vallée de Baïgorry, s'arrête, au milieu d'un mois d'août pluvieux, à Bidarray où c'est jour de fête: la fête patronale de la paroisse est le 15 août. L'auberge où il loge (Noblia peut-être? ou Manechena?) “est pleine de gens des environs”. Pendant que dans la grange “les jeunes gens dansent avec les filles (...) au son d'un violon, d'un flageolet accompagné de tambours de basques”, les autres “boivent, chantent et se battent et c'est une bagarre telle...” que le voyageur ne pouvant dormir quitte les lieux “à quatre heures et on buvoit encore”.

1768-69. Réparations aux chemins de la vallée d'Ossès pour le transport des canons depuis Baïgorry, “par Ossès, Irissarry et Hélette jusqu'aux limites du Labourd”.

1769-1785. Le 13 mars 1769, suite à une délibération du 23 janvier 1763, les jurats de l'année, "*Domingo Iriart jurat du hameau de Gahardou, Jean Belça maître avantif de Tarbe jurat du hameau de Horça, Jean maître de la maison d'Iriart et Bety de la maison d'Urutibers jurats du hameau d'Iriberry (avec Ugarçan), Jean maître de la maison de Heguigorry jurat du hameau d'Ahaice, Jean maître de la maison d'Arroquy jurat du dit lieu d'Eyarce, Pierre maître de la maison d'Iribarne jurat du hameau d'Exave*" (pas de huitième jurat pour Bidarray), assistés chacun de deux "députés" de leur quartier (pour Iriberry l'un d'eux est "M. de Sainte-Marie écuyer", de la maison noble de Hélette, dont le père avait épousé Jeanne de Villeneuve héritière de la maison dite "Bilenabenea" d'Iriberry; linteau de 1674: *FAICT PAR JEAN DE VILLENEUFVE NOTAIRE ROYAL*), décident "de partager les dites parties des communaux qui nous ont paru susceptibles, hameau par hameau". Les surfaces dévolues à chaque hameau "en indivis" sont délimitées avec précision, et personne ne pourra "sous aucun prétexte s'opposer à la division qui sera ou pourra être faite dans chacun des dits hameaux (...)". Et de fait, divers hameaux (sans doute tous, bien que tous les textes de division ne soient pas connus, comme le dit clairement une adresse au Préfet du Conseil Municipal d'Ossès en 1845) procèdent à la division des lots maison par maison: le partage de Bidarray a été fait dès 1769 et homologué le 13 février au Parlement de Navarre à Pau, celui d'Exave le sera le 24 juin 1771; pour Horça il a lieu dans une délibération du 2 mars 1772, qui donne et délimite "un arpent et demi environ" aux "grandes maisons" et aux "petites" un arpent ou environ, que les maisons soient entre les mains de leurs propriétaires, de leurs locataires "ou même à présent vides". Ces terres seront soumises à la taille. En 1785 les jurats d'Ahaice adressent une requête à l'Intendant Boucheron pour faire "arpenter leurs terres".

Ce serait le point final de la longue histoire de la forêt autrefois "royale" peu à peu acquise en totalité par les habitants, si les partages du XVIIIe siècle, pourtant définitifs et inattaquables au plan du droit, n'avaient eu à se heurter au siècle suivant au gouvernement central essayant, comme partout, de les soustraire aux habitants pour les mettre sous l'administration de l'Etat. S'ensuit la situation administrative bancal et juridiquement toujours fautive - quoique l'impossibilité pour l'Etat et le Conseil municipal d'en user à leur guise ait finalement été reconnue - des "communaux" d'Ossès. Le pays de Cize et la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port repartissent entre hameaux leurs communaux des "basses montagnes" en basque *hermendiak* (mais non les hautes montagnes dites *bortiak* qui restent indivises et administrées par la "jointe" de Cize) en 1774. (*)

(*) On lira sur le site *www.tipirena.net* sous le titre déjà cité *Documents sur le pays d'Ossès* un texte manuscrit non daté du début du XIXe siècle, probablement de la main du notaire et maire Merchat, rappelant à ce sujet que les partages de communaux du XVIIIe siècle ont été "consacrés par un avis du Conseil d'état du 19 mai 1808".

1770-1775. Un événement remarquable, qui semble n'avoir laissé pourtant aucune trace dans les activités et les décisions de la jurade d'Ossès, se déroule le 31 octobre 1770 au Conseil d'Etat de France et Navarre réuni au château de Fontainebleau. Les vicomtes d'Etxauz (le nom de la maison a remplacé après la fin du Moyen Age le titre de l'ancienne vicomté territoriale de Baïgorry), le "*sieur comte d'Amou*" et la "*dame vicomtesse d'Echoux son épouse*" présentent à Louis XV alors en fin de règne (Louis XVI le "nouveau Titus" salué par les philosophes monte sur le trône en 1774) une "requête": ils demandent que le roi leur vende ses droits de haute justice et autres redevances dans la vallée de Baïgorry (qui rapportent 52 livres 8 sols et 3 deniers) et celle d'Ossès (qui rapportent 40 livres 8 sols 6 deniers), prétendant en même temps qu'ils "*possèdent la moyenne et basse justice dans les mêmes paroisses, à cause de leur Vicomté d'Echoux, et la font exercer par leur juge pour leurs censitaires seulement*", ainsi que le "*droit prohibitif de chasse*" qu'y aurait le roi. Or si le vicomte avait effectivement un nombre important de fivatiens dans la vallée de Baïgorry, on n'en connaît aucun dans la vallée d'Ossès (les textes médiévaux ne font allusion qu'à des censitaires du roi en très petit nombre), et le droit de chasse régalien et "prohibitif" n'y est jamais mentionné, et pour cause: une délibération des Etats de Navarre du 7 décembre 1769, en réponse à une tentative d'intimidation du comte de Troisvilles contre deux avocats de Garris avait rappelé que "la Coutume autorise tous les habitants du royaume à chasser", comme le fait aussi pour la Soule la *Coutume* de 1530, mais les chasseurs avaient été condamnés et les Etats avaient dû charger leur Syndic de "faire respecter la Constitution" de Navarre. Les vicomtes promettent de payer en retour "*une rente annuelle de 160 livres avec le sol pour livre du principal d'icelle*" et d'acquitter "*les frais et charges de haute justice, quoiqu'elle dût continuer d'être exercée au nom et par les officiers de Sa Majesté, et qu'il se bornassent à la jouissance des droits utiles et honorifiques qui en dépendent (...)*" Le roi "*étant en son conseil*" ordonne aux commissaires chargés "*de la revente de ses domaines*" de passer "*au profit dud. Comte et de la Dame Comtesse d'Amou contrat de vente et aliénation à titre d'engagement des droits appartenans à Sa Majesté dans les Vallées de Baïgorry et d'Ossès en Basse Navarre (...) à l'exception des droits de greffe (...)*" La vente est effectuée le 1er février 1771. Les vicomtes anciennement "de Baïgorry" avaient profité de ce que la famille de Gramont, leur rivale de longue date, ne quittait plus la Cour et ses demeures parisiennes. Cet acte rappelle la

vente des droits royaux sur la Soule au fameux Capitaine des Mousquetaires Peyré de Troisvilles par Louis XIII, dont les conséquences financières pour les Souletins menèrent à la révolte conduite par le curé Goyheneche "Matalaz". C'est surtout un fait typique de ce que les historiens nomment la "réaction nobiliaire et féodale" de la fin du XVIIIe siècle, qui eut quelque écho dans la littérature du temps, le théâtre de Beaumarchais pour témoin. Peut-être aussi explique-t-il, avec d'autres, pourquoi la fin des privilèges en août 1789, quoiqu'on en ait dit, et hors des problèmes posés après 1791 pendant quelques années par la guerre d'Espagne et le combat du gouvernement de la Terreur contre les prêtres réfractaires au serment, fut bien acceptée par la population. L'entreprise des vicomtes échoua cependant: les deux députés chargés par les Etats de Navarre d'aller faire des "remontrances" à Louis XV pour annuler la vente, Salha d'Aïcirits pour la noblesse, Lombart maire de Labastide-Clairence pour le Tiers, annoncent le succès de leur entreprise aux Etats réunis le 29 mars 1775. Les Etats devaient néanmoins payer désormais une rente de 300 livres au roi. Louis XV était mort et le gouvernement changé, les démarches avaient coûté plus de 20.000 livres aux deux députés. Les Etats saluent dans cette décision "un mouvement auguste de justice de Sa Majesté" (Louis XVI) et "la sagesse de ses ministres". La vallée exprime ses remerciements à MM. de Sainte-Marie et de Bordenave qui ont alerté les Etats.

1773. Le curé de Saint Julien "certifie qu'il n'a pas en son pouvoir aucun registre de baptême, mariage et mortuaire plus anciens et reculés aux époques de 1656 et 1657", sauf "quelques débris qui ont échappé à l'incendie fait il y a deux cents ans environs", soit vers le milieu du XVIe siècle, ce qui recoupe l'opinion que des personnes âgées savaient encore au milieu du XXe siècle, selon laquelle les gens autrefois se disputaient parce que les uns se disaient "infançons", jusqu'à ce qu'un incendie ayant brûlé tous les papiers les eut mis tous à égalité (voir ci-dessus). Le souvenir de l'ancienne noblesse n'était pas éteint pour autant: dans son testament du 7 février 1789 *Pedro Amestoy* maître de la maison de ce nom, des 7 enfants qu'il a eus de Gratianne Biscains sa femme, déclare après l'aînée Marie, son deuxième enfant et premier fils *joannes* comme "héritier statutaire de la présente maison infançonne".

1778. Un arrêt du Parlement de Navarre défend aux jurats d'Ossès "d'employer les deniers communs à des buvettes, repas ni présens; de tenir leurs assemblées au cabaret..." Il n'y avait pas de "salle commune", le "forum" traditionnel ou "lieu accoutumé pour tenir les assemblées" étant anciennement, comme partout, un espace en plein air, compris ici entre les maisons Iribarren, Sala et Urdoz de Horça. En cas de pluie, on se rabattait

dans l'*ezkaratz* (vestibule généralement vaste donnant sur la porte d'entrée) de l'une des maisons voisines.

1785. Les habitants d'Ugarçan renoncent au procès qu'ils voulaient intenter aux autres quartiers pour participer à l'entretien de leur pont, que tous empruntent selon eux pour aller à Hélette, Bayonne etc.: mais un contrat passé entre les 6 quartiers le 13 avril 1716 avait laissé à la charge de chacun d'eux l'entretien du sien et celui d'Ugarçan a été construit après cette date pour l'usage du quartier, de même que les "6 à 8" (sic) ponts des quartiers d'Ahaïce et Horça. Une première entrée d'Irissarry dans la vallée par la route antique de Bayonne et Hélette "Orzaiz-bidea" avait dû se faire "à gué" sur le ruisseau Elhura près de la maison Garziarena, et une autre enjambait le Laca entre Irissarry (Harnabar) et Ossès, dans un site boisé, par un pont à arche unique de pierres de taille en grand demi-cercle parfait.

La fin de cette année voit se produire un événement qui pouvait rappeler un passé déjà lointain. Au moment où le comte d'Ornano, commissaire chargé par Versailles de régler le contentieux frontalier des Aldudes et du Pays-Quint, venait de conclure le traité de 1785, avec une complaisance de la cour de France à l'égard des prétentions espagnoles qui provoqua les protestations des Etats et du Parlement de Navarre à peu près unanimes et la révolte dans la vallée de Baïgorry, la jurade et les garde-forêts de la vallée d'Ossès saisissent et "pignent" selon les termes de la facerie de 1547 des cochons du Bastan à Bidarray. Dans une lettre du 29 novembre, le sieur de Caupenne commandant la place de Bayonne informe le ministère qu'il a été chargé par Ornano de saisir et d'emprisonner les Ossésiens coupables d'entraver la bonne marche des accords frontaliers: "(...) les nommés Pierre Pascual, un des jurats, juge royal de la vallée d'Ossez, Raimond d'Oyhénard, maître propriétaire de la maison *Barbarena* (Barberarena) du lieu d'Horssa, Bertrand d'Iriberrigaray, maître propriétaire de la maison de *Gnero* du quartier de Galhardou, tous deux syndics, gardes-forêts de la dite vallée et le greffier de la même vallée, nommé Ditourbourou, lesquels quatre particuliers de la vallée d'Ossez, signataires d'un verbal de pignoration, en date du 4 novembre (...) doivent être détenus (...)", en attendant de payer l'amende et de restituer les 80 cochons saisis. Les inculpés sont amenés au Château-Vieux de Bayonne et y restent emprisonnés du 9 au 15 décembre.

1788. Lettre de Louis XVI pour la convocation d'une assemblée extraordinaire des Etats de Navarre.

1789-1800. Après avoir nommé le 14 mars 1789 une première fois deux délégués aux Etats de Navarre, le 17 mai une Assemblée Générale de 80 maîtres de maison de la vallée d'Ossès avec les 8 jurats de l'année

s'inquiète du maintien de l'indépendance navarraise à l'égard de la France. Ces jurats, les derniers d'une longue histoire, sont: Biscains premier jurat (pour Iriberry-Ugarçan), Mourguiart pour Ahaïce, Peritz et Arroqui d'Exave, Monyo de Gahardou, Elissalde de Bidarray, Anchela de Horça, Castorena d'Eyharcce. Delgue (fils de la maison Otsamendi) avocat au Parlement et Bordenave de la maison de Florence à Horça sont délégués aux Etats de Navarre. Le 15 juin les Etats Généraux de Navarre (Basse-Navarre) se réunissent à Saint-Jean-Pied-de-Port pour rédiger le Cahier des griefs, réclament l'indépendance navarraise sauf le lien au souverain et élisent un député "vers le Roi", et non aux Etats Généraux de France. Mais l'abolition des "privilèges" dans la nuit du 4 août sur proposition d'un député de la noblesse entraîne le rattachement pur et simple au royaume de France. Aux Etats Généraux de Navarre à nouveau réunis et pour la dernière fois du 19 au 22 septembre (jour où le commissaire royal suspend définitivement la séance), clergé et noblesse refusent la fusion, alors que le Tiers Etat, sans se prononcer ouvertement, ne se joint pas au refus. L'Assemblée Nationale supprime le titre de "roi de Navarre", malgré l'intervention de Garat l'aîné le 8 octobre, et celle de Polverel porte-parole et syndic des Bas-Navarrais pour qui la Navarre doit se déclarer "république indépendante": Louis XVI sera désormais "roi des Français". Le décret du 14 décembre crée les municipalités pour gérer les communes qui remplacent les "vallées" médiévales. Il ne sera plus question de l'assemblée des "jurats" de vallée élus chaque année par les maîtres de maison ni de ses fonctions juridiques et politiques.

Le premier maire élu dans la commune d'Ossès (avec Arrossa) est Jean-Baptiste Bordenave de Horça, d'une famille béarnaise qui serait celle de l'historien protestant du XVIe siècle, installée depuis le début du siècle dans la vallée. Bidarray, qui a déjà 200 maisons à la fin du XVIIIe siècle, a profité des circonstances pour se libérer enfin de la tutelle et de la "tyrannie" des "anciennes maisons" d'Ossès, et en avril 1790 se proclame à son tour municipalité: réunis le 20 avril dans l'église sous la présidence du vicaire Pierre Harispe natif du lieu et en présence de Pierre Distillart jurat, 140 "citoyens actifs" élisent leur premier maire, Domingo Larralde (de la maison éponyme Larraldenea) et cinq officiers municipaux. Les deux vicaires ont plaidé la cause des Bidarraïens, à laquelle devait être favorable aussi Pierre d'Irigoizbehere ancien vicaire récemment passé à Arrossa, l'un des quatre fils de l'ancienne maison noble de ce nom à Ahaïce (l'aîné est resté maître de la maison natale, et ses deux autres frères ont épousé les héritières des maisons Laharraga et Iriberry-Etxegoien), prêtre en 1756, d'abord vicaire à Ossès puis Suhescun où, malade, il signe un premier testament en 1773, puis

à Bidarray où il avait acquis des biens, fait un prêt de 600 livres pour refaire la grande cloche de l'église et signé un second testament le 2 juin 1788 comme "*pretre du lieu d'ahaice en osses et l'un des vicaires en chef du present lieu y habitant*". L'action est mal vue de la hiérarchie ecclésiastique qui blâme les vicaires (Irigoizbehere sera éloigné d'Arrossa à "La fonderie" ou Banca), qui avaient sans doute quelque intérêt personnel à voir naître une paroisse et une cure elles aussi indépendantes, aussi bien que de la municipalité d'Ossès. D'abord maintenu comme municipalité à titre "provisoire" par l'Assemblée Nationale en 1790, Bidarray reçut en 1791 du nouveau département des Basses-Pyrénées l'ordre de se joindre à Ossès. Les deux parties avaient porté l'affaire devant l'Assemblée Législative. Il faudra attendre 1800 pour voir la municipalité de Bidarray définitivement reconnue. L'ancien pays d'Ossès comptait 3409 habitants (parmi lesquels 622 "citoyens actifs") en 1790, dont 1376 à Bidarray constitué pour lors de 170 à 192 ou 200 maisons selon les textes.

La Constitution civile du clergé votée en 1790 obligeait chaque membre du clergé à prêter serment "à la Nation, à la Loi civile et politique et au Roi". En avril 1791 le pape condamne la Constitution et interdit aux ecclésiastiques d'exercer leurs fonctions dans le cadre de la nouvelle loi. Les prêtres se partagent alors en "réfractaires" au serment et "jureurs". A Ossès Durruty curé de Saint Julien depuis 1758 et les vicaires Noblia et Tihiste et à Bidarray Harispe prêtent le serment, tandis que les autres vicaires, Etchart, Larre, Durrels et à Bidarray Milledieu et Istillart le refusent, de même que l'ancien vicaire Irigoizbehere déplacé à Banca-La fonderie (il fera partie des déportés de 1792 et on ne trouve plus trace de lui par la suite).

Les biens des nobles et des prêtres réfractaires en exil ou déportés sont déclarés "biens nationaux" et mis aux enchères à Saint-Palais chef-lieu du district: à Ossès les maisons Harizmendi (*section de horça*) et "Castaignarena" (*section de Galhardou*) avec leurs domaines propriétés du comte de Jerena considéré comme "Espagnol" (mais Gaztenarena était au baron de Garro), de même que les biens (une métairie dans la montagne d'Ahaïce et quelques terres acquises en 1766 et 1791) de l'abbé Irigoizbehere changent ainsi de mains. A Bidarray c'est le maire d'Ossès Bordenave qui acquiert en 1791, pour les revendre en 1796, les possessions de l'ancienne commanderie de Roncevaux cédées à l'évêque et mises jusque-là en fermage: la maison principale "Bidarrainea" ainsi que Artetxea et Duhaldea avec leurs terres. Bordenave eut maille à partir avec le nouveau pouvoir, fut même mis quelque temps en prison en 1793 avant d'être libéré: il avait été dénoncé par Martin Hargain, de la maison Iribarne d'Exave et marié à Bidarray, élu en 1791 juge de paix par 454 "citoyens actifs" dont 140 à

Bidarray (mais la même année 1791 le maire Bordenave en comptait 622 sur les 3409 habitants de la vallée) du canton constitué par Ossès (avec Arrossa) et Bidarray, et député à l'Assemblée pour la Constitution de 1793.

En 1795 la municipalité, réunie sur ordre pour procéder au renouvellement des fonctionnaires publics de ce qui est encore "le canton d'Ossès", est constituée du maire Bordenave, de 8 "officiers municipaux" Lacaberatz, Baratchart, Orpustant (sic), Etchart, Delgue, Pecagno, Poutchou, Sorochart, et du "procureur" de la commune Iraçabal, et s'y joignent la même année Betri Noblia "agent municipal" et son adjoint Chancho Maçalo pour Bidarray. Cette année-là les troupes engagées, dans la guerre avec l'Espagne campent à Bidarray, transformant l'église en caserne et la détériorant gravement: le "boisage" intérieur est brûlé comme les galeries, "écroulement d'une grande partie du toit" etc.; en 1803 on envisagera des frais de réparation et réfection pour l'autel, tableaux, image et crucifix, chaire, confessionnaux. L'année suivante 1796, avec Etcheverry "aîné" pour "président de l'administration municipale", celle-ci est composée de 7 agents municipaux, un par quartier: Mendilaharsu (Horça), Castorene (Gahardou), Daguerre (Iriberry), Laharague (sic, Ahaïce), Tristant (Eyharce), Tracha (Exave), Sorochart (Bidarray), et un "commissaire du pouvoir exécutif": Merchant. (*)

(*) Plusieurs documents nouveaux et importants sur cette période et tout le XIXe siècle issus d'une collection privée peuvent être lus maintenant en ligne sur le site www.tipirena.net au chapitre des *Documents sur Ossès*.

Après la loi du 17 février 1800 qui renouvelle le personnel municipal (que les préfets auront le droit de nommer et de révoquer "dans les villes dont la population est au-dessous de 5000 habitants"), et alors qu'on hésite d'abord à fixer le nombre de "communes" de la vallée (chaque ancien hameau est dit "commune"), la section de Bidarray obtient le statut communal définitif avec Jean Borda "officier de santé" pour maire et Argain pour adjoint. Par la suite, les communes d'Ossès et Bidarray vivent séparément les petits et grands événements: installation de douanes dans les communes frontalières créant de nouveaux cadres administratifs, inauguration en grande pompe d'une éphémère statue de Louis XVIII dans le chœur de l'église Saint Julien (1817), tentative infructueuse de rendre la propriété totale des communaux partagés aux maisons (1845), arrivée du chemin de fer (1892) à Saint-Martin d'Arrossa, l'un des "trois arrondissements distincts" composant la vallée que reconnaissait une délibération municipale en 1795 (Horça, Arrossa et Bidarray avaient dès lors reçu chacun son école primaire), qui sera à son tour commune autonome en 1923... Et comme partout, conséquence du trop-plein démographique atteint dès le milieu du

XVIIIe siècle et événement social de première grandeur, préparé par quelques antécédents au siècle passé, mouvement migratoire intense, maison par maison, et génération après génération, vers “Montevideo” et l’Argentine d’abord dès les premières décennies et s’intensifiant jusqu’à la fin du XIXe siècle, relayé au XXe siècle par l’attrait des Etats-Unis et de la Californie.

Sources d’archives et bibliographie.

1) Pour la période antérieure à 1530: Archives générales de Navarre, Pampelune (Navarre). Archives nationales à Paris.

2) Pour la période postérieure à 1530:

Archives nationales à Paris. Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques passées de Pau à Bayonne. Archives municipales d’Ossès, Bidarray, Saint-Martin-d’Arrossa. Archives de Garro au Musée Basque de Bayonne. Documentation privée.

3) Ouvrages:

J. Bidache: *Le livre d’Or de Bayonne*, Pau 1906.

V. Dubarat et J.-B. Daranatz: *Recherches sur la ville et sur l’église de Bayonne*, 3 volumes, Bayonne-Pau 1910, 1924, 1929.

E. Goyheneche: *Le Pays Basque*, SNERD Pau 1979.

J. Goyhenetche: *Les Basques et leur histoire*, Elkar, Bayonne 1993. *Histoire du Pays basque I et II*, Elkar lanean, Bayonne 1999-2000.

P. Haristoy: *Les Paroisses du Pays Basque pendant la période révolutionnaire I, II*, Pau 1895-1899, Harriet Bayonne 1981.

J.-B. Orpustan: *Les noms des maisons médiévales en Labourd, Basse-Navarre et Soule*, Izpegi 2000. Version revue et complétée sur le site www.tipirena.net

Cl. Urrutibéhéty: *Casas Ospitalia. Diez siglos de Historia en Ultrapuertos*, Pampelune 1982.

Bidarraï, textes et iconographie de P. Jorajuria, Jakintza 1998.

1789 et les Basques, Actes du colloque de 1989, PUB Bordeaux 1991.

4) Articles:

E. Goyheneche: “L’élevage des porcs en Basse-Navarre au XIVe siècle”, *Salines et chemins de Saint-Jacques*, Actes du XVIIIe Congrès d’études régionales, Pau 1966.

J.-B. Orpustan: “La taille du quartier d’Ahaïce en 1699-1700”, *Bulletin du Musée basque* 1972. “Les communaux de la vallée d’Ossès du XVIIIe siècle à nos jours”, *ibid.* 1973. “La vallée d’Ossès de 1258 à 1418” *ibid.* 1974. “La vallée d’Ossès aux XVe et XVIe siècles” *ibid.* 1976. “La maison Irigoizbehère d’Ossès, monographie”, *ibid.* 1986. “Les infançons ou la noblesse rurale de la Basse-Navarre médiévale”, 2e Congrès Mondial du Pays basque, *Histoire* tome II, Saint-Sébastien 1988. “Un texte basque inédit contre la Constitution civile du clergé...”, *Bulletin du Musée basque* 1991. “Garro: un nom dans l’histoire”, *ibid.* 1994. “Histoire et onomastique médiévales. L’enquête de 1249 sur la

guerre de Thibaud I de Navarre en Labourd”, *Lapurdum II*, Bayonne 1997. “Anthroponomastique médiévale: les prénoms en Basse-Navarre et Soule au début du XIVe siècle”, *Lapurdum V*, Bayonne 2000. Plusieurs de ces textes et d'autres corrigés et rectifiés sont désormais accessibles sur le site www.tipirena.net.

Nous adressons nos vifs remerciements à M. Jean Astrié pour nous avoir communiqué son abondante documentation sur le pays d'Ossès et particulièrement la commune de Bidarray.

J.-B. ORPUSTAN

III. L'administration de la vallée et la "réforme" politique de 1633.

1. Avant le XVII^e siècle, les renseignements que fournit la documentation, pourtant abondante, sur l'organisation politique et publique dans les vallées bas-navarraises, restent fragmentaires et relativement peu clairs, et avant le XIV^e siècle, à peu près absents. Rien ne vient dire avec quelque précision, et, pour les époques documentées, aucun acte du pouvoir comtal (au temps du comté gascon) ou monarchique (au temps du royaume carolingien d'Aquitaine, ou après l'inclusion dans la Navarre au XI^e siècle), à quelle époque et à quelle occasion se sont mis en place les institutions et pouvoirs locaux et comment s'est faite leur articulation avec le pouvoir central. Rien ne dit non plus, sauf référence aux conditions historiques générales de telle ou telle époque haut-médiévale ou pré-médiévale, comment et pourquoi s'est instituée la hiérarchisation sociale entre les maisons et domaines tenus pour nobles - seulement sept dans le pays d'Ossès, peut-être huit avant le XIII^e siècle, tous dans la partie orientale de la vallée et proches les uns des autres - et les autres, toutes les maisons anciennes ou presque en Ossès étant semble-t-il "alleutières" (c'est-à-dire, selon la terminologie féodale d'origine germanique, transmises en droit héréditaire absolu) et non "féodales" ou "fivatières" (dont la possession ou l'usage reste tributaire d'un "seigneur" généralement noble, parfois non noble), à part un très petit nombre de maisons payant cens. Leur situation générale restera sans changement jusqu'au XVI^e siècle, la partition de la Navarre, et l'apparition d'une nouvelle noblesse, pratiquement inexistante en Ossès, qui se réclame comme dans le reste de l'Europe monarchique de la seule filiation nobiliaire, mais qui n'obtient aucun rôle dans l'organisation publique et l'administration de la vallée.

Les conditions de l'installation du pouvoir ecclésiastique, qui cependant n'interfère jamais en quoi que ce soit dans l'organisation politique et les conseils, se documentent mieux à partir du XII^e siècle avec la prise en main intégrale des revenus des églises par l'évêché bayonnais, désormais seul "gros dîmier". Avant cette époque ce sont la ou les familles vicomtales (alliées) de Labourd et Soule qui ont protégé les églises, peut-être en héritage des principales maisons nobles locales dont on ignore tout cependant pour les époques antérieures, aucune indication claire ne procédant, à l'inverse de ce qui se fait couramment ailleurs avec une église jouxtant une maison noble, de l'emplacement des lieux de culte, tous distants et le plus souvent

éloignés (sauf peut-être pour Etxeberri de Horça) des maisons nobles médiévales.

2. Les textes les plus anciens faisant allusion à des responsables locaux, mentionnent les “hommes bons”: ainsi dans le texte de 1258 sous Thibaud II sur l’appel à la guerre et le combat singulier, texte de “concorde” passé à Saint-Jean-Pied-de-Port avec le Sénéchal de Navarre Clément de Launay “pour le profit et pour le bien et pour la paix des hommes de Cize, Baïgorry, Iholdy, Ossès et Armendaritz, par l’accord et assentiment des hommes bons de toutes ces terres”. Etaient-ils les seigneurs et nobles principaux, ou, plus probablement, des représentants désignés ou élus des maîtres de maison y compris les non nobles alleutiers très majoritaires en Arbéroue, Iholdy-Armendaritz, Ossès, ou même les deux? Le “bras” ecclésiastique n’y était probablement pas représenté (comme il l’est dans la réforme de Mixe de 1316 et le serment d’Ostabarès au vicomte de Tartas en 1365), puisqu’il n’est question dans le texte que des “caviers, infançons” et “laboureurs”, et qu’on sait qu’il restera toujours exclu des conseils de vallée et jurades des “bonnes villes” dont les textes montrent peu après la composition.

A la fin du XIII^e siècle apparaissent, par le hasard de la documentation et les progrès de l’administration de la Chambre des Comptes de Pampelune, les premières mentions annuelles des prélèvements royaux sur les frais de la justice “ordinaire”: Arbéroue, Cize, Iholdy-Armendaritz et Ossès sont inégalement mais régulièrement mentionnés, mais non Baïgorry où le statut de vicomté avait créé une situation particulière (le vicomte avait le droit de “moyenne et basse justice” sur ses fivatiers).

Il faut supposer que dès lors, et sans doute bien avant, car le *Fuero General* de Navarre que Thibaud I^{er} fit compiler et rédiger en 1237 avec l’Assemblée Générale du royaume (qui portait en navarro-castillan le nom de “Cortes”) constituée des XII richommes et des représentants désignés par les “bonnes villes” et les vallées ou “universités”, ni aucun règlement postérieur n’en fait aucune mention, les maîtres de maison choisissaient entre eux les juges-jurats. Ces derniers, élus pour un an et formant la cour de justice de chaque vallée, agissant sans doute comme plus tard en présence du “mérin” représentant le roi et choisi par lui dans le pays, réglaient les litiges entre leurs concitoyens et entre ceux-ci et ceux des terres “étrangères”. Seule l’Arbéroue dispose d’un “alcayt” ou juge principal choisi par le roi entre trois noms proposés et sans doute élus par la “vallée”; si la fonction et le titre furent tardivement, et sous la poussée nobiliaire “féodalissante”, accaparés par un noble, il n’en était rien au Moyen Age: en 1350 l’alcade

d'Arbéroue est le maître de la maison franche Hariztoi de Saint-Martin (et non le seigneur de la Salle, unique noble de la paroisse). Ailleurs l'un des juges devait présider l'assemblée, d'où sans doute le titre de "premier jurat" que l'on verra mentionner plus tard en Ossès, le mérimin quant à lui faisant seulement acte de présence. L'appel sur les sentences prononcées se faisait devant la cour des jurats de Saint-Jean-Pied-de-Port, ce qui ne pouvait être antérieur à la fin du XIIe siècle, date de création de la ville fortifiée après que Saint-Jean dit pour cette raison "le Vieux", ancien *Imus Pyraeneus*, eut perdu son rôle de place forte principale.

La fonction judiciaire n'était pas la seule, quoique sans doute la plus honorifique et la plus redoutable, des conseils et jurats. Au moment de l'enquête du monnayage de 1350-53 qui devait répartir maison par maison l'impôt accordé par les Cortes, ce sont les "conseils" de chaque hameau ou paroisse qui assurent la répartition, et il en allait sûrement de même pour tous les prélèvements des impôts ou "aides" de ce type accordés régulièrement (mais aussi parfois refusés) au roi. Il semblerait donc que chaque unité villageoise ou "hameau" (comme on dira en Ossès au XVIIIe siècle, car il ne s'agit pas des "paroisses") avait son propre "conseil", ce qui fait que le même texte parle des "conseils d'Ossès" au moment de rappeler "l'usage et coutume de tout temps observé" pour la transmission de la noblesse. C'est peut-être de ces conseils particuliers, en tout cas de la représentation de chaque hameau constitué, qu'émanèrent d'abord les assemblées de vallée dites "générales". Au XVIIIe siècle encore les maîtres de maison de chaque hameau se réunissent à part pour leurs affaires particulières. Ainsi le 4 juin 1741, pour un litige qui oppose le quartier de *Galhardou* à "demoiselle de Guillantena", sont réunis, avec le jurat pour l'année *Joannes me d'Indart* cité en tête, et trois maîtres de Bidarray intéressés au litige (*Pelem me. d'Oilasco*, *Pierre me. de hargain*, *Peitann m. jeune de Sorhocharret*), les maîtres, jeunes ou vieux, de *Bortairi*, *Arlan*, *Betry Etchegarai*, *Guiramonts*, *Bortagaray*, *Etchebarne*, *Higoain*, *Aguerre*, *Martirena*, *Laburra*, *Bidegain*, *Marichouri*, *Etchegarai*, soit 14 maisons citées (sont absents *Aphalats*, *Etxeberry*, *Inzaugarate*, *Iriarte*, *Irigoién*...). Les assemblées de quartier, fréquentes à Bidarray après le peuplement au début du XVIIIe siècle, établissent le partage des communaux de chaque quartier après 1767.

La vallée entière manifeste son identité et sa personnalité dans les relations entre l'assemblée générale avec ses 7 puis 8 jurats annuels, représentation restreinte émanant non des individus mais des maisons de la vallée pour leurs intérêts communs, essentiels pour l'organisation de la vie économique en particulier comme on le voit dans le procès sur l'engraissement des porcs en transhumance et l'usage des ressources de la

forêt “royale” à la fin du XIVe siècle, qui élit ses propres représentants (députés aux Etats, assermentés pour les prélèvements fiscaux, “défenseurs” des troupeaux transhumants), et le pouvoir royal. Celui-ci est représenté en bas par le mérim de vallée qui assiste aux procès devant la Cour des jurats, convoque l’assemblée ou cour générale, conduit la milice dans ses actions de protection et de défense, de saisie des malfaiteurs dénoncés, en haut par le châtelain de Saint-Jean-Pied-de-Port depuis la fin du XIIe siècle et le procureur du roi.

Lorsque les nouveaux Fors et Coutumes de Basse-Navarre rendus indispensables par la séparation des deux Navarres en 1530 aussi bien que par les changements importants de l’Etat monarchique sont rédigés au début du XVIIe siècle, dans une sorte de coup de force du pouvoir royal et de ses représentants, puisque les Etats n’acceptent pas le texte et en particulier tout le début où s’affirme le principe de la monarchie absolue, ils comportent tout de même un chapitre qui reconnaît et légalise l’existence des cours de jurats dans les vallées (traduction du texte gascon de 1611):

Rubrique V. Du Bayle et des Juges

Article XII.

Les Mérim des Pays d’Ossez, Irissarry, Iholdy & Armendaritz, tiendront les Audiences ordinaires et extraordinaires avec l’assistance de deux Jurats ou Juges des dits Pays, chacun en sa juridiction, sous peine de nullité des actes et de faire réparation aux parties de tous dépens, dommages & intérêts.

La nouvelle “Coutume” semblait donner la préséance au mérim, seulement “assisté” de “deux” jurats. La coutume ancienne, fort différente sur ce point, prévalut, puisque le pays d’Ossès continua à élire 7 jurats, autant que de hameaux primitifs, avec double élection dans un hameau à tour de rôle quand les “petits” hameaux d’Iriberry et Ugarçan furent réunis pour n’élire qu’un seul jurat, 8 quand s’y ajouta un jurat supplémentaire pour Bidarray. Et c’est le mérim, sans avoir lui-même voix délibérative, qui les “assistait” (“debout et découvert” dit la tradition) dans leurs délibérations, le “secrétaire” de vallée rédigeant les décisions et sentences.

3. La réforme de 1633, que le texte (copie ou traduction soignée de la fin du XVIIIe siècle due sans doute au notaire Merchot, avec quelques lacunes dans les noms) définit comme “*statuts et ordonnances politiques*”, et l’homologation du Parlement de même “*ordonnances politiques*”, contemporaine du nouveau For et peut-être provoquée par lui, en tout cas par la reprise en main sévère qui caractérisent, en France comme en Navarre, la contre-réforme catholique et le ministère de Richelieu, illustre fort bien le fonctionnement de l’assemblée de vallée à cette époque, et ses préoccu-

pations de moralité publique et politique. Elle commence par l'en-tête "*Au nom de Dieu*", qui doit rappeler à tout commentateur que la religion, et ici et alors la religion catholique, est "religion d'Etat" sous la monarchie, c'est-à-dire que la loi religieuse en matière de croyance autant que de morale fait partie très officiellement de l'Etat, que le roi de France (et Navarre depuis la réunion des couronnes) porte le titre de "Très-Chrétien" comme celui d'Espagne de "Catholique", et que l'Eglise elle-même n'a donc pas besoin d'intervenir en matière civile pour des faits de religion, puisque ce sont les organes de l'Etat lui-même, dont font évidemment partie intégrante les Parlements, Assemblées et "Etats" régionaux avec leurs jurats, qui assurent ce rôle. De plus le curé fait office de "crieur public" en transmettant les consignes officielles au "prône" du dimanche. Jean d'Olce futur évêque de Bayonne avait été curé de la vallée de 1627 à l'année précédente 1632.

La réforme de 1633 est constituée de 21 articles suivis d'une demande d'homologation à "*Nosseigneurs du Parlement*". La liste des participants à la *Cour générale* qui se réunit le dimanche 20 février 1633 au lieu habituel de Horça nomme d'abord les 7 jurats de l'année: *petri dohet* (maison Oheta d'Exave, il est sans doute le "premier jurat", titre qui n'est pas précisé, et jurat pour Exave), *Jean doihavila* (maison Oiharbil et jurat pour Eyharce), *Joannes de Gorteyry* (l'une des deux maisons de ce nom et sans doute l'ancien Gortairi-behere aujourd'hui "Bortairia" et jurat pour Gahardou), *Guilhem de Barartzart* (forme déjà réduite de l'ancien nom Baratzesarreta et jurat pour Horça), *Joanes delgart* (maison Elgarte et premier jurat pour Ahaïce), *petri d'iriberry* (pour Iriberrigarai jurat pour Iriberry et Ugarçan, qui était "député" sous ce nom en 1632 pour la réforme de la forêt royale), *Anton durruspuru* (maison Urruzpuru et second jurat pour Ahaïce) *jurats*. Ensuite seulement, soulignant ainsi la fonction subalterne par rapport aux jurats élus, est cité *Bernard Daguerre merin*: il est très certainement de la maison de ce nom à Gahardou qui n'était pas encore citée au Moyen Age, plutôt qu'extérieur au pays.

Viennent ensuite les noms de 70 assistants que l'on peut supposer, sauf précision (par exemple *Domingo Jaureguy notaire* - il était déjà notaire en 1603 - *Joannes Mougape* et *Sancho son fils* etc.), maîtres de maison dans la plupart des cas, parfois deux noms de même maison indiquant soit le maître ancien et jeune, soit plusieurs membres de même famille. Le nombre des assistants cités s'approche de celui des "65 maisons anciennes" évoquées dans le texte. Quelques noms renvoient à des maisons hors du pays d'Ossès, et des personnages qui ont gardé leur nom d'origine, dont on ne sait encore à cette date si c'est le nom patronymique. Bidarray mêlé à Exave est nommément représenté. La liste, avec quelques exceptions dans le détail,

suit en gros le même ordre des quartiers que celui des jurats (les maisons connues comme médiévales sont inscrites en gras pour la première citation):

maisons d'Exave, Eyharce et Bidarray: *Joannes arroqui d'Exave, Joanicot Etcheberry, ... iriart, Petri iribarne, ... Gaston Mendabia, Domingo iraburu, Vincent Bidarray (est-ce le "fermier" de la commanderie?), Joannes Lardapide (à Exave, nom répété ensuite à Bidarray), Martin otsamendi, Sancho Yreguy, Martin iribarne, joannes iriberry (nom d'Iriberry), joanicot iraçabal, Joannes Anchart, Betri iriart, piarres Vidart, Joannes Recart (Exave), Joannes Lixero (Bidarray), Joanisto ... , Gratian diribarne;*

maisons de Gahardou: *pedro iriart, joannes Mougape, Sancho son fils, Petri Etchebarne, Pedro et Piarres Athacan, Martin Murguiart (nom d'Ahaïce), Gaston indart, Gaston G... , Joannes detchegorry dit Sopin, Joannes Etcheberry, Martin borsguichon, Domingo Otzamendi (nom d'Exave);*

maisons de Horça: *Gaston et joannes ibarrondo, pedro iribarne, Domingo Elisalde (à Exave, peut-être confondu avec Elizondo à Horça), Domingo Jaureguay notaire, Martin Etcheberry, Betri Eliçague (nom de maison d'Ahaïce passé à Horça par mariage), Pierre Dississarry (nom d'origine: maison à Mendionde), Jean de Beneyac, Joanesto ainciburu (maison à Gahardou) et son fils, Ansola le jeune;*

maisons d'Ahaïce: *Joannes murguiart, Joannes Murgui, domingo heguigorry, Joanes Joantorena, Martin Etchebarne (nom d'Iriberry ou de Gahardou), Betry Aincy, Joannes Mendicoague, Joannes Bidart, Joannes Etchegoin, le Me. de Laharrague, Gaston ..., Betri Aquerreta, Joannes Baratchart, Miguel iriquin, Gaston urruspuru, Joannes Çaragorry, Joannes Murguiart (cité deux fois?), Martin Sarrat, pedro iriartgaray;*

maisons d'Iriberry-Ugarçan: *gaston etcheberry, Basco Arroquy, iriberri-iriart, Betri inda (maison de Horça), Domingo orpustan.*

Cette liste est suivie de la formule habituelle des assemblées générales: "*et autres dudit pays, les présents faisant bon pour les absents*".

Les trois motifs principaux de la réforme, engagée "*sur la proposition des habitants dudit pays*", sont exposés sommairement dans un paragraphe introductif, avant les articles de la réforme, en réponse à la demande venue de la population, lassée de vivre "*en désordre faute de police*", et supportant "*de grandes incommodités faute d'ordonnances*", thème également classique de toutes les tentatives de moralisation de la vie communautaire:

1° Comme la religion est "d'Etat" et étroitement imbriquée à la vie publique, le premier "désordre" signalé et la première exigence la concernent, en termes que la hiérarchie épiscopale elle-même ne désavouerait pas (mais on sait déjà, et on le saura encore, qu'Ossès est "lieu d'évêque", ce qui

ne doit pas être indifférent à cette partie de la réforme et à l'initiative qui y a conduit): le "désordre" se manifeste *"tant en jours de dimanches et des autres fêtes de commandement sans les célébrer suivant les commandemens de notre sainte mere l'eglise cath. apost. et Romaine, et surtout durant les divins offices (...)"*.

Les articles 1, 2 et 3 touchent donc à la pratique religieuse; le premier à propos des cabarets (à Horça deux ou trois au moins étaient aux portes mêmes de l'église): *que nul cabaretier ou tabernier recevra en sa maison aucun habitant dud. pays durant la célébration des messes paroissiales, ni des vêpres des jours de dimanches et des autres fêtes de commandement, pour y manger, boire ni jouer* (le jeu de "repinte", très pratiqué, était interdit) *à peine de douze francs usuels contre chaque tabernier, et autant contre chaque habitant la premiere fois, la seconde fois "le double", et la troisième le cabaretier est privé de tenir taverne et doit payer cent livres carlines* (la monnaie navarraise du XIVe siècle n'est pas oubliée) et de même l'habitant. Les sommes prélevées sont réparties, sous la responsabilité des jurats et suivant le mode traditionnel: *le tiers pour la réparation de l'église, l'autre tiers pour les pauvres nécessiteux, et l'autre tiers pour les dénonciateurs*. L'article 2 très bref condamne *les jureurs et blasphémateurs du nom de Dieu et ceux qui parleront mal de la sacrée vierge et des saints du paradis*, que les jurats puniront *suivant le for*, c'est-à-dire les articles I et II de la Rubrique XXVIII des Fors et Coutumes nouvellement rédigés.

L'article 3 appelle les jurats à procéder *sommairement* contre les habitants (qui) *usent plusieurs fois de discours et crieries dans l'Eglise sans aucun respect du lieu ni des jurats et en leur présence*, et à les capturer et mettre si besoin *au pilori qui à cette fin sera mis en la place publique de Horça*. Il s'agit là de comportements qui nous sembleraient assez inattendus, si l'on ne se rappelait pourtant par exemple que les habitants (sans doute les nobles principaux) de Baïgorry (ou Baigorri en Haute-Navarre?) cédèrent en 1263 le droit de nommer les curés au roi de Navarre (qui le céda ensuite à Roncevaux) parce que leurs rivalités à cette occasion les menaient jusqu'à l'homicide. Le "pilori" fut-il dressé? Il ne le semble pas et il n'en est plus fait mention.

2° Après la pratique religieuse, c'est l'exercice de l'administration publique et de la justice "basse" (puisque'elle est rendue sur place) qu'il faut moraliser, pour ce qui touche *"la maniere de l'administration et la justice ordinaire dud. pays, création et changement des jurats"*. La réforme y consacre les articles 4, 5, 6, 7 et 8.

L'article 4, le plus développé et le plus informatif, dit que *les jurats sont des maîtres de soixante cinq Maisons anciennes à leur tour, qu'ils seront élus de plus capables des maîtres desd. soixante cinq maisons sans garder l'ordre dudit*

tour. Leur charge étant annuelle, ils seront changés le jour et fête de la Trinité, et devront se présenter le mercredi suivant (leur élection) en l'audience pour y prêter les serments, après lesquels les anciens jurats quitteront leurs sièges aux nouveaux reçus. Il s'agit là à n'en pas douter d'un rituel ancien et déjà consacré qui a dû être réactualisé. La réforme ne va pas jusqu'à exiger, comme le nouveau For, des gens "sachant lire et écrire", ce qui était parfaitement inusité chez les maîtres de maison ruraux, et le restera à très peu d'exceptions près, jusqu'au début du XIXe siècle. La limitation du choix aux "soixante-cinq maisons anciennes", même si ce chiffre est un peu symbolique et peut-être en réalité variable, alors que la vallée en compte déjà plusieurs centaines, très loin de l'habitat du XIVe siècle, indique une "démocratie" extrêmement restreinte, et à vrai dire un très réel régime d'aristocratie. L'article s'achève par l'interdiction d'élire des proches parents et même bien au-delà, ce qui indique une très haute exigence de moralité publique et politique, probablement difficile à réaliser pour les seuls maîtres des 65 maisons et seulement des plus "capables" d'entre eux, dans une vallée traditionnellement et presque forcément de très forte endogamie. En effet ne pourront être élus jurats pere et fils, beau pere et gendre, deux frères, deux beaux freres, oncle et neveu, deux cousins germains, voire même des personnes demeurant ensemble en même maison et habitation à la fois. Bel exemple pour nos conseils républicains! L'article 5 fixe le délai entre deux élections d'un même personnage, seulement après trois ans de sa juraderie, usage que confirme cette même assemblée de 1633 où ne se retrouve aucun des jurats de 1632.

Les articles 6 et 7 touchent au déroulement des séances de justice: *lesd. jurats tiendront leurs audiences aux jours accoutumés* (ces jours ne sont pas précisés) à dix heures du matin, avec obligation à tous les jurats d'y assister étant dans le pays, sauf maladie ou autre légitime occupation ; toute absence non justifiée est sanctionnée par une amende de 20 sous, dont le produit est versé par moitié à la fabrique de l'église et aux affaires du pays. Au cours de l'audience les dits jurats auront leurs sièges séparément des parties, pour être mieux respectés et honorés, et ils devront obliger les condamnés rebelles et insolents à verser les peines et amendes qu'ils fixeront (...) par capture aux prisons qui à ces fins seront dressées. Il ne semble pas non plus qu'une prison spécifique à la vallée ait fonctionné, du moins n'en est-il pas fait mention. Le 8e article définit le rôle du mérim, qui, lui ou son Lieutenant se trouvera auxdites audiences, rôle réduit donc à une simple présence, mais obligatoire.

3° Enfin il s'agit de moraliser les relations économiques et l'usage des deniers publics, en ce qui concerne la taxation des vivres, autant que l'administration, distribution et disposition des deniers dud. pays en divers usages

peu nécessaires (il faut rappeler qu'à la fin du XVIIIe siècle c'est le Parlement qui reprendra ce reproche), et de contrôler la régularité des "poids et mesures" et des échanges commerciaux, les prix des denrées principales étant fixés autoritairement. La réforme y consacre, comme l'on peut s'y attendre, les articles les plus nombreux, du 9e au 17e.

Lesd. jurats mettront ordre, taux et police sur le vin, chair de bœuf, mouton, brébis, chevre et lard sans qu'aucun s'ingere d'en vendre hors des taux en usage, l'amende de douze francs usuaux à chaque infraction étant applicable le tiers pour le fisc, l'autre pour lad. fabrique (de l'église) et l'autre tiers pour les affaires du pays, (...) sous peine de saisie des biens et emprisonnement.

Ils vérifieront et marqueront les mesures à pot et à pinte pour la vente des vins et cidres, les mesures petites et fausses seront rompues et mises en pieces en un pilori, les peines étant de deux livres carlines, la moitié applicable pour le fisc, et l'autre moitié pour les affaires du pays, et de même pour la mesure a bled (blé).

Taverniers, hôteliers et autres vendant pain à taverne ni autrement, et les boulangers auront balance et poids pour peser les pains, et les vendre au poids et au prix fixés, sans quoi les pains seront saisis avec de plus amende arbitraire.

Le 13e article porte sur les bouchers ou autres vendeurs de chair qui devront vendre *au poids et non à vue* et au prix fixé, sous peine de 20 livres carlines. Le 14e ordonne aux jurats de vérifier si les mesures sont justes *en jours de marché*, de rompre les mesures fausses *au pilori* et de condamner les contrevenants à *trente livres carlines*. Le 15e oblige les *taverniers et cabaretiers* à tenir *deux lits pour les passants étrangers*, leur faisant donc obligation d'hôtellerie. Le 16e donne aux jurats la charge de fixer l'heure de la vente *des bleds et autres vivres au marché du pays suivant les saisons et nécessités des années*. Et le 17e fait obligation aux habitants de porter les surplus de blé au-delà de leurs besoins *au marché pour les y vendre au prix du marché* sous les peines prévues.

La jurade a ainsi réglé la vente des denrées dans la vallée jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, affermant la taxe dite "maïade" sur les vins vendus dans les cabarets à des maîtres de maison comme on le voit en 1661, donnant en "bail à ferme" la boucherie à "Jean pierre me. de la maison de *Martirena de Galhardou*" en 1738 (décision du 28 mars), taxant le vin nouveau à "six sols la pinte pour un an" en novembre de la même année où il est dit que "la vendange a été très médiocre". Les vignes étaient nombreuses, et celles des coteaux du Baïgoura tournés au plein midi (comme Munagorri à Iriberry), et d'autres comme celles des coteaux calcaires dits "d'Etchegorri" tournés vers le sud-ouest ont continué à donner les vins les plus appréciés même après la crise du phylloxéra jusqu'au XXe siècle.

4° Les quatre derniers articles de la réforme touchent des sujets plus disparates: le 18e interdit, sous peine de *cent livres carlines* (amende considérable qui souligne la gravité de la contravention), de loger les *mendiants valides*, sauf les *pèlerins et roumiers*, et de même les *Bouhemes*, et si ceux-ci *s'opiniâtrent à s'arrêter*, il est demandé à la *Cour du parlement très humblement* d'autoriser les jurats à mettre *un pilori en la dite place publique* (Horça). Il est rappelé alors, comme situation nouvelle sans doute et pour justifier cette sévérité, en particulier contre des *grands blasphémateurs du nom de Dieu* qui sont dans le pays, *que la paix est en la frontière d'Espagne et du Labourt*. Le 19e défend de *tenir taverne aux forêts et endroits suspectés*, ce qui a peut-être quelque relent des "akelarres" et des procès de sorcellerie (au XVIe siècle il est courant que les habitants dénoncent des méfaits de sorcellerie, imaginaires ou fruits de la médisance plus que réels sans doute), de fraîche date en Labourd et ailleurs.

Un très curieux 20e article fait défense, sous peine de trente livres carlines, *aux habitans, hommes et femmes de porter bled, argent ni autre chose aux femmes accouchées, ni aux nouvellement mariés*. Il est probable qu'il s'agit là d'un exemple un peu bizarre des fameuses lois somptuaires qui interdisaient les dépenses festives excessives, comme dans l'Amélioration du For navarrais au XIVe siècle, à moins qu'il ne s'agisse d'une précaution contre la "brigue électorale". Et le dernier et 21e, en conclusion de tous ceux qui autorisaient les jurats à fixer et prélever des amendes, impose à ces derniers de choisir un *trésorier annuellement pour être mis en ses mains par les Degans tous les deniers des quartiers, tailles et amendes*, le trésorier devant recevoir *les paiements suivant leur commandement et ordonnance*. C'est la seule allusion à l'existence en Ossès des "degans", responsables élus de hameau ou de paroisse, alors qu'ils sont textuellement prévus dans la réforme de Mixe de 1316 et que le fouage pour la taxe de 1412 les signale, mais non cependant en Ossès ni Cize ni Baïgorry. Il n'est pas rare que telle réalité institutionnelle ancienne habituellement passée sous silence dans les textes parvenus jusqu'à nous, surgisse ainsi au détour d'un document, mais il s'agit peut-être ici des jurats ou autres "députés".

5° La Cour du Parlement de Pau nouvellement créé en Béarn par fusion des institutions béarnaises et navarraises - et très abusivement dit "de Navarre" - semble avoir reçu cette réforme très favorablement, puisqu'elle l'homologue le 18 mars de la même année, avec les modifications sur trois points mineurs que le Procureur général, sur son ordre, avait formulées. Au 17e article, et *en cas de disette et stérilité*, c'est à la Cour elle-même qu'il

reviendra de “pourvoir” à la distribution de blé, sans interdire cependant aux habitants de vendre leurs grains *en leur liberté*, au marché ou ailleurs.

La répartition du produit des amendes est modifiée au profit du *fisc du roi*, qui en recevra la moitié, l’autre moitié étant partagée entre les *pauvres* et le *dénonciateur*. Ainsi la “réparation de l’église” (on peut supposer que l’église Saint Julien reconstruite à partir de 1556 avait encore besoin de travaux) est exclue des recettes fiscales, ce qui à la fois renforce le pouvoir central et limite la place du religieux dans les affaires publiques en matière fiscale, le Parlement estimant à juste titre (à moins de quelque arrière-pensée “anti-papiste” encore présente chez les édiles béarnais, qu’il faudrait cependant mieux documenter) que l’Eglise, en France et en Navarre, ne manquait pas de ressources propres pour pourvoir à ses besoins. L’Etat monarchique et ses parlements, nonobstant la religion d’Etat, se révèlent à cet égard plus laïques et plus modernes que l’institution coutumière locale, ce qui n’est pas pour surprendre.

Une dernière modification porte sur le logement des *Bohèmes et mendiants*, que l’assemblée d’Ossès avait voulu interdire absolument à l’article 18. La Cour interdit aux habitants de les loger *passé une nuit* seulement, ce qui est une attitude beaucoup plus libérale, et n’a rien de surprenant non plus, puisque la tradition à peu près constante des organes politiques et judiciaires centraux était de se montrer moins xénophobes et moins expéditifs que les assemblées locales (en Labourd, les condamnations de la Cour d’Ustaritz sont en général adoucies par le Parlement de Bordeaux).

Il faudrait une étude précise et complète des actes et décisions de l’assemblée et des jurats d’Ossès pour savoir quelles furent les suites de la réforme de 1633 et comment elle fut appliquée dans les faits jusqu’à la Révolution. Mais en tout cas l’augmentation de la population et le nombre sans cesse accru des “nouvelles” maisons habitées obligea, moins d’un siècle plus tard, à des modifications dans la composition et l’élection de la jurade. Le “gouvernement” de la vallée par les seuls maîtres des 65 anciennes maisons dut vite apparaître excessivement “aristocratique” (au sens strictement politique du mot). Dans un arrêt passé au Conseil du Roi le 16 août 1720 (époque du gouvernement de Régence du duc d’Orléans) en réponse aux demandes des habitants de Bidarray pour obtenir deux jurats dans l’assemblée pour représenter leurs maisons au nombre de 123, et qui en obtinrent effectivement un seul par l’arrêt du 21 juin 1723, qui ferait le huitième, il est rappelé, sans dater l’événement, que des modifications sont intervenues dans le choix des jurats ayant en charge “*la juridiction civile, et la*

police dans toute l'étendue de lad. paroisse" (c'est-à-dire dans la terminologie du temps "la vallée"): comme "il y a présentement 400 maisons qu'anciennement il n'y en avoit que 65 dans le nombre desquelles estoient choisis sept jurats", et "le nombre des nouvelles maisons ayant été augmenté, et les maitres de ces nouvelles maisons ayant demandé d'estre admis a ces charges, il feut passé un concordat par lequel il feut conveneu qu'il en seroit choisy trois d'entre eux". Il s'ensuit que 3 des 8 jurats qui apparaissent annuellement au cours du XVIIIe siècle et semble-t-il déjà en 1675 (voir ci-dessus: Irigoïn, Inzabi, Barrandegi) - ce qui indique que la modification a été faite durant la période 1633-1675 -, 4 avec celui de Bidarray, et donc la moitié, viennent des 335 (et davantage au cours du siècle) nouvelles maisons: "démocratisation" ou "équité" toute relative et qui se relativise encore dans le temps.

L'élection des jurats, une sorte de cooptation par la jurade à la majorité des voix en cas de litige, dit le texte, "se fait de cette maniere: les anciens jurats qui sortent de service en nomment chacun un pour leur hameau et celui que chacun nomme en son particulier doit etre agréé par les autres Jurats qui composent le corps de la Jurade. Si ce Sujet n'est pas de leur goust ils en nomment un autre à la pluralité de voix (...)". On ne saurait dire, au vu des textes connus, si cette cooptation, qui peut difficilement passer pour un acte de caractère tant soit peu "démocratique", était originelle ou résultait d'une modification des usages anciens.

Les jurats ont continué à exercer leur pouvoir réglementaire et judiciaire jusqu'à la fin de l'Ancien Régime et du "royaume de Navarre": dans une sentence de 1772 condamnant un citoyen, pris "en contravention" par le "sindic garde foret" de la vallée qui est alors "Jean d'Iriart me propr. de la maison de Charbo du lieu d'Exave", à une amende de 50 livres, ils se disent fièrement "Nous Jurats juges royaux civils et politiques dans toute l'Etendue de Notre juridiction". Mais, malgré les bons principes réaffirmés en 1633, et une belle et tenace résistance aux diverses poussées féodalisantes qui avaient tenté de prendre pied dans la vallée, le fonctionnement de l'institution devait laisser à désirer à la fin du XVIIIe siècle, si l'on en croit le rappel à l'ordre du Parlement de 1778. Les temps étaient sans doute mûrs pour les "municipalités".

J.-B. ORPUSTAN

IV. Le bornage de la forêt d'Ossès en 1632, d'Ugarçan aux limites de Cize: peuplement et toponymie de Bidarray de 1632 à 1675.

Avant la réforme de la forêt royale d'Ossès en 1675 et les affièvements de Bidarray, le Parlement avait fait faire en 1632 une minutieuse inspection des terres alors occupées et bâties, avec leurs noms et leurs possesseurs du moment, en particulier sur tout le territoire de Bidarray, jusqu'aux limites du Labourd à Itxassou et Macaye. C'est la première fois que l'on peut découvrir ainsi une part importante de la toponymie ancienne de Bidarray, et le nom des occupants encore originaires presque tous des maisons des anciens quartiers de la vallée, et principalement ceux d'Exave et Eyharce, qui avaient l'accès le plus court et direct sur Bidarray, le chemin qui court sur la rive gauche de la Nive s'arrêtant au domaine de Xarbo partie intégrante d'Exave, par les hauteurs de Harretxe (Exave) et Harlepo (Bidarray), les autres y accédant par le versant du Baïgoura et la maison Harberga où passait le "chemin royal". L'inspection avait été suivie de la pose de 29 bornes de pierre délimitant l'ensemble de ce qui restait alors de la forêt domaniale, en une sorte de cercle ouvert sur Irissarry, depuis les hauteurs du quartier d'Ugarçan et après la montagne d'Arrossa, Bidarray inspecté précédemment étant laissé à part comme totalement inclus dans les limites de l'ancienne forêt, jusqu'à la séparation d'Ahaïce et du pays de Cize.

Du très imposant document qui en fait mention, après les rappels des diverses lettres patentes, condamnations ou réformations qui ont émaillé l'occupation progressive des espaces domaniaux par les habitants, on ne retiendra ici, après l'emplacement des bornes délimitant l'espace géographique (bien que ce soit la fin du document lui-même), que les passages qui citent les noms de lieux et les possesseurs de "bordes" principalement à Bidarray: il n'est encore jamais fait mention de "maisons", terme réservé aux domaines anciens ou tenus pour tels dans la vallée, alors même que le texte laisse entendre qu'elles existent bel et bien.

Le 29 juillet 1632, sur ordre et convocation de la commission présidée au nom du Parlement par le sieur d'Esquille (le même nom qu'en 1675, mais ce n'est sans doute pas le même personnage), qui s'est déjà rendue la veille depuis Ossès où elle loge à Bidarray "qui est dans la dite forest" pour une première inspection en compagnie d'un huissier, les jurats et députés de la vallée viennent l'y rejoindre:

"Et tout incontinent comparurent Miguel dirigoitzbehere (premier jurat pour Ahaïce) et baisco laharrague (second jurat pour Ahaïce), domingo diriberrybehere (jurat pour Iriberry-Ugarçan), Gaston detchebers (jurat pour

Horça), *Petry Sr. jeune dohet* (jurat pour Exave), *Pierre de bidart* (jurat pour Eyharce), *pedro daphalats* (jurat pour Gahardou) *Jurats dud. pays dossees, Et Mre. domingo Jaureguy no(tai)re Royal, domingo delissalde* (Exave), *Joannes murguiart* (Ahaïce), *Petry diriberrigaray* (Iriberry-Ugarçan) et *bethan de Çubiburu diharse* (Eyharce) *deputés dud. pays avec charge de toute la Communauté pour assister a lex(ecuti).on de n(ot)re d. commission, Et en lieu préparé par nous commancé a invantorier (sic) lesd. bordes et terres et achevé a borner led. bois peublé (sic) darbres en la forme et maniere quj sen suit."*

1. Le bornage dans les mots d'Ossès et Arrossa.

Il commence le 3 août à huit heures du matin au pied du Baïgoura à la limite d'Irissarry, où se sont rendus jurats et députés avec "*un masson pour faire led. bornement*", au lieu dit assez joliment *laminoquy* (Laminoki: "lieu de lutins") ou *Elhoura* (pour Elhurra "la neige": ce ruisseau descend du point culminant du Baïgoura qui porte toujours les premières neiges à 895m, et creuse le ravin majeur vers Irissarry, noté sur les cartes d'IGN *Elhurreko erreka* "le ravin ou torrent des neiges") "*pres la pierre picau du costé des d. montagnes terres et bois dougarsen*", pour s'achever au "*ruisseau qui passe par le milieu des terres dosses et Cize*" au pied de l'Arradoy. Les bornes posées sont accompagnées de pierres "témoins".

1ère borne: "*aud. endroit de laminoquy autrement elhoura et pres la pierre de picau qui est au dessous la borde de guarrica detchetto dougarsen feust planté pour borne une grande pierre avec temoins tirant droit en l'endroit apellé bassaiaunberho et passant par le ruisseau de landazar.*" De Laminoki "lieu de lutins" à Basajaunberho "broussaille du seigneur de la forêt", qui est nommé en 1685 *harsberro* "broussaille d'ours", l'endroit semble fortement imprégné d'ancienne mythologie populaire, identifiant l'ours au "seigneur des bois", à très peu de distance de l'abri sous roche à vestiges préhistoriques d'Azkonzilho au-dessus des gorges du Laca. La maison Etxeto (ou Garrika-etxeto: "petite maison de place"?) d'Ugarçan n'est pas citée ailleurs. "Pikau" nomme une forme de relief "à pic", *landazar* étant "vieux champ" par rapport à de nouveaux, ou dont on a abandonné la culture;

2e borne: "*aud. endroit de Bassaiaunberro pres la borde et terre de Navarregosse tirant droit en l'endroit de Sorhince passant par aroçteguibella*". "Sorhince" dérive de *sorho* "pré, pâture", *Aroztegibela* est "l'arrière de la forge", et le curieux *Nabarregosse*, qui est le nom basque de Navarrenx, a pu être importé ici par quelque originaire de la ville béarnaise.

3e borne: "*aud. endroit de Sorhince tirant droit a l'endroit de hariebiribila passant par le ruisseau delgoueta*". Il faut entendre *Harribiribila* "la pierre ronde", sommet aujourd'hui nommé localement *Murru* (restes de

tour médiévale au sommet), et *elgueta* actuellement Eluet-erreka, qui pourrait être formé sur un ancien **ele-gu(n)* “lieu de troupeaux” (cf. à l’opposé de la vallée vers Cize la métairie royale et médiévale Erretelia “le troupeau royal” citée en 1378, 1412, 1418 etc.).

4e borne: “*aud endroit de harribiribilla tirant droit la montagne de baygoure Ithurry pres la borde doyerart de horsa*”. Le texte nomme la “source du Baïgoura” et la borde de Oihararte (aujourd’hui Sastriaren-borda), nom de deux maisons médiévales à Horça.

5e borne: à la même source et “*tirant droit en l'endroit et montaigne de baygoura passant par baygoura Ithurry*”.

6e borne: “*aud. endroit de baygoura et endroit particulier appelé bidaurre pres la borde daphalats tirant droit en bas la montaigne vers l'endroit de hasarolla*”. Bidaurre “avant du chemin” (l’ancien chemin vers Bidarray passait par là: maison Harberga “auberge”) et (H)azarola “cabane de renards” (est nom de maison à Iholdy) sont des toponymes répandus, Aphilats étant une maison médiévale de Gahardou (dont le maître du moment est jurat).

7e borne: à la même cabane “*pres la borde de monio tirant droit en bas la montagne vers l'endroit appelé alurtiague*”. Moñho est une maison de Gahardou récemment disparue qui avait comme les autres sa borde au Baïgoura, et il faut peut-être comprendre Elurteaga “lieu d’enseignement” ou un double dérivé (-te-aga) de *alhor* “champ”.

8e borne: “*aud endroit appelé alitiague (sic) pres la borde et terre de Joannes diriart tirant en bas de la montaigne vers l'endroit appelé ahunçathequa et riviere qui passe de Rosa vers biderray*”. La maison Iriarte est sûrement celle (médiévale) de Gahardou, Ahunzatheka “le pas ou passage des chèvres”, et l’on devine que “Rosa” est une orthographe romanisée par “mécoupure” pour Arrossa, le bornage arrivant ici, par le “Pas des chèvres” en question à la Nive sur Bidarray et la montagne d’Arrossa.

9e borne: au “Pas des chèvres” qui est “*joueignant la riviere du costé la montaigne dihistatze et traversant par lad riviere tirant droit en l'endroit et ruisseau de tustiague*”. Ihizatze fait peut-être allusion à un lieu de “chasse” (on verra ailleurs Ihiztary “chasseur”) ou au jonc *ihi* plante qui pousse autour des ruisseaux et sources de montagne; Tustiaga utilise le mot labourdin peu usité *tusta* “cépée, touffe de plantes” pour nommer un “lieu de végétation touffue” qui caractérise bien ce versant de la montagne d’Arrossa. La commission, traversant la Nive, va faire une incursion vers Bidarray au quartier de Satali, pour revenir ensuite par le versant accidenté du Larla, la montagne à minerai de fer d’Arrossa.

10e borne: la commission a fait faire “une croix a une pierre (servant donc de borne) *en l'endroit de harribiribilla tirant droit en l'endroit appelé satallecoatheca*”. Le même nom que du côté d'Ugarçan “la pierre ronde” se répète et Sataliko atheka “le pas(sage) de Satali” désigne, par ce nom aujourd'hui incompréhensible et étranger au lexique basque de Satali, le versant de Larla donnant sur Bidarray.

Bornage du 4 août.

11e borne: au Pas de Satali “*pres la borde dohet (...) tirant la borne droit l'endroit appelle lesetacoerrethea*.” Oheta maison médiévale d'Exave a ici sa borde, et le toponyme complexe Lezetacoerrethea “le pas(sage) du ravin des gouffres” (on pourrait lire aussi Lehetako qui serait “lieu de pins”, essence montagnarde aujourd'hui à peu près disparue de la région, sauf quelques exemplaires isolés rescapés des écobuages répétés; mais la suite infirme cette lecture).

12e borne: “*en l'endroit appelle lasetaco errequa avec deux croix que l'on a fait a la pierre audessous le chemin qui va vers la montaigne tirant droit l'endroit appelé mougardeco hargain*”. Latsetako erreka nommerait ainsi “le ravin des cours d'eau”, mais il s'agit sans doute d'une cacographie pour le précédent *lezetaco* avec réduction du composé; et l'on peut comprendre Mugarteko Hargain comme nom de maison “haut pierreux entre les limites” (d'Arrossa et de Baïgorry).

13e borne: à la même limite “*vers l'endroit de baygorry et endroit de montaigne larrola carate*”. Larrolakarate “hauteur (sommet) de Larrola”, donne une forme probablement étymologique du nom Larla, quoique ce mont soit documenté déjà *Larla* au XIIIe siècle, “cabane (ou forge, avec d'anciennes installations minières) de lande”, une fausse reconstruction étymologique étant peu probable dans la bouche des habitants bascophones, et encore moins dans celle des commissaires palois. Le toponyme complet est donné plus loin: *larrola idocarate* soit Larrola-idoikarate “hauteur boueuse de Larrola”, allusion au sol humide formé par les sources hautes.

14e borne: au même sommet et avec “*une croix faite a la pierre pres la borde diribarne detzabe, Et ce ferme de ce costé le bois dossez avec les bornes des terres de baygorry*”. La borde d'Iribarne d'Exave (maison médiévale) est à mi-hauteur (375 m.) des pentes de Larla (700m.) et au bas des “forges” à l'est du ravin principal.

15e borne: “*en l'endroit appelle caltatze pres la borde de Jouanssourry ayant fait une croix a la pierre*”. Joanzuri “Jeanblanc” (la version française existe en nom d'état civil) nomme la maison d'Exave dite Ganchurenia en 1856. Le toponyme Kaltatze, latinisme un peu inattendu (“lieu de bouil-

lonnement”), pourrait à la rigueur faire allusion aux chaudières (“hauts fourneaux” mis en fermage en 1627 ou autres installations minières).

16e borne: “*en l'endroit de **olleta** pres le champ de **Margaritarena**”. Ce “lieu de cabanes” Olheta “lieu de bordes” décrit assez bien le paysage de bordes qui caractérise les versants montagneux de la vallée et fait sûrement allusion aussi aux forges, suivi d’un nom de maison (“de Marguerite”) par la suite disparu ou changé.*

17e borne: “*en l'endroit de **larrautena**”, toponyme non identifiable ainsi (autre version: **larrartena**, sur **larrarte** “entre landes”, peut-être nom de maison).*

18e borne: “*en l'endroit appelé **othabustane** pres la borde **duhalde** et ruisseau qui vient en ba(s) la montagne **doillametzia** tirant droit en haut led. ruisseau jusques a l'endroit appelé **oursaraté**”. Uhalde est une maison médiévale d’Eyharce, les micro-oronymes, au versant du Larla qui descend sur la Nive de Baïgorry, nommant successivement: Othabuztan “extrémité des ajoncs”, Oillametzea (avec la finale -e qui commence à s’adjoindre aux toponymes) sans doute “le tautzin des poules”, Urzarate “au-delà du plateau” (c’est apparemment le radical qui a fait l’ancien nom Urzaiz du Xe siècle devenu ensuite Orzaiz; mais on peut lire aussi *ourharaté* “au-delà de l’eau”).*

Bornage du 5 août. Les commissaires ont “*passé la riviere qui vient de baygorry vers Arrosa (la Nive de Baïgorry) du costé de **berascolla**”, nom qui s’explique comme “cabane des herbages” Beraskolha (le prénom ancien Belasko sans être exclu est assez improbable et on ne le trouve pas dans les noms de maisons régionaux).*

19e borne: “*pres la borde de **Gorabehere** diharse esloigné du bois de cent pas et tirant lad. borne vers la montagne de **monhoua**”. Aucune maison Gorabehere (“haut et bas”!) n’est connue à Eyharce, si le mot - qui peut signifier “pente” - n’est pas une simple plaisanterie peut-être suggérée aux commissaires non bascophones. En revanche le toponyme commun Munho “colline” désigne toujours la première élévation en cône (535 m.) du massif du Jara au-dessus du confluent des deux Nives.*

20e borne: “*en l'endroit appelé **Gualbarda** au dessous la montagne de pierre qui est pres la borde de **chorra** tirant en bas la montagne du Costé gauche vers Cize et la riviere qui passe de **St. Jean** vers **Rosa** et de tous autres costés aud. endroit le borne led. bois de lad. riviere”. Le premier toponyme doit avoir le sens approximatif de “lieu (du mont) chauve”, le second nommant la maison “Xorraenea”.*

21e borne: elle a été posée “*passé la susd. riviere de lautre Costé vers la montagne appelée **heguigorry** et le mont appelé **Ihitsabaco ordoquia** pres le*

*ruisseau qui vient en bas la montaigne de **anceramendy** esloigné dud. bois de 30 pas tirant lad. borne droit vers la montaigne appelée **ehistary**".* Ayant traversé la Nive de Saint-Jean, la commission commence le bornage de la montagne d'Ahaïce par la "crête rouge" Hegigorri, actuellement maison Hegigorri-borda, rappelant la maison médiévale d'Ahaïce, et sans doute fondée par elle au XIV^e siècle (voir les repères chronologiques). Le deuxième toponyme est écrit plus loin avec *ihitsagaco* soit "le plateau du lieu de joncs" et les suivants se réfèrent aux traditionnelles activités saisonnières de chasse en montagne, nommément désignées plus loin: Anzeramendi est "mont des oies" et Ehiztari ou Ihiztari simplement "chasseur" (très mal écrit "Histarry" sur les cartes IGN).

22e borne: "*aud. endroit de ehistary tirant de main gauche droit en le ruisseau **desquette**".* Le nom du ruisseau ici mal transcrit est noté plus loin *dasquette* ce qui suggère A(i)zketa "lieu de rocs".

23e borne: "*aud. endroit **dasquette** en la source dud. ruisseau tirant en bas lad. montaigne a main gauche en l'endroit de **latsa**".*

24e borne: "*en l'endroit de **latsetta** joueignant le ruisseau de **Casaco bustana** esloigné dud. bois de 30 pas tirant droit en l'endroit de **Ihitzagaco ordoquia**".* Les toponymes Latsa, Latseta sont "le cours d'eau, le lieu de cours d'eau", Kasako buztana devant être "l'extrémité (du lieu) de chasse" (cf. l'emprunt verbal *kasatze* "chasser").

25e borne: "*en l'endroit appelé **phicociagaco erretheca** tirant droit a la pierre plate des palomieres".* Il faut comprendre Phikotzeagako erreka "le ravin de la figuerie" ou réduction de *erret-atheka* "le passage royal du ravin de..." (souvenir de l'ancienne métairie royale?).

26e borne: "*aud. l'endroit des palomieres **doilheguy** qui sont pres les frontieres de Cize du Costé **dahaitze** pres une grande pierre plate quil y a pres lesd. palomieres tirant droit la croix de pierre quil y a en la montaigne **doilheguy**".* Oilhegi "crête des poules (sauvages)", nom de maison en 1700, ferait encore allusion à la chasse (si ce n'est cependant un "ohilhegi" qui serait "crête déserte, sauvage"), activité qui a beaucoup servi dans la toponymie locale de cette montagne d'Ahaïce avec ses antiques palombières, dans un endroit depuis longtemps fréquenté avec sa "croix de pierre".

27e borne: elle est posée près de la même croix d'Oilhegi "*tirant droit vers l'endroit **daustoua**".* Le nom, écrit ailleurs *autsoua* aujourd'hui inusité ou peu connu, semble être Auzto, diminutif de l'oronyme qui a fait ailleurs les noms Hauza, Auzoxipi, Auzku (en Baïgorry) etc.

28e borne: "*en l'endroit **dautsoua** et pres la borde de **Joansabal** esloigné dud. bois de 30 pas tirant en l'endroit **derqueguy**".* La maison dite Ganxabal

trouve là son origine et son étymologie du reste attendue “Jean (le) large”, et Erkhégi peut faire allusion à la frontière avec Cize “crête de partage”.

29e borne: “*aud. endroit derqueguy et pres la borde de **laster** qui est esloigné du bois de cent pas tirant en main gauche en bas la montaigne derqueguy vers lendroit derqueguy pres la borde de Joannes (ailleurs joannesto) **daphalena** qui est pres les bornes de cize et ruisseau qui passe par le milieu des terres dossed et Cize. Et avec ce les bois qui sont possédés en particulier par les voisins dossed dans le patrimoine du Roy sont bornés*”. Les noms désignent la maison dite Laxterrenborda et une borde de la maison Aphalena ou Aphalenea. Ces maisons font partie elles-mêmes des extensions post-médiévales de l’habitat dans la partie de la montagne d’Ahaïce antérieurement défrichée (voir plus loin: les maisons d’Ahaïce en 1700).

Après le bornage la commission a adressé aux assistants “*en language (sic) vulgaire*”, c’est-à-dire par un truchement basque (et non béarnais), la “*deffense doutre passer*” les bornes “*ny de faire aucune nouvelline ny labourage a ladvenir au dedans desd. bornes du costé du bois*”.

2. L’inspection de Bidarray (1ère partie): habitants et toponymes.

Cette inspection préalable au bornage, commencée le 29 juillet “*au bout du pont de bidarray*” (le pont dit par la suite “Noblia” sur la Nive, dont on sait qu’il fut construit au cours du XVIIe siècle) et achevée le 2 août à Arrossa, a mené les commissaires accompagnés des jurats et députés, qui ont dû leur fournir les renseignements sur les lieux et les personnes, jusqu’à Arrossa, notant les noms de chaque lieu, l’existence de “bordes” avec les surfaces des terres défrichées dans la forêt royale, et l’identité de leurs propriétaires, identifiables dans la plupart des cas par le nom de leur maison éponyme des anciens quartiers d’Ossès. On suit ainsi le périple:

“*en l’endroit appelé **irissumendy***” ils trouvent “*une borde et sept arpants de terre labourrés que Joannes **dainciburu dit noblia** present nous adit luy appartenir depuis longtemps*”: “Irissumendi” a plus loin la forme raccourcie “Idissu” (actuel “Ihizu” qui se comprend “où abonde le jonc”), l’occupant ou même déjà l’héritier des lieux porte le nom de son lieu d’origine à Bidarray, Ainziburu “limite du terrain marécageux”, en 1675 “*l’endroit appelé ainsibourou*”, ou celle de sa maison d’origine (maison médiévale à Gahardou), ainsi que le surnom “noble” qui restera désormais lié à son domaine de Bidarray et ses descendants, dès 1675 “*Gratian de noblia*”;

“*au della led. pont vers bidarray et endroit appelé **eyheraldia** y a une piece de terre dun arpant appartenant a Joannes **dithurbide** qui est joueignant le moulin de bidarray*”: sur la rive gauche de la Nive, à Eiheraldea “le côté du

moulin" qui prend son nom du "*moulin de bidarray*" qui était d'abord celui de la commanderie, est installé un probable cadet d'Ithurbide, maison de Gahardou (en 1675 "*joannisena autrement Turbide*");

au même lieu-dit Eiheraldea "*contre la riviere qui passe par dessous led. pont de bidarray vers labourt*" (en direction du Labourd vers l'ouest) six arpents appartiennent au même Joannes d'Ithurbide, qui est "*dit eyheraborda*", en 1675 "*Joanne Deyhereborde*", de même qu'une "*borde en laquelle il fait sa (sic) habitation avec sa famille*": la "*borde du moulin*" est donc une vraie maison qui a déjà donné son nom à son propriétaire; celui-ci possède d'autres terres et aussi une borde "*du costé de la montaigne et bois de Satalle*" sur le secteur Satali du mont d'Arrossa; on apprend plus loin qu'il est "*gendre de bidarray*", sans doute "*Martin Bidarray*" cité peu avant, avec un nom de famille qui doit être lié aux fermiers de la commanderie;

il y a d'autres habitants installés au secteur d'Eiheraldea: "*martino bidarray*" prénom hispanique qui fera le nom de maison Martinoenea au quartier dit Ezpada (en 1675 Espara), où réside en 1675 "*Raimond de Martino*" et dont les terres jouxtent celles "*de Joannes Detcheparre*"; "*pedro dithuralde*" dont la maison éponyme médiévale est à Eyharce et dont le nom se fixera aussi à Bidarray; "*aignaut de bidarray*" avec sa "*borde du costé de Bidarray*" qui deviendra logiquement Eñautena (même nom à Eyharce et ailleurs); "*plus haut des susd. terres du côté detsabe et endroit appelé Gorotsteguietta*" ("le lieu de la crête des houx") quatre arpents sont à "*martin bidarray*"; au-delà il y a encore les terres et "*une petite borde appartenant a Joannes direguy*", Iregi ou "*bord des fougères*" n'étant pas une maison identifiable en Ossès;

"*en l'endroit appelé otxandaburu lephoua et joueignant un ruisseau qui dessant (sic) en bas le bois appelé lessetta*" une terre est à "*pedro bidarray*": les noms désignent le premier "le col d'Otxandaburu", toponyme typique de Bidarray "limite de la louve" (ou peut-être "... de la lande du loup"?) et nom de maison au quartier de Satali, le second "le lieu de gouffres"; et aussi "*un peu plus haut vers le bois une borde avec le four accoint* (en ancien français "enclos") *et sept arpents de terre*"; il y a encore "*une petite borde avec trois arpents de terre appartenants a Joannes dithuralde dotsandaburulepho*": double nom ajoutant l'éponyme d'Eyharce à celui de Bidarray;

"*en l'endroit appelé latzarria y a un arpent de terre appartenant a martin diraburu*"; d'autres au même lieu à "*martin de bentaberry*", plus tard Mentaberri, nom d'une maison d'Ahaïce, mais le nom "vente (au sens de "auberge" puis "magasin") neuve" peut fort bien être inventé à Bidarray où il est resté au quartier dit "Karrika"; il faut lire Latsarria "la pierre à laver, le lavoir", l'expression de 1675 "*un petit Ruisseau appelé Latsarri*" indiquant que c'est un hydronyme; la maison médiévale Iraburu est à Eyharce;

au même endroit "*Ramon bidarray*" a aussi une borde et de la terre; le même a "*en l'endroit appelé beroqui qui est pres la forge*" des terres et une borde, qui a dû devenir ensuite la maison Erramunenea citée en 1675; en 1675 encore au moins quatre maîtres de maisons portent le nom de Beroki "lieu de chaud", nom disant l'exposition du lieu (le mimosa n'y gèle pas!) ou la proximité de la forge: "*philippes de Beroqui, Saubat Beroquy, Gastoin de Beroqui, Raymond de Beroqui*"; l'existence de la forge, plus loin nommée "*la ferrerrie*" pouvait être liée, comme celle du moulin, aux activités de la commanderie sans en dépendre toutefois, ou à celles des habitants eux-mêmes.

L'inventaire se poursuit le 30 juillet au même endroit de Beroki:

"*un arpant de terre appartenant a Guaston celhay*", qui a dû nommer la maison du quartier dite en 1675 "Gastontua" et plus tard "Kastintxo", ou celle dite anciennement Zelhai; d'autres terres sont à "*ioannes de celhay*", à "*philipp detchebers*" (maison éponyme médiévale Etxebertze à Horça) qui a dû nommer, avec suffixe diminutif, la maison Filitxo (en 1675 déjà *Joannes de Filicho*), et possède avec son gendre une borde avec "*four et verger*"; une borde et des terres à "*Saubat diraçalchipy dit latanton*", surnom peu clair qui se retrouve dans le nom de maison "Latanton" de 1675 (en 1856 sans doute mal transcrit "Larenton"), Irazabalxipi étant la maison éponyme d'Eyharc; deux bordes avec des terres à "*Joannes Lardapide*", la maison éponyme d'Exave donnera son nom à deux maisons de Bidarray, mais dans les quartiers de Satali et Arnate; l'une d'elles a trois maîtres déclarants en 1675: "*vieux, médiat, junior*".

La commission passe ensuite "*en l'endroit appelé espara*", nom du quartier qui s'enfonce sur la rive gauche du Bastan, lequel porte le nom local de *ezpel ura* "l'eau des buis" qui a pu, par contraction, faire le nom du quartier, devenu plus tard "Espada" par altération courante en phonétique basque. Elle y trouve "*du costé de la forge*" une terre de Martin Bidarray; "*un peu plus haut vers l'endroit diffenuçubia deux bordes avec le four verger et acceint et onze arpents de terre appartenant a Joannesto çaldan dit ciquitti*": au début du XVIIe siècle le fameux "pont d'enfer" Ifernuzubia existait déjà pour passer le Bastan, avec son nom donné à coup sûr en raison du site rocheux impressionnant et dangereux: souvenir de quelque drame (on y relève un noyé en 1764 et un autre encore en 1774 nommé Pedro Larrondo ce dont le jurat de service fait le constat) ou référence mythologique, au pied de la fameuse grotte du "saint" ou de la "sainte" de Bidarray?); et si le surnom "Zikiti" (dans une autre version *ciquitte*: "castreur"?) n'a pas laissé de trace,

Zaldan ou Zaldain nom de maison pouvait faire allusion à quelque ancienne “passerelle” antérieure au pont;

puis “en l'endroit appelé *esparda çarre*” borde et terres de “*Joanperitz detcheberry*”: dans ce “vieux” ou “mauvais Ezparda” (sans doute pour Ezpara) pour avoir été défriché plus tôt que le reste et abandonné, on trouvera en effet la maison au nom altéré Tomperits de 1856 (Joan Peritz en vieux navarrais voulait dire “Jean fils de Pierre”, en 1675 Domperitz), l'éponyme médiéval Etcheberri pouvant être à Exave, Gahardou, Horça, Iriberry; autres terres de “*joannes diraburu dit bourousoury*”, surnom “tête blanche” à l'origine de la maison Buruchurinea de 1856 (actuel “Buruchuri”); borde et terres de “*Joannes detchebels dit Lichero*”, qui en 1675 a fixé son nom de maison “*Joannes de Lichero maistre ancien de Lichero*”: l'éponyme d'Etxebelz “maison noire” est à Exave et le surnom (un mot espagnol en apparence : *lichera* est “couverture”; un autre texte dit *lechero* “laitier”) est resté comme nom de maison à Bidarray; terres de “*pierre de arretche*” maison éponyme Harretxe à Exave; “*une grande borde et deux petites appartenants a Joannes detchepare*” qui a sans doute déjà nommé sa maison “*Etxeparea*”, en 1675 de même “*Joannes Detcheparre*”, dont les éponymes médiévaux étaient à Gahardou, Horça, Ahaïce et post-médiéval à Eyharce et Ugarçan; une “*petite borde*” avec sa terre est à “*martin unhaiarena*”, Unhaiarena cité ainsi en 1675, constitué en nom de maison typiquement post-médiéval “d'Unaia” (*unhai* est “vacher”) et renvoyant à une maison d'Exave (Ounharéné en 1856) plutôt qu'à la maison de ce nom à Gahardou; “*martin dotsamendy*” (maison éponyme médiévale à Exave) qui a aussi “*au mesme endroit*” borde et terres “*audevant marthié*”, formule qui indiquerait peut-être l'origine de la maison Martirena, en 1675 “*Petri de Martiarena*”, puis “*Marttanea*”, sur les cartes actuelles “*Marthia*”.

Dans cet espace central de Bidarray déjà très défriché et peuplé, se suivent encore bordes et terres, dont on ne cite ici que les possesseurs et occupants nouvellement nommés: “*Gañe dirume*” l'éponyme Irume inconnu en Ossès (sauf s'il s'agit d'une réduction d'Irumbehere maison médiévale d'Exave) étant cette fois une maison noble d'Aïnhice; “*Saubadine diraburu*” (maison à Eyharce) dont la borde deviendra la maison Xabadinanea, ce qui fait supposer que c'était déjà une veuve ou une héritière, ou que, chose plus surprenante, des femmes avaient entrepris elles-mêmes des défrichements, et en 1675 c'est encore “*Catherine Dorpestan* (sic, éponyme à Ugarçan) *veufve de Domingo de Saubadina*” qui est déclarante pour cette maison; elle a aussi “*un arpant de terre en l'endroit de pagamalgorre*”, toponyme local particulièrement intéressant et ancien (maison noble Malgor de Biscay en Mixe citée en 1203) au sens de “pente sèche des hêtres”, actuellement Malgorry vers le

Baïgoura; *“Joannes de Guaraycoetce detsabe”*, qui possède plusieurs terres et a créé déjà son nom de maison Karakotxea puisqu’elle ne semble pas avoir existé à Exave dont il est manifestement originaire; *“a mesme endroit et au dessus dune petite montaigne despara une borde et cinq arpants de terres appartenants a pierre detcheberry ou saubat dotsamendy son gendre”* (maisons éponymes déjà citées), et de même borde et terres à *“Gaston d’argain”*, maison éponyme Argain à Exave ou à Gahardou qui a donné à Bidarray le diminutif Hargantxoà ou *“le petit Hargain”*, si ce n’est toutefois Hargainea d’Arnate ou même Hargina de Haltzarte: en 1675 sont déclarants *“Domingo Dargain, Miguel dargain”*, et la terre de ce dernier est *“près du moulin appelé de la forge et le canal”*.

La commission parvient ensuite *“en l’endroit appelé ainçiburuordoqui* (Ainziburu-ordoki est *“plat ou plateau au bout du terrain marécageux”*, en 1675 déjà réduit *“Joanes Danchordoquy”*, en 1856 Antchordoquia) *qui est joueignant la Rivirere qui passe vers Labourt et chemin qui tire de la forge vers Itchassu”*, où elle trouve successivement bordes et terres appartenant à *“pedro Irumbehere”* (maison éponyme à Exave); *“en l’endroit appelle Çouharheguy (...) à Gratianne de martirena”* (Zuharhegi, en 1675 *“Souharleguy”*, est *“bord des peupliers”*), à *“pedro diribarne”* (maisons éponymes médiévales à Exave, Horça, Ahaïce).

3. Retour sur Ugarzan, Iriberry et Ahaïce.

La commission semble être revenue ensuite de Bidarray dans Ossès (elle logeait à Horça) pour inspecter les lieux par où commencera et s’achèvera le bornage, sans que le texte indique le déplacement (lacune du manuscrit ou mauvais recopiage des notes prises sur le terrain), d’abord au pied du Baïgoura, puis, de même sans indication de déplacement, dans la montagne d’Ahaïce:

“en l’endroit degouretta dans le circuit du bois”, Egurreta étant en principe *“le lieu (de ramassage) de bois de chauffage”* (plus loin écrit *elgouretta*: pour ces lieux d’Iriberry voir plus haut le bornage), bordes et terres de *“ioannes de eiheraçarry* (maison éponyme Eiherasarri *“fourré du moulin”* à Iriberry), *Joanto dameçtoy chipy* (maison éponyme médiévale et noble Ameztoi à Iriberry, mais ce pourrait être la maison de Gahardou *“Xemeto”*, dont le linteau de 1610 ou 1670 nomme *“Maria d’Ameztoi”*), *Guaston dellisondo* (éponyme Elixondo à Horça, maintenant détruite);

“en l’endroit de basaiunberho (*“Broussaille du seigneur de la forêt”*, ailleurs nommée *“de l’ours” harzberro*) cité aussi au début du bornage au pied du Baïgoura (voir ci-dessus), les possesseurs sont *“marie de Navarregosse* (*“Navarrenx”*: nom d’origine sans doute, mais le contexte du bornage

indique une maison citée ailleurs), *pedro de mendiguybel dougarsen* (maison à Ugarçan assez haut sur le Baïgoura côté Irissarry), *bertranchipy* (maison d'Ahaïce citée en 1700); "*en l'endroit appelé de mugarleqhu une borde avec six arpants de terre appartenants à Joannes ditthuralde. Item en l'endroit de haracteguy une borde et deux arpants de terre de pedro detchegointo*": les maisons citées sont Ithurralde et Etxegoien (peut-être une maison secondaire avec le diminutif *-to*) d'Ugarçan, et les lieux-dits Mugarleku "lieu de la borne de pierre" et sans doute Haroztegi "forge" cité ainsi au bornage.

Les noms suivants réfèrent au quartier d'Ahaïce, sans indication de déplacement de la commission comme précédemment. Successivement: "*en l'endroit appelé elhorristune*" borde et terres de "*petrissan daqhereta dahatze* (Elhorristune "lieu de plantations d'aubépines", Akherreta "lieu de boucs" maison d'Ahaïce citée en 1700), *Joannes dirigoits* ("Joannes dirigoisbehere", maison noble médiévale d'Ahaïce, se présentera à l'enquête de 1675 pour une terre tenue dans la forêt royale), *marie destevenia dahaitze* (prénom féminin "Stéphanie", maison inconnue), *pedro de barrandeguy* (la dernière maison d'Ossès aux limites de Jaxu en Cize), *Joannesto de bidart* " (maison au bourg d'Ahaïce);

"*en l'endroit de berhochilloua*" (Berhoxiloa "le trou des broussailles") de même à "*Joannes de mendicoaague* (Mendikoaga maison médiévale d'Ahaïce), *ioannes de murguiart* (Murgiarte idem), *Joannes de ioañabal dahaitse* "(moderne Ganxabal déjà cité), lequel a aussi "*en l'endroit de latzia un arpant et en l'endroit de harrybelcia demy arpant dans le circuit du bois appelé auçoco pagaldia*": Latzia était déjà nommé dans le bornage de la montagne d'Ahaïce, Harribelza étant "la pierre noire" et Auzoko phagaldea "le côté de la hêtraie commune" (ce qui suppose que ce bois n'était pas dans la forêt royale, du moins aux yeux des habitants) nommé plus loin simplement *aussoua* "la communauté, le voisinage";

"*en l'endroit delgueguy*" (Elgegi ou Elkegi "bord des champs" et Latzia semblent indiquer des lieux cités au bornage: voir ci-dessus) de même à "*Joannesto de laster* (Laster ou "Laxterrenea" maison d'Ahaïce), *pedro de burheguy*" ("bord de la limite", correspond peut-être au nom de la maison d'Ahaïce dite aujourd'hui "Bordegia"); autres possessions dans les lieux nommés "*bassune, bassuneco errequa, heguiluceco ondoua*" qui sont Basune "lieu du bois", Basuneko erreka "le ravin du lieu du bois", Hegiluzeko ondua "le côté de la longue crête" (et un lieu *sinicerray* ou *cinitzarroy* qui a dû être cacographié), tenues par "*Joannesto de bidart, Joannesto laster, Peillo dardoa* (sans doute à l'origine du nom local "Arдохайн" issu d'Ispoure), *martin diribarne dahaitze* (maison médiévale), *domingo de trouuil* (deux

maisons Troubil citées en 1856 à Eyharce), *martin darequart* (Errekarte à Exave).

4. L'inspection de Bidarray (2e partie)

Le 31 juillet 1632 l'inspection reprend à Bidarray "en l'endroit appelé *ainciburuordoqui* qui est joueignant la riviere vers labourt et chemin qui tire *Jatshassu* ": sic pour "Itxassou", par l'ancienne voie d'accès en Labourd sur la rive gauche de la Nive. Elle y constate les installations et les habitants, certains de ceux-ci déjà cités comme "aignaut de bidarray, Ramon de bidarray, martin bidarray", et d'autres nouveaux successivement au "chemin du costé dossed, sur le grand chemin": "*Joannicot luchia* (diminutif pour le surnom "luzea": "Jeannot le long"), *Pedro de ramondeguy, martin de bidegain, dominx petrarena, Gaston martarena, marie dainciburu, bertran charagoil*": toutes les maisons éponymes sont à Gahardou: Erramundegi, Bidegain, Betrarena, Martarena, Ainziburu, Xaragoil. Ce dernier est sûrement un surnom à l'origine: "culotte"! et il a été transporté ainsi à Bidarray pour faire l'actuel "Xaraboilenea" du quartier de montagne Adarre, Betrarena étant au quartier de l'église.

Ensuite la commission passe sur la rive droite de la Nive au quartier dit Inzabialdea: "en l'endroit appelé *Inçabi* du costé de macaye il y a une borde de *pernaud Inçabi* avec le four accoint avec trois autres petites bordes et a lantour diceux du costé de la riviere et montaigne *didissu* vingt arpants de terre partie en prerie et verger et la vigne en terre cultivée", puis "joueignant lad. terre du costé *durritzarrico errequa* y a un arpant et demy de terre appartenant a *Jeannes darretche detsabe* (...) deux arpents un quart appartenants a *pedro Yriarteta* (...) une borde avec quatre arpants de terre appartenants à *Joannes desteignu*". Le nom Inzabi, peut-être composé de *ih(i)n*tz "jonchaie" (ou "rosée"?) et *ibi* "gué" (plutôt que *habi* "nid" ou *hobi* "fosse"), existait à Exave peut-être avant Bidarray, où il doit être déjà nom de maison (elle porte le linteau le plus anciennement daté de Bidarray: 1699) et de quartier: en 1675 sont cités "*Petri dinçaby, Saubat Dynçaby maistre Desteyno*". La forme précédente "Irissu" peu explicable ainsi (le suffixe fréquentatif basque *-zu/-su* "qui abonde en ..." n'admet pas *iri* "lieu habité, ville") apparaît ici Idizu ou Idisu, qui serait en principe "où abondent les bœufs", nom surprenant même pour un secteur de vieille tradition d'élevage (voir dans la chronologie l'affaire des "bœufs" de la dame de Garro; la forme actuelle Ihisu "où le jonc abonde" s'explique mieux, à 464 m. toutefois, et peut-être en relation avec Inzabi); *Urritzarriko erreka* "le ravin de la pierre des coudriers" est, malgré sa complexité, plus commun. *Pedro Yriarteta* reçoit une forme locative de sa maison éponyme d'Exave ou Gahardou, Horça etc.; et c'est un

prénom Petri "Pierre" basquisé et diminutivé qui a fait la maison Betirisko de 1856, écrit Betrisko et Petrisco en 1675 "*Joannes de Petrisco maistre jeune de Petrisco*", actuel "Betiriskonea".

Le rivage de la Nive à cet endroit est nommé *ondarlucia* soit Ondarluzea "la longue grève", où, avec borde, four et verger et 6 arpents de terre, un domaine rural complet, et encore un arpent à "*urretçarre qui est pres dourdandeguymounhoua*", est installé "*saubat dibarolle*" (en 1675 "*Saubat Dibarola*"): comme en Ostabarès d'où il est peut-être originaire, quoique le nom se prête très bien aussi au lieu, cet Ibarrola ancien, "la cabane (ou forge) de plaine", a fait la maison actuelle Ibarla. Urretzarre doit sans doute être compris avec *urritz* "coudrier" comme "vieille coudraie" (elle a pu être défrichée), car un "ancien lieu d'or" *urreta* serait bien surprenant même à proximité de lieux de très anciennes (IIe siècle avant notre ère!) exploitations aurifères. Le composé Urdandegimunhoa nomme "la colline (du) bord du haut plateau", les cochons, malgré l'élevage médiéval, étant beaucoup moins probables pour la description toponymique.

Le nom de la maison Ezteinu citée plus haut, la dernière près du ruisseau qui fait limite avec Macaye et le Labourd de ce côté, avait son origine à Exave (Arrossa): peut-être surnom de quelque vendeur ou fabricant d'objets en "étain", plutôt qu'en relation avec le mot "étang" et ses formes romanes, ou, cette fois encore, pris à un lieu d'extraction, la région touchant aux gisements métallifères connus, soit du Larla à Arrossa, soit à Bidarray des monts d'Itxassou sur l'autre rive exploités anciennement. Au-dessus de la maison côté Baïgoura le mont Ezteinumendi (346 m.) "*la montagne desteignu*" avait pu prendre son nom de la maison. Le texte dit précisément plus loin que Joannes d'Ezteinu a une borde avec four et d'autres terres "*en lendroit appelé esteignu limitoffre (sic) des terres de labourt et osses et ruisseau qui passe entre lesd. terres*". Il a aussi "*un petit marescage quil y a au milieu de leau et riviere*" c'est-à-dire un îlot inondable, et son fils Joannesto une terre bornée par la rivière (la Nive) et les terres de Labourd.

Quartier de Haltzarte ("entre aulnes"):

Au delà de la rivière "*en lendroit appelé la plaine de halçartia*", borde et terres sont: à "*pedro diribarne fils daithatho*", d'où a pu naître la maison dite en 1856 Pelonborda, maisons éponymes Iribarne à Eyharce, Horça, Ahaïce, et surnom familial Aitatto "petit père" dont on saura plus loin que sa maison éponyme est Arrosathe d'Eyharce (lui doit-on le nom Attatenea du quartier Ohatarri?); à "*Joannes de lardapide dit naharsaroy*", lequel a pu laisser son prénom à la maison Ganixhaurraneia ("Jean l'enfant" prénom typique de puîné) de 1856. Naharsaroi est une variante de *laharsaroi

“pâture des ronces”, en 1675 “Laparsaroi” réduit en 1856 à Lapasoi, maison au quartier Satali; à “Jeanne de *bidondo* vefve a feu Gñe *bidart*”, maison éponyme Bidondo à Saint-Etienne-de-Baïgorry, et Bidarte à Eyharce etc.; “en l'endroit appelle *olhabelçouague* (...) a saubat fils de la d. *bidondo* (...) a *petry detchebere* (...) a *marty çaldain*”: Olhabelzuaga est “le lieu de la cabane du lieu sombre”, une maison médiévale Etxebehere était à Ahaïce.

En continuant vers “l'endroit *daçarleguy* du costé de la montaigne qui est a la frontiere d'*itchatsu* y a une borde avec quatre arpents de terre appartenants a *G(rac)ian diribarne*” et “en l'endroit de *haçarleguy chipia*” une autre, de même qu’au même lieu “et *coudraco* (peu lisible: serait-ce le français “coudraie”?) qui est un peu plus haut de la susd. y a une borde avec trois arpants de *Joannesto diribarne*”, lequel a aussi d’autres terres “en l'endroit appellé *sursaya*”. Ces noms donnent la clef de plusieurs lieux et maisons du quartier: “Azarlegi” peu lisible ainsi, mais qu’il faut sans doute comprendre comme “Harzarlegi” écrit deux fois en 1675 “Arsarleguy” dans “*Joannes Darsarleguy, Gratian Darsarleguy*”: Harzarlegi est “bord du vieux roc” - le toponyme Arzar “vieux roc” est le nom d’une forteresse royale en Mixe au XIIIe siècle - faisant peut-être allusion à l’actuel “Arzamendi” qui ne serait pas alors la trop belle “montagne de l’ours”, composition impossible en langue basque (voir ci-dessus *harzberro*), et la graphie de 1675 écartant “atarlegi” (qui serait plus prosaïquement “crête des moutons”!). Il a donné les noms des maisons actuelles Artzaleia et Artzaleichipia. Zurzaia, mot très bien documenté en toponymie médiévale, serait simplement “l’arbre” peut-être au sens collectif, mais une autre version donne *surhaia*, origine de Suraia de 1856 actuellement “Souraïkoborda”, qui rappelle plutôt l’éponyme d’Exave “Surhay” (deux noms en 1856), difficile à analyser.

Au même lieu sont aussi les terres de “*Jeannes diracelhay* (...) *petri maiestriarena*”, lequel a aussi borde et terres “en l'endroit appellé *itholla*”: le même nom de “*Joannes diracelhay*” - Irazelhai “pré des fougères” nom d’une maison d’Arrossa - sera cité en 1675. Maieztriarena est “la demeure du menuisier” (litt. “du maître”) peut-être remplacé en 1856 par Menuzerarenia de même sens, et Ithola “la cabane des bœufs” est aussi le nom d’une maison d’Exave.

L’on passe ensuite au lieu curieusement nommé “*betrylilia*” soit “Pierre la fleur” type de surnom malgré tout assez connu, où borde et terres sont à “*Joannes de Garaycoetche*”; puis “en l'endroit de *stantia*” à “*saubat deripa detsabe* (...) *petry unhayarena*”: le mot espagnol *estancia* “ferme” semble utilisé, l’éponyme d’Erripa (“la rive”, en 1675 “*Pierre de Ripa*”) est à Exave (deux maisons: Erripa Higoïn et Erripatipi) comme indiqué de même qu’Unhaiarena, et du prénom Saubat a pu naître Chahatoa (1856).

Au lieu de "*bide ederra*" ("le beau chemin") des terres sont à "*Guaston de picassarry*" (maison éponyme à Exave) qui en a aussi à "*leyçarmochia*" ("le frêne coupé"); et à "*lendroit appelé ambouleguy*" à "*joannes deyheraborda*": Ambulhegi "bord des asphodèles" s'intègre à un ensemble toponymique assez esthétique, Eiheraborda étant une maison du quartier Satali déjà citée. Joannes Garaikoetxe a aussi borde et terres "*en lendroit appelé errequa etchia*" toponyme qui doit être "le ravin fermé" (autre version: *arrecatheca* "pas du ravin"); et "*joantho direguy*" a les siennes "*en lendroit appelé selharburu buçtana*", qui est peut-être le plus étonnant de ces toponymes s'il faut lire, après "l'or" (ci-dessus), comme il semble *zilhar* "argent": "l'extrémité de la limite de l'argent": ce serait une possible et nouvelle allusion aux activités minières du temps passé, en liaison avec la présence de forges.

L'inventaire reprend le 1er août au lieu-dit "*hastilarte*" écrit plus loin "*astilatse*" que l'on peut supposer déformé pour Iztilarte, maison du quartier de l'église citée en 1675, toponyme ancien connu ailleurs: "lieu boueux" (ou si c'est Iztilats: "cours d'eau boueux"), avec les possessions de: "*miguelto arretche (...)* *pellen detchechoury detsabe (...)* *Jeannes de monyon detsabe*": l'éponyme Harretxe est l'une de celles d'Exave, Etxexuri étant à Horça avant Bidarray, et Monho (s'il s'agit de ce nom) à Gahardou. Puis on passe successivement "*en lendroit de Idoymonhoua (...)* *en lendroit dorhatequo lephoua*": Idoimunho "colline d'alluvions" (peut-être confondu avec Iramunho cité en 1675?), Orhateko lephoa "le col du passage des genévriers" (en 1675 nom de maison et de quartier: "*Laurens Doratté, Joannes Dorhaté, le grand chemin qui va à Orhaté*") ayant donné les noms Ohatarri et Ohatia (1856); à nouveau à "*bide ederra*", où sont les terres de "*dominche dauquina (...)* *martin daiqhouarena (...)* *Guaston dellisalde (...)* *Jeannes de Guaraycoetche*": Elizalde (maison médiévale d'Exave) et Garaikoetxe (voir ci-dessus) ont été déjà cités, Aukina est à Exave (origine de Soquina de 1856?) et Aikouarena ici mal transcrit s'explique par une autre version du texte *unhaiquarena* qui renvoie à Unhaia (voir ci-dessus).

Quartier de Ganarre (peut-être dérivé de *gain* parfois *gan*- "hauteur"):

à Urdaburu ("*ourdaburu qui est en haut de biderray*") "limite du plateau" (devenu nom de maison: en 1675 "*maneix Durdaburu, Raimond Durdaburu*"), borde avec four et terres de "*petry celhay (...)* *marie domindochiarena*" (ce nom doit être déjà déformé: "Domingoxerena") sans doute origine de Dominixenea au quartier de Ganarre, en 1675 "*Petri de Domindoix*"; à "*lendroit de Gorospilla (...)* *Joannesto diraburu*" (Gorospila

“la colline ou le groupe de houx”), à “*oralarrupé (...)* *Raimon bortherigaray* (Oralarrupe sans doute pour Orralarrape, en 1675 Oralarrape “bas de la lande des genévriers”, réduit en 1856 à Olarrepea; et maison éponyme médiévale Gortairigarai à Gahardou) (...) *Joannicot dithuralde (...)* *domingo alin*” qui a aussi deux bordes “*en l'endroit appelé berhoua*”: l'éponyme Ithurralde d'Eyharcce a été déjà cité, Berrhoa “la broussaille” est une maison de Ganarre (pas d'éponyme en Ossès, c'est un toponyme local, quoique très répandu) et le nom du propriétaire Domingo Alin s'écrit en 1675 “*Martin Daillen, Petri Dailein, Bernard Daillain* (il faut y voir sans doute le mot de vieil espagnol *allen* “de l'autre côté”);

à Lapharsaroi (en 1856 Lapasoi au quartier de Satali, déjà cité comme les deux noms suivants:) les possesseurs sont “*Jeannes ditturalde diharse* (voir ci-dessus) (...) *Jean detcheber*”; à “*l'endroit de harguicen frontiere de biderray (...)* *Iriart detsabe (...)* *martin aldacaits (...)* *Joannesto dondray*”: “Hargizen” peut être une cacographie (pour Hargaitz? ou Argizain? ou même Largizen “lande grasse”?), les éponymes Iriarte, Aldakaitz, et Troundaenea issu de l'ancien Dondray, écrit “*Joannes de Dondray*” en 1675, étant à Eyharce; à “*irobelçague (...)* *pedro dithuralde diharse (...)* *miguel Guastaunena diharse*”; “*en l'endroit belaoscaigna (...)* *bertrand de çubiburu (...)* *saubat de puchant diharse*”: Irobelzaga doit procéder de Idoibelzaga “lieu de limon noir” (de même qu'à l'extrémité de ce vallon le col Idokolepoa); les noms des possesseurs de bordes et terres renvoient aux maisons éponymes Ithurralde, Gastorena (puis Kastorena), Zubiburu d'Eyharcce et “Puchant” peut être une cacographie de “Iputxa” de même, si ce n'est un surnom ironique “puissant”; “l'endroit” de Belaskain (de **belarz-gain* “hauteur d'herbage” ou de *belatz* “corneille”) étant manifestement une maison que les enquêteurs refusent, comme les autres “bordés”, de désigner comme telle, puisque les maisons de Bidarray sont censées n'avoir pas encore d'existence reconnue;

puis “*en l'endroit appelé beroue pres biderray*” borde et terres sont à “*Joannesto begieder detsabe (...)*, *en l'endroit appelé saguarçarretta (...)* *a martin doylharçabal (...)*, *en l'endroit appelé igoueigne (...)* *a Jeannes darroquy detsabe*”: les lieux sont ici aussi les futures maisons, Berrhoa citée en 1675, Oiharzabal de même (pas d'éponyme en Ossès, la plus proche est à Mendionde), Higouain nommant l'endroit (maison d'Ossès aux limites de Bidarray, mais le nom était anciennement celui du quartier), Arroki une maison médiévale d'Exave; le surnom de *Joannesto begieder* “Jeannot bel œil” (surnom basque très ancien documenté en 1080 en Navarre) originaire aussi d'Exave est passé à la maison citée en 1675: “*Joannes de Beguieder*” (curieusement écrit “Berguéderrénéa” sur la carte IGN); Sagarzarreta “le lieu des

vieux pommiers” trouve un écho dans la maison Basasagar “pommier des bois”, mot peut-être cacographié en 1675 dans *“lendroit appelé Gassarbeherie”*, située assez loin de là au col du Bastan, le tout indiquant des productions agricoles de tradition ancienne dans le secteur; et *“en lendroit appelé pagalephoua un peu plus haut de higoueigne une borde et trois arpants de terre appartenant a pedro darrosathe dit aythatho...”*: Phagalephoa “le col des hêtres” nomme le site de la maison au sommet, en 1675 dans *“Joannes Pagalepo”*; Pedro d’Arrosathe (éponyme d’Eyharce) ayant laissé son surnom Aitato déjà cité à Attatenea.

Les bordes et parcelles suivantes sont situées au lieu-dit *“higoueigne contre la riviere qui passe dosses vers labourt”* c’est-à-dire proches du cours de la Nive et dans le secteur attenant à Arrossa, tenues par: *“petry detchevers (...) Joannes diriart detsabe (...) domingo troubil (...) petry ohet (...) martin otzamendi (...) saubat deripa (...) martin çarbo (...) saubat de teilleria (...) marie de Jatzezi (...)”*, maisons éponymes à Horça pour Etxebertze, à Eyharce pour Troubil, Exave pour Iriarte, Oheta, Otsamendi, Erripa (le seul de la série transporté à Bidarray), Zarbo, sauf Teileria qui a pu faire Teilainea (de *teilagin* “tuilier”); “Jatzezi” est sûrement mal copié. Dans le secteur voisin de Satali (*“lendroit de satalle”*) nommant le versant de la montagne d’Arrossa tourné vers Bidarray les possesseurs sont *“petry marro (...) Jeannes darroqui”* (maisons éponymes: Marroenea, qui a pu se déformer à Bidarray en “Narro, Ñarro”, et Arroki à Exave).

La commission se déplace ensuite *“en lendroit appelé lohuietta qui est au costé de la montaigne de estaignumendy frontiere de macaye”*, c’est-à-dire Lohieta “lieu de limon” au quartier d’Adarre (“corne” nom descriptif pour le sommet secondaire du versant de Baïgoura à 586 m.): en 1675 la terre de *“Joanicot de Lohiet”* est ainsi délimitée: *“du midy avec la Riviere de Nive et du septentrion avec la terre de Mathias Darnaté, le chemin Royal qui vient d’orseys a Bidarray entre deux”*. Elle y trouve *“une borde avec quatorze arpents de terre de pedro dirigoits (...)”*, une autre avec même surface, assez considérable, *“a pedro churrunt”*: les éponymes d’Ossès sont l’une des trois Irigoiz d’Ahaïce et Xurrut à Gahardou; *“en lendroit appelé oilasco et pagalephoua (...) terre de mary choury de Gualhardu”*: la maison Marixuri (“Marie blanche”) de Gahardou n’a pas laissé son nom à Bidarray; Oilasko (“poulet”) pouvait nommer une configuration du relief ou être un surnom: en 1675 *“Joannes mourguiart (maison éponyme à Ahaïce) dit oylasco”* est le premier déclarant pour la réforme de la forêt royale. Le “chemin royal” venait d’Ossès par le flanc du Baïgoura en passant près de la dernière maison d’Ossès au versant de Bidarray: Harberga.

La commission retourne à Bidarray le 2 août pour y “tenir le parachevement dud. Inventaire”. L’inspection reprend “aud. endroit de *oilhasco* qui est entre les montaignes *didissu* et *adarre*” et trouve aux environs quatre bordes et des terres de “*martin doilhasco*” (qui a donc pris le nom de sa maison), d’autres à “*bethan Çaragoil de Gualhardu (...)* *pedro darramondeguy de Gualhardu (...)* *Jeannes de lardapide detsabe (...)* *petry de Joanco*”: les maisons Charaboilenea et Erramundeia de Bidarray nommées en 1675 ont leurs éponymes à Gahardou, Lardapide à Exave (en 1675 “*Joannes de Lardapide a basti une maison*” à Bidarray, et y est cité “*Lardapide Narro*”, deux noms séparés en 1856), Jonco (dont le “*Johanco*” de 1632 donne l’étymologie “petit Jean”) nomme deux maisons d’Ahaïce;

puis “en lendroit *diratze* deux bordes (...) a *pedro dourdos* (...), une borde avec six arpants (...) a *petry detchebarne de Gualhardu* (...), en lendroit appelé *ibarleguy* une borde (...) a *Guasto diuarrondo de horsa* (...), a *domingo durdos* (...), a *domingo diraburu* gendre *detche guaray* (...)”; au lieu-dit “*Guarbissun* deux bordes (...) et une autre borde du mesme en lendroit appelé *maçallo* (...) a *bernart harrirena de Gualhardu* (...) a *Joanes detcheverry de Gualhardu* (...) a *martin argain de Gualhardu* (...) plus en *miçpirya celhaya* deux arpents”. Le secteur a été colonisé par les cadets éventuellement de même maison (Urdoz) de Gahardou et Horça. Les toponymes locaux, Iratze “fougère” qui rappelle le nom de maison Irazelhay déjà cité, Ibarlegi “bord de la plaine” (en 1675 “*Petri Detche garay maistre dibarleguy*”), Garbizun “lieu clair, clairière”, Mizpira zelhaia “le pré des néfliers”, décrivent le site plus dégagé; plusieurs éponymes de Gahardou ont fait les noms de maisons comme Harriena (en 1675 “*Pedro de harrirena*”), Harrittona (diminutif de Harriena), Hargainea. Mazalo devenu Maxaloa est un dérivé de *mazela* qui est “joue” et en géographie “versant”: en 1675 est cité “*arnaud Dentrade* (dont le nom est extérieur au pays et sans doute roman) *maistre de la maison et borde de masalo*”.

La commission agit ici (ou bien le rédacteur) en désordre, puisqu’elle remonte vers Adarre, pour aller ensuite en divers endroits assez éloignés, mais pour des colons tous issus de Gahardou et Horça: “en lendroit appelé *adarre* deux bordes (...) a *marie mariurdin de Gualhardu* (...), en lendroit *dorssurina* frontiere de *macaye* une borde (...) a *Jeannes detchechoury* (...) au même endroit *marie salla* (a) un arpant et demy de terre (...), en lendroit de *Çurçaia* trois arpents de terre et une borde au pied de la montaigne de *baygoura* appartenant a *pedro diriart de Gualhardu* (...), en lendroit appelé *igoueigné* (...) a *pedro de sorhouet de Galhardu*”. Les éponymes des maisons de Bidarray Etxexuri (1675: “*Maria Dibarronde veufve de Joannes Detchechoury*”) et Sala (1675: “*Martin Sala dit steyno, Pedro de Matchitto maistre de Matchitto ou de*

Salla") sont à Horça, Mariurdin aussi aujourd'hui, mais "Sorhouet" n'est pas connu à Gahardou (Sorhondo est à Exave). Au pied d'Adarre la maison Urtchuraya continue le nom "Orssurina", peut-être issu de **urzurigaina* "le haut des eaux claires" ou sur *urd-* "le haut du plateau clair".

La dernière section de l'enquête porte sur la région d'Arrossa vers la Nive de Baïgorry, qui porte le nom de Baihunza: "en l'endroit de *bayhons* frontière de *baygorry*". Là tous les défrichements nomment des gens et des maisons d'Arrossa, successivement: "*attharracherrena diharse, saubat de ioantorena, margariterena, pedro amaignoua diharse, arnaut iramonho, Jeannes chastriarena, estebe de iramonho, Joannes tout arras* qui a sa terre à *legalephoua* sans doute de **legarlepho* "col des graviers", *pedro diraçabalchipy, joannicot dellissalde, domingo iraçabal*" (sa borde est à *haritsqhirdica* ou Haritzkhirdika, qui peut être "le chêne branlant"), les maisons nommées étant Athereix en 1856 (le texte de 1632 donne l'étymologie pour un surnom d'origine: "de Tardets"), Joantorena en 1856 Canthoéné, Margaritarena réduit en 1856 à Martirena, le curieux surnom de "Pedro amañoa" (*amaño* est en basque "nourrice"...) étant effacé dans l'une des trois maisons dites Peillo en 1856, Iramunho (ce nom cité à Bidarray en 1856 devait exister à Arrossa, ou bien il y a confusion avec Iraburu), Peillosastria en 1856 littéralement "de Pierrot le tailleur", Estébé en 1856 et Tutarras (le nom semble fait sur un surnom tiré d'une expression française "tout à ras"), Irazabalxipi, Elizalde (seule maison d'Exave), Irazabal. Plusieurs de ces maisons sont doubles en 1856: celle du "bourg" d'Eyharce et celle "de Bayhontça" (d'autres comme Troubil, "d'Uhaitz" qui est le nom local des gorges de la Nive de Saint-Jean), souvent surnommée "borda" comme ailleurs.

5. Autres maisons et toponymes de Bidarray cités en 1675

Aux "bordes" de l'inventaire de 1632, la grande enquête de l'affièvement et "réforme" de la forêt qui lui fait suite en 1675 (voir la chronologie) ajoute divers noms de maisons, et de lieux-dits. L'extension et la fixation de l'habitat sont telles déjà à Bidarray, que l'ancien territoire dépeuplé, immense réserve de bois et de glandée pour l'élevage, recevra le rang de "paroisse annexe de Saint Julien d'Ossès" dès 1677, et l'usage à titre d'église paroissiale de l'ancienne chapelle de la commanderie et hôpital annexe de Roncevaux (voir la chronologie). Là où à la fin du XVI^e siècle il n'y avait encore d'habitat permanent que la maison de la commanderie avec sa chapelle, son moulin, ses "vingt arpents de terre blanche" (c'est-à-dire "cultivable") et une pommeraie de 500 pieds, et le village le plus proche alors distant de "demi-lieue", qui est le bourg d'Exave avec l'église Saint

Martin à Arrossa, un demi-siècle plus tard plusieurs dizaines de domaines plus ou moins étendus sont défrichés: de 2 ou 3 arpents à 14 et même une fois 20 selon le texte de 1632, l'arpent "navarrais" valant 27 ares 32 centiares (soit 1/4 d'hectare) selon un texte de 1810. Les maisons de Bidarray sont encore pour la plupart partagées entre "*parsan de Saint Julien*", c'est-à-dire de la commune actuelle d'Ossès, auquel se rattachent les territoires du versant sud-ouest du Baigoura jusqu'à la rive droite de la Nive et Macaye, et le "*parsan de Saint Martin*", quartiers d'Eyharcé et Exave actuellement Saint-Martin-d'Arrossa, qui tient les territoires de la rive gauche depuis les pentes de Larla jusqu'au Bastan et à Itxassou.

Voici les noms des maisons de Bidarray citées en 1675 (avec quelques variantes orthographiques dans le texte) en plus des "bordes" de 1632:

Antoine Dadarré indique que l'oronyme Adarre a été utilisé en nom de maison.

Martin Dahardoy dit Lasso: Ahardoy qui semble un redoublement de Hardoi "carrière" absent d'Ossès doit être nom d'origine, le surnom "lazo" ("lâche, relâché" avec divers sens dérivés: jeu de paume etc.) a donné le nom de la maison Lacho.

Le lieu désigné comme *quartier dasecatia* et répété ainsi correspond à l'actuel Sekafia et en donne l'étymologie probable "lieu asséché", le nom ayant été ensuite mal transcrit (déjà en 1737 *secaffia*).

Bordaberria "la borde neuve" donne son nom à *Joannes de Bordaberry* qui a des terres *en l'endroit appelé harbecharre*, ou Harbezahar "vieille grotte".

Bernatene peut procéder du prénom de *Bernard de Lisalde* originaire de Elizaldea (à Exave ou à Bidarray).

L'*endroit appelé chistolla* semble indiquer une référence à la maison Xisto d'Iriberry: "cabane de Xisto" (cf. aussi la maison de Hélette Xixtela).

Joannes de chorra a des terres au quartier Doralarrapé, limitées au nord par le Ruisseau qui descend de Baigorry: ce surnom diminutif qui devait être *zorra* "la dette" (en 1723 *martin churra*, réinterprété en 1728 *chuhurra* "le sage"!), a fait Churrania.

Les terres de *Joannes chourio* (écrit aussi *churio*, et *chirio* par erreur) sont au *quartier de Monhoua* (voir: Monotcho): surnom ou toponyme dérivé de *xuri* "blanc".

Les noms de *Pedro de chuhi*, *chouyeguy* dérivent sans doute du vieux mot et nom de maison et toponyme Zuhi "chênaie".

Pedro de Couchi nomme la maison Kuxia citée par la suite, et c'est sans doute à l'origine le mot "cousin" employé comme surnom (on le trouve

dans un texte du début du XIVe siècle) sous sa forme basque *kusi* avec palatalisation expressive.

Etchebeguy (répété mais peu compréhensible même si *begi* "œil" sert partout à nommer des sources: "maison de la source"?) et *Etchereguy* (peut-être de **etxebehere-hegi*) ont dû se confondre dans le nom *Etxeleia*.

Pedro Galsagorri porte le surnom "chausses rouges" (l'un des noms familiers du diable en basque) qui est ou était déjà devenu nom de maison.

Joannes Detcheberry Garballa, Pedro diriart dit Galbara, la maison de Petri de Galbara : les graphies indiquent les mots voisins *galbar* "toupet" et *garbal* "chauve", dont le second est plus vraisemblable, aussi bien appliqué à un terrain dénudé que surnom de personne, et dont le composé *Garbalagain* et le dérivé *Garbalarena* ont pu faire tous deux l'actuel *Garbelainea*.

Le nom de quartier *Halzarte* "entre aulnes" est aussi nom de maison: *Martin dalsart, Saubat de halsart maistre de lad. maison*.

Bernard harotza "le forgeron" (même nom à Eyharce: en 1856 *Harotcha*; à Exave: de même *Harostza*) a pu nommer par déformation la maison dite *Arrusia*.

Bien qu'issu d'une maison médiévale de Gahardou, le nom de *Domingo Dinsaurgarat* fait à Bidarray (comme à Ossès) *Inchabort* en 1856, et s'y confond peut-être celui pourtant très classique de *Laurent Dinsaurrette* (*Inzaurreta* "lieu de noyers") nom d'un maçon d'Eyharce en 1675.

Iramunho "colline des fougères" nomme *Martin Diramounho*.

Dans *Joannes de Joangourdo* le surnom en espagnol de "Jean le gros" est déjà nom de maison: en 1856 *Gangurdonea* au quartier *Espara*.

Antoine de Lambert habite au quartier de *haraldia*, le nom "Lambert" était dans la vallée d'Ossès dès le XVIIe siècle: c'est au cours d'un séjour chez sa sœur Mme Lambert locataire de la maison *Harizmendia* que meurt en 1681 l'évêque de Bayonne Jean d'Olce; il avait nommé son neveu Pierre Lambert curé de Saint Julien en 1657, lequel résigna sa cure en 1690 au profit de Jean-Pierre de Lambert (son neveu?), chanoine, qui la conserva jusqu'en 1703. Tous deux furent vicaires généraux pour la Basse-Navarre "bayonnaise".

Domingo de Larralde est dit "fils et maistre jeune de lad. maison de *Larralde*".

Le lieu nommé *Laxave* ou *Latsabe* "bas du ruisseau" est sans doute l'actuel *Laxaia*, à moins qu'il ne soit hérité du nom *Latsaga* "lieu de cours d'eau" qui est celui de *Joannes de Laxague*. Un autre lieu dans le même secteur se nomme *ossobieta* ou *Otsobieta* "lieu de la fosse aux loups", toponyme basque assez commun.

Domingo de Mannechena prend son nom de la maison dite par la suite Manexenia, sur "Manech" forme familière "Joanes" (Jean).

Le surnom de *Joannes Djaburu de Saubadina dit Marinella* "le marin" (triple nom, quadruple avec le prénom: maison éponyme d'Exave, maison d'origine de Bidarray, surnom hérité de quelque épisode marin de jeunesse; il y aura ainsi à Hélette une maison "Mariñeldegí") fait le nom de la maison Mariñela. Il a des terres au lieu dit *ondarbe* "bas de gravière" ou "gravière du bas".

L'expression *Joannes de Matchy de Bidarray* nomme la maison Matxi (forme diminutive courante du prénom "Martin") pour la distinguer de celle d'Ahaïce.

Joannes de Lardapide dit Gnaro a un homonyme qui est *maistre jeune de Mentagnerro* au quartier de *monochot*, ce qui indique les maisons Mentañero (éponyme Ñero à Ossès quartier de Gahardou) et Monoxo (en 1856 Munotoa): cette maison, *la métairie de Monhocho* ("petite colline": éponyme à Gahardou), est dite *autrement detchegaray ou Chirio* (sic), *Martin de monhocho* est chargé des droits de *Petri Detchegaray*, tandis que *Martin Diramounho* est *maistre de monotcho*, formules qui indiquent l'extension de ce nom en même temps qu'une relative instabilité dans son emploi.

Le nom de *Joannes de Monjonica* a pu faire Muñia (normalement ce serait toutefois "Muñika"): il faut sans doute y voir un dérivé de *monho* "colline" et de même fabrication que Etxenika, au sens de "colline isolée, écart de colline".

Du prénom de *Gratian de noblia* procède Gerexiania.

L'expression *le pont d'olha* implique l'existence de la maison Olha (au sens probable de "forge") non citée telle quelle en 1632 et 1675, de même *Bertrand Dondo* celle de Onjonea (sans doute celle qui sera nommée plus tard "Onjorene-zaharra" actuel "Mendixola") d'où est né l'actuel "Hôtel du Pont d'enfer", le mot encore sans palatalisation étant, comme dans certains noms de maison médiévaux, *ondo* "fond, situé au fond" (et non comme dans le lexique moderne *onddo* "champignon").

Le nom de maison Okinbelx vient du surnom de *Joanisto de Lohiet dit Oquinbele* (on peut comprendre Oquinbelz), avec *okin* "boulangier" et *bele* "corbeau" (?) ou plus vraisemblablement *belz* "noir", les mots basques pour "noir" et "corbeau" étant de même base au sens premier de "noir".

L'actuel Ohate (Ohatia en prononciation courante) est la forme réduite de l'ancien Orhate "passage ou lieu de genévriers" encore seul utilisé en 1675: *le grand chemin qui va à Orhaté, Joannes Dorhaté, Laurens Dorhatte* (voir plus haut).

De même Osiarte, déjà dans un unique *Miguel Dossiart* de 1675, est expliqué par les autres citations comme issu d'un ancien Otsirarte (composé complexe *otso-ira-arte* "lieu dans la fougeraie des loups"): *lieu appelé oxirarte, Pellain Doxirarte, Pedro de Barrenetche maistre jeune d'Ossirarte.*

Un nom tout proche est celui de *Pedro Oxilarre*, sans doute issu de *otsa-ilhar* "bruyère des loups" (un composé de *larre* "lande" est moins explicable).

Le nom du hêtre *phago* a formé divers noms dans cette région où cette essence est devenue rare: *Joannes de Pagacurutche* ou "croix (croisement) des hêtres", lieu-dit *Pagatomba* ou "tombe des hêtres", qui pourrait même être une allusion aux dolmens dans la montagne d'Arrossa (maison Phagondoa proche de Bidarray) ou quelque autre sépulture; cf. aussi la maison Thomberreka "ravin de la (ou: des) tombe(s)" citée en 1856 au quartier Ganarre.

Les diminutifs de "Pierre" comme Pello, Pellen se retrouvent dans divers noms de maison (de même à Exave Pelenia): *Pelloe, Pellain Doxirarte, Peillorena.*

Le prénom gascon composé "Pierre-Arnaud" dans *Perenaut de Lisalde* est à l'origine du nom de la maison Peontenia.

Domingo de Lohiolla (maisons médiévales d'Uhart-Cize) est *maistre de petanenia* qui procède du prénom Bertrand.

Le mot d'emprunt au latin médiéval *putxu* (déjà au XIIe siècle en Mixe) étymologiquement "puits" et en basque "mare" est dans le nom de *Miguel de Pouchou* et il est resté en nom d'origine ou surnom combiné avec un prénom féminin dans Mariputxunia (cité en 1856).

La forme basque du prénom Raymond, peut-être celui de *Raymond le Sourd* (sic: sans doute un surnom devenu nom de famille français, du reste commun) habitant de Bidarray en 1675, est aussi dans le nom de maison Erramonenia.

Le nom de la maison Sala de Bidarray (quartier d'Ezteinu) y est sans doute transporté par des défricheurs originaires de la maison de même nom à Horça (citée en 1370, mais le nom s'est répandu dès le Moyen Age sans référence au statut de noblesse): *Martin sala dit steyno, Pedro de Matchitto maistre de Matchitto ou de Salla.* L'impression est qu'on a hésité à dénommer la maison par un diminutif basque de Martin (nom de maison à peu près identique à Itxassou) ou celle de la maison éponyme (ce quartier est dans la partie dévolue au "parsan de Saint Julien").

Urritzerreka "le ravin des coudriers" nomme à la fois la maison et son maître, ce qui indique que c'est déjà au moins une deuxième génération: *Joanes Duritz Erreca maistre Duritzerreca*, qui a une terre dans le lieu-dit

chistolla (voir ci-dessus). En 1632 on citait le nom plus complexe *urritzarrico errequa* "le ravin du roc des coudriers", dont le précédent est peut-être la réduction.

Plus tard, la liste des 51 maîtres de maisons "jeunes" ou "anciens" réunis en assemblée générale le 11 avril 1728 apporte des changements graphiques et quelques noms nouveaux: Inçaby, Oxandaburulepo, Truchil, Suray, Sorrocharreta, Tipiarena, Erripa, Harguina, Sapataina, Oxandaburu, Teillera, Eiheraborda, Lachogaray, Larratenia, Yaxbustan, Sastriarenea, Peillorena, Teillarena, Magnarena, Magnabeheria, Gorosgaray, Artiguicen, Garacoetche, Garbala, Echegaraya, Çaldain, Gollareguia, Romanadar, Mougnoto, Martin Chuhurra, Hargain, Larraldia, Errecart, Ourdaburu, Perenaud, Arçainnainia, Lechero, Beiguieder, Poutchia, Chabadin, Grachiainia, Inçabichipy, Mounho, Galçagorry, Joannes haurrachabat, Churratena, Narrorena, Atatchandia, Piquerenia, Cholateguy.

A ces "oïconymes" ou domonymes incontestables pour la plupart, les textes du XVIIe siècle ajoutent, en 1632 ou 1675, divers toponymes: à Haralde, Harbexar, Otxobieta, Erracu, Irisar(r)i saroya, Badaberri, Eyharaldia, Arpatto, Chouyeguy etc. on peut ajouter encore *ossoburia* "la limite des loups", *halsuchar* "vieille aulnaie", *Leissarmehaca* "le défilé des frênes", *gastanbide areca* (pour erreka) "le ravin du chemin des châtaigniers", *Lapharchilho* "trou des ronces", *Gassagarbeheria* qui semble pour *Basasagar* ("pommier des bois") maison à la frontière du Bastan, et nom porté en 1840 par le torrent qui en descend. Tous ces noms permettent de dégager quelques traits dominants dans la toponymie de Bidarray documentée ainsi, pour la première fois, dans la première moitié du XVIIe siècle. Une part importante, comme l'on doit s'y attendre dans tous les lieux de peuplement post-médiéval, et même pour une part, beaucoup plus restreinte et assez minoritaire, de la toponymie médiévale, revient à la dénomination des lieux et surtout des maisons par les noms des premiers occupants, possesseurs, tenanciers (par exemple ici les "fermiers" des terres de la commanderie), défricheurs: prénoms en général, parfois surnoms de toutes sortes, y compris les noms des maisons et lieux éponymes conservés en surnoms.

Mais une autre part, et généralement la plus ancienne, revient à une pure toponymie, descriptive des lieux. C'est celle qui retient le plus l'attention dans la toponymie de Bidarray au XVIIe siècle. Thématiquement, ces noms désignent, comme partout, la nature du terrain, la présence de l'eau, le relief et ses formes, parfois figurées (ici en "corne", peut-être "poulet" qui semble plutôt un surnom), et très fréquemment la nature du couvert végétal: aulnaies au bord de l'eau, hêtraies et fougères sur les

versants, frênaies, ronciers et coudraies des buissons et taillis, espaces étymologiquement "sauvages" autant qu'accidentés, repaires de loups parfois. A côté et autour du "Bidarraï" primitif qui nommait d'abord seulement le site et l'emplacement de la commanderie sur sa butte, "chemin(s) d'épineux" selon toute vraisemblance dans le croisement des sentiers de montagne ou à flanc de montagne passant du Labourd et du Bastan (les liens sont historiquement très étroits entre le pays d'Ossès et le Bastan, y compris linguistiquement) en Ossès et en Baïgorry, ou de quelque établissement (pas forcément religieux) qui devait, très probablement ici comme ailleurs, lui préexister, tout un réseau de noms assez curieux parfois, comme le "pont d'enfer", indique que ce lieu pourtant sans habitat permanent durant tout le Moyen Age était connu et fréquenté depuis longtemps.

Une bonne part de ce réseau, les références aux forges, aux moulins, aux fruitiers tient à une longue tradition d'exploitations minières, forestières, et d'élevage dont la documentation a, depuis le Moyen Age, conservé de nombreux échos. Mais, faute encore d'allusion précise à la fameuse grotte de la stalagmite (le *harbezahar* "vieille grotte" de 1632 peut en être l'écho) qui devait se transformer en "sainte de Bidarray" réputée guérisseuse des maladies de peau autrefois bien fréquentes, il faut aller au delà, avec l'allusion à l'argent, à l'étain, entre les monts métallifères de Larla d'un côté et de l'autre ce "Montferrand" médiéval (allusion au fer et nom féodal) qui a fait l'actuel Mondarrain où, on le sait, l'activité minière remontait à l'antiquité pré-latine. Et avec les "tombes" des noms de lieu, c'est encore un autre temps de la présence humaine qui se dessine ou se devine.

J.-B. ORPUSTAN

V. Architecture et habitat

Introduction

Si l'on ne peut parler vraiment d'architecture monumentale en pays d'Ossès, il compte néanmoins trois églises assez remarquables et quelques vestiges encore peu explorés, et nombre de maisons, anciennes ou plus récentes, y présentent suffisamment d'intérêt pour qu'un chapitre soit réservé à la description des uns et des autres. Cette étude n'a cependant pas pour objet une recherche scientifique sur ce thème, même s'il est souvent fait appel à différentes disciplines traitées ici ou ailleurs. Cette démarche n'entre pas non plus en concurrence avec un ouvrage général qui serait destiné à l'inventaire, à la classification ou à la conservation du patrimoine. De nombreux travaux en cours y contribuent déjà, lentement mais avec méthode et quelque persévérance. Dans cet esprit l'étude architecturale du pays d'Ossès offre l'occasion d'affiner notre regard sur les modèles de maisons qui ornent ces vallées, sur leurs décors, sur leurs compositions apparentes et sur certaines similitudes ou différences qu'elles présentent avec leur environnement proche ou lointain. Les influences ou les modes qui ont présidé ici à l'élaboration et au développement de l'architecture et de l'habitat sont certainement vastes et multiples, de même que les manières dont elles ont été assimilées par les habitants. Elles ont laissé des traces qui colorent ces lieux d'une part d'originalité au sein d'un ensemble beaucoup plus étendu, sans pour autant livrer tous leurs secrets.

Le cadre architectural dans lequel nous allons évoluer comprend tout d'abord les églises d'Ossès, de Saint-Martin-d'Arrossa, et de Bidarray avec un court aperçu sur les chapelles, puis sur les stèles discoïdales et croix des cimetières qui les entourent, pour se porter ensuite sur les maisons et leurs inscriptions lapidaires.

I. Les églises

A - Saint Julien d'Ossès.

Les rares documents historiques, descriptifs ou techniques, dont on dispose, laissent en suspens un grand nombre d'incertitudes sur les origines exactes de l'église Saint Julien d'Ossès, ses antécédents, sa construction, ses remaniements successifs et leur chronologie. En 1168 l'évêque de Bayonne, Fontaner, durant son séjour en Ossès, entreprit d'en dégager les abords. Cette église du XI^e ou XII^e siècle ou même antérieure, menaçait ruine aux dires des habitants à l'époque de Jeanne d'Albret. On sait aussi que, si elle a été rebâtie au XVI^e siècle, sur des plans inspirés de la Renaissance, sa

construction a dû néanmoins s'adapter, ici comme ailleurs, aux conditions et traditions locales.

En raison des dangers toujours possibles, civils ou religieux, les rares exemples d'architecture de l'époque de la Renaissance produits dans ces vallées témoignent davantage d'un souci de protection que de décoration. On peut alors penser que les constructeurs ont eu des réponses similaires à celles des régions pyrénéennes voisines.

Dans son homogénéité et sa sévérité architecturale, mi-forteresse mi-temple réformé, Saint Julien est un bâtiment d'aspect atypique, sans référence à un style défini par ses ornements ou sa typologie. Sa situation inhabituelle au cœur d'une vallée, ses vastes dimensions, ses proportions harmonieuses, son aspect extérieur homogène, le goût et la mesure de son traitement malgré des rajouts postérieurs, sa tour-clocher originale, les coloris subtils de ses pierres appareillées et la finesse de leur grain, la rigueur de son mode de construction, l'originalité de ses éléments sculptés intérieurs présentent un réel intérêt. Tous ces éléments méritent d'être examinés d'une manière détaillée pour mieux en apprécier les singularités. Les questions qui restent encore en suspens n'en seront que plus passionnantes.

1 - Insertion dans le site et composition

Contrairement à ce que l'on rencontre généralement, notamment à Arrossa et à Bidarray, l'église n'a pas été bâtie sur une hauteur mais au centre de la vallée, sur un escarpement naturel, incliné vers l'est, d'où, à l'exception du site de Bidarray, la vue s'étend très largement sur le Laca, sur la Nive, sur les défilés qui donnent accès à la vallée et sur l'ensemble des reliefs entourant la vallée d'Ossès. Il n'est pas impossible qu'elle ait été édifiée à l'emplacement d'un ancien point stratégique ou d'un sanctuaire, voire des deux à la fois, hypothèse que des fouilles approfondies pourraient éventuellement confirmer.

Nous ne possédons pas de plan ni d'indication des architectes qui auraient conçu cet ouvrage. Seul le nom du personnage chargé de diriger les travaux, le vice-chancelier de Navarre Berreity, est connu mais nous ne savons pas quel a été son rôle dans la "reconstruction".

Par son aspect élevé et massif, la sobriété de son appareillage dressé en grès rose (grès lie de vin du Permo-Trias), la rigueur de son dessin, empreint de l'esprit de la Réforme, que tempère la décoration du portail de 1668, par les vestiges probablement authentiques de ses ouvertures initiales de petites dimensions en partie haute que ne parviennent pas à faire oublier les grandes fenêtres percées au XIXe siècle, par ses deux

portes basses en plein-cintre qui s'inspirent de modèles des maisons fortes navarraises, par son clocher qui évoque une tour d'observation, par son abside tracée sur plan polygonal, l'église d'Ossès apparaît bien comme un ouvrage cultuel et en même temps comme un bâtiment fortifié. Ce double rôle est conforme à ce que l'on trouve dans de nombreux exemples d'églises du Pays basque, mais avec une plus grande unité dans sa composition et l'équilibre de ses proportions.

Sa situation, son volume, sa hauteur et son clocher ont fait de l'église d'Ossès l'élément fort de la vallée, propre à rassurer les fidèles et à décourager les adversaires. Cette manifestation concrète du pouvoir exprime la volonté royale de satisfaire la revendication maintes fois exprimée par les habitants de voir pris en considération le développement démographique. Mais on peut penser aussi que ce côté solennel, inaccoutumé dans les vallées de Basse-Navarre, est une concession faite à l'évêque de Bayonne, qui s'était opposé à la requête présentée par les habitants et qui a pu être satisfait par un décor auquel il avait été condamné à participer financièrement. Sinon comment expliquer ces dimensions relativement importantes, ce traitement particulièrement soigné?

Bien qu'imposante, la volumétrie extérieure de l'édifice est d'une grande simplicité. Elle est composée de trois corps de bâtiments distincts: l'église proprement dite sur plan orienté en croix latine, flanquée, à l'extrémité occidentale de la façade nord, d'une tour-clocher heptagonale et, contre la partie sud de l'abside, diamétralement opposé à la tour, d'un pavillon carré destiné à la sacristie. La simplicité des volumes est renforcée par leur disposition en diagonale et l'unité des matériaux en façade. Leur hiérarchie en hauteur contribue à préciser la fonction de chacun des trois éléments qui sont reliés entre eux par des passages dans la maçonnerie.

Le terrain sur lequel l'église est édifiée a sans doute été partiellement remblayé. Le rocher, qui expliquerait cet escarpement au dessus du plateau, doit être relativement recouvert pour avoir permis, dans le cimetière qui entoure l'église, l'installation de caveaux profonds parfois de 2 mètres. La pente naturelle dégage ainsi la construction vers l'est, laissant supposer l'existence d'un volume sous le chœur et la sacristie.

Clôturé par un mur de pierres, le cimetière, récemment restauré, possède de belles discoïdales dont les plus décorées, datées du XVIIe siècle, sont sculptées de dessins géométriques d'inspiration mauresque. Dans l'angle, près du portillon d'entrée du cimetière se dresse le fronton en dalles de grès rose élevé ou restauré au XIXe siècle. Un monument aux morts, curieusement rénové, est adossé près du portail monumental.

1a- L'église

Le volume extérieur de l'église, silhouette haute et massive, s'inscrit sous la corniche qui règne de part et d'autre du pignon occidental. Cette corniche s'abaisse légèrement aux saillies du transept et se prolonge à la même hauteur tout autour de l'abside. Le petit nombre d'ouvertures renforce l'effet de muraille que les quatre grandes fenêtres du XIXe siècle, qui éclairent la nef et le transept, modifient faiblement.

L'intérieur de l'église, dans laquelle on accède par une porte centrale et deux portes latérales, présente une nef unique à simple élévation. Elle mesure 12 mètres de largeur en moyenne, sur 25 mètres de longueur depuis le mur du fond jusqu'au chœur. Cette nef est recoupée par un transept, formant simple élargissement de 1,70 mètre de profondeur de chaque côté sur 7,50 mètres de largeur.

La présence d'un transept montre l'importance du clergé desservant la paroisse car il permettait de disposer de plusieurs autels: cinq au total à Saint Julien. Un rapport de visite épiscopale en 1703, fait état de la présence de huit "prêtres habitués". A la même époque, ils étaient trois à Saint Martin d'Arrossa, et un seul vicaire à Bidarray, églises annexes d'Ossès. Au-delà du transept un avant-chœur, de même largeur que la nef, se retourne sur le chœur proprement dit ou sanctuaire. L'ouverture du chœur, plus réduite que la largeur de la nef, accueille deux autels latéraux de chaque côté. "En plus du maître-autel, dédié à Saint Julien, il y en a quatre autres dédiés à N.D. du Mont Carmel, à N.D. du Rosaire, à Sainte Anne et à Saint Joseph." Les deux autels supprimés se trouvaient dans l'élargissement du transept dont la partie gauche est occupée depuis 1984 par l'orgue.

Le chœur polygonal à trois pans, a une profondeur d'environ 5,50 mètres. Contrairement à ce qu'on rencontre d'habitude au Pays basque, il est plus étroit que la nef. Il est surmonté sur toute sa largeur d'une voûte en coquille, rayonnant vers le haut en s'appuyant sur un arc en plein-cintre et dont la base règne avec la corniche. L'ensemble est entièrement peint comme le veut la tradition.

1b- Le clocher

La nef est flanquée, à l'extrémité occidentale de la façade nord, d'une élégante tour-clocher sur plan heptagonal, inscrit dans un cercle de 4,50 mètres de diamètre environ et dont la hauteur atteint plus de 25 mètres.

Particulièrement original, cet ouvrage hors-œuvre, accoté à l'église, constitue sans nul doute, sinon une exception, du moins une curiosité architecturale inédite au Pays basque et probablement au delà. Il se présente en effet sous la forme d'un prisme heptagonal semi-régulier s'élevant d'un seul

jet jusqu'à la corniche qui supporte l'égout du toit. En plan, il est composé au nord d'un demi-octogone et au sud d'un demi-hexagone, répartis de part et d'autre d'un axe perpendiculaire à la nef. Il est adossé à l'extrémité de la façade latérale gauche de l'église, légèrement en retrait de la façade pignon. Si les clochers attenants aux églises sont beaucoup plus fréquents que les clochers isolés, ils sont devenus "un élément de silhouette et de richesse" comme l'écrit J. Guadet dans *Éléments et théorie de l'architecture*.

On peut rapprocher cette tour de certains campaniles, circulaire à San Vital de Ravenne (VI^e siècle), marqueté à Florence, sur plan carré à Puisalicon dans l'Hérault, cylindrique à Pise..., mais jamais heptagonal. Sa fonction apparente de tour de guet, de "guette", peut surprendre: elle se justifie à l'époque où elle fut construite, mais contrairement à certains exemples qui "laissent indécise la place des cloches", celui-ci affirme pleinement sa double vocation. Au delà d'un symbolisme qu'évoque le chiffre 7, peut-on expliquer cette curiosité? N'était-ce pas simplement un signal facilement identifiable par sa hauteur, compensant sa situation au creux du village et dirigé vers les sept quartiers de la vallée, comme une invitation aux fidèles à se rassembler autour de leur église?

A la différence des clochers du Moyen Age, aux étages desquels on accédait par des échelles, celui-ci comporte, dans une cage cylindrique, un large escalier à vis en pierre dont les parois sont en moellons comme l'intérieur de l'église. Contrairement à ce qui a pu être avancé sur son existence dès le XIII^e siècle, cet escalier est entièrement contemporain de la reconstruction de l'église au XVI^e siècle par sa composition, son homogénéité et sa parfaite intégration au bâtiment. On pénètre dans la tour, totalement aveugle en partie basse, uniquement depuis la nef de l'église par une porte à l'aplomb de laquelle s'ouvrent aux étages les anciens passages vers les tribunes. L'escalier est éclairé par une série de petites meurtrières alignées verticalement, qui permettent de surveiller l'accès à la porte nord de l'église. En partie supérieure, outre les sept ouvertures garnies d'abat-sons, de largeur variant avec celles des pans du polygone, il existe au sud une baie rectangulaire qui donne accès directement à la couverture de l'église et, à l'aplomb des meurtrières, une grande trappe probablement ouverte pour le passage de la nouvelle cloche inaugurée le 30 mai 1894 par le délégué de l'évêque, Monsieur l'abbé Labourt, curé de la cathédrale.

1c. La sacristie

Se détachant à mi-hauteur de l'église, adossé entre l'abside et le bras méridional du transept, le volume extérieur de la sacristie pourrait sembler rapporté. Mais, ses assises horizontales, qui règnent avec l'abside,

laissent supposer qu'il était prévu dès l'origine, même si seuls les angles de cette construction sont chanfreinés à mi-hauteur ainsi que son soubassement. L'intérieur ne contient qu'une seule pièce. C'est un carré de 4,50 mètres de côté commandé depuis le chœur de l'église par une porte sur le côté droit du chœur. Cette pièce est voûtée en croisées d'ogives et éclairée par deux ouvertures. Un cabinet d'aisance a été rapporté dans l'épaisseur du mur oriental dont la fenêtre a sans doute été créée ou modifiée à cette occasion.

Il n'y a pas de trace évidente d'une ancienne crypte. Cependant dans de nombreuses églises médiévales de Navarre le chœur est souvent construit sur une salle voûtée ou planchéiée. Tant dans l'église de Bidarray que dans celle d'Arrossa, la sacristie qui s'ouvre sur l'extérieur, se trouve sous le chœur. Ce n'est pas le cas à Ossès où le parquet du chœur est moins surélevé au dessus de la nef. De plus la présence d'une sacristie latérale semble en contradiction avec la présence d'une crypte. Il y a pourtant un vide important (plus de deux mètres) entre le chœur et le sol extérieur. Si la roche affleure par endroits, là ce n'est pas le cas comme en témoigne la présence de caveaux en bordure de l'église.

2. Description

I- EXTERIEURS

Les murs

Les murs extérieurs sont en maçonnerie de grès rose, taillé et appareillé avec soin par assises régulières. Les origines de ces pierres n'ont pas fait l'objet d'une recherche particulière, mais les carrières qui entourent Ossès laissent supposer que le choix de ce grès s'imposait, d'autant que la finesse du grain, la richesse et la profondeur des coloris, la facilité de la taille et de l'assemblage en font la "fine fleur des pierres à bâtir" que les sculpteurs apprécient.

Dans sa volonté "d'être plus que de paraître" cette construction tout en pierre de taille à l'extérieur, quasiment dénuée de sculpture, acquiert une richesse à laquelle on est assez peu habitué.

Cependant, à l'exception du portail en grès clair, il semble qu'on ait plus affaire ici à des maçons tailleurs de pierres qu'à de véritables sculpteurs. Les rares éléments sculptés, les corniches et les encadrements des portes latérales, sont d'une très grande sobriété. Ils se rapprochent toutefois du style particulier que l'on retrouve à l'intérieur de l'église. Il serait intéressant de rapprocher ces motifs sculptés de ceux que l'on trouve sur les façades des maisons de la vallée datant du XVIIe siècle, plus particu-

lièrement sur des retours de piédroits des portes en plein-cintre et sur de nombreux corbeaux.

La dimension des pierres, le dépouillement et la hauteur des parements des murs extérieurs renforcent l'allure de murailles. Lorsqu'elle est aisément mesurable l'épaisseur des murs varie de 0,95 mètres à 1,15 mètres.

Ces murs sont couronnés d'une corniche finement moulurée. Elle règne le long des murs latéraux et se relève sur le rampant du pignon de la façade occidentale. Avec un léger décalage vers le bas, dû à l'élargissement du transept, elle se poursuit sous la rive du toit autour de l'abside. Le même profil entoure la sacristie et le clocher, se terminant en partie haute par un larmier évoquant la possibilité d'un chéneau remplacé aujourd'hui par une gouttière pendante car on distingue encore, à la rencontre de la corniche avec l'angle du clocher, les vestiges d'une gargouille. Dans *"Histoire de l'architecture"*, Auguste Choisy décrit en détail "ces organes d'évacuation" qui apparaissent avec la "corniche à chéneau", abandonnée à l'époque romane, et de nouveau utilisée à partir du XIII^e siècle. Mais un examen de l'extrémité de la toiture permettrait de confirmer l'absence d'un tel chéneau. Sinon on devrait également percevoir des traces d'autres gargouilles pour évacuer les eaux de la partie de la corniche, plus basse autour des transepts et du chœur. Cette gargouille a plutôt pour rôle de recevoir les eaux de pluie du toit de l'église se déversant contre la tour-clocher, ce qui confirme que la tour est bien contemporaine de la reconstruction.

Aucun autre décor en relief en dehors de la corniche, des adoucissements des piédroits des portes latérales et des fines impostes qui les couronnent, et naturellement du portail monumental. On remarque cependant, au même nu que le parement extérieur, une assise horizontale plus étroite, régnant partiellement autour de l'église et de la sacristie, et sur laquelle sont gravées des croix de consécration, dont une est très visible à hauteur d'homme à l'angle externe du transept nord. Un soubassement saillant règne autour de l'abside et de la sacristie, il est décalé en hauteur à partir des retours orientaux du transept pour racheter la dénivellation importante à l'est. Il se poursuit, avec une interruption de part et d'autre des portes latérales comme pour souligner leur encadrement, et s'arrête au clocher et à la façade pignon. Les raccords horizontaux avec les murs se font par un glacis, tandis que seuls les angles de la sacristie ainsi que les amorces le long des façades latérales sont chanfreinés. Au dessus de ce soubassement, les angles de la sacristie sont chanfreinés sur une certaine hauteur, alors que ceux de l'église ne le sont pas.

Sur la tour-clocher, entre le niveau de la corniche de l'église et l'ouverture des abat-sons du clocher, on compte onze bandes horizontales de grès blanc formant une sorte de marqueterie, sans relief, qui évoque les parements de marbre colorés de certaines églises de la renaissance italienne. Un orage aurait détruit la partie supérieure du clocher vers 1860, sans qu'il soit possible d'affirmer si ce détail d'appareillage existait auparavant.

Les charpentes et les couvertures

Les trois éléments de l'édifice sont couverts par des charpentes en bois. Sans être très récentes elles ne sont pas l'œuvre de compagnons mais plutôt d'artisans locaux. Celle de l'église, couverte en tuiles, est composée de fermes, pannes et chevrons non destinés à rester apparents. Elle a été reprise par des calages, des renforts, des tirants à l'occasion d'un remaniement de la couverture qu'il serait sans doute possible de dater en recueillant d'anciens témoignages. Toit à versants sur murs latéraux, à croupes et demi-croupes sur l'abside. Les rattrapages en sifflet visibles aux retours du transept, pourraient provenir d'une reprise de la toiture qui a été simplifiée pour éviter la réalisation de noues imposées par la découpe du bâtiment, en plan et en élévation. Des témoignages font état d'une intervention à la toiture en 1935.

La charpente en pavillon carré de la sacristie, couverte également en tuiles, n'est pas accessible: elle est posée au dessus de la voûte et forme un chéneau encaissé à la rencontre avec l'église.

Le clocher est couvert en ardoises sur une charpente en flèche à enrayures et égout retroussé. Surmontée d'une girouette au coq et d'une pointe de paratonnerre reliée au sol par une bande de cuivre, la toiture comporte sept versants, correspondant aux sept pans de l'heptagone, qui lui donnent un aspect légèrement déséquilibré en raison des différences de largeur. Des traces de reprises sont nettement visibles en plusieurs endroits, des travaux de réfection ayant pu être réalisés notamment lors du "baptême" (*ORZAIZEN BATHAIATUA*) et de la mise en place de la nouvelle cloche en 1894, que rappelle la longue inscription basque qui la fait parler à la première personne (*IZENA DUT MARZELINA*) due sans doute au curé de l'époque le fameux "Monseigneur Laurent Diharassarry" (*ERRETOR LAURENDI DIHARASSARRY SARATARRA*), avec les noms de ses parrain (*AITABITCHI LEON SALA NAITHURRICO JAUNA*) et marraine (*AMABITCHI MARCELINA FITERE HARIZMENDICO ALABA*), et les prières à Sainte Barbe (*SANTA BARBARA*) contre les intempéries (*BEGIRA GAITZAZU ERAUNTSI GACHTOETARIC*) et à Saint Julien (*SAN JULIAN OTHOITZ EGIZU GURETZAT*).

Les ouvertures

Une certaine disparité dans la forme des ouvertures, que confirme la substitution de pierres aux matériaux enlevés pour les créer, peut donner quelques indications sur les interventions successives. Mais là non plus, la grande simplicité de leurs formes et le dépouillement de leurs ornements ne permettent pas de les rattacher avec certitude à un style et éventuellement à une époque bien reconnaissables. On sait qu'à l'origine les fenêtres n'avaient point de vitrage. Leurs dimensions étaient faibles pour se protéger du froid et leurs appuis placés le plus haut possible pour éviter des courants d'air descendants. Ces caractéristiques renforçaient également la sécurité.

Dans un premier groupe d'ouvertures on peut inclure celles qui semblent les plus anciennes par leur disposition, comme l'oculus de la façade occidentale, les ouvertures rectangulaires de l'abside, les fenêtres hautes, celle de la façade sud de la sacristie et les deux accès parfaitement symétriques qui ornent les façades latérales de la nef. Ces deux portes d'entrée latérales en plein-cintre, à extradados parallèles, sont appareillées sur le modèle des portes arago-navarraises dans lesquelles a été adopté l'appareil à claveaux allongés qui évitent les arcs de décharge et confèrent, par des moyens simples, une grande solennité à l'ouverture, à l'instar des portes monumentales reproduites depuis le III^e siècle romain, notamment dans de nombreuses villes d'Espagne. Elles comportent impostes et débardements finement moulurés se terminant par un léger congé à leur base. Les tableaux sont droits et de faible profondeur à l'extérieur, fortement ébrasés à l'intérieur avec une arrière-voussure permettant l'ouverture du battant dans l'épaisseur du mur. D'un dessin en harmonie avec la composition générale, elles contribuent par leurs proportions et leur finition à l'effet imposant et raffiné qui caractérise tout l'édifice. En l'absence de vestiges sur la façade occidentale, en dehors de l'arrière-voussure et des larmiers en partie haute, rien n'indique si l'église antérieure possédait un portail roman qui aurait pu être transféré ou si, avant celui de 1668, un nouveau portail a été projeté voire réalisé. S'il offrait le même aspect que les portes latérales, ses dimensions étaient sans doute différentes car sa fonction d'entrée principale nécessite un traitement adapté à l'accueil des processions et des convois par des proportions plus vastes et un caractère plus solennel.

Les grandes fenêtres, sans remplage, percées dans les murs latéraux et les extrémités du transept au XIX^e siècle, n'ont pas la même rigueur que les portes latérales. Même si elles ont été placées de manière symétrique, leurs dimensions détruisent en partie la composition de l'ensemble sans toutefois altérer son aspect de forteresse. Leurs larges ébrasements tant intérieurs qu'extérieurs, et surtout leur appui en "abat-son", montrent une

volonté d'augmenter la pénétration de la lumière, propre à la conception du XIXe. Les reprises par des encadrements parallèles étroits, au nu de la façade, sont visibles et contrastent avec l'appareillage des autres fenêtres.

Les diverses ouvertures de la tour, sobres et fonctionnelles, entrent en composition avec les assises en grès blanc et découpent chaque pan de mur dans une recherche architecturale discrète et harmonieuse. La grande trappe permettant le passage de la cloche est sans doute plus récente car elle porte des traces de reprises et de coloration, dues probablement aux dégâts causés lors de la mise en place de la cloche évoqués par d'anciens témoins de l'inauguration de 1894.

Le portail monumental

Le grand portail axé est daté de 1668. S'agit-il d'un don royal? En tout cas il est contemporain des grandes transformations du Palais de Versailles par l'architecte Louis Le Vau (1612-1670). De style classique, il présente néanmoins un aspect baroque impulsé par le mouvement de ses volutes et par son effet théâtral sur ce pignon totalement dépourvu de décor. En grès clair finement sculpté, il est composé d'une porte d'entrée en plein-cintre à deux vantaux dans une travée dorique, à colonnes adossées et entablement, surmontée d'un édicule adouci d'ailerons à volutes inversées. En partie haute une niche en plein-cintre s'inscrit dans une travée dorique, à pilastres et entablement, sous un fronton triangulaire. Cette niche en demi-cercle est garnie d'une statue en pied de la Vierge portant l'enfant Jésus, de facture récente.

Avec la construction du portail solennel à la place du porche occidental, ou à l'emplacement prévu pour celui-ci, l'évêque de Bayonne Jean d'Olce, décédé à Ossès en 1681, aurait-il voulu marquer les signes extérieurs de ses pouvoirs et devoirs temporels? Ou bien voulait-il atténuer l'austérité architecturale de l'édifice, imprégné de l'esprit de la Réforme, qui sera par la suite fortement corrigée par le décor intérieur?

II- INTERIEURS

Les murs et les sols

Les murs intérieurs sont en moellons. Laissés apparents dans le clocher, il sont enduits dans la sacristie et dans l'église, à l'exception de la partie arrière où les pierres sont aujourd'hui dégagées. Les intrados des arrière-voûtures, en pierres apparentes, du portail et des portes latérales devaient également être enduits car l'arrangement des pierres n'a pas fait l'objet d'un tracé rigoureux et comporte des joints irréguliers. En revanche certains murs sont rehaussés d'éléments porteurs en pierres taillées ou

sculptées plus précisément à partir de la naissance du transept, côté chœur. Les angles externes droits sont encadrés par des pierres apparentes en besaces et aux angles biaisés par des "pilastres" en pierres taillées surmontés de pierres d'angles, de feuillures moulurées ou de piliers cylindriques encastrés. La description de ces éléments sculptés est traitée avec les éléments décorés.

Dans la nef et les élargissements formant transept, le sol est revêtu de dalles de pierres de dimensions et de provenances variées, posées à l'équerre. Celles qui se trouvent à l'arrière pourraient être les plus anciennes. Ce dallage a été rehaussé depuis la construction des tribunes car la base des piliers en pierres qui les soutiennent est recouverte et ne laisse dépasser que la partie supérieure de la moulure.

Une dalle gravée de symboles religieux, récupérée ou restée en place, se trouve près de la chaire. Elle marquait probablement la place ou *jar-leku* de la maison "Garciaarena" dont elle porte le nom: quoique non datée, on peut la rapporter au XVIII^e siècle, par sa facture d'abord, mais aussi parce que "Dominique d'Urruspuru maîtresse adventice" de cette maison eut en 1783-84 un différend avec les nouveaux acquéreurs de la "noble salle" Ospitale d'Ugarçan (leur nom est inscrit au linteau), pour avoir occupé indûment la place de cette maison qui avait été délaissée depuis longtemps (l'ancienne propriétaire ne s'y était placée qu'une seule fois...), alors que les nouveaux propriétaires prétendaient à juste titre bénéficier de la place d'honneur (stalle particulière?) à laquelle la maison ("abbaye laïque" aux temps modernes) avait droit par tradition.

Le chœur est revêtu d'un parquet en bois, de réalisation récente, qui recouvre aux dires d'un témoin, un dallage en pierre posé en diagonale. Le sol de la sacristie est composé d'un plancher et d'un parquet en bois sur un vide important.

Le plafonnement

1. La nef

La hauteur sous la partie horizontale du plafond de la nef est approximativement égale à la largeur moyenne de la nef, soit environ 12 mètres. L'absence de contreforts tant intérieurs qu'extérieurs, de piliers dégagés ou encastrés, indique nettement qu'il n'était pas envisagé de couvrir la nef par une voûte mais par une charpente destinée à recevoir un plafond en bois, ce qui est le cas notamment dans les églises rurales du Pays basque. Revêtue d'un lambris de couverture en lames de bois fixées sur un solivage suspendu à la charpente, la nef est couverte en berceau déprimé jusqu'à l'ouverture vers le chœur. La cueillie avec les murs latéraux est habillée d'un

large bandeau de bois qui passe au dessus des ailes du transept, couvert d'un plafond lambrissé, également en berceau déprimé.

La naissance des plafonds du transept s'appuie sur la corniche en pierre qui se prolonge depuis le chœur, tandis que celle du plafond de la nef est surélevée par une structure en bois. Cette structure, décorative, est composée de potelets reposant sur des piliers d'angle ou des culs-de-lampe en grès sculpté, au niveau de la corniche. De ces potelets, partent des raidisseurs croisés et des arcs doubleaux, imitant un voûtement ogival. L'ensemble est entièrement décoré de peintures qui ont été refaites récemment.

2. Le chœur et la sacristie

Le chœur est couvert par une voûte en coquille ouverte en panache. Elle est formée de nervures moulurées et d'entrevous coniques appareillés et rappelle celle de l'église de Saint-Pée-sur-Nivelle. Les peintures qui la couvrent, renouvelées lors de la restauration, ne permettent pas d'en vérifier la nature et la teinte d'origine; mais tout indique, témoignages anciens à l'appui, que c'est du grès comme dans l'ensemble de la reconstruction entreprise après 1556. La sous-face, ou intrados, décrit un quart de sphère dont la partie supérieure s'appuie sur un arc en plein-cintre et la partie inférieure sur les pans de l'abside au niveau de la corniche en demi-cercle régissant autour du chœur. La corniche en demi-cercle également en pierres taillées repose sur les murs entourant le chœur et sur des trompes maçonnées aux angles. Le dessus de la voûte, ou extradados, est chargé de débris de tuiles et de tout-venant, enrobé de mortier de chaux. La solution adoptée pour supprimer les effets de la poussée de la voûte est intéressante: les murs de retour du chœur reçoivent les efforts latéraux transmis par l'arc en plein-cintre tandis que le rehaussement des pans de l'abside, élevés jusqu'à la corniche extérieure, réduit fortement, par une pression verticale massive, l'angle de la poussée horizontale.

La sacristie, qui fait partie intégrante de l'édifice, est couverte par une simple voûte à croisée d'ogives reposant sur des culs-de-lampe en pierres sculptées dont la forme en demi-sphère rappelle ceux de la nef.

Les tribunes

Dans le procès entre l'évêché et les habitants, qui aboutit à la lettre patente des rois de Navarre de 1556 rappelant les arguments du procès, ordonnant la reconstruction de l'église et condamnant l'évêché (représenté alors, *sede vacante*, par le vicaire général Jean de Sossiondo, qui sera nommé évêque en 1578) à céder une part de ses revenus sur la paroisse et aux dépens, et les habitants à fournir le "charroi" et la main-d'œuvre, l'évêché

niait l'utilité de la reconstruction et des ornements réclamés par les habitants. Il admettait seulement que, pour répondre à la pression démographique du temps et selon l'usage déjà établi à cette date, mais sans doute depuis peu de temps, on pouvait ajouter dans l'édifice ancien "une galerie": "il est d'usage, est-il dit dans son argumentaire, de faire une galerie de bois dans les dites églises, où restent les hommes qui ne pourraient pas ou ne voudraient pas demeurer dans les dits bancs". Avant l'installation de galeries les églises étaient garnies "de bancs destinés aux sièges des hommes devant le maître-autel", les femmes se tenant jusqu'alors "derrière les hommes dans le reste du corps de la dite église..." Peu après, en 1609 l'usage de galeries s'est généralisé et Pierre de Lancre note qu'il y a "deux ou trois étages de galeries dans toutes les belles et grandes églises". Certaines portent une date, ce n'est pas le cas à Ossès qui comporte deux niveaux de tribunes au fond de la nef et, depuis les modifications du XIXe siècle, un seul niveau de galeries latérales.

Le premier niveau des tribunes s'appuie d'une part sur les murs latéraux et le mur du fond et d'autre part sur deux piliers cylindriques en pierres appareillées, couronnés de chapiteaux en simple corbeille. Au second niveau, deux poteaux en bois décoré, surmontés de larges chapeaux chantournés, prolongent les deux piliers de pierres.

A l'origine on accédait aux étages des tribunes depuis la tour-clocher par une porte donnant sur une partie horizontale, comme en témoignent les châssis vitrés qui donnent sur le vide. A l'opposé, sur la façade sud de l'église, une porte aujourd'hui condamnée mais dont on devine les vestiges, permettait d'accéder au premier étage des galeries par un escalier extérieur sans doute en bois faute de traces apparentes dans la maçonnerie. Les tribunes sont maintenant desservies depuis le fond de la nef par deux larges escaliers en bois à quart tournant et disposés symétriquement de part et d'autre de la porte d'entrée principale.

On peut supposer que les gradins en pente ont été réalisés lors de ces transformations pour améliorer la visibilité. On retrouve en effet aujourd'hui, sous le premier niveau et contre le mur arrière, deux corbeaux inutilisés à la même hauteur que la partie supérieure des piliers en pierre du rez-de-chaussée. Les lambris du plafond, de facture récente, ne permettent pas de vérifier cette disposition dans la mesure où les supports muraux ne sont pas visibles. Mais, de même que les culs-de-lampe de la nef sont surmontés de potelets de bois qui soutiennent le plafond, ces corbeaux pouvaient également servir de supports à des potelets permettant de rehausser l'arrière des tribunes dès l'origine. Deux escaliers ont été rajoutés

aux transepts, dont les balustres, plus étroits, rappellent ceux des escaliers situés près de la porte d'entrée.

Les différentes interventions sur les tribunes et l'absence d'inscription rendent difficile la datation de leurs éléments. On peut toutefois estimer que sont d'origine les éléments en bois sculpté: liens sur corbeaux, poteaux, balustres. Leur section, leur forme et leur décor peuvent être rattachés à certains éléments, escaliers notamment, des habitations de la région: maisons Arrosagaraia d'Eyharcé à Arrossa, Santa Maria et Agerrea à Hélette etc.

3. Décorations et ornements

3a. Pierres sculptées

De même que les galeries des trinquets ont servi de modèles à celles des églises, il existe de nombreuses similitudes entre les éléments sculptés des maisons de la vallée d'Ossès (pilastres, linteaux, corbeaux, etc.) et ceux que l'on voit à l'intérieur de l'église Saint Julien. Il s'agit "d'œuvres de maçons et charpentiers du cru qui, vers la même époque, ont rebâti et orné des habitations". Peu d'exemples empruntés au vocabulaire sculptural généralement utilisé dans les églises urbaines ou monastiques. Ce sont plutôt des créations locales inspirées de nombreux ornements en pierres des vallées pyrénéennes et de Navarre.

En dehors du portail monumental, de la corniche et des moulures des portes latérales, il n'y a pas d'autre sculpture à l'extérieur de l'église. En revanche l'intérieur présente des ouvrages en pierres sculptées qui, sans être d'une très grande finesse, ne manquent pas d'intérêt. On remarque tout d'abord qu'en dehors des éléments anciens réemployés, les sculptures sont surtout développées dans la sacristie, le chœur et le transept, et légèrement au delà, dans la nef qui ne possède que quelques corbeaux. Ces ouvrages n'offrent aucune représentation végétale, animale ou humaine mais uniquement des formes et décors géométriques qui s'accordent avec l'esprit de la Réforme et qui correspondent sans doute au savoir-faire des tailleurs de pierres sur place. A l'exception des piliers de la tribune, le grès employé à l'intérieur est exclusivement rose. N'étant pas soumis aux agressions pluviales et solaires, sa teinte est plus claire et plus uniforme que celle des pierres extérieures.

Dans la sacristie les nervures moulurées de la voûte d'arête en croisée d'ogives reposent sur des culs-de-lampe en forme de timbale évasée à moulures superposées et quartiers taillés en retrait séparés par des réglets. On en retrouve d'assez semblables dans les églises romanes de Navarre, notamment à Itoiz. Ces culs-de-lampe, qui soutiennent les piliers supportant

les potelets du plafond de la nef, ont une forme un peu plus développée que ceux de la sacristie, où la clef de voûte paraît tronquée.

Les impostes qui reçoivent les arcs des branches du transept sont constitués de deux niveaux de moulures plus prononcées que dans la corniche qui tourne autour du chœur. Mais l'originalité la plus caractéristique se trouve dans le traitement des angles du chœur et du transept. En partie basse ils sont biaisés et comportent des gorges et des tors, imitant les cannelures de pilastres. Au-dessus ils sont en surplomb et se transforment soit en quart de cylindre, soit en angle rentrant également mouluré, soit plus simplement en chaînage d'angle. Les passages de l'un à l'autre se font par l'intermédiaire de plans inclinés dans lesquels on remarque des stries horizontales.

Les corbeaux en grès rose, sur lesquels reposent les contrefiches en bois sculpté supportant les galeries, sont de simples quarts-de-rond avec un chanfrein garni en partie supérieure d'un congé en forme de corne inversée. Certaines habitations d'Ossès, d'Arrossa et des environs possèdent des corbeaux ou consoles présentant ce même motif, notamment pour supporter des hottes de cheminée.

3b. Bois sculptés

Le premier niveau de la tribune se prolonge, de chaque côté des élévations intérieures de la nef, par une galerie, accessible également par un escalier à l'intérieur des retours du transept. Cette galerie est supportée par des consoles en bois chantournées reposant sur des corbeaux de pierres sculptées. La frise d'entrelacs végétaux au feuillage printanier qui fleurit en courant tout au long de la poutre de rive, introduit un élément vivant et joyeux dans cet univers de décor assez sévère. Les balustres des galeries et ceux de la tribune, en bois tourné, qui donnent sur la nef, paraissent les plus anciens. De sections importantes, ils reprennent des profils rencontrés dans des balustrades datées du XVIIIe siècle.

3c. Retable

Devant le maître-autel se dresse un ensemble décoré qui s'inscrit parfaitement dans le fond du chœur entre deux grandes colonnes torsées à rinceaux supportant une frise richement ornée. Il participe à l'effet de rayonnement de la voûte en coquille. Son intégration et son homogénéité apparente, due à une excellente restauration des frères Decrept, n'empêchent nullement d'identifier deux retables d'époque et d'origine différentes. Un texte de Mayi Milhou nous apprend en effet que l'abbé Chorhy, ancien curé d'Ossès, avait noté: "Je tiens de l'un des frères Decrept, les décorateurs

d'églises bien connus dans notre région, que ce retable est celui de l'ancienne église d'Irun, acheté par eux et cédé, par eux à l'église d'Ossès". Elle signale d'autre part que la tradition orale fait état d'un retable "incendié" derrière celui qui comporte le tabernacle. Ce dernier aurait été offert par l'évêque Jean d'Olce auquel Louis XIV n'avait pas manqué de faire un don à l'occasion de son mariage. On reconnaît en effet le portrait royal dans un médaillon entouré de feuilles de laurier, enrubanné et surmonté d'une draperie, pendant de celui de Marie-Thérèse, de part et d'autre du tabernacle. Dans son testament de 1681, l'évêque, décédé la même année dans la maison Harizmendia, avait laissé "Un tabernacle et 300 Livres à Saint Julien d'Ossès".

En suivant la décomposition en deux retables distincts proposée par Mayi Milhou, il est possible de bien séparer l'un et l'autre au-delà de l'unité colorée:

1) En premier lieu le retable-tabernacle qui comporte deux registres sur une prédelle ornée de rinceaux. Des traces de brûlures sont visibles derrière selon les indications qui ont été fournies par le curé actuel. Le premier registre est divisé en trois parties avec au centre, en relief à trois pans, le tabernacle proprement dit. Le tout est ordonnancé dans un portique polygonal à colonnettes corinthiennes sur piédestaux, alternant cannelures et torses et supportant corniche, frontons, dés, balustrades, amortissements... Le registre supérieur représente deux scènes de la vie de la Vierge, l'Annonciation et la Visitation, d'une grande qualité d'exécution. Il est également couronné d'une balustrade.

La partie centrale du tabernacle est à trois pans. Sur les pans latéraux figurent les statues de saint Pierre et saint Paul debout dans des cadres surmontés d'une coquille. Du fronton situé au-dessus de la porte du tabernacle, représentant la crucifixion en présence de Marie et Jean, émergent dans un nuage la colombe et le buste de Dieu le père. Au-dessus du tabernacle s'élève une niche ouverte sur trois côtés, destinée à recevoir l'ostensoir ou la statue de saint Julien.

2) Le reste du décor formerait le retable importé d'Irun et installé par les ateliers Decrept. Servant de fond au retable-tabernacle et le prolongeant d'une certaine manière, une travée de deux grands pilastres sur piédestal, cannelés aux deux tiers supérieurs et ornés de rinceaux au tiers inférieur, doublée d'un portique à colonnes torsadées coroliques (ornées de motifs végétaux tournés en spirales), supportant un entablement enrichi d'une frise sculptée, encadre un large panneau à double bordure dans lequel, figurant le ciel, dix chérubins "volent" sur deux lignes. Doublant ce panneau et surmontant le deuxième registre du premier retable, un

troisième registre, figurant également des scènes de la vie de la Vierge (l'Assomption et le Couronnement), encadre une niche plate, entourée de deux chérubins et surmontée d'un baldaquin dont la voûte en coquille supporte un toit en écailles sur lequel se tient une Vierge à l'enfant. Garnie d'angelots, de la même inspiration que les chérubins voletant dans le cadre du fond, cette partie semble nettement rajoutée avec le retable importé d'Irun car les scènes qui figurent au deuxième registre du retable-tabernacle ne sont manifestement pas de la même facture. Leur traitement diffère en effet considérablement. Celui du retable-tabernacle, d'une grande finesse d'exécution et de composition, présente le message marial dans un réalisme narratif propre à l'art du XVIIe, tandis que le second rappelle davantage les peintures espagnoles surchargées d'anges et de nuées, si prisées outremer.

Au-dessus de l'ensemble des retables, deux pots-à-feu (ou cassolettes), encadrant une niche rectangulaire ouverte, entourée d'ailerons à volutes, qui laisse transparaître la naissance de la voûte-coquille en renforçant son rayonnement dynamique. Le tout est couronné d'une corniche amortie à ses extrémités par des pots-à-feu, de part et d'autre d'un fronton en plein cintre d'où émerge à nouveau le buste de Dieu le père.

3d. Bénitiers et Fonts baptismaux

Les petites cuves en pierre, incluses dans la maçonnerie, peuvent avoir été récupérées dans l'église primitive ou dans des chapelles disparues. Leur nombre et leur position, à chaque porte, laissent supposer que ces passages étaient utilisés régulièrement à moins qu'il ne s'agisse d'aménagements datant de la rénovation du XIXe siècle. Viollet le Duc privilégie l'existence de bénitiers en métal, généralement en bronze, posés sur une table de pierre. En revanche, "les bénitiers que nous trouvons tenant à des monuments des XIIe et XIIIe siècles sont d'une extrême simplicité, et nous ne les rencontrons que dans les églises pauvres". Il cite cependant un exemple de bénitier, prévu en bâtissant, finement taillé dans un pilier au XIIIe siècle et il ajoute: "...plus tard, pendant les XIV et XVe siècles, les bénitiers reprennent leur apparence de meuble." Dans l'un des bénitiers de Saint Julien on distingue une figure humaine grossièrement taillée qui pouvait contribuer par sa "fantaisie à exciter la curiosité des fidèles..." Les fonts baptismaux sont composés d'un ensemble, pied et cuve, en grès sculpté surmonté d'un couvercle en laiton.

3e. Mobilier

Les tribunes et galeries aux balustres tournés d'époque Louis XIII-Louis XIV exceptées, la chaire surmontée d'un ange à la trompette (abaissé

par la suppression d'un étage des colonnettes sur lesquelles il était posé lors des dernières réfections), les confessionnaux, les lambris de demi-revêtement crénelés en bois fruitier, imitant des dorsaux de stalles, qui entourent le chœur (dont les éléments sculptés, chapiteaux et rosaces tous différents, arcs à rouleaux garnis à redents, sont particulièrement remarquables) sont d'une bonne facture d'artisanat régional (rampe d'escalier à rinceaux de la chaire, déplacée sur la droite après installation de l'orgue) du XIXe siècle, les bancs de la nef ayant remplacé les chaises traditionnelles (*jar-leku*) vers la fin du XXe.

3f. Orgues

A l'initiative de l'abbé Léon Oxarango curé, à qui l'on doit aussi les dernières restaurations de l'église comme de celles de Saint-Martin-d'Arrossa et de la chapelle de Saint Vincent d'Ahaïce, fut installé d'abord en 1984 l'ancien orgue de chœur de Saint Martin de Pau remonté et complété par l'entreprise Pesce (Pau). Cet instrument de la fin du XIXe siècle venu à Pau depuis le temple protestant de Monaco se révélant vite insuffisant, l'instrument actuel, utilisant quelques jeux conservés de l'ancien (bourdons de 8 et de 16, nasard, tierce et trompette du grand clavier) ou venant de dons (trompette de pédale, voix humaine, cornet de récit), a été conçu par H. de Bonnault dans l'esprit de l'orgue français classique des XVII-XVIIIe siècles. La traction est mécanique sauf pour le bourdon de 16 jouant au grand orgue et au pédalier. Il comporte deux claviers manuels de 56 notes, un clavier de récit et un pédalier de 30 notes avec les jeux suivants:

au positif: bourdon de 8, flûte de 4, flûte de 2, sifflet, cromorne, voix humaine et tremblant;

au grand orgue: bourdon de 16, bourdon de 8, montre de 8, prestant, doublette, fournitures 3 rangs, cymbales 2 rangs, tierce, nasard, trompette;

au récit: cornet 5 rangs (demi-jeu de 30 notes);

au pédalier: bourdon de 16, bourdon de 8, trompette, tirasses GO et Pos, pédale d'accouplement du grand orgue et du positif.

Le beau buffet de chêne massif sculpté a été réalisé par l'entreprise Arrabit de Saint-Martin-d'Arrossa.

3g. Ornaments liturgiques

Les anciens ornements correspondant à la liturgie traditionnelle (habits sacerdotaux parmi lesquels se trouvaient chasuble et accessoires brodés offerts par Jean d'Olce, ornements des trois autels principaux) dont l'église était assez richement pourvue ont disparu, comme d'autres pièces

(deux lustres de bronze doré, colonnes dorées des autels secondaires, grille du chœur remontant sans doute aux réfections de 1556...), avec la réforme de Vatican II. Un grand lustre à cristaux suspendu au centre à l'aplomb des grilles du chœur s'était effondré et brisé au début du XXe siècle. Parmi les pièces remarquables, l'une des croix processionnaires de bronze et argent ouvrés est installée dans le chœur sur un support moderne.

Dans la sacristie on peut signaler un beau chapier du XIXe siècle, qui possédait une horloge aujourd'hui disparue, le petit ostensor de vermeil et un grand ostensor, fabriqué dans une orfèvrerie parisienne, offert à la paroisse par Napoléon III.

4. Origines et transformations de Saint Julien d'Ossès

La lecture architecturale ne fournit pas à elle seule d'indications suffisantes pour retracer ses origines et distinguer les transformations successives. Les documents dont nous disposons ne permettent pas non plus d'affirmer avec certitude les étapes historiques de sa construction. Nous avons donc été amenés à des suppositions qui pourront être confirmées ou infirmées au fur et à mesure de la découverte de nouveaux indices. Il n'a pas paru inutile d'échafauder quelques hypothèses, de rejeter les plus fantaisistes et de s'en tenir à ce qui paraît le plus rationnel, compte tenu de nos modestes moyens de recherches.

En dehors de quelques rares chapelles de château, il existe peu d'églises construites dans le style de la Renaissance française, dont le domaine privilégié est l'habitation. Il s'agit plutôt d'édifices gothiques, sans référence à l'antique, mais dont l'ornementation a subi l'influence de l'architecture italienne: chapiteaux, décors floraux ou grotesques, absents à Saint Julien... Le mélange de pierres et de briques, qui s'est généralisé au début du XVIIe siècle en France et dont ici seule l'alternance des couleurs se retrouve dans les encadrements de portes en pierres des maisons à partir du XVIIIe siècle, est peut-être à l'origine des bandes claires incrustées dans le grès du clocher. L'architecture religieuse de cette époque est présente en Navarre, notamment au monastère Saint Sauveur d'Urdax. Ses hautes murailles en grès rose, couronnées d'une corniche, et son portail XVI-XVIIe ont quelques ressemblances avec l'église d'Ossès, mais les puissants contreforts de l'église Saint Sauveur, qui est voûtée, rythment sa façade de manière très différente.

La simplicité et la beauté de l'appareil en pierres de Saint Julien, rehaussés par le percement des portes latérales, rendent en comparaison le portail de 1668 quelque peu incongru en dehors de son intérêt historique.

Mal entretenu à certaines époques, Saint Julien a fait l'objet de plusieurs interventions ne serait-ce que pour sa simple remise en état. Les dégradations consécutives à son aliénation pendant la révolution et son utilisation probable comme entrepôt lors des campagnes militaires, avant son rachat, ont certainement nécessité des travaux de réfection lorsqu'elle a été rouverte au culte. Ce fut sûrement l'occasion de la mettre au goût du jour, comme plus tard en créant ces grandes ouvertures dans la nef à la fin du XIXe siècle. Ces fenêtres auraient pu être remplacées par une verrière de style Renaissance de part et d'autre du chœur par exemple.

Des contradictions sont apparues entre les modes de construction et les époques où ils auraient pu être utilisés, notamment entre la forme générale de l'église, son aspect massif sans contrefort, ses portes basses d'inspiration romane, l'absence de grandes ouvertures éclairant son abside polygonale de tradition gothique, son équilibre et sa composition d'esprit renaissance dépourvu de toute référence à l'antique... Il s'agit en fait d'une église paroissiale en milieu rural, construite à une époque d'insécurité toujours possible.

En effet, à propos de l'architecture religieuse Viollet le Duc observe que "le midi de la France avait été épuisé par les guerres religieuses pendant les XIIe et XIIIe siècles, il ne pouvait produire que de pauvres édifices; en adoptant l'église à une seule nef, sans bas-côté, comme type de ses monuments religieux, il obéissait à la nécessité... Le souvenir des guerres civiles faisait donner à ces édifices religieux l'aspect de constructions militaires... La Guyenne, dont la possession était continuellement contestée pendant le XIIIe et XIVe siècle, entre les rois de France et d'Angleterre, conservait ses vieilles églises romanes, mais ne bâtissait que de rares et pauvres édifices religieux... ". En 1478 déjà les habitants de la vallée d'Ossès se plaignaient des "guerres continuelles" qui avaient détruit les papiers et documents attestant de leurs droits et privilèges, bien avant la guerre de partition de la Navarre (1512-1530) et ses conséquences; et peu après 1556 commencent les guerres de religion puis les conflits successifs avec l'Espagne jusqu'au traité des Pyrénées et le mariage de Louis XIV en juin 1660: précisément l'époque où durant quelques décennies après 1560, se reconstruit l'église. Les vallées de Basse-Navarre, royaume en principe indépendant, n'échappent pas tout à fait à cette double menace, religieuse et civile, même si les situations, les périodes et les conflits sont différents.

La "reconstruction" de l'église a commencé à la suite du procès entre l'évêché et les habitants clos par la sentence et les lettres patentes d'Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret rois de Navarre de 1556, condamnant l'évêque à "abandonner le quart de la dîme et les prémices

d'Ossès aux habitants d'Ossès jusqu'à ce que Saint Julien fût rebâtie... et agrandie", et mettant la reconstruction sous l'autorité du vice-chancelier de Navarre Pierre de Berreity et des "maîtres experts" choisis par lui. Il est certain que l'église que nous voyons remplace une église médiévale dont on retrouve au premier abord sinon le tracé en plan, du moins des éléments réemployés. Dans les arguments du procès entre les représentants de la vallée et l'évêque de Bayonne, "chapelain" donc curé d'Ossès au Moyen Age, mais représenté depuis une date inconnue par un vrai curé de la paroisse Saint Julien et de son annexe Saint Martin (Bidarray n'est pas encore peuplé), il n'est pas facile de discerner l'état et l'importance véritables de l'édifice antérieur: pour les premiers il est "petit et ruiné et menace de tomber tant les parois et les murs sont faibles", tandis que le vicaire général répond qu'il y a, avec Saint Martin d'Arrossa, "deux églises paroissiales, bien édifiées et munies de bonnes, fortes et fermes murailles non sujettes à ruine"; il ajoute qu'il lui semble judicieux, pour répondre à l'insuffisance du lieu, de "faire une galerie de bois". De là sans doute ces hésitations entre une église rurale et certaines velléités de prestige.

La forme même du plan rappelle celle de nombreuses églises de Basse-Navarre et du Labourd. La nef unique et le plan polygonal de l'abside sont plus un héritage qu'une innovation architecturale sans que l'on puisse affirmer qu'il s'agit d'une superposition au bâtiment primitif. En effet, pour Viollet le Duc, "généralement les absides sont les parties les plus anciennes des édifices religieux: 1° parce que c'est par cette partie que la disposition des églises a commencé; 2° parce que étant un lieu saint, celui où s'exerce le culte, on a toujours hésité à modifier les dispositions traditionnelles; 3° parce que, par la nature même de la construction, cette partie des monuments religieux du moyen âge est la plus solide, celle qui résiste le mieux aux poussées des voûtes, aux incendies, et qui se trouve, dans notre climat, tournée vers la meilleure exposition".

La nef actuelle, dont le plan semble d'une très grande régularité, n'est en réalité pas rectangulaire. C'est un trapèze dont les bases, au niveau du pignon d'entrée et au niveau du chœur, ont plus d'un mètre d'écart. Cet élargissement est dû à une déviation du mur latéral nord, visible quand on se tient dans l'axe de l'allée et que l'on regarde le tabernacle. Les murs latéraux ne sont donc pas parallèles ce qui pourrait paraître surprenant de la part de maçons qui par ailleurs ont montré un savoir-faire dans la taille de pierres et une connaissance de la géométrie assez développés.

L'explication est plus simple: le chœur étant le premier élément construit, il était souvent provisoirement fermé pour servir aux offices pendant que les travaux de la nef se poursuivaient à l'extérieur. Ainsi, pour

Viollet le Duc, il arrive fréquemment que l'on trouve "une déviation plus ou moins prononcée dans leur axe, à la réunion du chœur avec le transept, soit vers le nord soit vers le sud". Il décrit cette anomalie en ajoutant que "Dans la plupart des plans des églises du Moyen Age, du XI^e au XIV^e siècle, on observe que l'axe de la nef et celui du chœur forment une ligne brisée au transept. On a voulu voir dans cette inclinaison de l'axe du chœur (ordinairement vers le nord) une intention de rappeler l'inclinaison de la tête du Christ mourant sur la croix. Mais aucune preuve certaine ne vient appuyer cette conjecture". Plus loin il constate que "Les églises qui présentent cette déviation dans leur axe sont toutes bâties à la fin du XII^e siècle ou au commencement du XIII^e: on les construisait partiellement sur l'emplacement d'églises déjà existantes; c'est-à-dire qu'en conservant la nef pour ne pas interrompre les offices, ou, ce qui était plus rare, conservant le chœur ancien, on rebâtissait le reste de l'édifice".

A Bidarray, agrandissement et surélévation ont été réalisés à partir de la chapelle romane de l'ancienne commanderie de Roncevaux, qui a conservé son chœur circulaire. Tandis qu'à Ossès l'abside est construite sur un plan polygonal, forme qui, toujours pour Viollet le Duc "est plus facile à combiner avec le système des voûtes à nervures adopté, après le XIII^e siècle, et avec l'ouverture des grandes fenêtres à meneaux, lesquelles ne peuvent s'appareiller convenablement sur un plan circulaire." Compte tenu de sa situation en milieu rural ses murs ont pu être percés de fenêtres de petites dimensions, et non de verrières gothiques par simple précaution ou par économie. Grand nombre d'églises du Pays basque, dont on sait qu'elles datent du XVII^e siècle et certaines du XVI^e, au moins en partie, ont des absides similaires, peu ouvertes.

Par sa forme d'esprit Renaissance, le voûtement du chœur appartient bien au temps de la reconstruction. Un examen plus approfondi de la sous-face, ou intrados, de la voûte, aujourd'hui dissimulée sous la peinture, confirmerait et préciserait sa description. Les nervures sont en effet trop fines à la base pour servir à elles seules de support aux entrevous, qui font plutôt corps avec elles.

En observant avec attention de l'extérieur les parements en pierres dressées, on peut discerner, entre les ailes du transept et les portes latérales, une rupture verticale dans leur appareil qui laisse supposer une extension depuis ce qui pourrait avoir été une chaîne verticale. On remarque par ailleurs, à l'intérieur, que la corniche qui entoure le chœur, ainsi que les angles en pierres sculptées, s'arrêtent à ce même aplomb. De plus les croix de consécration, gravées dans le mur sur une assise plus étroite, sont limitées à cette partie orientale. Ceci tendrait à montrer que la construction a

été interrompue à cet endroit et reprise par la suite; ce qui ne serait pas étonnant quand on sait qu'il fallait souvent plusieurs décennies voire un ou plusieurs siècles pour édifier un bâtiment religieux.

La partie de la façade latérale sud, près de l'ancien cadran solaire, donne quelques précisions sur les interventions apportées aux encadrements de l'ensemble formé par la petite fenêtre haute et l'ouverture obturée. L'une et l'autre sont plus anciennes que les quatre grandes fenêtres percées au XIXe siècle. Elles sont à l'aplomb l'une de l'autre et devaient se compléter dans la composition. L'ébrasement vertical de la petite fenêtre est appareillé normalement avec des retours harpés, tandis que l'appui et le cintre ont été élargis de façon évidente quand on compare ces parties d'encadrements étroits et découpés, avec celui des fenêtres du XIXe. On y retrouve le même souci d'augmenter la pénétration de la lumière sur la totalité de l'ouverture. Inversement, dans la grande ouverture obturée, les retours du cintre et de l'appui sont restés droits tandis que les ébrasements latéraux ont été dégarnis puis rechargés avec de nouvelles pierres facilement repérables. Il faut également noter la découpe des pierres de l'intrados du cintre et les joints dessinant un rectangle vertical au milieu du remplissage. La dimension de cette ancienne ouverture correspondrait à celle d'une porte qui dit-on desservait la tribune depuis un escalier extérieur. Il serait par ailleurs intéressant d'examiner en détail les ouvertures condamnées en partie haute de l'abside au nord et au sud qui doivent être contemporaines.

Si, conformément à la grande majorité des églises du Pays basque, la nef est couverte par une charpente en bois, la sacristie possède une voûte d'arêtes quadripartite sur croisée d'ogives.

Au Moyen Age la sacristie est souvent à l'extérieur de l'église, dans une des multiples constructions qui entourent l'édifice, démolies au XIXe siècle. Parfois elle est inexistante: le clergé s'habille dans une chapelle latérale où sont entreposés les vêtements, les ornements et les vases sacrés. C'est la raison pour laquelle de nombreuses sacristies sont de construction récente. Mais ce n'est pas le cas ici: le raccordement de cette annexe est bien intégré au corps principal, le traitement des pierres sculptées, nervures et culs-de-lampe, est semblable aux matériaux et aux éléments sculptés qui garnissent l'intérieur de l'église proprement dite. La cohérence de l'ensemble et la continuité de la ceinture constituée d'une assise plus étroite régnant autour de l'abside et de la sacristie et sur laquelle sont gravées les croix de consécration confirment que la sacristie est bien contemporaine de l'église.

Sans être certain de leur authenticité on peut supposer que les bénitiers, les fonts baptismaux et les armoires murales, naguère noyés dans la maçonnerie et remis à jour récemment, le linteau massif de l'oculus au-

dessus du portail, appartiennent à un état plus ancien, sinon primitif de l'édifice. Dans les différences de matière, de couleurs et de dimensions des dalles de la nef, il est difficile de discerner celles qui sont d'origine et celles qui sont venues en complément. Dans la tour-clocher, on trouve un certain nombre de raccords, comme l'appui intérieur d'un fenestron et quelques marches qui ont été réparés avec des pierres tombales discoïdales, dont on devine le relief (monogramme IHS sur l'appui). Il s'agit là sans doute d'une récupération plus récente.

L'appareillage extérieur de la nef laisse voir des reprises tant verticales qu'horizontales entre la partie inférieure et supérieure, par exemple entre la porte latérale nord et le retour du transept où l'on perçoit nettement un raccord vertical. Plus généralement des différences d'épaisseur et de couleur de joints apparaissent entre la partie inférieure et une surélévation éventuelle. Mais il s'agit probablement de reprises dont une part, au moins, résulte de travaux récents de restauration.

On ne sait rien du portail qui se trouvait avant celui daté de 1668. Des traces d'interventions apparaissent sur ce mur pignon. Une photographie du XIXe montre notamment l'absence de l'ouverture qui a été créée pour l'horloge. Les larmiers et corbeaux, destinés à recevoir un porche couvert en appentis et dont on distingue nettement les vestiges, sont antérieurs au portail monumental. L'ancien portail, s'il était déjà achevé comme il est vraisemblable à cette époque et d'une facture comparable à celle des portes latérales, a été entièrement démoli pour satisfaire au goût du temps... et de l'évêque.

On a vu qu'aucun indice ne permet d'affirmer l'existence d'une crypte, ce que confirme la construction de la sacristie qui paraît contemporaine de l'abside. Il serait cependant judicieux de procéder à un premier sondage, sinon à une fouille, d'autant qu'une petite trappe dans le plancher de la sacristie, de dimension insuffisante pour le passage d'une personne, laisse deviner un volume trop encombré pour en distinguer le fond.

Un procès verbal des visites pastorales faites dans le diocèse en 1703 par l'évêque de Bayonne (René-François de Beauvau de 1700 à 1707) signale que l'église d'Ossès est à "lambrisser". Ce terme se réfère naturellement à l'habillage de la charpente tel qu'il est défini par Viollet le Duc: "les charpentes des XIIIe, XIVe et XVe siècles sont souvent, à l'intérieur, garnies de lambris en forme de berceau... Ce sont alors des charpentes lambrissées. Ces lambris étaient toujours revêtus de peintures plus ou moins riches."

Les quatre grandes fenêtres latérales donnant sur la nef et sur le transept sont de la fin du XIXe siècle, comme les vitraux et les reprises des grandes ouvertures dont les encadrements ne sont pas réalisés avec des

pierres massives mais avec des pierres de parement étroites qui permettent d'en déterminer la date d'exécution.

L'évêché de Bayonne possède quelques lettres, postérieures à 1870, échangées entre la paroisse et l'évêché et entre l'évêché et la préfecture des Basses-Pyrénées, relatant des travaux de restauration, malheureusement sans précision. Ainsi apprend-on notamment qu'un litige a opposé le conseil de fabrique à la municipalité d'Ossès au sujet du presbytère, que les colonnes de bois des autels latéraux auraient été changées, des tableaux remisés... Dans une lettre du 8 mars 1878 le curé Bidegain écrit à Monseigneur Ducellier: "...nous avons commencé les travaux de restauration de notre église. Les travaux seront exécutés sans interruption et seront terminés à la fin du mois de juillet 1878. A cette époque il nous restera à réparer les trois autels dont les deux latéraux seront restaurés ou faits à neuf... Quand nous aurons terminé les travaux projetés, nous ferons dresser un plan pour les autels et nous aurons soin de les présenter à votre Grandeur"; et en 1881, le 27 avril: "les colonnades des autels qui tombaient en pourriture et les vieux tableaux sans valeur aucune qui les décoraient, ont été transportés dans une chapelle de Saint Vincent de Saragosse que nous avons dans un quartier. Le tout ne valait pas 30 F"...Plus loin il est écrit que "Ces autels cachaient des travaux d'art, en pierres de taille qui avaient été cassés et mutilés à coup de gros marteaux et que nous avons remplacés". On remarque en effet sur le côté gauche de l'autel de Saint Joseph, une reprise au ciment des "pilastres" sculptés.

Ces changements ont dû faire grand bruit car, à la suite d'une lettre du conseil de fabrique au Préfet, en date du 14 mai 1881, demandant l'arrêt de l'action du Maire qui voulait obtenir le rétablissement des 4 petits autels enlevés de l'église, le Préfet Laurent se propose de voir le Maire lors d'une rencontre à Baïgorry le 19 mai suivant pour l'entretenir de cette affaire "qui ne paraît pas avoir une grande importance pour la commune face aux intentions de la fabrique qui va remplacer les anciens autels par de plus beaux." Dans une autre lettre le curé se plaint que "le Maire empêche la quête pour le remplacement des autels" alors que Madame Sala "propose 2000 F. pour l'un des autels et deux personnes 1000 F pour le second autel latéral".

Le 19 février 1883, un bordereau de l'évêché à la préfecture fait état du dossier relatif à l'achat et au placement de deux autels dans l'église d'Ossès pour avis. L'avis favorable sera retourné le 21 février 1883. Le 20 octobre 1883 le bordereau du projet est présenté par le conseil de fabrique d'Ossès en vue de la restauration du maître-autel, approuvé le 24 octobre 1883. On remarquera la rapidité du courrier administratif à cette époque!

Entre 1870 et 1890, des aides, secours et subventions, d'un montant relativement modéré, sont accordés par le Préfet à la paroisse pour des travaux de réparation, mais sans référence d'affectation.

L'église Saint Julien d'Ossès présente en définitive de nombreuses particularités qui soulèvent presque autant de questions concernant leurs moyens, leurs dates et leurs conditions de réalisation. Mais cette première analyse devrait encourager des études plus approfondies et peut-être des révélations orales ou écrites pour que, lors d'éventuelles interventions, ceux qui souhaiteraient apporter des modifications fonctionnelles, des embellissements ou des rajouts, soient parfaitement sensibilisés à ce qui en fait la singularité, la beauté et l'intérêt dans la recherche tant historique qu'architecturale et ethnographique. Son inscription à l'inventaire des monuments historiques mériterait d'être envisagée pour protéger un ensemble particulièrement original et sans doute unique en plusieurs points.

B- L'église Saint Martin à Arrossa

En 1302 l'église actuelle d'Arrossa, dédiée à Saint Martin et bien antérieure à cette date, est citée sous le nom de "Saint Martin d'Ossès". Le vocable de l'église, Saint Martin particulièrement honoré dans la région dès le Haut Moyen Age, et les maisons médiévales des quartiers d'Exave et d'Eyharcce, laissent supposer l'existence d'un très ancien lieu de culte à cet emplacement. Comme celle de Bidarray, l'église Saint Martin est une annexe (ou succursale) de Saint Julien jusqu'en 1826 (le 20 septembre), date à laquelle elle est érigée en église paroissiale, un siècle avant la création de la commune de Saint-Martin-d'Arrossa en 1923.

L'église est orientée et domine le quartier Exave. Elle est située au pied du versant de Larla qui ferme à l'ouest la vallée d'Ossès. Sa position élevée et son accès par la hauteur, un peu à l'écart des principales maisons anciennes, lui donnent un caractère assez particulier, mais pas inconnu dans la région (ancienne église d'Arros, église d'Iriberry en Cize, de Buçunaritz etc.). On sait en effet que la vallée comportait plusieurs chapelles qui ont pour la plupart disparu. Ces églises ou chapelles de petites dimensions étaient desservies par un clergé paroissial important. Avec l'accroissement de la population, et les exigences liturgiques de la Contre-Réforme, l'agrandissement et le regroupement des églises devinrent nécessaires. L'église Saint Martin d'Arrossa s'est agrandie probablement au cours du XVIIe siècle, après Saint Julien mais sans doute avant Notre Dame de Bidarray, ce qui

expliquerait le nombre de vicaires au début du XVIIIe siècle: huit vicaires à Ossès, trois à Saint Martin et un seulement à Bidarray en 1703.

De cette époque subsistent les murs extérieurs en moellons de grès enduits et probablement la partie inférieure du clocher qui a pu être remanié par la suite pour être surélevé. Le portail actuel de style gothique et d'une facture totalement différente de l'église remaniée en partie au XIXe siècle, pourrait bien appartenir à l'église médiévale. Les colonnes engagées et les chapiteaux n'ont rien de commun avec la sobriété d'inspiration renaissance de l'église d'Ossès et sont plutôt d'inspiration gothique. La niche extérieure dans l'axe de l'abside a pu être une ancienne ouverture, condamnée lors de la mise en place du retable plus tardif. Quant aux ouvertures de la nef, elles datent du XIXe siècle comme probablement les galeries actuelles dont les piliers métalliques et les barreaudages sont contemporains des escaliers du chœur ainsi que des portes latérales permettant d'accéder plus directement aux galeries. Les dernières interventions, au début du XXe siècle, ont porté sur le porche et la chapelle funéraire qui le prolonge.

Le volume de l'église est simple: une nef et un chœur polygonal plus étroit à trois pans. Le plafonnement horizontal en lambris repose sur des poutres à caissons, ornés dans l'allée centrale de cartouches peints aux anges, et se prolonge horizontalement sur le chœur. L'autel est surélevé de plusieurs marches droites au-dessus de la sacristie. Couvert en tuiles, le toit est à deux versants sur la nef et s'abaisse en tiers de croupe sur le chœur. Le clocher-mur est plus étroit que le rehaussement du pignon ouest; il est en retraite en partie supérieure et se termine par un couronnement rampant surmonté d'une croix métallique.

Malgré l'absence de document concernant l'aménagement du chœur il est possible d'attribuer le retable qui s'élève derrière l'autel, ainsi que le tabernacle, aux artisans des ateliers qui ont réalisé la plupart de ceux que l'on voit dans la région, principalement au XVIIIe siècle. D'une composition équilibrée, remise en valeur récemment, il est plus spécialement remarquable, sinon par son originalité, du moins par l'homogénéité de son exécution et la qualité expressive des mains de ses personnages. On peut admirer le triptyque de l'autel orné au pélican entre une descente de croix et l'adoration des mages, sur des modèles iconographiques du XVIIe siècle. Ces panneaux, taillés en bas-relief, encadrés de colonnettes et séparés par des pilastres, sont d'une grande finesse qui tranche quelque peu avec l'exubérance mesurée du retable dont l'inspiration est plus hispanique.

C - L'église Notre Dame à Bidarray

Situé sur les collines au pied du massif de l'Iparla, au confluent des trois vallées creusées par la Nive, le Bastan ou *Ezpel-ura* et le ruisseau de Begieder, Bidarray est un territoire de montagnes et de forêts sur lequel la collégiale de Roncevaux fonde un prieuré-hôpital vers la fin du XIIIe siècle. La présence d'un Commandeur est attestée par un acte de 1362, date nettement postérieure à la création. Cet espace, devenu pays d'élevage de porcs et dont les revenus sont partagés entre le prieur et le chapitre de l'abbaye, le troisième tiers étant réservé aux pèlerins et aux pauvres, se peuple à partir du début du XVIIe siècle. La première date de construction 1699 figure sur la maison Intzabia. En 1720 on compte déjà 123 maisons à Bidarray. En 1790 Bidarray se proclame municipalité, ce qui ne sera reconnu officiellement qu'en 1800; il y a alors 1376 habitants.

Le pont médiéval, dont la construction date au plus tôt du XIVe siècle, a du être refait à la fin du XVIIe siècle comme l'indique la "taille" prélevée en 1700 et répartie entre les quartiers de la vallée et leurs maisons pour payer la reconstruction.

L'église actuelle est un agrandissement de la chapelle de la Commanderie, bâtie sur un mamelon de pierre d'ophite. A l'origine, la chapelle, qui est orientée (tournée vers l'est), faisait partie d'un ensemble comportant plusieurs bâtiments qui sont décrits dans un bail à ferme du 1er février 1763 à savoir: "toute la Commanderie appelée Bidarraya, consistant en la maison noble, la chapelle, grange, jardin, la borde ou métairie, la pièce de terre hautin, qui en dépendent, maisons, grange, cour à bétail, terres cultes et incultes, vergers, prés, bois à haute futaye, taillis, fougères, droits de pacage, padouan, les terres de la borde exemptes de Dîme et prémices." La Commanderie possède aussi un moulin non compris dans le bail.

Trois parties distinctes composent aujourd'hui l'édifice:

1) le chevet, la partie orientale des façades latérales arrêtées à la corniche, de part et d'autres des transepts, et le portail (reporté sur le pignon occidental);

2) l'extension à l'ouest en pierre, couronnée d'un bandeau simple, le clocher-mur et les ailes du transept;

3) la surélévation en maçonnerie enduite, la partie supérieure du clocher-mur et le porche.

La chapelle romane du XIIe ou XIIIe siècle porte les traces extérieures et intérieures des transformations qui l'ont dénaturée. Plus petite et plus basse, partiellement reconnaissable malgré tous les rajouts, elle est construite en pierre de taille de grès rose. Les murs s'élèvent alors jusqu'à

l'arase primitive couronnée par une corniche sur corbeaux ou modillons. Cette corniche est interrompue par les retours des transepts et se poursuit au-delà sur les façades nord et sud jusqu'à la jonction des murs avec l'extension occidentale. Sur la façade sud on note la trace d'une grande ouverture condamnée. Le portail roman de la façade occidentale de la chapelle a été déposé et rebâti lors de l'agrandissement de la nef au XVIIe siècle. Les deux ouvertures latérales en plein cintre font partie de l'extension du XVIIe siècle.

Le demi-cercle du chœur comporte une très belle arcature à trois travées encadrant des fenêtres étroites en plein cintre, habillées de vitraux modernes remplaçant les anciennes plaques d'albâtre. A l'intérieur, cette arcature, bien appareillée, est formée de colonnettes monolithes, simples aux extrémités et jumelées entre les ouvertures, surmontées de chapiteaux sculptés à crosses, séparées par des motifs géométriques ressemblant à des fleurs de lis inversées et couvertes d'arcs en plein cintre moulurés de tores outrepassés. Les abaqes se poursuivent par une corniche filante jusqu'au transept. A l'extérieur cette arcature est compartimentée par l'avancée des contreforts en pierres de taille sur lesquels vient buter le prolongement des moulures des abaqes.

La présence de ces contreforts, qui subsistent autour de la partie romane, indiquent que le chœur et sans doute la nef étaient voûtés. L'éventualité d'une récupération des pierres de la voûte, qui menaçait de s'effondrer, pour rebâtir les deux chapelles latérales au XIXe siècle, a été évoquée. La présence de voûtes ne serait pas surprenante pour la chapelle d'un prieuré roman.

A partir de 1625 la nef fut allongée vers l'ouest. Les contreforts ne sont pas prolongés et la corniche extérieure, faisant légèrement saillie, devient un simple bandeau qui n'a plus besoin d'être supporté par des corbeaux. Cet agrandissement se termine par un clocher-mur dans lequel on retrouve le portail roman, et sans doute la rose polylobée, au-dessus desquels sont ménagées deux arcades destinées à recevoir les cloches. Le portail est composé d'une porte en plein-cintre inscrite dans un ensemble en grès lie-de-vin, formé d'un arc à voussure plein-cintre et appareillée en rouleaux à ressauts. L'ébrasement comporte des colonnes à fût monolithe, couronnées par des chapiteaux sculptés comme ceux du chœur.

L'agrandissement du XVIIe siècle a été réalisé dans la même pierre que la chapelle. L'appareillage de cet allongement et la corniche qui le couronne sont d'une facture homogène, à la différence des murs des ailes du transept qui pourraient n'avoir été réalisés qu'au moment de la surélévation, d'autant que les ouvertures sont en arc surhaussé comme les baies de la

surélévation et l'appareillage ainsi que le bandeau d'une facture moins régulière.

Le rapport établi lors de la visite pastorale à Bidarray le 4 septembre 1703 dit que l'église, annexe d'Ossès alors desservie par un seul vicaire, est difforme par vétusté, la toiture en mauvais état, une des cloches brisée, les galeries non garnies; elle est peu et mal équipée en ornements religieux (pas de crucifix en relief, ni de soleil, ni de confessionnal, ni d'appui de communion, ni d'antiphonaire, ni de rituel). On signale cependant la présence d'une benoîte.

En février 1712 le chapitre de Roncevaux cède la Commanderie et tous les biens qui en dépendent à l'évêché et au chapitre de Bayonne par traité d'échange passé devant Me. Dugalart, Notaire royal à Roncevaux.

En 1791 l'église et tous les biens de l'ancienne Commanderie de Roncevaux sont vendus comme biens nationaux. Quatre ans plus tard à l'occasion de la guerre avec l'Espagne, l'église, transformée en caserne, est très abîmée: "boisage" et galeries brûlés, toit écroulé en partie...

Dès 1803 il est envisagé des réparations dans l'église rendue au culte, mais c'est à partir de 1860 que de très importants travaux vont donner à l'église l'aspect surélevé que nous connaissons avec l'arrivée de l'abbé Gratien Adéma (1828-1907), jeune vicaire de Hasparren, qui sera curé de Bidarray jusqu'en 1872. Ardent poète basque, compositeur de nombreux cantiques sous le pseudo-nyme de Zalduby, il constate le délabrement de l'église qui, lézardée en maints endroits, menace ruine. Elle est passablement obscure et surtout trop petite pour accueillir toute la population qui ne cesse de croître. Il décide d'entreprendre des travaux de surélévation. A-t-il également à cette occasion, comme cela fut avancé, récupéré les pierres de la voûte qui menaçait ruine pour réaliser les avancées du transept?

Habile diplomate, animateur infatigable et généreux, il gagne la confiance de l'impératrice Eugénie, obtient un don important en or qui permet non seulement la transformation de l'église mais également la rénovation du presbytère et la construction du fronton. La commune a de faibles moyens mais les habitants prêtent volontiers leur concours. Un article du courrier de Bayonne du 10 juin 1863 nous apprend que les travaux sont déjà terminés et qu'on peut admirer ce "mélange gracieux des styles gothique et roman"! Sous l'impulsion des architectes Viollet le Duc à Abbazia, Boeswillwald à la cathédrale ainsi que Durand et Guichenné à Saint André de Bayonne, l'époque est beaucoup plus attirée par le modernisme et la remise à l'honneur du "génie gothique de la France" que par la vérité archéologique.

La surélévation du chœur, ainsi que l'ouverture de fenêtres hautes en arc brisé surhaussé, garnies de vitraux, donnent à l'église un élan et un éclairage nouveaux. La surélévation du clocher-mur, recoupé par trois bandeaux, est appareillée en grès rose. Il est couronné d'un fronton cintré, adouci et amorti à boules dans le style baroque. Les deux arcades destinées aux cloches sont condamnées et deux nouvelles ouvertures sont créées sous la partie cintrée du fronton. Enfin un porche, couvert en appentis, reposant sur un mur, protège l'entrée de l'église. A l'intérieur ce "gracieux mélange", dans le goût du jour, se présente sous la forme d'une fausse voûte en bois, peinte à croisées d'ogives, reposant sur des culs-de-lampe en grès rose, les galeries sont entourées d'une balustrade de style gothique comme celle qui entoure le chœur; l'autel, surchargé de "gothiqueries", auquel on accède par un grand escalier droit, est surélevé au-dessus de la sacristie. Plus regrettable encore, la magnifique arcature romane qui orne le chevet est dissimulée derrière un lambris de bois, sculpté et peint en faux réseau d'arcs gothiques. En 1925 le chevet, le chœur et le portail sont classés aux monuments historiques. Même si l'habillage dont il faisait l'objet présentait un certain intérêt comme témoignage du XIXe siècle, on peut penser que le chœur roman, dissimulé sous les lambris en faux gothique, a pu dès 1925 faire l'objet d'un projet de remise à jour.

Plus de quarante ans après, sous l'impulsion du maire, Monsieur Cabillon, et du curé, l'abbé Héguay, des travaux sont réalisés avec le concours du cabinet Soupre architecte. Les murs en pierre de taille sont dégagés et repris, l'arcature magnifiquement rénovée, le porche reconstruit sur des colonnes à chapiteaux parfaitement reproduits, l'autel remis au niveau d'origine et les galeries restaurées avec des balustres tournés. L'enduit à gros grains peint de couleur jaune sur les murs rehaussés marque cependant une époque regrettable de la restauration. S'il permet de bien différencier les parties anciennes de la partie surélevée, il en amplifie l'hétérogénéité et la disproportion. Depuis on a heureusement corrigé l'exagération de cet effet "rustique" en restauration.

Pendant les travaux, noyées dans les murs de la partie de la nef agrandie au XVIIe siècle, des céramiques sont découvertes au niveau de la galerie: ce sont des pots acoustiques de terre cuite que les architectes du Moyen Age plaçaient parfois à l'intérieur des édifices religieux, dans les parements des murs, probablement pour augmenter la sonorité des vaisseaux. Viollet le Duc avait constaté la présence de pots acoustiques dans les chœurs des églises des XIIe et XIIIe siècles, notamment en Normandie. Les pays nordiques les utilisaient également sans que l'on sache s'ils servaient à amplifier ou à atténuer les sons. Ceux que l'on voit à Bidarray,

répartis sur les murs au-dessus de la tribune, ne semblent pas avoir été déplacés lors de l'extension du XVIIe siècle, mais plutôt installés à cette occasion.

D. Chapelles

1. Saint Vincent de Saragosse à Ahaïce

Elle a pu être paroissiale dans des temps antérieurs à la reprise épiscopale des XI-XIIe siècles, pour cet important quartier au sud du Laca et délimité par le cours de cette rivière, qui avait le quart au moins de l'habitat total de la vallée au Moyen Age, et comme le suggère aussi le nom de la maison médiévale *Elizaga* du lieu aujourd'hui disparue. Le plan rectangulaire très simple et orienté du petit édifice - sis tout près d'une élévation ayant pu porter une tour de guet et à peu de distance de vestiges protohistoriques relevés par le Général Gaudeul -, les murs crépis, ne permettent pas, sauf un oculus au midi, d'y repérer des éléments architecturaux datables.

2. Saint Michel à Bidarray

Il est assez souvent question au XVIIIe siècle, à partir de 1730, de cette chapelle dite en 1740 "la chapelle de St. Michel dud. Bidarray", qui avait nommé une maison attenante par la suite disparue (1730 "*maison et apantif appelée Joandonamiquelecoetchia*", 1745 "*Joanes de donanjely*", 1747 "*la maison appelée Joandonimiqueleco etchia*"). Cette maison, au petit quartier dit Kapera rattaché par la suite au quartier Elizaldea, appartenait en usufruit à Joannes de Bidegarray, époux de Domins d'Incaby dont le nom figure sur la maison Intzabia, datée de 1699. La chapelle avait pu être fondée au moment du développement démographique du lieu à partir du milieu du XVIIe siècle (il n'en est pas question dans l'acte très détaillé de la restitution des biens bas-navarrais à Roncevaux en 1666), et occupait, à l'extrémité du petit plateau de la commanderie et à proximité de celle-ci, en à pic sur la Nive et le pont, l'emplacement de l'école actuelle.

En 1816 "on vient de bâtir" une salle d'école attenante à la chapelle désaffectée; en 1829 on envisage de réparer "une ancienne chapelle qui sert d'école aux enfants", et en 1833 il est dit que l'école "bien ample et bien aérée située au centre de la commune" peut contenir 150 enfants, et que "c'est une ancienne chapelle communale (...) qui a été réparée il y a peu d'année" (sic). L'école de Bidarray contient ainsi l'ancienne chapelle, conservant probablement dans ses murs des éléments de l'édifice ou simplement des pierres réutilisées.

L'oratoire donné en 1273 par l'évêque de Roncevaux n'a pas laissé de trace connue: une maison citée au XVIIIe siècle sous le nom d'Elixathe "passage de l'église" (1779 *Elichatte*, 1784 *Elichaté*, déformé aujourd'hui en Elixarte), dernière maison ancienne d'Iriberry vers Ugarçan et son hôpital annexe de Roncevaux au XIVe siècle, laisse penser qu'il pouvait se trouver dans ce secteur.

Les mentions faites parfois à d'autres chapelles ou oratoires aux quartiers de Gahardou et Eyharce restent à ce jour sans témoignage documentaire ancien ni allusion toponymique.

E. Les stèles et croix de cimetières

Les nombreuses études et contributions, étalées sur plus d'un siècle, consacrées aux plates-tombes et aux stèles funéraires, discoïdales, tabulaires ou cruciales, du Pays basque, depuis "*La tombe basque*" de O'Shea jusqu'aux travaux de l'association Lauburu, en passant par ceux de Ph. Veyrin et surtout l'ouvrage irremplaçable de Louis Colas, dans son élaboration d'un imposant corpus des inscriptions domestiques et funéraires du Pays basque, n'ont pas épuisé le domaine considérable d'une pratique séculaire qui n'a pas laissé dans la mémoire collective contemporaine d'éléments permettant d'expliquer un phénomène important au Pays basque, et tout naturellement dans le pays d'Ossès. Avec les relevés réalisés au tout début par certains curés, l'intérêt qu'on leur porte s'est beaucoup développé depuis le milieu du XIXe siècle grâce à quelques spécialistes relayés depuis peu par la grande majorité des personnes qui voient en elles l'expression la plus marquante de l'art lapidaire au Pays basque, tant sur le plan historique qu'artistique. Mais si les découvertes successives de celles qui subsistaient en ont permis une assez large description, il reste beaucoup à fouiller pour mieux découvrir toutes les richesses encore inconnues qui ont fait leur élégance et leur simplicité et provoquent aujourd'hui l'admiration.

Répondant sur un territoire assez vaste, puisqu'il s'étend de la Castille à l'ensemble des Pyrénées, proches de monuments similaires européens, de toute évidence antérieures au christianisme, perdues pendant plusieurs siècles pour réapparaître sans doute à partir du XVIe siècle et de manière plus générale au XVIIe et jusqu'au XVIIIe, les stèles si particulières au Pays basque restent une énigme et ne révèlent rien des coutumes de ses habitants si ce n'est l'étroite relation entre la maison et le cimetière. Ce lien, généralement admis, n'est cependant pas toujours évident du fait de la rareté des inscriptions jumelées et de l'absence de nom sur la plupart d'entre elles. Les familles connaissaient le "cimetière" ou la dalle attachés à leur

maison; certains litiges ont montré que cette appartenance était parfois contestée. En effet quand la maison n'était plus habitée, la tombe pouvait être délaissée ou attribuée à une nouvelle maison. Enfin l'obligation de construire des caveaux étanches et le goût qui s'est développé, ici comme ailleurs, pour les monuments en marbre ou les chapelles en métal et en verre, ont précipité la disparition des stèles gravées ou sculptées, dont la sobriété convenait mieux à l'hommage rendu aux défunts.

Malgré la lenteur de certaines communes à moderniser leur cimetière, quelques tentatives de sauvegarde, de moins en moins isolées, en ont sauvé un grand nombre qui ont néanmoins beaucoup souffert du manque d'entretien pendant de longues années. Cette opération de sauvetage a été renforcée à l'initiative notamment de Saint-Vanne, architecte des Monuments Historiques, dans le premier quart du XXe siècle, tout particulièrement à Saint-Martin-d'Arrossa qui avait été qualifié par Colas de "véritable conservatoire des stèles discoïdales". De plus, sous l'impulsion d'associations ou de personnes, les cimetières et leur extension commencent depuis une vingtaine d'années à renouveler cet art ancien, grâce aux créations originales souvent réussies que favorise un cahier des charges stimulant.

Comme les linteaux et pierres sculptées des maisons de la vallée d'Ossès, les stèles funéraires sont le plus souvent en grès rose ou de couleur sable. Les motifs en sont également aussi variés, mais les représentations de personnes ou d'outils sont rares. On ne rencontre plus de stèles tabulaires, une seule dalle funéraire repérée, en revanche énormément de discoïdales et de croix.

1. Plate-tombe

Les plates-tombes qui se trouvaient dans les églises ont pour la plupart été supprimées. A Ossès on n'en trouve plus qu'une seule dont le relief, passablement usé, permet de la situer au XVIIIe siècle.

A Saint-Martin-d'Arrossa, Louis Colas signalait une plate-tombe intéressante qui se trouvait dans le chœur mais dont les traces semblent avoir disparu. Le dessin qu'il en donne montre une pierre d'assez grande dimension, en partie brisée, que se fit faire de son vivant le vicaire Pierre Mendy, portant la date de 1681 avec une inscription en latin et en français (voir plus loin: les langues des linteaux). La facture paraît soignée, et ce qui retient l'attention en dehors du texte, c'est d'abord la large bordure faite de rectangles et d'ovales alternés, rappelant les broderies de l'étole du prêtre, puis au centre la tête de mort et les tibias croisés qui pourraient indiquer quelque influence janséniste.

2. Discoïdales

En l'absence de connaissances plus approfondies il n'est pas utile de revenir sur l'anthropomorphisme ou les origines de ces stèles qui remontent à l'antiquité, ni sur les modèles qui les ont inspirées. On a parlé d'armoiries, de sceau, de monnaie..., on peut y ajouter la broderie dont les reliefs et les dessins géométriques se rapprochent quelque peu. Comme pour les épigraphes sur les linteaux des maisons, on ne trouve pas de dates antérieures au début du XVIIe siècle. Colas avance quelques dates, mais aucune avant le XVIe siècle. Les plus anciennes ont été relevées en Labourd notamment à Espelette où il signale une tombe discoïdale datée de 1503. A quelques exceptions près, on trouve des dates sur les discoïdales jusqu'à la fin du XVIIe siècle, période où les stèles cruciformes commencent à apparaître.

A Ossès la plus ancienne discoïdale repérée est datée de 1624. Il s'agit d'un large disque, sans nom, en grès rose comme les murs de l'église, dont le centre est sculpté d'un bas relief géométrique formé de triangles en étoiles "pattées" générant des hexagones entrecoupés qui sont inscrits dans un cercle entouré d'une large bordure striée d'incisions curvilignes, pouvant imiter un texte. Au revers, une étoile de David contenant le monogramme IHS, surmonté d'une croix, représentant assemblés l'ancien et le nouveau testament, le tout inscrit dans une bordure à frise triangulaire externe. Sur le pied en forme de trapèze, étroit et semi-enterré, apparaissent en champlevé, d'un côté la date dans un rectangle et de l'autre une étoile à six branches renflées. Comme dans la plupart des stèles son épaisseur reflète un certain équilibre du volume apparent.

Dans la description de cette discoïdale, pourtant simple, on distingue certains motifs qui se retrouvent dans un bon nombre d'entre elles. Le monogramme IHS traité ici de manière très lisible bien que de petites dimensions, est un motif fréquemment employé sous des traitements très différents parfois méconnaissables. Il se retrouve, entre autres, dans la magnifique stèle de la "senora de Apalas" datée de 1651: il y est composé avec une croix aux extrémités en branches, certaines ouvertes en forme de fleur de lys d'autres en manière de socle ou enrubannées. Le monogramme est comme dissimulé sous l'aspect d'une ferrure de porte, tant la netteté de la découpe plate est affirmée. Le texte qui l'accompagne est également remarquable. Le "S" du monogramme a disparu, ce qui est souvent le cas. En revanche, une étoile de David, plus élaborée, est inscrite dans un cercle au cœur du monogramme, contenant lui-même une étoile à six branches prise dans un deuxième cercle. Discrète, mais cependant fortement marquée, la bordure, formée d'un simple liséré, découpe les parties travaillées de façon

très contrastée. En général d'ailleurs, ces bordures, simples mais parfaitement dessinées, entrent dans la composition de l'ensemble qu'elles encadrent avec vigueur en formant un tout. C'est le plus souvent un liséré droit, simple ou double, mais aussi des dentelures triangulaires internes ou externes, des demi-cercles accolés, une inscription circulaire...

Parmi les autres caractéristiques, on trouve des discoïdales cantonnées d'étoiles dans les quartiers de croix aux branches fleurdelysées, et parfois reliées par des rubans en quart de cercle. La croix pattée, sorte de croix de Malte aux élargissements arrondis, fait partie, avec les étoiles à six branches également pattées ou renflées, des éléments inscrits dans les cercles qui ornent les stèles. Cette même étoile à six branches pattées est parfois recoupée par un hexagone, formant une figure qui selon Colas serait le signe corporatif de charpentiers.

A Saint-Martin-d'Arrossa l'ancien cimetière et davantage encore le nouveau cimetière renferment des discoïdales qui se rattachent en partie à celles d'Ossès mais possèdent également des pierres très originales. Colas en a relevé un nombre très important, d'une grande diversité. Malheureusement il n'a pas été possible de les retrouver toutes. Parmi les discoïdales les plus remarquables subsistantes on trouve des pierres circulaires de petites dimensions dont les motifs sont assez originaux. C'est le cas notamment d'une pierre en grès rose, entourée d'un liséré, sur laquelle le monogramme IHS traité dans le style gothique, est centré entre une étoile à six branches à gauche et une sorte de "8" à droite, représentant un S qui vient doubler celui contenu déjà dans le monogramme. En effet, composé de manière parfaitement symétrique d'une large bande plate continue se retournant, le graphisme forme les trois lettres du monogramme: le I au centre, retourné en haut et en bas suggérant un S, est recoupé par une ligne horizontale plus fine joignant les deux verticales du H. En parties haute et basse du monogramme s'ouvrent symétriquement, deux langues cylindriques qui, se terminant en pointes, pourraient figurer les volutes de l' Ω ou plus probablement les branches démesurées de fleurs de lys. Le caractère archaïsant de cette sculpture la rattacherait au XVI^e siècle sinon plus tôt. Une autre pierre mérite une certaine attention: les quartiers d'une croix grecque, aux branches recroisetées, sont cantonnés d'une série de bandes parallèles refermées, entourant une figure composée d'un losange et d'un carré tournés vers le centre de la croix.

A Bidarray les stèles sont en général plus récentes. La plus ancienne repérée porte la date de 1688. Sur plusieurs discoïdales on reconnaît le même motif daté du XVII^e siècle vu à Saint-Martin-d'Arrossa non seulement sur des tombes mais aussi sur une pierre angulaire accompagné

de cercles concentriques. Il s'agit d'un octogone de petite dimension aux côtés garnis de longues boucles rayonnantes comme des pétales de marguerite.

3. Stèles cruciformes

La plus ancienne croix de pierre signalée est à Ainharp en Basse-Soule, avec une inscription en français et la date de 1611. Les motifs religieux sur les discoïdales semblent être les plus récents. Après les figures astrales, les monogrammes, les chrismes, la croix prend de plus en plus d'importance, sans doute sous l'influence du clergé, provoquant le passage vers la stèle cruciforme qui, à partir de 1677 en vallée d'Ossès, semble devenir peu à peu le modèle général.

A Ossès une croix de grès rose très finement traitée comporte une bordure en demi-cercles accolés aux bras terminés en biseaux, à l'intersection desquels s'ouvre, dans un cercle légèrement débordant, une étoile à six branches renflées. Ce travail délicat joue avec les plats lissés des reliefs et le grain de la pierre, laissé brut dans les parties en creux, qui donnent à l'ensemble l'aspect d'une broderie de chasuble. La croix datée de 1827 aux branches arrondies, ornée au centre d'un soleil-ostensoir, procure la même impression de tissus par des effets semblables. Contre le mur de Saint Julien a été replacée une croix datée de 1765 de la maison Ibarrondo, qui présente la particularité d'une double intervention dans la taille de la pierre: l'épigraphe commencé en latin s'y poursuit en basque dans une taille différente. Les croix au pied contourné, au relief fin et soigné sont encore nombreuses à Ossès au XIXe siècle. Le travail s'est industrialisé avec l'usage systématique du pochoir pour reproduire les motifs et les lettres d'une grande régularité.

A Saint-Martin d'Arrossa, l'une des deux stèles cruciformes datées de 1677 porte le motif maintes fois répété de la croix aux branches ouvertes en fleur de lys et reliées par un cordon en quart de cercle montrant la continuité directe avec les stèles discoïdales. La deuxième est richement ornée de motifs floraux "brodés". D'autres croix, datées pourtant de la même époque sont moins finement exécutées, montrant la diversité d'inspirations et de qualités des artisans. On y trouve aussi un exemple de textes partiellement inversé sur une croix comportant un calvaire.

A Bidarray, un texte de même en partie inversé sur une croix datée selon Colas de 1801, ainsi que des textes mêlant majuscules et minuscules attirent l'attention sur une évidente maladresse dans l'exécution de ces travaux à époque tardive et sur la façon dont il pouvaient être reçus, car il est bien évident qu'aujourd'hui de telles anomalies seraient objets de moqueries. Une croix basse et assez massive de 1714 contient un cercle dans

lequel est sculptée une bande déroulée en hexagone semblable aux motifs vus à Saint-Martin-d'Arrossa et dont le symbole reste mystérieux.

Enfin, il faut également signaler des stèles dont le relief ou les lettres sont peints en noir et les creux en blanc, sans doute pour des raisons économiques et qui se sont développées avec l'apparition du ciment, dernier stade avant la banalisation des monuments funéraires sur catalogue. Cette désaffection pour les stèles discoïdales s'atténue grâce à des artistes dont l'inspiration se renouvelle heureusement. Les nouveaux cimetières, à Bidarray, Saint-Martin-d'Arrossa ou Ossès, montrent l'exemple d'une volonté partagée de restaurer la qualité des monuments funéraires.

*

II. Les maisons et l'habitat.

1- Les maisons

Dans le texte *Propositions théoriques et conventions terminologiques pour une typologie de l'architecture rurale*, de l'*Architecture Rurale Française*, Jean Cuisenier pose comme principe: "qu'un type (architectural) est *régional* quand le modèle auquel il renvoie est reproduit de manière prédominante dans une aire géographique déterminée... il a une connotation *historique* particulière quand le modèle auquel il renvoie est reproduit de manière prédominante à une époque déterminée". Sur un même territoire on constate en effet la présence d'un nombre restreint de modèles d'architecture rurale, conservés parfois durant plusieurs siècles, avec des particularités locales, techniques et ornementales, empruntées ailleurs ou développées sur place. Les variantes de ces modèles, souvent issus d'un modèle-mère, sont disséminées sur une aire beaucoup plus vaste, au-delà des communautés culturelles et linguistiques. Comme il n'y a jamais eu de "*Traité d'Architecture rurale*", ni d'autorité explicite, politique ou morale, imposant de manière absolue, par vallée, région ou pays tel ou tel modèle, à l'instar des directives contemporaines sur la "maison basque", on peut s'étonner de ces "groupes" particuliers à une communauté. On sait par ailleurs que la pratique de l'auto-construction était rare et qu'il était généralement fait appel à des charpentiers et des maçons locaux ou de passage. L'architecture rurale n'est donc pas spontanée, elle se compose de modèles limités dont les principales caractéristiques sont reconnaissables sous leurs arrangements, leurs évolutions et leurs différences, parfois très contrastées d'un lieu à l'autre comme entre la Soule et la Basse-Navarre. En modifiant le paysage qu'ils organisent d'une manière collective, les peuples qui partagent la même langue et la même culture peuvent s'en affranchir pour choisir, conserver ou développer

un certain modèle d'architecture et d'habitat, suivant des schémas encore mal expliqués.

La composition et l'organisation de la structure familiale, l'environnement, le climat, les ressources naturelles, le relief, la nature du sol, la surface disponible, les contraintes réglementaires, les contrats sociaux (noble et non-noble, propriétaire et exploitant), les modes de vie et d'exploitation, les fonctions et leur répartition, simples ou complexes etc., ainsi que la tradition, définissent les volumes bâtis, basiques, composés ou complexes, leur extension, leur type de construction, leur densité. De même les ouvertures d'un bâtiment, leurs positions, leurs formes, leurs dimensions, suivent des règles tacites reproduites de générations en générations, parfois dans l'ignorance des modèles de référence. Les matériaux et leur mise en œuvre contribuent également à l'unité des modèles que les ornements, qui obéissent par ailleurs aussi à des codes sociaux, permettent de différencier. Partagé entre singularité et uniformité, l'homme obéit en matière d'habitat, comme en bien des domaines, à un certain nombre de lois qui s'énoncent en milieu urbain et en milieu rural de manière apparemment distincte.

Aussi, depuis le Moyen Age, les "maisons des champs" comme les "maisons des villes", témoignent-elles du rang social, de l'activité, commerciale, artisanale, agricole..., des conditions géographiques et climatiques, des ressources et des méthodes constructives, liées aux coutumes et aux modes de vie développés sur place. Mais, à la différence des maisons des villes et, de manière plus évidente encore de celles des constructions médiévales de type urbain dites "bastides", les maisons des champs ne sont pas inscrites dans un périmètre imposé, préétabli. L'espace leur étant ouvert, l'entourage plus disponible, les contraintes de voisinage moins fortes, les besoins et les fonctions quantitativement, voire parfois qualitativement, plus diverses, les volumes peuvent donc être plus variés et mieux répartis, les orientations plus libres, les ouvertures mieux disposées... Paradoxalement, outre l'utilisation logique des matériaux extraits localement, ces maisons suivent, par mimétisme, besoin identitaire ou pression sociale, des modèles architecturaux en nombre réduit même si une certaine singularité s'exprime à travers quelques éléments, principalement décoratifs, destinés à les personnaliser.

De plus, bien que généralement isolées, ou du moins libres sur leurs quatre façades, les maisons rurales du Labourd et de Basse-Navarre reproduisent, d'une certaine manière, le schéma urbain continu des maisons à pignon du Moyen Age. En singularisant la façade principale par une composition qui rappelle celle des maisons de ville, en mettant ostensiblement en valeur la porte d'entrée (lorio, ou arc appareillé), en laissant

pratiquement aveugles les murs gouttereaux et le pignon arrière, et de manière plus évidente encore, dans le cas de surplomb, des pans de bois qui permettent de gagner de la surface aux étages, cet ensemble de dispositions ne traduit plus la double fonction de la maison mais privilégie nettement l'apparence pour ne pas dire l'apparat. Si leur fonction agricole était absente, plusieurs maisons, de faible largeur, pourraient sans grand changement être implantées sur des lots contigus ou uniquement séparés par des venelles. Certaines le sont d'ailleurs pratiquement. Lorsque leur largeur est beaucoup plus importante, le schéma général, sinon le volume, est néanmoins maintenu. Ce dernier modèle n'est pas propre au Labourd et à la Basse-Navarre. Il se retrouve depuis la haute vallée de l'Ebre et la côte cantabrique, où elles sont rarement isolées, jusqu'en Aquitaine, où elles le sont très souvent, et même au delà avec des nuances et des variations spécifiques, qui pourrait former un modèle "cantabrique" différant fondamentalement du modèle "pyrénéen" des bâtiments de fermes qui s'étend de la Soule jusqu'en Ariège, couverts en ardoises, organisés autour d'une cour généralement entourée d'un mur assez haut s'ouvrant sur la rue par un portail ouvragé. Ces deux modèles, atlantique et pyrénéen, ont néanmoins en commun le même goût pour la pierre sculptée, ornée de motifs parfois très similaires.

La façon dont les maisons sont réparties n'influe pas nécessairement sur leur forme. En pays d'Ossès, l'appropriation de l'espace correspond à un habitat pour l'essentiel dispersé. Quelques maisons sont regroupées en quartiers ou hameaux plus ou moins lâches ou resserrés, d'une manière qui paraît, sauf peut-être à Ahaïce, plus aléatoire que programmée. La présence d'une église ou d'une chapelle n'est d'ailleurs pas un critère de formation de ces quartiers comme on peut le constater dans les trois communes actuelles qui ne formaient autrefois qu'une seule paroisse. Ainsi la "place du village" avec son fronton devant l'église au quartier Horça à Ossès, est une création relativement récente. De même à Bidarray, on constate une certaine densification autour de l'église là aussi très récente. A Saint-Martin-d'Arrossa cette absence de lien est encore plus évidente, l'église est proche du fronton mais elle lui tourne le dos, isolée sur sa croupe au pied du Larla. Par ailleurs, les raisons historiques, économiques, politiques ou sociales qui ont conduit à la répartition et à l'implantation de ces constructions de part et d'autre de la Nive, qui ont présidé à la formation des quartiers, au maintien jusqu'au XIXe siècle de ces quartiers au sein d'une même paroisse, restent en grande partie incertaines. Il s'agit du constat d'une réalité visible dont les origines sont encore mal connues. Les vestiges retrouvés çà et là montrent une occupation ancienne importante avec

laquelle la longue solution de continuité laisse le champ libre à des recherches futures qui viendront combler toutes les questions que l'on peut se poser sur ce pays si attachant.

Venant de Hélette et d'Irissary, le chemin qui menait à Ossès jusqu'à la fin du XVIII^e siècle (Orzaiz-bidea), après un premier passage par le ruisseau Elhurra près de la maison Garziarena vers Ugarçan, franchissait le Laca sur un pont de pierre, récemment restauré comme on l'a déjà noté.

Sans parler pour autant d'architecture "bas-navarraise", il est évident qu'un grand nombre de caractéristiques y différencient l'habitat des autres constructions rurales. Tandis que des courants néo-architecturaux s'en inspirent et trouvent à certaines époques un écho assez large, au point d'inonder le paysage de reproductions généralement caricaturales ou simplistes, l'architecture rurale, contrairement à l'architecture urbaine ou savante, ne peut nullement prétendre servir de référence, encore moins de modèle universel. C'est la raison pour laquelle elle n'a pas encore trouvé toute sa place dans l'histoire de l'architecture, en dehors de quelques études partielles.

Cette architecture sans architecte demande cependant un vocabulaire spécifique, dont certains termes, en apparence un peu savants, sont irremplaçables, pour désigner un élément précis, sa forme, sa position par rapport à un autre, un assemblage, un matériau, le traitement d'une sculpture, d'un profil etc., et pour éviter toute confusion. Dans la mesure du possible, un terme similaire plus simple ou une explication vient en préciser le sens. En premier lieu, il est bon de définir ce qu'on appelle l'orientation d'un bâtiment qui est la direction de son axe principal, et non de ses façades, par rapport aux points cardinaux. Dans le cas des églises, le terme orienté est utilisé uniquement lorsque cet axe est dirigé de l'ouest à l'est et que le chœur est situé du côté de l'est. Ainsi, pour éviter toutes confusions, les maisons et les autres bâtiments ne seront pas "orientés" mais on dira que leurs façades sont exposées ou tournées vers telle ou telle direction. Et pour simplifier encore, suivant en cela les recommandations du Vocabulaire de l'architecture, on ne tiendra pas compte des nuances des différentes expositions mais on dira que telle façade est exposée à l'est, au sud, à l'ouest ou au nord quand son exposition tendra majoritairement vers l'une de ces quatre directions.

La datation des constructions en milieu rural est assez difficile. L'évolution des styles et des modes constructifs étant plus lente, les obligations réglementaires moins contraignantes, la destination et la description des locaux pouvant évoluer sans que des plans soient dressés, il n'est pas

aisé d'établir une chronologie. Sur près de 200 édifices (hors cimetières), comportant des pierres sculptées et datées relevées en pays d'Ossès, aucune ne porte de date antérieure à 1610. Il est probable qu'avant cette époque les datations étaient rares, réservées aux édifices religieux et princiers et plutôt exprimées en chiffres romains. Seuls les textes faisant état du nom de la construction à tel ou tel emplacement peuvent aider à la situer dans le temps, sans toutefois permettre d'affirmer qu'il s'agit bien de la même construction et non pas d'une reconstruction. La seule date inscrite sur l'église d'Ossès, 1668, est celle du portail monumental, manifestement postérieur à la construction du bâtiment et dont le style permet de dire que l'église a été réalisée entre 1556, date à laquelle la "reconstruction" de l'église est ordonnée, et bien avant 1668 mais sans autre précision. Des vestiges d'anciennes maisons fortes, un appareillage médiéval homogène, une épaisseur de mur très importante, des éléments d'ouvertures parfaitement reliés à la maçonnerie... sont des indices précieux mais assez rares. De toute manière ce ne sont que des indications approximatives. En effet, la maison Arrosagarai de Saint-Martin-d'Arrossa, citée en 1350 sous son nom ancien *Arlausa*, possède de grandes croisées en pierres (fenêtres à meneaux et croisillons) qui rattachent sa reconstruction, au plus tôt, à la deuxième moitié du XVI^e siècle où elle est anoblie. Elles ont sans doute été inspirées des grandes fenêtres à croisées de la Renaissance française qui apparaissent pour la première fois au Pays basque au château de Bidache, brûlé en 1528 par les Espagnols et reconstruit en 1535. On retrouve ces mêmes ouvertures au quartier Gahardou à Ossès, à l'étage de la façade de la maison Aphalats (citée elle aussi au XIV^e siècle) dont la porte a été refaite en 1635, et sur le pignon arrière et le côté nord de la maison Ospitalea à Ugarçan sur lequel elles ont été probablement rajoutées vers cette époque, car l'édifice est bien antérieur et la maison citée en 1268.

Après avoir examiné les aspects généraux de l'architecture des maisons du pays d'Ossès, nous allons rechercher ce qui les distingue de celles de Basse-Navarre et du Labourd, en décrivant l'aspect extérieur d'un certain nombre d'entre elles qui ont paru les plus significatives.

Comme la plupart des maisons du Pays basque, celles-ci ont très souvent leur façade principale exposée à l'est mais cette direction n'est pas rigoureuse, elle est comprise à l'intérieur d'un angle très ouvert. Cette exposition correspond, semble-t-il, à la direction du soleil levant le jour de l'implantation du bâtiment, d'où cette amplitude entre le solstice d'hiver et le solstice d'été. Par ailleurs, la position par rapport à la route, au relief proche comme à Ugarçan, aux maisons voisines, la forme de la cour qui regroupe

plusieurs bâtiments, d'autres raisons mal définies, font qu'il arrive, en vallée d'Ossès, de trouver des maisons anciennes (non refaites à l'époque moderne) dont la façade principale est exposée autrement: au sud, avec des variations qui n'ont plus rien à voir avec le lever du soleil comme à Horça (Ibarrondo, Iribarne, Urdoz), au nord-est comme Sastriaenea au même quartier, beaucoup plus rarement à l'ouest ou nord-ouest comme au quartier d'Ahaïce (Elgarte, Baratzearte, Irigoizgarai).

En dehors de leur exposition, de très nombreuses maisons du pays d'Ossès mériteraient d'être décrites en détail tant leur originalité, leur diversité, leur mode de construction, leurs caractéristiques sont particulières. Les travaux de recherches menées par des ethnologues, des architectes, des spécialistes, sur l'habitat, la structure et l'ornementation des maisons de Basse-Navarre sont assez nombreux. Il ne s'agit donc pas ici d'une étude complète de ces constructions, de leurs origines, traitées par ailleurs, ou de leur évolution, mais d'une description très succincte de la volumétrie, de la typologie, du décor extérieur, des correspondances éventuelles de quelques-unes d'entre elles, en apport supplémentaire à la longue étude concernant la maison du Pays basque.

En Basse-Navarre, comme dans d'autres régions, les plus anciennes maisons portent les traces des formes d'habitat qui s'étendent bien au delà de leur territoire naturel, compromis entre la villa romaine en pierre et les constructions nordiques en bois. Les ressemblances architecturales qui se retrouvent de part et d'autre des Pyrénées et jusque dans les Landes, les réminiscences méditerranéennes pénétrées le long de la vallée de l'Ebre, les nettes influences mauresques transitées par l'Espagne, interprétées puis reprises dans les traditions locales, ont servi de modèles aux artisans, qui, devenus eux-mêmes des créateurs originaux, ont vu leurs ouvrages à leur tour exportés, copiés, assimilés. Quelques singularités permettent-elles alors d'établir un petit "catalogue" de leurs particularités dans leurs similitudes apparentes?

Pour décrire les maisons de Basse-Navarre et plus spécialement celles du pays d'Ossès, il a paru plus facile de les distinguer par leur aspect extérieur, leurs volumétries, leurs matériaux et leur mise en œuvre (pierre de taille, moellon enduit, pan de bois), par la composition de leurs façades principales et leur exposition, ainsi que par des détails ornementaux en pierres ou bois sculptées, linteaux, claveaux, plates-bandes, charpentes apparentes, pans de bois

La conception des maisons primitives est simple. La double fonction, habitat et abri pour bétail, est presque toujours le cas, même si les locaux sont nettement séparés soit horizontalement, soit par niveaux. Il y a

parfois des exceptions notables, mais il s'agit de maisons de maîtres qui disposaient d'annexes agricoles (Ospitale, Irigoizbehere, Nagithurri, Arrosagarai...). Cette unité se traduit par un grand volume de forme rectangulaire, adapté au relief par une dominante horizontale sur terrains plats et une dominante verticale sur terrains accidentés. Le toit, couvert en tuiles, est en bâtière, c'est à dire à deux versants qui laissent libres les deux pignons. Suivant le nombre de foyers qui composent la maison, une ou deux cheminées émergent au-dessus des toits, dans l'épaisseur des murs gouttereaux. A part le four (*labe*), toujours indépendant, et le pressoir (*lako*), dont très peu d'exemples subsistent malheureusement, les annexes, accolées ou séparées, sont assez récentes sauf dans les maisons qui servaient uniquement de demeure.

Les façades présentent une grande disparité dans leur traitement. Tandis que la répartition, les dimensions et les matériaux des ouvertures des autres façades répondent aux seuls besoins fonctionnels, la façade principale fait l'objet d'un ordonnancement tout à fait remarquable. La composition, les proportions, le rythme, accentué parfois par la présence d'un pan de bois, l'organisation hiérarchique des ouvertures, très souvent symétrique, la superposition ou le décalage des pleins et des vides, qui renforcent l'effet d'horizontalité ou de verticalité, l'utilisation de la pierre de taille, la finesse des appareillages, les fenêtres jumelées séparées par un élégant meneau monolithe, les linteaux et pierres ornées etc. contribuent à donner à l'ensemble de la maison une grande originalité que n'altère pas l'absence de composition des autres façades. Des réminiscences de façades médiévales urbaines sont évidentes sans qu'il soit possible d'en expliquer la transition à une époque plus récente.

Cet ensemble acquiert un caractère encore plus recherché et plus particulier lorsque la porte principale s'ouvre par un arc en plein cintre. Des influences multiples et des recoupements se retrouvent dans le traitement de cet élément architectural illustré par de nombreux exemples. Sans être d'une très grande ampleur, cet arc extradossé, ou à claveaux parallèles allongés, donne à la façade et à l'ensemble un air d'une certaine noblesse, fait de mesure et de simplicité. Des études ont été menées sur les origines très anciennes de cette porte dont parlent certains spécialistes comme A. Choisy et J. Guadet. Pour sa part, Viollet le Duc décrit une maison du XIV^e siècle à Perpignan qui "présente une façade d'un goût presque antique, malgré des détails empruntés au style aragonais de cette époque". Mais l'origine de ces portes remonte sans doute bien avant. L'exemple le plus caractéristique est celui de la porte de Falères, ou Faléries, près de Rome, construite, juste après la destruction de la ville étrusque au III^e siècle, pour donner accès à la ville

nouvelle. Il serait intéressant de suivre le cheminement de ce modèle de porte monumentale que l'on retrouve à travers l'Espagne, la Catalogne et le Pays basque: de la Casa Maria la Brava à Salamanque au Palais de la Audiencia à Avila, du Palais del Marques de la Conquista à Zamora à la porte des ducs de Grenade à Zarauz et en très grand nombre en Navarre. Elles rappellent, d'une certaine manière, les portes mauresques comme celles d'Andalousie, notamment à Cordoue, ou du Maghreb dont les arcs en plein cintre outrepassé sont néanmoins inscrits dans un ensemble parfaitement reconnaissable. Largement adoptées de l'autre côté des Pyrénées, un nombre considérable de ces portes subsiste en Navarre. L'arc peut également être "ogival", c'est à dire brisé, comme celui de la maison Inda à Horça (place de l'église à Ossès) mais la grande majorité est en plein cintre. C'est le même souci d'amplifier l'entrée par l'allongement des claveaux dont le rôle architectonique participe à l'effet recherché.

En Espagne, ce décor est souvent cerné par un rebord qui sert de cadre et de larmier protégeant l'ensemble, enrichi très souvent des armoiries de la maison, parfois de manière excessive. Cette moulure à angle droit, ou en accolade, se retourne parfois jusqu'au sol mais s'arrête le plus souvent à la naissance des piédroits. D'origine arabe, désignée par le terme d'alfiz, elle a probablement inspiré les encadrements en cordages ou câbles que l'on trouve au Portugal mais aussi à la Casa del Cordón à Burgos.

Ici, en Basse-Navarre, peu ou pas d'armoiries. L'accentuation est plutôt donnée à la clef sculptée qui contraste avec la force des claveaux dépouillés. Le pourtour de l'arc, peut aussi être rehaussé par un rouleau cintré à sa rencontre avec les assises du mur, formant larmier comme l'alfiz, reposer directement sur des piédroits ou sur de fines impostes formées d'une légère saillie moulurée, centrée ou débordant sur le tableau. Les angles sont souvent adoucis par un chanfrein, ou un délardement concave, parfois orné de boules ou garni d'un tore à profil en demi-cercle, se terminant en partie basse par un congé. Les entrées latérales de l'église Saint Julien d'Ossès, quoique de dimensions modestes, renouvellent l'héritage hispano-mauresque par leur sobre élégance.

Dans ces vallées de Basse-Navarre les maisons se distinguent par leurs dimensions, leur caractère imposant et la grande unité de leur volume. Mais, si l'on sait grâce à son nom qu'une maison existait à l'emplacement de celle que l'on voit, il est difficile de dire, en l'absence de documents précis, si elle conserve le modèle primitif, a été totalement refaite ou simplement transformée, agrandie, rehaussée, éventuellement même si elle a pris le nom d'une maison démolie dont des éléments récupérés ont servi à en bâtir une nouvelle, ce qui rend toute recherche extrêmement complexe. D'anciennes

représentations de bâtiments vétustes, qui possédaient des éléments authentiques, nous montrent que certaines maisons sont devenues des bâtiments agricoles souvent mal entretenus ou abandonnés au point de tomber en ruine. A leur place, ou à proximité, entièrement ou partiellement, on a alors construit une maison neuve, “plus saine et mieux disposée”. C'est ainsi que l'on retrouve des linteaux anciens sur des maisons récentes, quand ils ne sont pas brisés, délaissés ou utilisés comme fondations!

L'approche chronologique des maisons ne permet pas toujours de reconnaître avec précision ni leurs modes de construction ni leur évolution, car un paysan du XIXe siècle vit à peu près comme vivait celui du XIVE siècle, époque où l'outillage, après une longue période stationnaire, a atteint un certain niveau de performance qui perdure jusqu'à la révolution industrielle, elle-même très lente à pénétrer le monde rural. Lorsque les occupants ont changé d'activité, réduit leurs besoins au seul logement pris sur des locaux autrefois agricoles ou des ateliers, quand d'agriculteurs ou artisans ils sont devenus ouvriers, notaires, fonctionnaires, travaillant à l'extérieur ou rentiers, pour adapter leur habitat aux conditions de confort moderne, ils ont transformé des espaces, créé des ouvertures, divisé ou relié des volumes, supprimé ou ajouté des annexes... Si l'on observe les matériaux employés il est assez facile d'identifier les modifications mais pas toujours de dater la construction d'origine. Les couvertures et les éléments extérieurs de toit, pannes, chevrons, voligeages, relativement fragiles, sont généralement refaits périodiquement. Sections et nature des bois apparents, formes des tuiles, etc. sont des éléments suffisants pour affirmer qu'il s'agit bien d'une réfection. Si, a fortiori il existe encore des corbeaux sur la façade principale, on peut penser que ces supports servaient à soutenir des pièces de bois inclinées pour soulager les saillies importantes des toitures en façade. Cela ne permet pas pour autant de dater la construction des maisons qui en étaient pourvues ou le sont encore, mais simplement d'estimer, par analogie, que leur présence s'est sans doute généralisée lorsque la vallée s'est développée.

Il en est de même des murs en aile, ces prolongements sur la façade principale (dits en avant-corps en opposition avec les ailes en arrière-corps sur le pignon arrière) de l'un ou des deux murs gouttereaux depuis le sol, pour lesquels, en dehors de leur rôle de protection évident, aucune autre logique n'en définit le nombre ou la position (à droite ou à gauche) et que l'on trouve le plus souvent associés aux maisons basses mais aussi à certaines maisons hautes comme à Xemetorena de Gahardou. Ces avancées peuvent servir, comme c'est souvent le cas à Baïgorry, à encadrer une galerie-séchoir à maïs qui court sur toute la façade des maisons hautes.

Certains de ces murs en aile sont contemporains de la construction, d'autres ont été rajoutés sans qu'il soit toujours possible d'établir leur chronologie. En revanche les murs en surplomb sur la façade principale, parfois superposés sur deux niveaux et qui se développent à partir du premier étage, trouvent nettement leur origine dans l'architecture urbaine du Moyen Age. Ces surplombs agrandissaient les surfaces habitables au-dessus de la rue et contribuaient par leur avancée à protéger de la pluie les murs en pans de bois et les boutiques du rez-de-chaussée. Cette disposition, très répandue en Labourd, se distingue en Basse-Navarre par l'absence de lorio et une porte d'entrée en pierre au nu de la façade.

D'autre part, des exemples récents montrent bien, en l'absence de témoignage ou de document, à quel point il est toujours possible de se tromper quant à l'origine exacte d'un bâtiment. Ainsi aujourd'hui, après le temps du néo-basque, par souci d'authenticité et grâce à une plus grande sensibilisation au patrimoine, des particuliers bien intentionnés emploient pour bâtir, restaurer ou aménager leur maison, des matériaux traditionnels ou récupérés sur des démolitions. Ce goût du "vrai" peut aller jusqu'à déplacer un ensemble de façade tourné au sud pour le "remettre" à l'est parce que cette orientation est réputée plus conforme à la tradition. Mais on trouve aussi à une époque plus ancienne, comme dans la maison Harizmendi, l'inversion de l'ouverture principale de la maison vers le chemin qui passe au sud alors que le grand portail ogival d'origine, situé à l'est, est devenu secondaire.

Il existe néanmoins certains éléments majeurs qui permettent de situer une construction, c'est le cas notamment de l'ossature en bois. En effet la plupart des maisons étaient construites en bois, technique largement employée au Moyen Age. Cette ossature en bois, très répandue en Basse-Navarre, n'est pas propre au pays d'Ossès. Elle possède des caractéristiques très particulières, tant au niveau de la conception que des assemblages, décrites dans les ouvrages de S.-M. Bachoc et M. Duvert auxquels il est utile de se référer. Généralement limitée au corps central de la maison, cette ossature est composée de plusieurs travées, y compris parfois celle de la façade principale, comme sur la maison Borthagarai du quartier Gahardou à Ossès habilement dégagée lors d'une récente restauration. Elles sont formées de portiques reliés entre eux par des poutres dans le sens longitudinal et dont les poteaux, qui s'appuient souvent sur des dés en pierres posés sur le sol, s'élèvent d'un seul jet jusqu'aux pannes; les poutres transversales servent de support au solivage des planchers et aux potelets supportant la faîtière. Il n'y a ni entrant ni arbalétrier, la triangulation se fait par des liens, assemblés aux poteaux et aux poutres à "prises latérales" par traves à queues d'hironde

(ou d'aronde) doubles ou triples, permettant d'éventuels montages et démontages après mise en place des pièces maîtresses. Par la suite, pour assurer une plus grande longévité et mieux résister aux incendies, la pierre a été utilisée mais l'ossature en bois n'a pas toujours été déposée. Elle s'est trouvée noyée dans une épaisse maçonnerie dont le rôle principal n'est donc pas d'être porteur mais de servir de remplissage, de contreventement et de protection. Aujourd'hui cette ossature en bois n'est pratiquement plus apparente que dans les combles et en partie haute de certaines façades garnies de pans de bois. Elle est découverte à l'occasion de la reprise des murs et souvent alors mise en valeur. On en trouve qui sont inclinées dans la maçonnerie, comme si elles avaient été déformées puis consolidées par les murs. Cette technique, qui s'est poursuivie au-delà de l'adoption de la pierre, permettait de dissocier dans le temps l'intervention des charpentiers de celle des maçons. Mais si le bois présente l'avantage de pouvoir être daté, rien n'indique s'il a été récupéré sur une ancienne construction, s'il est déjà en place longtemps avant la construction en pierre ou s'il en est contemporain.

Dans ce pays de passages et de transition les influences et les originalités sont nombreuses et diverses. Cependant, certains exemples nous permettent de penser que depuis le XVII^e siècle, sans doute même un peu avant, un nombre restreint de modèles, comportant naturellement des variations, ont fortement marqué les paysages que nous connaissons.

On peut ainsi retenir trois catégories principales de maisons construites avant la fin du XIX^e siècle, et toute une série de variations sur ces thèmes principaux. Les deux premières, de volume simple ou composé par ajouts latéraux ou postérieurs, sont relativement aisées à distinguer. La troisième rassemble des maisons qui, par la complexité de leur composition, sont difficilement classables dans l'une ou l'autre catégorie. Quelques constructions, d'un style moins local, peuvent être mises à part pour leur intérêt historique, soit parce qu'elles sont antérieures, soit parce que leur fonction n'a rien de rural.

1. De la première catégorie, les constructions les plus caractéristiques du pays d'Ossès (comme de l'Arbéroue voisine) se reconnaissent tout d'abord au grand volume rectangulaire de proportion 3 sur 4, généralement à deux niveaux surmontés d'un comble et couvert dans le sens de la longueur par un large toit à deux versants de faible ou très faible pente qui les distingue nettement des autres. Ce sont en général des constructions à ossature en bois, à charpente non triangulée. La façade principale, sur l'un des petits côtés du rectangle, est un pignon en maçonnerie de pierres de

0,60m. d'épaisseur en rez-de-chaussée, tantôt à pans de bois (colombages) et surplomb à l'étage (qui paraît être le modèle le plus ancien), tantôt entièrement maçonné, presque toujours exposé à l'est ou au sud, encadré par un ou deux murs en aile se terminant par une chaîne verticale en pierres taillées. Elle est percée de façon symétrique de cinq à sept ouvertures dont certaines peuvent être jumelées, encadrées de pierres de taille parfois sculptées. Au rez-de-chaussée, certaines s'ouvrent par une magnifique porte centrée, couverte d'un arc en plein cintre à larges voussoirs parallèles dont la clef est généralement sculptée, reposant sur des piédroits en pierres de taille plus étroites dont certaines sont plus hautes que larges; deux ouvertures symétriques à encadrement de pierre éclairent les locaux du rez-de-chaussée. Les clefs, quand elles sont sculptées, portent des dates postérieures à la fin du XVIIe siècle, époque à partir de laquelle l'habitude d'inscrire dates et noms sur les maisons comme sur les stèles s'est beaucoup répandue. A l'étage, on trouve trois ou quatre ouvertures plus petites, à encadrement de pierre ou inscrites dans un pan de bois. En comble: une ou plusieurs aérations de formes géométriques diverses (oculus, losange, triangle...).

Les maisons de ce type existent dans tous les quartiers anciens de la vallée, citées pour la plupart dès le Moyen Age parmi les maisons d'alleutiers, mais pratiquement pas à Bidarray habité tardivement. Leurs dimensions et leur forme n'offrent guère de souplesse pour être implantées sur un terrain en pente et on ne les trouve que sur des terrains plats, disposées en hameaux ou isolées. Il faut néanmoins signaler la maison Intzabia, à Bidarray, avec une porte cintrée dont le claveau de 1770 est surmonté d'une pierre datée de 1699. Sa construction, sur un terrain en pente, a nécessité la réalisation d'un demi-niveau.

En plan, la distribution est également simple et symétrique: au centre une vaste remise-vestibule ou *ezkaratz* d'une grande hauteur, délimitée par les portiques en bois et les murs qui les enserrent, au fond l'étable sur toute la largeur et de chaque côté les pièces d'habitation, réparties généralement sur deux foyers, et des pièces annexes. L'étage desservi par un ou deux escaliers et dont le plancher situé au dessus de l'*ezkaratz* est plus haut, sert de grenier, parfois partiellement aménagé en chambres. Les extensions éventuelles ne se font pas sur les côtés mais en arrière et forment parfois un nouveau logement ouvert sur le pignon opposé.

Parmi un grand nombre d'entre elles on peut citer:

- la maison Aphilats du quartier Gahardou, qui, à la place d'un arc en plein cintre, présente une porte à linteau monolithe richement orné sur lequel sont inscrits la date de 1635 et les noms des maîtres du moment

autour d'une inscription en castillan. Encadrée de deux ouvertures, elle est inscrite dans un ensemble sculpté couronné par une moulure en accolade retombant en escalier, héritière des alfiz hispano-mauresques. Au rez-de-chaussée, deux ouvertures symétriques complètent celles de la façade. A l'étage, toujours en grès rose, garnies de volets intérieurs, deux grandes croisées (fenêtres à meneau et croisillons) sur un appui filant mouluré, prolongent l'effet décoratif de la façade. Malgré une rénovation de grande qualité, des dégradations trop importantes n'ont pas permis de retrouver l'intégrité de l'ossature en bois qui subsiste néanmoins partiellement;

- la maison dite Etxegarea (1366 *echagapare*) et au XVII^e siècle Etxegaraia, également du quartier Gahardou, possède une jolie porte en arc cintré extradossé dont les grands voussoirs de grès reposent sur les piédroits par l'intermédiaire d'une assise plus étroite faisant office d'imposte. Sur la clef la date de 1756 et les noms de Jean d'Oros et Graciana de Filiço sont sculptés en relief sans aucun encadrement, avec l'inversion rencontrée très fréquemment de la diagonale des "N" et la barre des "A" tracée en chevron. A l'intérieur, remplaçant l'arrière-vousure habituellement taillée dans toute l'épaisseur du mur, un deuxième arc, ou contre-arc segmentaire, double l'arc en plein cintre, résolvant de manière originale le problème de l'ouverture de la porte cintrée. Tournée vers l'est, la façade comporte un seul mur en aile, à gauche. L'ossature en bois, noyée dans la maçonnerie y compris dans le mur de façade, est encore nettement visible à l'intérieur.

Quoique partiellement de facture plus récente selon la date inscrite sur le linteau (1839), la façade de la maison Ibarrondoa à Horça, est un modèle d'une grande élégance, parfaitement mis en valeur. Le raffinement et la richesse des sculptures du linteau monolithe au-dessus de la porte centrée, elle-même pourtourée d'un mince chanfrein et surmontée d'une corniche soigneusement ciselée, les proportions amples et harmonieuses de la façade butant sur un mur en aile, la relation parfaite entre le rez-de-chaussée en moellons enduits, percé symétriquement de deux fenêtres jumelées et le pan de bois, légèrement en surplomb, prolongé par un large toit à faible pente, saillant fortement, forment un ensemble savamment composé.

2. Le deuxième type de maisons regroupe celles dont des façades principales rappellent celles des maisons labourdines contemporaines, toutefois sans porche ni lorio. Elles sont rectangulaires et étroites et ne comportent qu'un seul vaisseau, sur trois niveaux. Dans les plus typiques (ou les mieux conservées?) comme Ezpondarena et Errekatto à Horça, Xemetorena à Gahardou, d'autres à Arrossa et Bidarray, un pan de bois

hourdé en maçonnerie enduite surplombe le rez-de-chaussée en pierres. La charpente n'est pas triangulée, le toit, à deux versants symétriques à pente moyenne, présente une saillie importante sur la façade principale, tournée à l'est ou au sud. On trouve en général au rez-de-chaussée les locaux d'exploitation agricole, ou leurs traces, au premier étage les pièces d'habitation avec l'ancienne cheminée et l'évier, et au-dessus le grenier.

Elles ont gardé leur volumétrie et là encore les annexes sont écartées ou de petites dimensions. On rencontre ce type d'habitation parfois sur des terrains accidentés mais elles peuvent également se trouver dans les villages ou quartiers sur une parcelle étroite, séparées de la maison voisine par une venelle, en basque *arteka*.

Comme dans le Labourd et dans les maisons du premier type avec colombages, les pans de bois reposent sur une poutre supportant les solives et sont formés de sablières, de poteaux et potelets, de pièces d'appui et de linteaux et comportent rarement d'écharpe ou d'autres pièces inclinées. Les poteaux ne sont pas alignés sur les mutules ou abouts de solives apparents en façade. Ils sont souvent en surplombs successifs à chaque étage. Certaines pièces de bois peuvent être ornées, notamment les sablières qui sont sculptées d'accolades, axées sur les mutules.

Les murs gouttereaux se prolongent sur la façade principale par des murs en aile ou par un ou plusieurs surplombs aux étages, portés par des consoles moulurées, sculptées parfois d'un épigraphe ou d'une date. La porte d'entrée, qui est rarement au centre, n'est pas cintrée. Elle est couverte par un linteau massif ou appareillé en plate bande, reposant sur des piédroits en pierre de taille. Les linteaux ou les clefs sont généralement sculptés. Certaines maisons possèdent, encadrées dans le pan de bois, d'anciennes croisées (ouvertures à meneau et croisillons) dont la partie supérieure est généralement condamnée. Parmi les maisons de ce type, dont les noms n'apparaissent jamais dans les listes médiévales d'alleutiers, on peut citer:

La maison Xemetorena du quartier Gahardou à Ossès est un exemple intéressant de ce genre de maisons dont la façade est exposée à l'est. Le rez-de-chaussée en maçonnerie enduite s'ouvre par une porte centrée couronnée d'un linteau sculpté et deux fenestrons, encadrés de pierre de taille grise. Murs en aile de part et d'autre en saillie sur consoles en grès rose au niveau des combles, contrastant avec les pierres plus claires du chaînage. Ces prolongements des murs gouttereaux enserrant deux niveaux en pan de bois, et une galerie filante en bois, surmontés d'aérations hexagonales. Le linteau porte les noms des bâtisseurs et la date de la construction. Les annexes prises sur les côtés ne dénaturent pas la maison souche.

A Saint-Martin-d'Arrossa, bâtie à flanc de colline en bordure du chemin menant du quartier d'Eyharce à celui d'Exave, la maison dite "Arroinia" (en 1856 Arroquinia, au XVIIIe siècle "Arroqui d'Eyharce") est un édifice isolé. La façade principale, tournée vers le sud, est encadrée de part et d'autre de murs en aile débordant largement et en surplomb sur consoles au premier étage, couronnés d'une deuxième console sous sablière. La partie supérieure du pignon est formée de deux niveaux en pan de bois avec une galerie partielle en bois, indépendante de la charpente. Le rez-de-chaussée, le pignon nord et les murs gouttereaux sont en pierres. La façade comporte une porte à un seul vantail, décentrée, couverte d'une plate-bande dont la clef et les deux contre-clefs sont sculptées d'animaux dont des loups, d'une date (1693) et de dessins géométriques similaires. Une ouverture à meneaux est encore visible sur le mur latéral surplombant le chemin à l'est.

La maison dite "Galxoinia" du quartier Exave, tournée vers l'est et construite sur une parcelle de lotissement, séparée du voisin par une venelle (*arteka* l'andronne des bastides), présente sur la façade principale au rez-de-chaussée un mur en pierre de taille qui se retourne sur les côtés sur toute la hauteur avec des traces de reprises sur le mur gouttereau nord. Au-dessus du rez-de-chaussée deux niveaux de pan de bois sont encadrés des saillies des murs gouttereaux en pierre de taille en surplombs successifs sur des consoles légèrement moulurées.

Quelques maisons se rattachent partiellement et en apparence à cette série, mais avec un volume beaucoup plus vaste et une façade imposante: ainsi la maison dite Bilenabena à Iriberry (inscription de 1673), et surtout la maison de Horça dite Sastriarena depuis la fin du XVIIIe siècle. Son inscription liminaire dit qu'elle se nommait Guillantena au XVIIe siècle, et tout indique que c'était, sous le nom oublié d'*Oihararte-garai* (1350), l'une des 7 maisons nobles anciennes de la vallée. La somptueuse façade pignon tournée au nord (nord-est) présente un ensemble d'une grande richesse de détails, tant dans le mur en pierre décoré du rez-de-chaussée que dans le grand pan de bois sculpté qui le surmonte sur trois niveaux. Les armoiries sculptées à l'aigle avec inscription en castillan sur le linteau de la porte centrale ont été martelées comme les volutes de la porte secondaire sur laquelle figure la date de 1628 dont on distingue encore les traces. A la même époque le curé d'Ixassou qui succède sur ce poste au fameux Duvergier de Hauranne, futur abbé de Saint Cyran et fondateur du Jansénisme, est de cette maison Guillantena, et plus tard en 1703 le vicaire, âgé de 41 ans, de l'église Saint Julien d'Ossès.

3- Les maisons du troisième groupe sont plus difficiles à définir car, très composites, elles ne peuvent pas s'inscrire dans une volumétrie simple. Il s'agit plutôt de la superposition d'éléments que l'on trouve dans chacun des modèles déjà décrits comme dans d'autres sources d'inspirations, mis en œuvre à différentes époques, en une combinaison aléatoire. Elles sont plus grandes par extension à partir d'un premier volume, comportent souvent des annexes qui les prolongent, englobées sous une couverture parfois dissymétrique comme dans la maison labourdine, ou bien elles ont été élargies puis rehaussées à partir du bâtiment rectangulaire primitif.

A partir de la fin du XVIIIe siècle, et durant le XIXe siècle, la façade principale est habillée d'une porte composée à étages, que l'on trouve en grand nombre en Basse-Navarre. Cet ensemble composé englobe, dans un décor en pierres soigneusement appareillées, symétrique et pyramidal, la porte d'entrée, la fenêtre centrale du premier étage, simple ou gémellée, et, entre les deux, une table, champ ou cartouche rectangulaire sans relief, portant des inscriptions sculptées en champ-levé ou gravées, noms des époux, devise, etc. La porte d'entrée est couverte d'un arc segmentaire, improprement appelé surbaissé, en pierres appareillées dont les claveaux sont souvent de couleurs alternées, grès clair et grès lie de vin ou rose. La clef peut être datée et ornée. L'appui de l'ouverture de l'étage est généralement mouluré. Cet ensemble composé se retrouve aussi sur la façade pignon d'anciennes maisons restaurées au XIXe siècle et parfois plus récemment, qui pour la plupart existaient au Moyen Age: ainsi Iribarne à Exave, Aintziarte à Eyharce (Arrossa), Laharraga, Elgarte, Baratzearte, Hegigorri à Ahaïce etc.

Dans l'évolution permanente des maisons, sur un thème traditionnel, on trouve des éléments anciens de décoration, insérés dans la façade ou réutilisés en linteaux. La façade possède des ouvertures de formes et de dimensions variées, elle est habillée de pans de bois, de galeries, de balcons modernes, percée de portes-fenêtres, etc. autant d'éléments qui ont pu être réalisés à des époques différentes.

Par exemple, la belle ouverture en arc brisé, ornée d'une clef sculptée, de la maison Inda au quartier Horça à Ossès, pourrait avoir une origine très ancienne. La maison paraît avoir subi plusieurs interventions postérieures, dont fait peut-être partie l'élargissement vers le sud à porte rectangulaire dit Indaberria. On trouve en effet sur toute la façade, au-dessus du rez-de-chaussée, deux séries de pans de bois, séparées par un refend central, limité au premier étage, en surplomb sur la façade. Les combles, la couverture ont été rénovés. Les murs en aile en pierre grise comme le refend central sont d'une belle facture. La finesse de l'appareillage,

les chanfreins sculptés en partie basse, les corbeaux, l'appui de fenêtre côté jardin signalent le soin apporté à la construction.

La maison Harizmendi, maison noble médiévale, a connu elle aussi plusieurs interventions, certaines parties pouvant en effet être très anciennes, d'autres, avec un corps de logis en pierres de taille au rez-de-chaussée à l'angle sud-est, réalisées après le Moyen Age ou encore au XVIIe siècle lors de la présence de Jean d'Olce, certaines plus tardivement encore, comme la façade sud et les ouvertures sud et ouest. La façade primitive à l'est, sur un rez-de-chaussée en pierre, avec une fenêtre à accolade de pierre à l'étage et la grande porte ogivale d'origine, est devenue secondaire après la construction d'un faitage axé nord-sud en continuité de la façade à pans de bois et porte cintrée au sud, dans un souci d'apparat sur le chemin conduisant à l'église. Il y a tout lieu de croire que la maison souche rectangulaire et tournée à l'est a été bâtie sur une ossature en bois. Elle a appartenu aux Ursua du Bastan (Arizcun) jusqu'à la Révolution.

Quant aux façades ornées d'une porte composée, il en existe de nombreux exemples à Ossès, à Saint-Martin-d'Arrossa et à Bidarray. Ainsi, la façade sud ornée d'une porte composée à étages avec un épigraphe aux noms de Pierre d'Etcheberry et Marie Beirines, daté de 1783, de la maison Ospitalea du quartier Ugarzan, a remplacé celle de la maison noble médiévale, annexe de Roncevaux. C'est un long bâtiment rectangulaire dont les croisées en pierre, qui avaient été murées sur le pignon ouest et le côté nord, sont bien visibles. Toujours à Ossès, on trouve sur le champ de la porte composée de la maison Urdoxa (en 1344 *Urdoz*), daté de 1788, les noms des maîtres de maison et du tailleur de pierres. A Bidarray on peut citer, près de l'église, la maison Elizagarai avec une inscription en basque et en français, datée de 1835.

Enfin il faut mentionner certaines maisons dont l'architecture se rattache à des exemples répandus ailleurs qu'au Pays basque à différentes époques. C'est tout d'abord, anoblée en 1571 par Jeanne d'Albret, la maison Arrosagaraia du quartier Eyharce à Saint-Martin-d'Arrossa déjà évoquée. Construite sur un plan rectangulaire, couverte à deux versants, elle est bâtie en pierres enduites; seules les ouvertures sont encadrées de pierres de taille moulurées sur le long pan exposé à l'est percé de grandes croisées rectangulaires. Elle est composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage surmontés d'un comble éclairé par des lucarnes sur la façade est. A l'intérieur, ces trois niveaux sont desservis par un escalier droit en bois à balustres tournés qui présente un certain intérêt tant du point de vue de sa datation que de sa construction. De réalisation artisanale très simple, il se développe

en deux volées avec un palier intermédiaire. Il est constitué de deux limons sur lesquels reposent marches et contremarches clouées ensemble et raidies par la lisse basse de la balustrade.

Quelques constructions de l'époque moderne doivent être citées: à Saint-Martin-d'Arrossa, le "pavillon 1900" de la famille Martinto avec sa tour incorporée à la façade et son porche à colonnes; à Ossès les maisons de style "bourgeois" de la fin du XIXe siècle du quartier de Horça proches de l'église, comme la maison médiévale Nagithurri refaite au XIXe siècle (avant 1890), la villa Arrosategia, la maison médiévale dite aujourd'hui "Baratzartea" (au XIVe siècle "Baratzezarreta") et sa voisine nommée Ithurraldeia lors de sa construction au début du XXe siècle. Dans les lotissements récents, les maisons nouvelles recopient, parfois avec un certain bonheur, soit les façades anciennes à colombages, soit des modèles simplifiés de l'architecture néo-basque.

Dans les rénovations, les constructeurs et artisans peuvent manifester le souci d'apporter aux maisons anciennes une modernisation et un confort compatibles avec la conservation ou la restitution d'éléments originaux. Parmi d'autres et en plus des édifices déjà cités à Gahardou, Eyharce etc., on peut mentionner Etxexurinea à Bidarray, non daté, dont les murs en maçonnerie de grès schisteux, avec encadrements des ouvertures en grès clair appareillé, ont été remis à jour, permettant de bien en distinguer la composition et au bâtiment de se fondre dans le paysage rocailleux alentour. Ce besoin de vérité, comme les tentatives d'architecture contemporaine constatées dans d'autres sites, représente les premiers pas vers une recherche créative originale bien intégrée.

2- Linteaux, pierres et bois sculptés

En Basse-Navarre, les sculptures, affectées à l'origine aux bâtiments religieux, ont été étendues aux maisons et aux pierres tombales, aux stèles funéraires ou discoïdales. Les ouvrages sculptés en pierre que l'on trouve en pays d'Ossès sont en majorité réalisés en grès lie-de-vin ou rose, certains en grès beige clair, pierres largement présentes dans les reliefs entourant la dépression d'Ossès, d'autres enfin en grès schisteux gris. On trouve aussi, notamment à Bidarray, quelques stèles en pierre calcaire provenant de carrières plus éloignées. Dans les maisons, les ouvrages sculptés en bois sont des pièces de charpente chantournées (abouts de pannes ou de solives, jambes de force, consoles), des pilastres ou des sablières de pans de bois.

Les pierres avec inscriptions des maisons sont situées, en pays d'Ossès comme ailleurs, sur leurs façades principales, sur la clef des arcs ou sur les linteaux des portes, sur les "champs" ou "tables" inscrits dans l'appa-

reillage en pierre reliant la porte et la fenêtre de l'étage; mais on en trouve aussi sur des linteaux de fenêtres, sur des corbeaux supportant des murs en aplomb, en angle, plus rarement encastrées dans la maçonnerie à un emplacement moins remarquable.

Les inscriptions sont constituées de textes et de dates, les uns ou les autres pouvant aussi, rarement, apparaître seuls (voir plus loin). Il en est de même dans les stèles funéraires. Exceptionnellement la graphie est d'inspiration gothique, ce qui ne permet pas toutefois de dire si elle remonte au-delà du XVI^e siècle, époque où l'on pense, faute de témoignage antérieur avéré, que la mode des inscriptions, aux maisons ou au cimetière, a dû commencer à se répandre. Rares aussi sont les écussons comme ceux qui apparaissent en si grand nombre outre Pyrénées surtout au XVII^e siècle. Quand ils existent ils sont de dimensions beaucoup plus modestes et encadrent le plus souvent les inscriptions de la clef d'arc.

A Saint-Martin-d'Arrossa la date la plus ancienne, 1613, est celle de la maison dite Arrosazaharra (médiéval "Arlausabehere" citée au XIII^e siècle), sur la très curieuse clef d'arc dont la composition et le relief sont uniques, aujourd'hui enchâssée dans la façade de la maison.

A Ossès, c'est la maison Xemetorena qui possède le linteau dont la date inscrite, 1610 semble-t-il, est la plus ancienne. Sur le linteau de la maison Florenzarena, daté de 1633, le texte est encadré de deux représentations des armes ("chaînes") de Navarre, stylisées de manière très originale.

A Bidarray la date la plus ancienne relevée sur une maison semble être celle d'Intzabia sur laquelle sont inscrits les noms de "Joannes de Macaye, Domins de Bidaray 1699". Il se peut que cette pierre, encastrée au-dessus de la clef de la porte en plein cintre sur laquelle figure la date de 1776, ait été reportée de la maison primitive, transformée à l'occasion d'un mariage; mais rien n'empêche de penser, faute de documentation, qu'elle pourrait provenir d'une autre maison.

En dehors des dates qui ornent la majorité des pierres, la sculpture d'ornement est plus répandue que la statuaire. On trouve quelques visages humains, très rares et très schématiques, représentant plutôt un astre humanisé qu'un personnage. Le terme de sculpture n'est d'ailleurs pas tout à fait adapté dans la mesure où il s'agit plus d'une représentation en deux dimensions sur les faces visibles des pierres qui rappellent davantage un sceau, une effigie ou une pièce de monnaie, qu'une véritable représentation en trois dimensions. Les motifs décoratifs sont variés, ciselés en bas relief ou champlevé généralement de faible ou très faible épaisseur, qui, à l'inverse de la gravure, ne s'altère pas et reste plus longtemps lisible. Les lettres et dessins qui apparaissent sur un fond uni sont parfois peints en noir sur des

pierres claires pour renforcer leur tracé. Les textes sont souvent soulignés quand ils sont répartis sur plusieurs lignes, contenus dans un cadre, entourés d'un liseré, d'un simple filet, d'une frise composée de demi-cercles concaves ou convexes, d'un cordage... mais il arrive parfois que seuls les lettres ou les chiffres soient en relief, c'est le cas de la clef de la maison Etxegaraia, ou Etxegarea, à Gahardou.

Parmi les motifs les plus fréquents on trouve des références à des ornements anciens, celtes, gothiques, arabes, hispaniques, antiques ou préhistoriques, à des formes géométriques, à des astres, soleil, étoiles, cœurs, vignes, volutes, décors incurvés en forme d'apostrophe, de flamme ou de poire recourbée représentant peut-être la lune ou l'un des éléments de la svastika enroulée en volutes dite *lauburu*, à des végétaux ou à des animaux dont la valeur symbolique n'est pas toujours évidente, mais aussi à des outils, comme l'enseigne d'un maréchal-ferrant sur le claveau de la porte de la maison Xopinea au quartier Gahardou et sur le magnifique linteau de la maison Ibarrondoa de Horça, à des ornements religieux, chandeliers, ostensoirs, croix sur socle, monogrammes, chrismes ou emblèmes, qui traduisent la qualité des personnes et leur foi. La fleur de lis apparaît au XVIIIe siècle: à Iriarte d'Ugarçan (1744), Mendikoaga d'Ahaïce (1751).

Ce qui caractérise également ces inscriptions, c'est la correspondance entre épitaphes des stèles, ou pierres tombales, et épigraphes des linteaux de la maison qui portent le même nom. S'agit-il simplement d'identifier les domaines et leurs propriétaires dans leur régime fiscal ou de ressusciter d'anciens rites? Il y a d'ailleurs très souvent un décalage important entre les dates figurant sur les maisons et celles des stèles, parfois plusieurs générations. Parmi les plus remarquables à Ossès il faut citer la correspondance entre maison (1635) et discoïdale (1651) d'Aphalats et entre maison (1839) et croix (1765) d'Ibarrondo. Tardivement parvenu à l'écriture populaire, faiblement pourvu d'expressions graphiques ou artistiques en dehors de l'artisanat inventoriées à ce jour, le Pays basque va développer pendant plus de deux siècles, à côté des autres manifestations culturelles, une production considérable de ce moyen durable et permanent de communication et d'identification.

En dehors de l'aspect ethnographique, l'intérêt porté aux sculptures, inscriptions, épitaphes et épigraphes, tient surtout à l'originalité de la composition, à la richesse des combinaisons d'éléments empruntés à des vocabulaires qui par des altérations et inventions successives présentent un langage original. L'une des particularités de ces compositions propres au Pays basque vient de l'inscription de l'ornement dans une forme géométrique simple: cercle, trapèze, rectangle... qui témoigne de l'habileté de

l'artiste et de ses dons d'inventions chaque fois renouvelées. Ce tour de force conduit parfois à certaines libertés: coupure des mots, stylisation des monogrammes ou des lettres, leur inversion ou celle de toute l'inscription qui peut se lire de bas en haut, la lettre pouvant n'être qu'un prétexte au décor. Par exemple la clef qui surmonte la porte à plein cintre d'Iriarte à Gahardou porte, entre la classique "croix basque" en bas et la date de 1754 tout en haut, le texte suivant qui se lit, sur cinq lignes, de bas en haut: *F(ait). P(ar). C./ ARRICABURU / VALENTI. ET DO / MINGO. MAIT./ RES. DIRIART.* On trouve ainsi de multiples variations dans la composition d'un texte, soit dans la coupure des mots, soit dans l'orientation du texte qui se libère comme dans le linteau daté de 1610 de la maison Xemetorena à Ossès sur lequel on remarque l'inversion dans l'ordre des noms et prénoms. Cela va jusqu'à l'écriture de droite à gauche sur des stèles comme à Bidarray. On note aussi parfois l'intervention probable de deux tailleurs-sculpteurs sur la même pierre, comme sur une croix du cimetière d'Ossès datée de 1765, où le texte en latin et une partie du texte en basque (*Memorare novissima tua et non pecavis - Orhoit hilcea*) n'ont pas du tout la même graphie que le nom de la maison (*Ibarrondocoa*): lettres plus larges et moins bien tracées, chevrons inversés sur la barre des "A" pour la deuxième partie.

Le sculpteur ne s'embarrasse pas non plus lorsque la pierre dont il dispose pour tailler un linteau n'est pas parfaitement équarrie: il inscrit son texte dans un rectangle régulier tracé à l'intérieur de la pierre, ou bien il adapte la dimension d'une lettre à la forme même de la pierre lorsque celle-ci présente une cassure importante qui ne nuit cependant pas à sa résistance. La réduction d'une lettre (le T de ET) sur le linteau de la maison Xabatenea d'Eyharcé est un exemple caractéristique de cette adaptation.

La plupart des dessins géométriques élémentaires s'inscrivent dans un cercle qui n'impose aucune position particulière. Ces compositions originales, à partir d'éléments simples et en nombre limité, combinés dans un ordre sans doute aléatoire, procurent une grande homogénéité à ces sculptures qui participent pleinement de l'art basque mais qui pourraient correspondre soit à une symbolique connue des artistes, soit à leur identification, soit enfin à des éléments de blasons.

Les linteaux en pierre qui ont pu être examinés comportent parfois un chanfrein qui se retourne sur les piédroits. Ces linteaux sont rarement ornés d'une accolade. Ce dessin, qu'on ne trouve en architecture qu'à partir de la fin du XIVe siècle, orne ainsi le linteau supérieur d'une petite fenêtre de pierre à l'étage de la façade primitive de la maison Harizmendia ainsi que le grand linteau monolithe de la porte de la maison Iribarnea de Horça. Comme en Labourd, les sablières basses des pans de bois en façade sont

souvent sculptées d'une série d'accolades axées sur les mutules, ou abouts de solives. Cet élément décoratif, destiné à l'origine aux ouvertures et transposé sur une partie de l'ossature, donne une impression de grande légèreté. C'est le cas, parmi d'autres (Inda, Irigoizbehere, Etxeberri d'Exave maisons aujourd'hui disparue, etc.), des colombages anciens de la façade principale de la maison Ibarrondoa de Horça, qui forment, avec les parties en pierres refaites au XIXe siècle et le linteau finement sculpté, un ensemble parfaitement harmonieux.

Datés de 1628 les deux magnifiques linteaux de la "casa Guillantena" (Sastriarena) en pierres appareillées, ornés de larges volutes, équilibrent l'ensemble de la façade, composée d'un rez-de-chaussée en pierre de taille surmonté de deux niveaux et d'un comble en pan de bois. Un profil mouluré, qui se retourne sur les piédroits, entoure les côtés et la partie supérieure du linteau de la porte double. Des travaux récents de ravalement ont malencontreusement détruit une grande partie du relief, ce qui rend les textes peu lisibles. Il est malheureusement fréquent que de telles dégradations, le plus souvent involontaires, se produisent lors du sablage des pierres, qui sont parfois repiquées de manière excessive comme c'est le cas sur le linteau de 1680 de la maison Mendirinea d'Exave à Saint-Martin-d'Arrossa.

Toujours à Saint-Martin-d'Arrossa, le linteau appareillé en plate-bande de la maison dite "Arroinea", à mi-chemin entre Eyharce et Exave, datée de 1698, est garni d'une clef et de deux contre-clefs sculptées de loups et de dessins géométriques symétriques qui suggèrent le mot "OXO", nom du loup, animal symbolique très fréquent dans l'onomastique et l'héraldique de la région.

Le linteau monolithe de la maison Aphalats richement orné, déborde largement sur les piédroits appareillés. Inspiré de l'alfiz mauresque, qui avait pour fonction en écartant l'eau de ruissellement du mur, de protéger l'ensemble en pierre et de renforcer l'effet décoratif de la façade, un filet mouluré, dont la partie verticale est retournée en crossette sur les piédroits et amortie en pointe en partie supérieure, se relève en accolade au-dessus du linteau comme des mains jointives, et vient buter sous la corniche moulurée qui souligne l'appui des deux grandes croisées parfaitement symétriques de l'étage.

Corniches, linteaux, piédroits et appuis de fenêtres, pierres d'angles et d'encorbellement, sont parfois ornés de moulurations, d'inscriptions ou d'éléments sculptés, souvent discrets, mais qui confèrent à la façade quand ils sont mis en valeur, un intérêt supplémentaire.

En dehors des pierres sculptées extérieures, il faut signaler celles, très sobres, qui servent de corbeaux de cheminées, d'éviers, de potagers et d'appuis sous les fenêtres à l'intérieur.

Michel BERGER
Architecte

*

3. Les langues dans les inscriptions liminaires des maisons en pays d'Ossès.

La tradition des inscriptions aux entrées des maisons, le plus souvent sur les pierres et linteaux des portes, parfois aux fenêtres ou même sur des corbeaux et pierres d'angle, n'est pas spécifique au Pays basque: on en trouve, pour s'en tenir au territoire français, tout au long des Pyrénées et jusqu'en pays niçois et aux Alpes. Mais elle y a acquis un développement et un caractère ornemental, souvent ostentatoire, qui sautent aux yeux du visiteur. C'est que les inscriptions ont ici une fonction historique et sociale de première importance: affirmer, à travers les dates et les formules de construction ("fait par ...") ou de reconstruction ("renouvelé par ... en telle année ..."), l'existence et la permanence de la maison. Son nom, seul ou avec celui des maîtres ou maîtresses héritiers ou héritières et leurs conjoints "adventices" du moment qui le portent en vrai nom d'état civil officiel dans tous les actes publics jusqu'à la fin du XVIIIe siècle (même si les actes religieux leur donnent aussi le nom patronymique à partir environ des années 1720-25), y est souvent inscrit après ou avant la date de la réfection.

Cette date, jamais antérieure au début du XVIIe siècle en pays d'Ossès comme ailleurs (les inscriptions authentiques datées de la fin du XVIe siècle, les plus anciennes aujourd'hui conservées, sont rarissimes dans l'ensemble du pays), ne renvoie pratiquement jamais, à l'inverse de ce que l'on a parfois cru et écrit, à une fondation: au vu des citations des noms de maison antérieures aux inscriptions, et remontant au XIVe siècle et au delà pour la centaine des maisons les plus anciennes de la vallée d'Ossès (comme dans les autres provinces basques), on peut être sûr, à quelques exceptions près, que les pierres gravées représentent une restauration de l'édifice ou une réfection portant sur la seule façade ou la seule ouverture en cause. La documentation permet de vérifier qu'elles se faisaient très souvent à l'occasion d'un mariage (la tradition de "repeindre" et modifier l'habitat, en faisant ou en refaisant par exemple la chambre des nouveaux mariés, est toujours vivace), d'où la fréquence des inscriptions nommant les deux "conjoints". Sans atteindre à la prolixité de l'ornementation qui caractérise

par exemple le pays voisin d'Iholdy-Armendaritz, les inscriptions du pays d'Ossès offrent une certaine abondance décorative, en figures sculptées, dates et textes. Leur complément naturel est dans les inscriptions tombales des cimetières, quand les stèles, croix ou dalles, n'ont pas été impitoyablement remisées, cassées, détruites ou simplement (et heureusement!) oubliées, au profit des monuments modernes qui n'auront suppléé, mal vu l'uniformité, à leur intérêt historique et artistique que... dans quelques siècles.

Beaucoup d'inscriptions ont disparu lors des réfections anciennes ou récentes ou même, hélas!, très récentes, et il est probable, par exemple, que la plupart des maisons sinon toutes en comportaient au milieu du XVIIIe siècle. Le total des maisons et édifices du pays d'Ossès comprenant des inscriptions liminaires et autres, authentiques et antérieures au second quart du XXe siècle, à ce jour observables ou connues et répertoriées (et parfois disparues depuis) est encore de près de 200, ainsi réparties pour chaque commune: environ 70 dans la commune d'Ossès, autant dans celle de Bidarray qui semble avoir suppléé au peuplement tardif par une affirmation plus marquée de l'existence de la maison et de son identité, et proportionnellement plus souvent en langue basque, surtout à partir du milieu du XVIIIe siècle (après 1720 Bidarray obtient d'avoir un jurat dans la jurade de la vallée), une cinquantaine dans celle de Saint-Martin-d'Arrossa.

Ces inscriptions sont presque toutes datées, avec parfois plusieurs dates dans la même maison indiquant autant de réfections, et celles qui ne le sont pas (moins d'une dizaine) sont datables par leur contenu ou leur facture. Dans un certain nombre de maisons il n'y a ou il n'est resté que la date ou un dessin gravé ou les deux à la fois: 38 à Bidarray, une vingtaine à Saint-Martin, une douzaine seulement à Ossès, qui comporte donc la plus forte proportion de textes: 57. On considère qu'il y a texte même lorsqu'il ne s'agit, très rarement, que d'un seul mot, le nom de la maison (1666 *IBARMENDIBURU*: gravure inachevée en lettres inversées) ou la date de réfection formulée (*L'AN 1799* à Peritzenea etc.), et de même lorsque la gravure ne comporte que le monogramme religieux latin (parfois associé aussi à d'autres formules) *IHS* ("Iesus Hominum Salvator") considéré alors comme texte latin.

En effet, le "corpus" des inscriptions liminaires textuelles se définit aussi linguistiquement: latin, espagnol, français, basque, et peut-être même dans un unique cas gascon concourent, parfois combinés dans la même inscription, à signer le "plurilinguisme" officiel et administratif multiséculaire qui est le propre des terres basques, hors l'usage pratique et habituel ou

domestique quasi exclusif du basque en dehors des instances publiques et politiques.

1) La maison Arrosa (dite aussi "Arrosazaharra", mais qui était la médiévale Arlausa puis Arrosabehere: en 1347 en formule gasconne *ostal de herlausa juson*) a conservé, réinsérée en façade, la clef de voûte d'une porte en plein cintre détruite. D'une facture archaïque extrêmement originale datée en bas de 1613, elle porte en haut sur toute la ligne le nom ARROSA et en dessous deux parties séparées verticalement: à gauche (droite de la pierre) le nom du maître du moment écrit de bas en haut sur trois lignes et empiétant sur la partie droite IOANNES DIRUN (les maisons Irunbehere et Irungarai sont au quartier d'Exave), et à droite une formule moins lisible qui semble bien BOMMAS ou BOUN MAS et peut être une réduction du gascon *bonne mason* (1385 *Bone-Masoo* en Béarn à Agnos, Buziet etc.) équivalent à "bonne maison".

2) Le castillan hérité de l'administration navarraise avant la partition de 1512-1530 est resté la langue officielle et administrative en Basse-Navarre, celle des actes politico-administratifs des assemblées de vallée et des notaires, jusqu'au milieu du XVIIe siècle. On le trouve dans deux des plus anciennes inscriptions de maisons: à Horça dans l'actuelle Sastriarena (nom acquis à la fin du XVIIIe siècle: "la maison du tailleur") qui était au début du XVIIe siècle et sans doute depuis le XVIe Guillantena, après avoir été l'une des 7 maisons nobles ou infançones primitives du lieu sous le nom Oihararte-garai (1366 *oyharart suson* en formule gasconne) et noble encore comme le dit la formule au linteau de la porte principale, de part et d'autre des armoiries traditionnelles de la vallée (voir en couverture): *ESTA ES LA CASA I ARMAS. DE GUILLANTENA* "Celle-ci est la maison et armes de Guillantena", et sous l'écu dessinant l'oiseau (plutôt identifiable du reste à une poule domestique, le modèle que le tailleur de pierre devait avoir sous les yeux!) *AGUILA* "aigle". La porte voisine donne la date seule: 1628.

De très peu postérieure, l'inscription de la maison franche médiévale Ahalats (1366 *Apallats*) de Gahardou alliée à celle d'Arrosagarai d'Eyharcé anoblée en 1571 et tenue elle aussi pour noble à partir du XVIIe siècle (d'où les grands meneaux croisés de façade) semble inspirée de la précédente: *ESTA ES LA CASA DE APALASIA ANO 1635*; mais s'y ajoutent de part et d'autre, ce qui sera bientôt de règle, les noms des propriétaires: *PIIARES APALAS /.../IURDANS DE BIDARTE*. L'inscription trouve un répondant au cimetière de Saint Julien, disposé autour de l'église et la plupart des tombes anciennes en direction des quartiers et des maisons, sur

la stèle datée de 1651 au nom de *LA SENORA DE APALAS*, dont on peut penser que c'est la même "Jourdain de Bidarte" nommée au linteau de la maison.

Sans date gravée, mais de même époque, la pierre insérée près du linteau d'un petit bâtiment d'Ahaïce porte, cas exceptionnel, le seul nom d'une "maîtresse" prénommée "Dominx": *DOMIS DE IRIGIGARAI SENORA DE IVANOGARENNA*. La maison médiévale éponyme Irikigarai était au même lieu et a été fondue au cours du XVIIIe siècle dans celle de Laharraga (une "Dominica" aînée et héritière des deux maisons décède en 1703 sans descendance et lui succède sa sœur "Joanne" qui épouse en 1721 un cadet d'Irigoizgarai); celle de "Juanogarena" (pour "Joanotarena": "celle de Jeannotte"?) est inconnue et a pu nommer quelque temps le même petit bâtiment propriété de cette descendante d'Irikigarai.

Il faut aussi rapporter à l'usage de l'ancien espagnol officiel, quoique dépourvu de texte explicite, celle qui est peut-être la plus ancienne inscription de la vallée datée de 1610 (on peut lire aussi 1670) à la maison Xemetorena de Gahardou, façade soignée étroite et haute à colombages ayant comporté des meneaux croisés de bois à l'étage, typique comme son nom ("celle du fiston") d'une maison post-médiévale de cadets, les deux époux peut-être cette fois constructeurs étant originaires de maisons nobles anciennes (Ospitale à Ugarçan et Ameztoi à Iriberry): *PEDRO DE OSPITAL MARIA D'AMMEÇTOI 1610*.

3) Le latin au contraire est présent dans les trois communes, mais à dates assez différentes. L'inscription de loin la plus remarquable est celle qui couvrait, sur quatre lignes de part et d'autre d'un écusson non gravé, le linteau d'entrée de la maison médiévale Mendi d'Ahaïce (1350 *mendy*) située sur l'élévation qui porte la chapelle Saint Vincent, et aujourd'hui détruite (l'actuelle Menddia est sa borde de la montagne) comme sa voisine Elizaga (1307 *eliçagua*). Ce linteau naguère conservé sur un bâtiment voisin et aujourd'hui déplacé hors du quartier portait le texte suivant:

*HIC. OPUS. HIC. LABOR.....ES.T HIC DURUM
PACIENTIA. V'IN.....CAT. & HUC
.DEI. BENEDIC.....TIO. DESCEND
AT. F.F.O.D.M.P.M.....P. LAN. 1677.*

A part la date introduite en français (le linteau est par conséquent bilingue), le texte se traduit approximativement ainsi: "Ici c'est le travail, ici l'effort; que la patience ici vienne à bout de la difficulté, et que la bénédiction de Dieu descende ici". Les majuscules résument l'une des formules usuelles de dédicace pieuse avec le nom de l'auteur, qui peut être celle-ci: *Fortiter*

Fideliter Obediens Deo Montis (ou: Mendi) Praesbiterus (ou: Petrus) Memoriam (ou: Monumentum) Posuit: "Avec force et foi, obéissant à Dieu, le prêtre (ou: Pierre) de Mendi a placé ce mémorial". Pierre Mendi ou "de Mendy", fils de cette maison, neveu de Dominique d'Aphalats curé d'Ixassou (après Guillantena) frère de Pierre maître d'Aphalats (voir ci-dessus), était vicaire de Saint Martin à Arrossa quand il y fonda en 1700 une prébende sur la donation laissée par son oncle le curé. Le début de l'inscription paraphrase un vers du VI^e livre de l'*Enéide* de Virgile, ce qui signe l'origine incontestablement "savante" de la citation. Issue des programmes scolaires du temps, elle devait être fort à la mode dans le monde ecclésiastique et cultivé, si l'on en croit le Labourdin Pierre d'Urte, qui en donne la version basque (qui est sans doute en arrière-plan de notre citation) vers 1710 dans sa grammaire basque écrite à Londres où il s'était exilé et fait protestant: "*han çiren çignac eta mignac: c'est proprement ce que le latin dit ici **hic opus hic labor est**, c'est là une expression cantabrique très ancienne et qui marque une très grande difficulté dans une entreprise*" (Cité par P. Urkizu, *Pierre d'Urteren hiztegia*, Londres 1715, t. I, p. 78, Saint-Sébastien, Mundaiz, 1989).

La "dure" entreprise dut être la reconstruction de la maison natale, sinon du linteau lui-même, que pratiquèrent bien des clercs (ici-même Guillantena, Olzo ou Olce à Iholdy, Ithurbide à Çaro etc.). Le vicaire Pierre Mendi a encore laissé son nom à la même époque dans la maison dite Mendirinea (nom récent d'une maison plus ancienne) d'Exave à Arrossa: *IN HÆREDITATÆ DOMINI MORABOR P. MENDY P. IND. 1680* "Je me tiendrai dans l'héritage du Seigneur P(ierre) Mendy P(rêtre) ..." Les lettres IND pourraient représenter le mot latin *indignus* ("indigne" au sens religieux, comme dans l'ancien offertoire latin que le célébrant récitait à la messe: "*ego indignus famulus tuus...*"). On le retrouve sur la "plate-tombe" à inscription latine, moins surprenante sur un monument funéraire, que P. Mendi, décidément féru de latin et tenant à le montrer, fit faire de son vivant, placée naguère au chœur de l'église d'Arrossa, signalée et reproduite dans l'ouvrage cité de P. Colas (p. 102). Datée de 1681, bien avant son décès postérieur à la prébende de 1700, elle dit (en latin) que "tous les hommes doivent mourir", ce qui justifie la plaintive exclamation inscrite au bas: *O. QUAM TRISTE SOLATIUM* "Ô quelle triste consolation!"

La maison dite Florenzarena à Horça, qui fut celle des Bordenave lorsqu'une branche de cette famille béarnaise s'installa en Ossès au début du XVIII^e siècle par le mariage de l'un d'eux avec l'héritière de cette maison, porte un beau linteau rapporté au-dessus de la porte de la façade remodelée, peut-être tronqué à cette occasion ou pris ailleurs, avec l'inscription suivante nommant la maison ou celui qui dut lui donner son nom d'origine étrangère,

et un seul mot latin, le nom du mois de "juillet" (et peut-être du jour X "10") de l'année 1633 où la pierre fut achevée ou posée: *DE FLORENCA IULIUS 1633 X*. Le maître de la maison était dès le XVIIe siècle un "marchand".

Au même quartier le monogramme religieux latin *IHS* est inscrit en lettres gothiques, surmonté à droite de la lettre *s* et en haut d'une fleur de petites dimensions, à la clef de voûte de la belle porte ogivale de la maison Inda, sans doute le plus ancien élément architectural visible (hors des églises) aujourd'hui datable, remontant au moins au XVIe siècle et peut-être, bien que la maison ne soit pas citée dans les listes du Moyen Age, au delà. Le même signe est le seul ornement de la maison Murgi d'Ahaïce, elle médiévale (1350 *murgui*), en clef de voûte d'une porte de facture classique en plein ceintre: elle peut être en relation avec une réfection consécutive à la donation que Juan de Murgui "vicaire perpétuel" de la Madeleine de Saragosse fit à sa maison natale où il mourut en 1604.

La maison médiévale Etxeberri à Gahardou (1291 *echeverria de guarardu*) montre sur le mur de façade, une inscription peinte, sans doute refaite là après destruction de quelque linteau de pierre, portant, à côté d'un cadran solaire (il devait y en avoir beaucoup, mais la plupart ont disparu lors des réfections), la date de 1741 et une formule pieuse latine qui se retrouve aussi ailleurs (maison d'Occos à Baïgorry etc.): *MEMORARE NOVISSIMA TUA ET NON PECABIS* "Souviens-toi de tes derniers (instants) et tu ne pêcheras pas"; la formule est reprise ensuite dans le "memento mori" ("souviens-toi de la mort") basque que l'on retrouve diversement décliné un peu partout: *ORHOIT HILCIA*.

L'inscription latine de Bidarray, elle, se réfère curieusement à l'invention d'un nom de maison: *ANNO DOMINI 1744 DOMUS ISTA VOCABITUR ÇUBIBURU* "En l'an du seigneur 1744, cette maison se nommera Zubiburu ("bout du pont")". Mais l'étrange est que la maison, qui était dite anciennement "Onjorene-zaharra", n'a pas gardé, ou pris, le nom bien venu annoncé par le linteau, fait dans doute unique, au futur: la maison est en effet exactement en face de la sortie vers Bidarray de l'ancien pont dit par la suite "Noblia", nom par ailleurs présent antérieurement à Eyharce d'Arrossa (*SUBIBURU 1679*). Elle a été nommée au XXe siècle, avec non moins d'exactitude, Mendixola "le bas du mont". Aucun de ces noms n'est cité dans les assemblées générales de Bidarray en 1728 et 1732 ni dans le recensement de 1856.

4) Le français est présent à partir du milieu du XVIIe siècle, époque où il s'impose aussi dans les actes publics et notariaux, d'abord à Ossès et avec une répartition assez inégale selon les communes actuelles et selon les

époques, et ce sont visiblement les notables qui ont lancé le mouvement, appelé à un beau succès: à Horça maison dite "Ezpondaenea" (nom du premier constructeur sans doute qui lui a donné son nom: façade étroite à colombages sculptés sur trois niveaux et fenêtre à meneaux de pierre croisés signe de noblesse du propriétaire) avec pierres gravées posées de part et d'autre du linteau de porte: *FAICT PAR JEAN D'ESPONDE Mre CHIRURGIEN DU ROI /.../ET JEANNE D'OIHAGARAY EN L'ANNÉE 1673*. La suit de près la maison "Bilenabenea" à Iriberry, sur le domaine de l'ancienne Iriberribehere encore de ce nom en 1632 et jusqu'au début du XIXe siècle, donc récemment "francisée" par notabilité en "Villeneuve", même type de construction, mais plus ample, à colombages sculptés sur la façade au nord-est et meneaux croisés (puis bouchés) qui fut, par le mariage de l'héritière avec un seigneur de Sainte Marie de Hélette qui y résida et y mourut en 1747, tenue pour "noble salle" au XVIIIe siècle, avec le nom du quartier traduit et pris comme nom de maison et d'état civil: *FAICT PAR JEAN DE VILLENEUFVE NOTAIRE ROYAL EN L'AN 1674 IHS*.

Beaucoup plus tard, après la Révolution, dans un jeu de pierres rouges et claires alternées mis à la mode au cours du XVIIIe siècle, la belle porte en plein cintre de Hegigorri maison médiévale d'Ahaïce (1366 *Heguigorry*) est surmontée d'une pierre rectangulaire où l'on lit sur 6 lignes entourées d'une sorte de ruban: *FAIT PAR JEAN / IONCO ET CATH./ ERINE ARABIT / CONIOINTS METR / ES DE HEGUIGORRI L'ANNEE 1805 AN 13*: sous l'Empire commencé en 1804 la fiction de la République continue, ce que rappelle le double calendrier, romain et révolutionnaire, écho local des changements politiques. La commune d'Ossès compte ainsi une quarantaine d'inscriptions partiellement ou totalement en français, parce que c'est là sans doute que la langue officielle des instances politiques et administratives eut le plus d'usage et de prestige, alors que celle d'Arrossa n'en a qu'une quinzaine, et Bidarray une dizaine. Sont tenues pour inscriptions en français celles qui utilisent les seuls noms de personnes accompagnés de la préposition "de" comme celle de la porte arrière d'Otsamendi à Arrossa *BELTRAN DE SUBIBURU 1680*, ou le mot "an" accompagnant la date chiffrée, ou un nom de personne qui n'est pas basque comme *LABAT 1758* à Oziartea de Bidarray. En revanche les inscriptions, assez rares, qui ne donnent que le nom de la maison sans adaptation phonétique (indépendamment de l'orthographe variable du temps) sont tenues pour basques: à Eyharce d'Arrossa *SUBIBURU 1679*, *ETCHEVERRY IRASELAI* (non daté), à Bidarray *1760 EIHARCE* (qui est le nom du quartier d'Arrossa entre autres lieux), *ILHARREGUY 1786*, *ARLAN 1865*.

5. Sauf exception (ci-dessus), le basque n'a été utilisé dans les inscriptions de l'ensemble de la vallée qu'à partir des premières décennies du XVIIIe siècle. Bidarray où l'habitat tardivement installé et officiellement reconnu comporte aussi à la fois les citations les plus tardives (une seule inscription sûre du XVIIe siècle à Intzabia: *IOANNES DE MACAYE DOMINS DE BIDARAY 1699*) et les plus nombreuses en basque ou avec du basque: 24, contre 13 à Arrossa et autant à Ossès. Ces inscriptions, quand elles ne se contentent pas des seuls noms de maison ou de personnes, reproduisent assez fréquemment les formules pieuses ou morales, comme à Iriarte maison médiévale (1366 *yriart*) d'Ugarçan transformée en grange, à porte en plein cintre ornée de 1744 et linteau de fenêtre de même qui ajoute au nom du propriétaire la formule morale (plutôt que pieuse ici) en très typique style basque laconique: *IOANNES DE IRIART BICIAC ORHIT HILEZ 1744* "... que les vivants se souviennent des morts"; celle de Betiriskonea de Bidarray non datée mais plus tardive (XIXe?) revient à la référence religieuse (*ORHOIT HERIOCEAZ*), présente aussi à Elgarte d'Ahaïce (1789), Kalonja d'Eyharcce (1790), quand elle ne prend pas la forme d'une invocation: ... *IESUS 1763* à Xardilenea de Gahardou, *IESUS MARIA IOSSEF BETRI DE ELIÇAGA DOMINICA DE PORTOLO* à Porttoloa du même lieu.

Le plus souvent elles indiquent, comme en français, les maîtres, conjoints ou membres de la famille, qui ont ordonné les travaux de construction ou de réfection, rarement avec un cas "instrumental" pour les auteurs comme dans les textes basques classiques des XVI-XVIIe siècles, ainsi à Arrossa: *BERRITIA PIARRES PORTUGAL ETA GRACIANA ANCHACHARRES 1811* "Refait par P. P. et G. A..."; et en général sans marque de cas au nom comme à Bidarray: *MARIAD ETA ERAMUN ANGORDOQUI EGINA 1759...*; ou avec le cas "actif" propre au basque: *MARIA D'ANCHORDOQUI ANDERE SERORAC EGUINA 1759...* "Fait par M. d'A. la benoîte ...", unique exemple d'une maison faite et signée d'une benoîte, restée "Seroraenea" à Bidarray.

A côté des maîtres et auteurs, les inscriptions, basques ou françaises, nomment parfois le maître constructeur ou tailleur: à Kastorena d'Eyharcce il vient s'ajouter à celui des maîtres: *IOANNES DE HEGUI PORTALADA HUNEN EGUILEA ETA HAREN ESPOSA IEANNE D'AROSA DOMINGO TOMPERIZ L'AN 1787*: "J. de H. auteur de cette porte d'entrée et son épouse J. d'A., Domingo Tomperiz...": la maison éponyme Domperiz est à Bidarray; ou dans le très imposant et tardif (1839) linteau de la maison médiévale Ibarrondo (1366 *ybarrondo*) de Horça: ... *PAR MARTINTO Maçon*. Il y a davantage de fantaisie dans l'inscription principale d'Aintziartea ou

Antxartea (1366 *Ainciart*) d'Eyharcce: *BETRI DE ESTEBE DRUNDAICO SEMEA CEN DO(M)BORAN EGINNA ANCHART PINTA PAGA BEÇA 1785* "Fait au temps où vivait Pierre d'Estebe le fils de Drundaï (deux autres maisons du lieu); Anchart; qu'il paie la pinte" (le litre de vin)... Le moulin de "Berroague" sur la Nive à Exave qui, après avoir été moulin public réparé en 1763 aux frais de la communauté, était devenu propriété de la maison Iriarte du lieu, porte aussi une inscription non datée mais probablement faite en 1763: *MOLINERO ÇUCEN IÇAN CITE BERCELA BORTHA* "Meunier (il y a quelque moquerie dans l'emploi du mot espagnol, au lieu du "eiharazain" attendu) soyez juste (intègre), autrement (à) la porte!" Cette inscription est originale à plus d'un titre: sa place dans un moulin, la menace que le propriétaire du moulin fait peser sur son employé, le ton apparemment moqueur.

Il y a quelques textes basques aussi ailleurs: cloche de Saint Julien (1894: voir ci-dessus), frontons d'Exave (1922) et de Bidarray (non daté).

J.-B. ORPUSTAN

VI. Des quartiers aux communes:

1. Ahaïce en 1700.

2. Exave et Eyharce en 1856.

3. Saint-Martin-d'Arrossa commune en 1923.

Avant le peuplement de Bidarray au début du XVII^e siècle comme après lui, la vallée d'Ossès a vu croître, considérablement, le nombre de ses maisons et sa population. Cet accroissement commencé dans les "vieux" quartiers de la vallée dès la fin du Moyen Age avec les privilèges royaux sur l'usage des forêts, s'est poursuivi jusqu'au début du XIX^e siècle. C'est ce que montrent, par simple comparaison avec les listes médiévales, d'abord la liste des maisons du quartier d'Ahaïce à la fin du XVII^e siècle, et davantage encore celle des maisons habitées dans les deux quartiers de Saint-Martin-d'Arrossa selon le recensement de 1856, lorsque le peuplement des vallées et pays basques intérieurs est parvenu à son comble et que le trop-plein a commencé à fournir, depuis plusieurs décennies déjà, l'émigration en Amérique. La croissance du peuplement et de nouvelles conditions économiques et politico-administratives ont eu pour résultat de morceler la vallée dans les trois communes distinctes, au point d'en faire oublier, presque, l'identité et l'existence plus que millénaires.

1. Ahaïce en 1700.

Trois répartitions de "taille" entre les maisons selon leurs ressources du moment en 1697 et 1700 permettent de dire quel était l'habitat de ce quartier à la fin du XVII^e siècle, avec un nombre de maisons pratiquement triplé par rapport aux 24 ou 26 maisons du milieu du XIV^e siècle, auxquelles se sont ajoutées au moins 45 maisons nouvelles. Le prélèvement se fait sous l'autorité des jurats de l'année et des "députés" élus pour chaque circonstance: en 1697 ce sont les maîtres de *Iriartegaray* jurat et *Iriquiraray* et *Aphal* (maison nouvelle) députés, en 1700 ceux de *Irigoisbehere* et *Barrendeguy* (maison nouvelle) jurats et *François de Donnamarie* (ce nom d'origine de l'habitant, probablement venu de Haute-Navarre, avait été donné à une maison aujourd'hui disparue de Horça) et *Martin de Capitain* (maison nouvelle) députés pour le prélèvement de l'impôt annuel, *Mendicoague* et *Massoa* (maison nouvelle) députés pour le prélèvement exceptionnel pour la réfection du pont de Bidarray. La part payable par le quartier est de 217 livres 14 sous, et de 234 livres 6 deniers avec les frais de collecte en 1697, de 169 livres sans le supplément pour le charroi du pont de Bidarray et les frais de collecte en 1700 (sur 844 livres 2 sous 4 deniers sans les frais de collecte pour "l'ensemble de la communauté" Bidarray compris,

soit le 1/5e environ) et 204 livres avec ces frais, et à part 93 livres 9 sous avec les frais pour le pont lui-même en 1700. Pour la taille annuelle par feu, les cotisations varient de 6 livres 5 sous à 5 livres 6 sous pour les maisons les plus taxées, autour de 4 ou 3 livres pour les moyennes, à moins de 1 livre pour les moins taxées. Les maisons nouvellement nommées, reproduites comme les autres dans l'orthographe des textes (avec quelques variantes), sont presque toutes en "montagne d'Ahaïce" dite en basque Ahaizeko-mendi (elles sont aussi presque toutes moins taxées), comme on le voit dans le classement qui suit, séparant les maisons médiévales et "nouvelles", et celles du bourg et des écarts des bas plateaux d'abord, celles du haut ensuite. Chaque série suit l'ordre du texte le plus complet (1700) et son orthographe.

a) Les maisons médiévales:

a1) au bourg d'Ahaïce:

Elichague (détruite: était près de la chapelle saint Vincent; sa "borde" de la montagne sera vendue en bien national: voir la chronologie), *Etchebehere*, *Iribarne*, *Mendy* (également détruite à côté de la chapelle: son très beau linteau latin de 1677 était réinstallé dans un bâtiment voisin; l'actuelle Menddia est sa "borde" de la montagne), *Heguygorri* (il n'est pas fait mention des maisons "ancienne" et "nouvelle" signalées sous ce nom au XIVe siècle, bien que Hegigorri-borda dont le site est mentionné au bornage de 1632 existe toujours), *Etchepare*, *Laharrague*, *Baratciart*, *Iriquiraray*, *Arosteguy* (mais la maison médiévale de ce nom pouvait aussi être celle des gorges de la Nive de Saint-Jean), *Elgart*, *Iriartegaray*, *Leyçarrague* (nom perdu ou changé: pouvait être dans un écart), *Etchegoin*, *Iriqibehere*.

a2) dans les écarts:

Mendicoague, *Irigoisbehere*, *Mourguy*, *Mourguiart*, *Urruspuru*, *Irigoisgaray*, *Irigoissart*. Il faut noter qu'*Uhalde* n'est cité dans aucun des trois textes, parce que, bâti tout près du Laca ancienne limite d'Ahaïce, on l'avait tardivement rattaché au quartier de Horça.

b) Les maisons "nouvelles":

b1) dans le bourg et les écarts:

Bidart (probablement ancienne et ayant changé de nom), *Laister* (a une maison du haut non citée Laxterrenborda), *Arrabit*, *Necol*, *Goyenetche*, *Arroubes*, *Borya* (sous ce nom c'est actuellement "Irigoizbehereko borda"; Bordegi sa voisine n'est pas citée, quoique lieu-dit apparemment mentionné en montagne dans le bornage de 1632), *Çaragorry*, *Tipy*, *Mentaberry*, *Betranchancho*, *Massoa* (détruite), *Ipouxagar*, *Matchy*, *Joanicot* (détruite), *Anyelerenia*.

b2) dans la montagne ou Ahaizeko-mendi:

Barandeguy (une maison du bourg de même nom, mais sans domaine rural comme d'autres, était sans doute une annexe), *Aincy*, *Capitain*, *Leche*, *Ap(h)al*, *Betrantipy*, *Jessus*, *Primouberry*, *Joncohandy* (réduction pour "Jonko-oihanhandi"), *Compas*, *Garballa* (nom disparu), *Oxoteguy*, *Oyleguy* (nom disparu), *Joanchabal*, *Erregue* (ce nom aujourd'hui perdu continuait sans doute la métairie royale d'Erretelia), *Joncohalça*, *Mocho*, *Motchondo*, *Harretche*, *Echegoinberry*, *Acquerret* (disparu), *Indart* (même remarque que pour Barrendegi), *Aguerre* (actuellement "Agerre-borda"), *Mougondo*, *Amassomalda* (détruite et inconnue: le mot *malda* "pente" indique le site montagneux).

b3) non localisables, détruites ou ayant changé de nom:

Malico(t), *Merque*, *Ernaut*.

Si plusieurs de ces maisons nouvelles ont des noms géographiques ou toponymiques (Zaragorri, Ainzî, Leze ou Lexe, Mugondo...) la majorité utilise, comme d'habitude, des noms de personnes, prénoms et diminutifs de cadets (Matxi, Bertranxanxo, Betrantipi, Maliko, Joanikot, Tipi...) ou surnoms (Laister, Arrabit, Kapitain, Merke, Primuberri...), parfois combinés avec les précédents (Amassomalda, les deux Jonko) ou la référence au statut (Bordda, Mentaberry). D'autres maisons et "bordes" se sont peuplées encore à Ahaïce bourg et montagne au cours du XVIIIe siècle.

2. Maisons d'Eyharcé et d'Exave au recensement de 1856

Au recensement de 1856, la vallée sans la commune de Bidarray compte 2019 habitants (avec Bidarray 3255), dont 1209 dans les quatre quartiers d'Ossès (370 à Horça, 407 à Ahaïce, 226 à Gahardou, 206 à Iriberry-Ugarçan) et 810 à Arrossa: 473 à Eyharcé pour une centaine de feux, 337 à Exave pour 77 maisons. L'extension de l'habitat doit sans doute beaucoup au défrichement de la forêt royale, mais aussi aux activités minières, qui ont laissé de nombreux noms de maisons faisant allusion à la forge et aux forgerons et des vestiges de bâtiments sur le flanc est du Larla tourné vers la vallée, avant d'autres activités (industrie de la laine, chemin de fer).

Les noms médiévaux bien identifiés sont mis en italiques, compte tenu pourtant que les listes médiévales sont incomplètes pour Eyharcé, l'orthographe et l'ordre alphabétique de l'original étant conservés. On peut remarquer que plusieurs des noms post-médiévaux (à base de prénoms en particulier) se répètent dans d'autres quartiers, et en particulier dans les maisons, toutes "nouvelles", de Bidarray.

a) Eyharcé (*Eihartz*):

Arrossa (ou Arrossabehere, l'Arlausabehere médiéval, clef de voûte de porte d'entrée de 1613: l'une des plus anciennes inscriptions de la vallée),

Arrossaberry, *Arrossagaray* (médiéval Arlausagarai), Arrossathé, Arrossathé Borda, Aynesené du Bourg, Aynesené-Borda, Aldacaitz, *Anchart*, Anchart-Borda, Anchéchahar (le nom s'inspire de l'Antziarte médiéval), Angérééné, Arroquine (dite "Arrionea": Jean maître "d'Arroqui d'Eyharcé" est jurat en 1769), Athereix du Bourg, Athereix-Borda, Bernatus (sic), Beherecotche du Bourg, Beherecotche Borda, Betrichains, *Bidart*, Bignérené, Bignebéhére, Calonya, (ici manque une courte série comprenant au moins Zubiburu qui devait être médiéval, Kastorena, Xabatene), Chutchurru, Chutchurru-Borda, Cantabre, Canthoéne, Christoberry, Egnauténé, Estébé du Bourg, Elhorisson, Estébé Borda, Etchart, Etchautz (homonyme du fameux château de Baïgorry et située dans cette direction, peut-être médiévale d'après les noms de 1249), Etcheçahar (devait être médiévale mais non mentionnée), Etchepare (idem), Ferrando Bourg, Ferrando d'Uhaitz (c'est le nom des gorges de la Nive de Saint-Jean), Ganichéné Bourg, Ganichéné Borda, Guérechit Bourg, Guérechit d'Uhaitz, Guérechit d'Eguilus (pour ce nom voir le bornage de 1632), Gravelarenia, Harguina, Harosteguy, Harotcha, Harronyo d'Uhaitz, Héguiluz, Jaquessene, Ilaguintoa, Ipouts, Iscritura (sic), *Iraburu*, *Iraçabal*, *Ithuralde*, Louisséné, Marticot Bourg, Marticot Borda, Martinto, Martirené, Moulinéné, Marrihaurrarenia, Moulin de Berohague (cet ancien moulin "communal" sur la Nive passé à Iriarte d'Exave est sans doute hérité du moulin "royal" ou public du Moyen Age), Moucurru, *Oyhabil*, *Oyhabilchipy*, Pelen (en 1675 est cité "Pellen Doyabil"), Peillo du Bourg, Peillo d'Uhaitz, Peillosastria, Peritz d'Uhaitz, Sastria d'Uhaitz, Toutarras Bourg, Toutarras Bayhontça (voir le bornage de 1632), Tristanténé, Troubil bourg, Troubil d'Uhaitz, Truonday, *Uhalde*, *Iraçabalchipy*, Kharren Larré, Martinto Borda, Ohet Borde, Pettanéné, Pettanéné (deux maisons), Martingaste d'Uhaitz, Bicharreguy, Chinco, Harotza de Bayhontza, Chimon d'Eyharcé.

b) Exave (*Etsaba*):

Agaramondé (c'est la forme locale et phonétiquement basquisée de Gramont: les Gramont depuis longtemps bénéficiaires des revenus royaux d'Ossès, l'un chambellan de la reine et méridien en 1426, y avaient acquis des terres et nommé une maison; le maréchal de Gramont avait affiévé pour le roi les espaces défrichés de la forêt royale en 1655: voir la chronologie), Ardancenja, *Arroqui du Bourg*, Arroqui Higoïn, Cluquina, Bisserreguy, Bordaberri Higoïn, Bastero, Calonnya Bourg, Calonnya Sataly, Condérenia, Chabaténé, Charbo, Critoéné, Cristeéne, Çubialde, Delguerrenia, Donde, *Elissalde*, Errecarte, Esteinou, Eripa Higoïn, *Etcheverry* (maison récemment arasée), Erripa Tipy, Etchebelz, Ferranando (sic) de bas, Ganchurenja (altération du nom cité en 1632 pour sa borde: "borde de Joanssoury"), Guilento, Harostéguy Larla, Harostza (Bourg), Harostéguy, Hargain,

Harretche de haut, Harretche de bas, Haritto, Harro, Jarlecou Borde Pellochury, Jacourthoa, Inchabort, *Iriarte*, *Iribarne*, Irolçague, Ithola, Irungaray (cité en 1547), Lacoberry, Lantico du bas (c'était l'*Irumbehere* médiéval, qui a changé de nom au XVIIIe siècle: "Irombehere dite Lanthico" en 1765), Lantico Borda, Lantico Borda Higoïn, Lacoa Borda, Lardarpide (sic: la forme du XVIIe siècle était Lardapide, sur *larða* "traîneau à fougères" qui se dit *lina* dans le pays, ou peut-être déformation de **larla-bide* "chemin de Larla"), Martincho, Marigno, Martintracha Baster, Marroéné, Martinona, Mendirenia, Miquelarre, Moulin d'Iriart, *Ohet*, Olhagaray, *Ossamendy*, Ounharéné ("Unhayarena" en 1632), Pagondo de bas, Pagondo Borda, Peccagno, Pellochury, Peritsh, Peritsh Borda, Piarresgorry, Picassaray (sic) Bourg (d'après les formes les plus anciennes le nom semble fait sur *saroi* "pâture de montagne" et non comme d'autres, avec lesquels il a fini par se confondre, sur *sarri* "fourré, végétation serrée"), Picassaray Borde, Poutchou, Sorhondo, Surhay de Bas, Surhay Higoïn, Tracha, Ospitalia, Elisalepoa, Jarleku.

3. Saint-Martin-d'Arrossa commune en 1923

Le souvenir de l'unité de la vallée d'Ossès jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, fait sans doute lié à quelque notion "d'ancien régime" et bousculé par le nouveau cours politique et administratif issu de la nuit du 4 août 1789, s'était estompé. Bidarray en raison de son éloignement et de l'extension de son habitat avait vu son statut de "commune provisoire" reconnu de fait. A son exemple les anciens quartiers d'Eyharcce et Exave, promus définitivement paroisse autonome en 1826 sous le nom de Saint-Martin-d'Arrossa (l'église Saint Martin citée depuis le début du XIVE siècle était à Exave, les maisons éponymes Arrossa qui donnaient le nom à tout cet au-delà de la Nive au moins depuis le début du XVIIe siècle à Eyharcce, quartier du pont vers Ossès), avaient entrepris de s'ériger en commune par une suite d'interventions auprès de l'administration. Le conseil municipal d'Ossès réuni le 24 juillet 1921 en dresse la chronologie: en 1791, 1835, 1838, 1878, 1892, et encore en 1894 et 1912. Les démarches reprennent auprès de l'administration et du gouvernement d'après guerre: le 29 décembre 1920 le Préfet ordonne une enquête *de commodo et incommodo*. La population des deux quartiers, après une diminution comme ailleurs au cours du siècle, de 856 habitants en 1856 à 745 en 1892 contre 1209 et 1047 pour Ossès, était remontée, avec les activités de la gare, l'exploitation minière et les usines, à 836 habitants contre 1053 à Ossès, et leur permettait de faire bonne figure face aux anciens quartiers.

Au début de la IIIe République la circulaire préfectorale du 2 août 1880 avait encore opposé à leur demande une fin de non-recevoir, avec les arguments suivants: l'administration était en principe défavorable à la création de communes nouvelles, sauf "nécessités impérieuses", en particulier dans ce département qui comptait alors 160 communes pour 425.029 habitants, et pire dans l'arrondissement de Mauléon (qui comprend alors cette partie de la Basse-Navarre) avec 107 communes pour 59.192 habitants. Le 23 décembre 1891 les 8 conseillers municipaux pour Saint-Martin avaient adressé une nouvelle demande au Préfet, ainsi argumentée pour l'essentiel: 1) une population de "700 âmes", la présence d'une église paroissiale depuis longtemps desservie, de deux écoles l'une de filles l'autre de garçons, et depuis peu "l'établissement, au centre de la section, d'une gare de chemin de fer"; 2) "leur état constant d'infériorité, dans les réunions du Conseil Municipal". Les 9 conseillers (maire compris) représentant les autres quartiers avaient voté contre cette demande. Ceux de Saint-Martin adressèrent une nouvelle demande au Préfet le 25 octobre 1892, arguant de "l'appui de tous les habitants d'Arrossa plus celui de 9 propriétaires de maisons habitées (...) qui veulent appartenir à Arrossa devenu commune, auquel ils sont du reste actuellement attachés pour le Culte, l'instruction, les élections", et ajoutant l'argument de l'éloignement pour accomplir les actes d'état civil. Un "plan" de séparation, appuyé par une "commission syndicale" du 15 janvier 1893 est joint, qui donne à Saint-Martin les 9 maisons en question sises en-deçà de la Nive côté Ossès et des terres de même. C'était là une prétention nouvelle, puisque dès 1838 le Conseil municipal alors "unanime" avait accepté le principe de la séparation avec pour limite la Nive. Dans un débat qui avait dès lors quelque apparence "clochemerlesque" (la commission municipale de 1921 parle de "caprices de clocher" et dit vouloir se situer "au-dessus des mesquines questions locales" ...), les conseillers et le maire d'Ossès réfutèrent ces demandes par lettre au Préfet du 29 juin 1894 et une lettre au Ministre de l'Intérieur. Ils demandaient, en cas de séparation qu'ils jugeaient peu utile, que celle-ci suive le cours de la Nive, mais ajoutaient: "lorsqu'il est ainsi pourvu aux besoins scolaires et religieux, et que les habitants ne sont plus astreints qu'aux déplacements qu'exigent les déclarations à l'état civil, ils ne peuvent plus sérieusement se plaindre de leur éloignement". Dans les chansons qui circulèrent alors, l'une que certains se rappelaient naguère se référait même religieusement à cette frontière naturelle "faite par Dieu" ("*muga bat bazela Jainkoak egina*"). Le Ministre de l'Intérieur par télégramme du 30 juillet 1895 opposa une nouvelle fin de non-recevoir à la demande de Saint-Martin-d'Arrossa.

Le 24 juillet 1921 devant le Conseil municipal composé de “MM. Ardohain, Barral, Biscay, Beyrines, Bordenave, Castorène, Curuxague, Suley, Etchart, Etcheverry, Garat, Lespade, Peyrot, Orpustan, Héguy maire”, la Commission municipale, rappelant toutes les tentatives passées et le refus du ministère en 1895, niait l’utilité réelle de la séparation. Elle y opposait les faits suivants: il y avait désormais “des chemins nationaux et vicinaux en excellent état” pour les déplacements, une grande attention était portée à la section de Saint-Martin et les dépenses engagées pour elle étaient plus de trois fois supérieures à celles engagées pour les autres quartiers, l’adjoint était choisi parmi ses conseillers, après la séparation plusieurs habitants de maisons d’Arrossa auraient autant de chemin à faire pour se rendre à leur mairie, et les maisons les plus éloignées du centre n’étaient pas à Saint-Martin mais à la montagne d’Ahaïce; mais, en cas de séparation, seule la Nive pouvait faire limite. A sa suite le Conseil constatait que “depuis 1892 (...) aucune nouvelle raison n’est apparue pouvant justifier la nécessité ou même l’utilité du démembrement de la belle commune d’Ossès”, après avoir regretté “la non communication du rapport de la Commission syndicale et de l’avis du Commissaire enquêteur”. En effet, dans un courrier du 29 mars 1921 adressé au Sous-Préfet de Mauléon à propos de l’enquête ordonnée en décembre 1920, le Docteur Inchauspé Commissaire chargé de l’enquête avait repris les arguments d’Arrossa: il dénonçait “l’insouciance” du Conseil, au jour fixé pour l’enquête en mars aucun habitant d’Ossès ne s’était présenté, mais bien 10 propriétaires d’Arrossa au nom de “179 pétitionnaires”, le courrier n’était pas bien distribué, la boîte à lettres de la gare enlevée pour réparation par le Maire n’avait pas été remplacée “depuis 8 mois”... Il concluait en faveur de la séparation. Le Préfet, constatant l’irrégularité de la première enquête au regard de la loi, demanda une nouvelle enquête le 20 avril 1921. Le Commissaire Inchauspé dut parvenir aux mêmes conclusions. Au terme d’une procédure plus que séculaire, aussi longue que compliquée, la séparation fut réalisée en 1923; et Saint-Martin-d’Arrossa fut érigé en commune par décret publié au J.O. du 2 juillet signé du Président Millerand, avec pour limite, comme le voulaient ceux d’Ossès depuis 1838, le cours de la Nive.

J.-B. ORPUSTAN

Note sur l'habillement local au XVIIIe siècle.

Il y a très peu de recherches connues sur le vêtement local et populaire aux époques antérieures au XIXe siècle et l'apparition de la photographie. La note suivante relevée dans la documentation de Bidarray peut en donner une idée pour un homme probablement endimanché et de retour de quelque fête ou marché dans le Labourd voisin, occasion fréquente d'accidents et de meurtres.

On lit au constat de décès de *"Pedro de Heguy mre propriétaire de la maison de Chourrout"* de Bidarray trouvé mort et noyé dans la Nive en 1770 *"avec blessures"*: *"playe sur le haut de la tette et une autre playe sur le frond près de la prairie d'Esteinou (limite Bidarray-Louhossoa) dite Pence ttipia"*:

"habillé d'une veste noire demy usée, d'un gilet d'Ecarlatine Tintée a Moire, d'une paire de culotes de peau la ou il y avait une paire de chapelets ou rosaire, d'une paire de guettres Espagnole, avec des jarretières de cuir avec des bougles, et d'une chemise de lin".

Manquent coiffure et chaussures probablement emportées par le courant.

J.-B. O.

VII. Déplacements et migrations: de la Navarre aux Amériques.

Avant les temps modernes et la tenue régulière des divers registres municipaux, les mouvements de population et d'individus sont difficiles à connaître, et du reste souvent de peu d'intérêt dans l'ensemble et sauf événement remarquable, comme le fut à partir du début du XIXe siècle le mouvement d'émigration vers l'Amérique. Voici pourtant, suivant un ordre chronologique et glanés au fil et au hasard des documents et des publications, quelques faits qui font voir concrètement comment des habitants d'Ossès sont allés plus ou moins loin de leur vallée, et parfois comment des gens venus de l'extérieur ont pris place dans la population.

1. Ossèsiens dans la Navarre médiévale

Il y en eut sans doute quelques-uns, aux temps les plus anciens, qui participèrent aux grandes aventures de la reconquête de l'Espagne musulmane ou aux croisades avec les cadres seigneuriaux du duché de Gascogne et du royaume de Navarre. Ils sont dans un anonymat à ce jour complet. Mais plus modestement, dans le petit royaume navarrais de la fin du Moyen Age qui s'était arrêté aux bords de l'Ebre, quelques noms émergent discrètement, ils sont dits simplement "d'Ossès": sous Charles III le Noble (1389-1425) *Johan d'Osses* reçoit 3 "gros" (monnaie) et *Johanco d'Osses* 12 deniers pour travaux effectués au château royal d'Olite; *Pegenaut d'Osses* "messenger à cheval" 8 florins pour ses dépenses en mission à Urgel en haute Catalogne: il a un sceau pour signer ses papiers; plus tard *Esteban d'Osses* serrurier est encore payé pour ses travaux à Olite aux "fenêtres de la chambre et aux cabinets du grand appartement où le roi dormait"; en 1421 *Sancho d'Osses* est nommé lieutenant de l'alcalde du château de Monreal... Ces Bas-Navarrais, ceux d'Ossès ou d'ailleurs, dignitaires ou artisans, passés et installés en Haute-Navarre, y transportent parfois le nom de leurs maisons (si elles sont médiévales même sans statut de noblesse ou tout au moins anciennes, elles sont généralement reconnues "infançones" et leurs héritiers de même "hidalgos" encore aux XVIIe et XVIIIe siècles) ou de leurs vallées: il y aura ainsi des Iholdi, des Irissarri, des Armendaritz navarrais, et de même des *Oses* (la famille d'un évêque de Pampelune installée à Puente La Reina par exemple) qui viennent parfois visiter les lieux d'où partirent leurs ancêtres il y a quatre ou cinq siècles. Beaucoup plus tard au XVIIIe siècle, des gens de la vallée continuent à se rendre et à vivre outre Pyrénées: en 1712 *Joannes Diriberrigaray sieur d'Oquinbels* à Bidarray est à Alcazar de San Juan en Castille, en 1757 *Jean Mentaberria cadet d'Egnautenia* également de Bidarray et âgé de 24 ans meurt à l'hôpital royal de Madrid.

2. Les Ursua en Ossès

Cette célèbre maison du Bastan a beaucoup essaimé hors de son "palacio" d'Arizcun, où elle était si ombrageuse pour son pouvoir seigneurial (à un nobliau venant s'installer dans son secteur, l'un d'eux eut ce mot: *urbixko eldu zara* "Vous venez un peu trop près"!), en particulier dans la fameuse épopée de la conquête américaine ("Tel un vol de gerfauts..." dira le poète). C'est Fortunio de Ursua qui est chargé par Charles II en 1360 de changer de place les moulins royaux d'Ossès. En 1370 *Miguel Sanchiz durssua* "chevalier" reçoit les revenus de la "cabane royale" d'Erretelia sise sur les monts d'Ossès. Dès le début du siècle suivant (fouage de 1412) le même Miguel Sanz seigneur d'Ursua possède, par héritage semble-t-il, la maison noble Harizmendi. Miguel seigneur d'Ursua fait son testament en 1546 comme seigneur podestat de Gentein en Soule: il est le frère du fameux conquistador Pedro de Ursua, son cadet, dont il fait son héritier universel (c'est le "magnifique" seigneur de Harizmendi cité à la facerie de 1547) et qui sera tué par le Guipuscoan Lope de Aguirre en 1561. En 1585 Maria héritière d'Ursua épouse Miguel de Harizmendi qui est un cousin déjà lointain, dont les Ursua devenus au siècle suivant "comtes de Jerena" garderont le nom jusqu'à la Révolution: l'angle de la maison au sud-est en pierres de tailles et fenêtre avec grand meneau croisé dans le style du temps doit être de cette époque.

La destinée américaine des seigneurs d'Ursua, Gentein et Harizmendi ne s'arrête pas là: Pedro seigneur d'Ursua et Harizmendi (qui signe *harizmendi*) parti "aux Indes" en 1612 (mort en 1656), reçoit les charges d'amiral des galères de la route des Indes, des galions et de la flotte de la "mer océane", est fait vicomte par Philippe IV d'Espagne en 1650 et prend le titre de "comte de Jerena"; son fils Miguel, qui garde les mêmes seigneuries, est gouverneur et capitaine général de la province de Yucatán; il est dit *Messire Michel durxue seigneur compte de Serene* dans un acte passé à Ossès en 1683 où il reconnaît être débiteur du marquis de Monein gouverneur de Béarn et sénéchal de Navarre pour une somme prêtée en 1670. Voilà des antécédents qui expliquent, entre autres faits, que l'Intendant des mines du Potosi soit un Ossésien au début du XVIIIe siècle (voir plus loin). Mais au XVIe siècle c'est encore un Ursua, d'une branche latérale passée à la maison infançonne Zubiria d'Arrayoz au Bastan, Sancho ou "Jean-Sanche", qui devient maître de la maison médiévale Arrosagarai, maison que Jeanne d'Albret anoblit pour lui ou l'un de ses descendants en 1571 (l'état actuel avec les grands meneaux croisés date pour l'essentiel de ce temps) (*).

(*). On peut lire une généalogie plus détaillée et documentée sur Ursua et Harizmendi en ligne sur le site www.tipirena.net, V. Documents sur Ossès. 2. Généalogies. Ursua: Arizcun, Gentein, Ossès.

3. Des prêtres originaires d'Ossès au XVIIe siècle

Les clercs plus que d'autres sont tenus de quitter leur lieu natal pour exercer leur ministère, même si certains parviennent à rester sur place en occupant la cure de Saint Julien, comme les Lambert à la fin du XVIIe siècle, Dominique de Guillantena au début du XVIIIe, ou ses vicariats: Jean d'Ohet et Dominique Subibure des maisons éponymes d'Arrossa au début du XVIIe siècle; Pierre de Mendy (maison d'Ahaïce) vicaire de Saint Martin où il fonde en 1700 une prébende à son nom; Jacques Larre natif (maison Iriarte) et vicaire de Saint Martin; Pierre d'Irigoisbehere est vicaire de Saint Julien, puis de Suhescun, de Bidarray, de Saint Martin, de Banca à la fin du XVIIIe avant d'être déporté sous la Terreur... Ce dernier avait au moins un antécédent documenté: en 1641 *Pierre de Hirigoisbèhère* est nommé à la cure de Saint Martin de Biarritz, puis de Bidart, où il signe l'approbation en latin du *Guiristinoaren Doctrina* de S. Pouvreau, et le nom en forme labourdine (aspiration initiale) ne peut tromper, puisqu'il n'y avait et qu'il n'y a toujours qu'une seule maison de ce nom en Pays basque. C'est peut-être le même ou un de ses proches parents qui signe en 1666 *P. Hirigoits* (il est dit aussi *Jean Dirioits prestre du lieu Dossès*) la restitution à Roncevaux de la commanderie de Bidarray.

Plus tôt le 18 novembre 1604 était mort à Ossès *Juan de Murgui*, natif de cette maison médiévale, et qui avait été "vicaire perpétuel" de l'église de la Madeleine à Saragosse capitale du royaume d'Aragon; y était-il allé très jeune, avant la séparation des deux Navarres en 1530, ou ensuite profitant du "droit de naturalité" que les Bas-Navarraïens avaient conservé dans tous les royaumes d'Espagne? Il avait fondé une "prébende et chapellenie" avec "trois messes par semaine" à l'église Saint Julien, et laissé des biens à sa famille et aux établissements religieux de Saragosse (l'église de la Madeleine et l'hôpital) et d'Ossès par testament passé le 16 février devant Domingo de Jauréguy notaire royal à Ossès (ce notaire est encore présent à la "réforme" de 1633).

En ce même début du XVIIe siècle le célèbre Duvergier de Hauranne (futur "abbé de Saint-Cyran" propagateur du jansénisme) nommé par l'évêque Bertrand d'Etxauz à la confortable mais rurale cure d'Ixassou ("près de 1000 écus de rente"), préféra la céder contre pension à *P. de Guilantena* ou *Guillentena*. Tenu sans doute par l'évêque pour théologien sûr et savant, bon connaisseur et pratiquant de la langue basque de surcroît, ce dernier signe en 1616 à la demande du Vicaire Général l'approbation en prose de la *Doctrina Christiana* d'Estève Materre, franciscain français devenu excellent bascophone, le premier livre dévot du siècle en basque: *Issatsun eguina Abendoaren bortzgarren egunean, milla seyetan ehun eta hamaseigarren*

urthean. P. De Guilantena; et en 1626, il met une adresse à l'auteur fort bien tournée en dizain de vers basques (voir plus loin: *Dans la littérature basque*) en tête du *Manuel devotioenezcoa* de Joannes Etcheberri de Ciboure, qu'il signe *P. Guillentena Itsassuco Erretorac*. Ce sont ses proches (ou lui-même?) qui réédifient en ce même temps, en grand style à façade de colombages sculptés et meneaux croisés, l'ancienne maison noble médiévale Oihararte-garai de Horça qui porte maintenant son nom de famille, faisant graver sur le grand linteau en grès rouge de la porte d'entrée les armoiries de la vallée (cf. la couverture, et ci-dessus: les inscriptions liminaires) avec l'aigle du vieux blason de Navarre et d'Ossès, qu'ils se sont apparemment appropriées, et une inscription en castillan qui est depuis la fin du Moyen Age la langue officielle des vallées bas-navarraises (voir ci-dessus: *ibidem*).

De 1657 à 1690 la même cure d'Itxassou est tenue par *Dominique d'Apalats*, natif de cette maison médiévale de Gahardou, qui venait elle aussi d'être refaite avec une magnifique porte d'entrée de grès rouge à linteau sculpté et daté de 1635 portant le nom de son frère maître de la maison et de sa femme à l'occasion probablement de leur mariage (voir ci-dessus: *ibidem*).

Au milieu du XVIIIe siècle le vicaire de Sare était *Jean d'Irigoisbehere* de la maison Ibarmendiburu de Horça (il est cousin germain de Pierre du même nom vicaire de Bidarray plus haut cité). Beaucoup plus tard, au moment des guerres d'expansion coloniale menées par la France au XIXe siècle, *Dominique Iribarne* né en 1859 dans la maison Menta (citée comme auberge au XVIIe siècle) de Horça et aujourd'hui détruite pour l'élargissement de la route, expédié par les Missions Etrangères en Cochinchine, y fut tué dans la rencontre avec une troupe de révoltés. Une plaque de l'église rappelle cet événement.

4. Les relations familiales hors d'Ossès

La liste, si elle était établie, serait bien trop longue, des habitants du pays d'Ossès, habituellement cadets et cadettes, qui allaient s'établir en se mariant dans les villages voisins, et particulièrement ceux du Labourd proche, Itxassou, Louhossoa (paroisse créée au XVIIe siècle), Macaye, Espelette, et davantage naturellement dans les vallées et villages navarrais voisins: Hélette, Iholdy, Irissarry, Suhescun, Baïgorry..., ou de ceux qui venaient s'établir et se marier dans la vallée. L'enquête du monnayage de 1350 en donne des exemples médiévaux. Plus tard, les "Tarbé" sont déjà en Ossès au XVIIe siècle; une cadette de "Tornales" (*Ornaletcha* au Moyen Age) de Macaye était venue dans une maison d'Ugarçan au milieu du XVIIe siècle; à la même époque un cadet de Haranburu maison médiévale d'Iholdy se marie dans le même quartier (c'est l'une des deux voies anciennes d'accès

dans la vallée); un autre de Zubiburu de Hélette à Ahaïce au début du XVIIIe, comme un Sainte-Marie maître de la maison noble de ce nom à Hélette qui épouse en 1712 l'héritière du notaire Villeneuve au quartier d'Iriberry et s'y installe (il sera enterré "dans la nef" de l'église Saint-Julien en 1747); c'est en sens inverse "Gratianne d'Ursua" cadette d'Arrosagarai d'Eyharcé qui avait épousé en 1610 Pierre de Sainte Marie de Hélette; Catherine d'Irigoisbehere était maîtresse "adventice" de la maison Kurutxeta de Louhossoa, quand de passage dans sa maison natale éponyme d'Ossès, elle y mourut en 1729; Marie cadette de Laharraga d'Ahaïce avait épousé vers 1800 "Joannes Soubelette maître d'Etchelecu" d'Espelette; Anne-Marie Irigoisbehere dernière née de la même maison d'Ahaïce était encore "maîtresse ancienne d'Etcheberrigaray" d'Ixassou en 1824... Deux Etchaz de Baïgorry père et fils sont successivement maîtres d'école en Ossès dans la seconde moitié du XVIIIe siècle (Jean y meurt en 1777); de plus loin, les Beirines étaient venus d'Auvergne au début du XVIIIe siècle, les Bordenave du Béarn, qui ont eu à Ossès de longues lignées comme les Lambert, ou les Loewy dits "d'Abartiague" venus au XIXe siècle d'Angleterre etc. Ces "étrangers", artisans, commerçants ou notables (notaires et chirurgiens), épousaient en général une héritière des anciennes maisons qui élisaient les jurats et gouvernaient la vallée: telle était alors la voie naturelle et locale de la promotion sociale, assez inattendue toutefois pour le lecteur moderne. Après le XVIIIe siècle, avec la création de nouvelles routes et l'émergence des nouveaux notables, ces croisements s'étaient évidemment multipliés.

5. Gaston d'Etchebers chirurgien à Paris fonde une école à Ossès

Le "*Sr. Gaston d'Etchebers sirurgien (sic) natif du dud. présent lieu d'ossez*" (son homonyme, peut-être son père, est présent à la "réforme" de 1633), avant de décéder à Paris où il exerçait son métier, avait, par testament du 28 août 1689 retenu par les notaires du Châtelet Issart et Done et cession du 28 juillet 1691 retenue par les notaires parisiens Baudry et Caillet, fait donation de 4000 livres en capital et intérêt "au denier vingt" colloquées sur les Etats de Bretagne pour la création d'une Ecole. L'église et la fabrique de l'église Saint Julien, et son curé qui était alors Jean-Pierre de Lambert neveu de feu l'évêque de Bayonne, avec les marguilliers de la paroisse étaient chargés de gérer les revenus de la rente (c'étaient les maîtres des maisons Murgi, Borthairi et Uhalde en 1700, et ils étaient en procès pour la gestion de la rente), en pourvoyant au salaire et au paiement du "Régent" (on a vu que c'était un Etchaz de Baïgorry au milieu du XVIIIe siècle) et à l'entretien de l'école. Gaston d'Etchebers était de la maison médiévale du même nom, Etxebertze, au quartier de Horça (elle porte une inscription datée de 1714), qui devait ensuite passer par héritage à la maison Etxeberry du même lieu, et

enfin, au XXe siècle, par une cession des Laharrague d'Argentine originaires d'Ossès (l'école Saint Michel reçut le prénom du fondateur), revenir à la paroisse pour servir de lieu de formation et de culture pour la jeunesse du pays. On y avait créé un ouvroir, une école privée pour filles et plus tard de garçons, et une maison des religieuses avant la deuxième guerre mondiale.

6. Un Guilantena d'Ossès Intendant des mines de Potosí au Pérou.

Le 18 janvier 1720 est signé au "château de Hosta" (l'ancienne "salle" médiévale du lieu: beau bâtiment en grès rose taillé datant pour l'essentiel du XIIIe ou XIVe siècle) un contrat de mariage assez extraordinaire. Le fiancé, héritier de la Salle *Tristand Ignace de hosta* est accompagné de son père *Noble Jeanpierre de hosta seigneur propriétaire de lad. salle* et des parents proches: autre *noble Jeanpierre de hosta pretre curé du lieu* leur oncle et frère, *noble pierre de st. martin de Janits de lecumberry leur gendre et beaufrere*, *Messire pierre de Moneins seigneur baron d'armendarits* et *Messire Ignace d'armendarits chevalier capitaine au regiment de Navarre*, *Noble Dominique alexandre de St. Julian curé d'Ahaxe* (où sont les maisons nobles Saint Julien), *Messire gabriel D'uhart chevalier Seigneur baron D'uhart* et bailli d'Ostabarès, *Messire de St Martin seigneur visconte d'Echaux* et *Noble arnaud de goyeneche conseiller du roy* auprès du Sénéchal de Navarre. La promise est *demoiselle gratuite de guilhentena Casanova*, avec le consentement de sa mère *demoiselle jeanne de guilhentena palacio Casanova*, et elle est assistée de son frère *Messire Jeanbaptiste de guilhentena de Casanova d'osses Intendant de la ville Impérialle, mines et Juridiction du potaussy dans le perou indes d'espagne*, de ses autres frères *pierre de guilhentena Casanova preste curé d'Alciette* et *de bascassen son annexe*, *Jeanbaptiste de guilhentena Casanova capitaine garde dans le potaussy*, de son beau-frère *Jean de Laco Iriberry chevalier de l'Ordre Militaire de St Louis Capitaine réformé*, son oncle *Dominique de guilhentena pretre curé dossés*, de ses parents proches *Noble D'ominique (sic) D'arbide sieur des salles d'arbide de Juxüe* et *de Larceveau*, *Me d'Etchagaray Docteur en medecine*. Sont encore présents les "parents communs" des futurs mariés: *noble jean de logras de lad. ville de St Jean*, *Me. Jean de Mendiry pretre aumonier du roy en la citadelle*, *Mr. Jeanpierre de Mendiry conseiller du roy alcalde et juge royal du pays de cize* (la mère du marié était Jeanne de Mendiry), *Me. jean de Gallardon maire perpetuel de Saint-Jean-Pied-de-Port*. Jean-Baptiste de Guilantena, frère de la promise, déjà "américain" et enrichi dans sa fonction d'Intendant des mines du Pérou qui avaient été si fameuses après la conquête espagnole du Pérou et de l'Amérique, dotait en quelque sorte sa sœur Gracieuse, "par pure libéralité et affection pour elle", de "trente mille livres tournoises" qu'il s'engageait à payer "dans le terme de dix ans" aux seigneurs de Hosta afin de liquider la

succession de leurs autres enfants, le futur marié s'engageant à son tour à pourvoir sa femme d'argent, meubles et effets etc. Si l'Intendant venait à mourir en Europe ou avant d'être retourné au Pérou, la dotation restait valable mais réduite à dix mille livres. Bas-Navarrais d'origine, il avait dû commencer à faire carrière en Espagne puis dans les "Indes espagnoles" au titre de son "droit de naturalisé", tout comme son frère le "capitaine garde", probablement sous la protection des Ursua-Harizmendi. Ni lui ni aucun des siens n'est reconnu formellement "noble" dans le contrat (malgré le linteau et les "armes" apposées sur la belle maison d'Ossès au début du XVIIe siècle); et il ne fait guère de doute que les très anciens seigneurs de Hosta, sans doute assez démunis et dans une situation de "liquidation" successorale compliquée, appuyés par leur parentèle noble et les clercs liés aux deux familles, trouvaient dans ce mariage probablement arrangé, la notoriété déjà séculaire des Guilantena dans le pays aidant, un moyen de redorer leur blason selon un schéma bien connu de l'aristocratie d'Ancien Régime (*).

(*) Une fille de l'un des "Jean-Baptiste de Guilhentena Casanova" Anne ou "Nanon" installée à Londres y avait épousé en 1753 le musicien, organiste et compositeur anglais né à Hanovre Charles Barbandt. Faite héritière en 1764 de sa tante Jeanne de G. épouse Elissalde, propriétaire de Chopirena de Horça, elle est venue s'y s'installer avec son mari, devenu organiste de la cathédrale de Bayonne qu'elle supplée à ce poste après sa mort en 1772, et y est décédée en 1811 après avoir vendu sa maison à la famille des propriétaires actuels.

7. De la maison Tarbé ou Tarberena de Horça à Sens et à la Chambre des Pairs sous la monarchie de Juillet

Au cours du XVIIe siècle, à une époque où l'habitat ancien et médiéval d'Ossès s'est considérablement agrandi dans les 7 quartiers anciens, et en dernier au début du siècle à Bidarray, apparaît le nom de la maison Tarberena située au bourg de Horça. Ce nom est venu de l'extérieur du pays, et en basque on dit "Tarbe" pour la ville de Tarbes, ce qui pourrait indiquer un surnom d'origine qui se fixe à Ossès, comme d'autres à la même époque (Lambert, Esponde, puis Beyrines, Bordenave ...). Le nom apparaît dans les archives de Gramont (document daté de la Chambre des comptes de Pau de 1575, comportant un "Rôle des rendements des biens ecclésiastiques de Navarre deça ports pour la présente année *mil cinq cents septante un*") comme celui d'un "ministre" protestant qui reçoit, avec les ministres Landetcheberry, Cazenave, Malhor et Lissarrague (le premier traducteur du Nouveau Testament en basque), une dotation sur les comptes de la reine Jeanne d'Albret en 1572. On ne sait si la maison d'Ossès était une ancienne maison ayant changé de nom avec l'arrivée d'un Tarbé, ou plus probablement une maison "nouvelle" (plusieurs de ces maisons "nouvelles" sont

comptées dans la liste des “anciennes” à partir de cette époque, et après que la partition de Navarre de 1530 eut introduit une coupure décisive avec l’histoire ancienne du royaume), à peu près dépourvue du reste, comme beaucoup d’autres, de domaine foncier rural. Bernard de Tarbé, fils de Gracian de Tarbé et de Dominica d’Etchebers (voir ci-dessus), né en 1641, était séminariste et présent aux cérémonies du mariage de Louis XIV dans la suite de l’évêque Jean d’Olce. Remarqué sans doute par la Cour, il la suivit à Paris, quitta la soutane, puis s’établit et se maria à Sens et y mourut en 1720. Parmi ses descendants nombreux à Sens et en Bourgogne ayant conservé le nom d’origine comme premier patronyme, on trouvera un marchand drapier à Sens, un échevin et juge, un orfèvre, un imprimeur du roi et de l’archevêché, un conseiller du roi au Grenier à sel, un ministre des contributions publiques (1791-92), un maire de Melun, un directeur des Douanes, un préfet, des branches anoblies sous l’Empire et la Restauration et un pair de France de la Monarchie de Juillet ... Cette ascension sociale au cours du XVIIIe et du XIXe siècles s’apparente assez à celle des Silhouette issus de la maison médiévale Zilhoeta de Biarritz, dont le plus célèbre fut ministre sous Louis XV et enrichit de son nom le vocabulaire français.

8. Le corsaire Sépé (1723?-1783)

Jean-Valentin Sépé (ou Cépé selon les graphies: le nom d’origine romane doit être une variante du plus connu “Sempé” que des habitants d’Ossès ont aussi porté) était l’un des fils de Laurent de Sépé, notaire en pays d’Ossès au milieu du XVIIIe siècle, et de Gratianne ou Gracieuse d’Oyhénart, ce dernier nom étant celui de deux maisons médiévales du lieu. Il avait un frère, Dominique, chirurgien qui demeurait au quartier de Horça. Grâce à divers travaux sur les corsaires basques et récemment l’article “Histoire locale: quelques erreurs” d’A. Lassus paru en 1996 (*Bulletin de la Société des Sciences et Arts de Bayonne* n°151), on sait la carrière que fit Jean-Valentin dans la course. Si la date de naissance reste un peu incertaine en raison d’un manque dans les archives communales de Saint-Martin-d’Arrossa, les étapes de sa carrière maritime sont bien jalonnées, avant et après sa réception au grade de capitaine à Bayonne en 1755: après avoir été enseigne sur le *Neptune* à Bayonne en 1747, année du premier de ses trois mariages, il commanda successivement à Saint-Jean-de-Luz - où une rue porte son nom - la *Marie*, la *Fidèle*, la *Grande Serpente*, enfin en 1761 l’*Aimable Gabrielle*, puis à Nantes et à Bayonne la *Blonde* nommée ensuite le *Saint-Joseph* avec lequel il est à Terre-Neuve en 1763, puis encore à Bayonne la *Brunette* et l’*Audacieuse*, et enfin en 1782 la *Dordogne*. Il mourut l’année suivante à La Rochelle et était enterré à Rochefort. Sa “course” contre les navires anglais ennemis avait été souvent fructueuse, il avait pris part à ce

titre à la guerre d'indépendance des Etats-Unis, et Louis XVI l'avait gratifié avec son équipage de l'*Audacieuse* pour les prises qu'il avait faites à Londres et à Dublin en 1778-1779.

9. De Samson Fourneau vigneron à Ossès à Ernest Fourneau inventeur des sulfamides et de la chimiothérapie

Si Ernest Fourneau (1872-1949), illustre savant, chimiste et médecin, nobélisable, n'était pas lui-même d'Ossès, mais d'une importante famille d'hôteliers biarrots, leur ancêtre "Sampson" (c'est-à-dire Sancho ou, comme on disait en Ossès et ailleurs en basque, "Xantxo", prénom depuis longtemps inconnu de l'église et traduit en français dans les registres de baptême par le biblique Samson!) "Hournau" ou Fourneau, fils de Jean David Hournau originaire de l'Hôpital d'Orion, était venu à Ossès et s'était installé au quartier de Horça comme vigneron des Bordenave (maison de Florence ou Florenzarena: beau linteau de 1633 orné de chaînes de Navarre stylisées). Il s'y maria en 1770 à Dominique Majourau héritière de la maison Oliorena (ensuite Caillavarena: maison dont un linteau portait la date de 1809, récemment détruite pour élargir la route) de Horça, acte fait en présence de Jeanne de Bordenave héritière de Florence et rédigé par le notaire Merchet. Samson Fourneau leur fils né en 1778 dans la maison "d'Olio" fut d'abord "vigneron" comme son père et se maria en 1800 avec Marie Landart (fille de Joannes Landart et Marie Ibarrondo: la maison éponyme médiévale Ibarrondo est tout près). Il partit ensuite comme tisserand à Saint-Sébastien, pour revenir à Ossès en 1807, et s'installer enfin avec sa nombreuse famille et son métier à tisser à Biarritz en 1812. Leur dernier enfant naît en 1818 dans la maison Machelon où décède Marie Landart en 1842, tandis que Samson lui-même décède en 1853 dans la maison de son gendre Monhau, devenue par la suite l'hôtel Excelsior.

10. Ganich "de Macaye" né à Ossès

Il n'est pas toujours nécessaire d'être parvenu aux positions sociales en vue ni d'aller bien loin de son pays natal pour accéder à la notoriété. Ganich de Macaye était déjà une figure semi-légendaire, citée par Francisque-Michel dans son fameux ouvrage de 1859 *Le Pays basque, sa population, sa langue, ses mœurs, sa littérature et sa musique* qui lui consacrait plusieurs pages (p.121-125) et un portrait flatteur ("Grand, robuste, humain, d'une probité exquise..."), mais, trompé par son nom, il avait tort sans doute d'en faire avant tout "le célèbre chef de la contrebande labourdine" et non "bas-navarraise". Et Jean-Baptiste Dasconaguerre lui fit une place dans son récit romanesque à base historique *Les Echos du Pas-de-Roland* publié en français en 1866 avant de paraître en traduction basque en 1870 sous le titre *Atheka gaitzeko oiharzunac*. Lors de la première guerre carliste, Ganich avait

contribué à faire passer la frontière à Don Carlos et à sa femme la princesse de Beira, à la barbe de la douane et de la gendarmerie de Louis-Philippe qui appuyait le gouvernement espagnol légitime des monarchistes libéraux. Il s'installa certes après son mariage à Macaye dans la maison Orgambidea où Léon Léon l'évoque dans un de ses récits basques, mais il était de Bidarray par son père né dans la maison Noblia, et d'Ossès par sa mère Jeanne Ithurralde de la maison Ansola (actuel "Ansolaenea") de Horça. C'est là qu'il était né en 1806. La famille vint ensuite s'installer à Bidarray dans la maison Bidarraienea. Avec un prénom et un nom typiques du lieu, Ganich (issu de l'ancien "Joannis" des noms locaux du XVIIe siècle comme le nom de maison "Ganixene": voir le peuplement de Bidarray) Anchordoqui put devenir ainsi très vite un bon contrebandier, l'une des spécialités des villages frontaliers comme Bidarray, habitué des chemins de montagne, et de ceux en particulier qui menaient très rapidement en Espagne par les cols et le cours du Bastan ("Ezpel-hura"), rivière née dans les montagnes de la vallée navarraise et carliste du même nom.

C'est parce qu'il avait déjà acquis la réputation de contrebandier expert et excellent connaisseur des passages de montagne, malgré la surveillance que les nombreuses équipes de douaniers exerçaient sur tout le secteur, mises en alerte avec la gendarmerie à cette occasion, que les responsables du parti carliste, appuyé en France par les légitimistes, firent appel à lui. La princesse et les gens de sa suite tous déguisés et conduits par Ganich ou ses affidés passèrent du château du marquis légitimiste de Belzunce à Méharin jusqu'à Ossès, terrain familier au contrebandier et aux siens, s'y arrêtèrent dit-on dans la maison Ansolaenea puis profitant du mouvement et des habits de deuil - l'ample *mantaleta* noire des femmes qui cachait tout le corps et avec son énorme capuche et son voile abaissé ne laissait même pas voir les yeux et le visage - lors d'un enterrement qui eut lieu sans doute à Saint Martin d'Exave (on enterrait Marie Lardapide maîtresse de la maison Pikasari du lieu) plutôt qu'à Saint Julien de Horça, ayant traversé la Nive loin des ponts, s'engagèrent avec Ganich ou l'équipe qu'il en avait chargée - entre autres plusieurs Anchordoquis parents proches dit-on - dans les sentiers du mont de Larla jusqu'à l'une des nombreuses bordes qui peuplaient la montagne près de la frontière. C'est là que les rejoignit, selon les historiens, venu par l'autre versant du Baïgoura et la maison Orgambidea de Macaye puis Bidarray, Don Carlos. Pendant ce temps et pour donner le change, Ganich se montrait dans Bidarray seul ou en famille. L'équipée eut lieu au milieu du mois d'octobre 1838. Elle a suffi à faire la gloire, au moins littéraire, de Jean Anchordoqui, dit "Ganich de Macaye". Pour les détails et la destinée finale peu glorieuse du héros, poète à ses heures quand il

adressait une épître en vers à Sébastien de Bourbon le neveu de Don Carlos avant de tomber dans l'indigence, suscitant la pitié du notaire Dasconaguerre, il y a lieu de se reporter à l'ouvrage cité sur Bidarray (Jakintza 1998).

11. Dynasties argentines

Les maisons des "marins" à Bidarray *Marinella* et à Hélette *Mariñeldegia* dès le XVIIe siècle prouveraient déjà que certains Basques venus des vallées intérieures avaient été, goût de l'ailleurs ou nécessité, tentés par la vie en mer, et ce très probablement depuis des siècles avec l'importance qu'eut le port de Bayonne au moins depuis le XIIIe. Les registres de décès et actes notariés (testaments) du XVIIIe siècle semblent indiquer que des originaires de la vallée de plus en plus nombreux étaient en mer à cette époque: on a vu plus haut le corsaire, fils d'un notaire d'Ossès, cité en 1762 comme *sieur de Sépé* et capitaine du navire corsaire *L'aimable Gabrielle*. Deux fils de la maison Etcheberribehere de Bidarray meurent l'un Bertrand à Saint Dominique en 1764, l'autre Pierre à la Martinique en 1765. Dominique fils de la maison Lohiet également de Bidarray est "écrasé par la foudre" à Saint-Pierre en 1776. D'après son testament de 1773 Jean Mendy (cadet de la maison éponyme d'Ahaïce) est "marin", et il souhaite être enterré dans le *sépulchre* de la maison Irigoizbehere dont sa sœur Marie a épousé le maître. En 1775 *Chaubat Arrosatte* cadet de *Chabatania* à Eyharce est lui aussi "marin". Le cas de Guilantena (Horça) Intendant des mines du Potosí au début du XVIIIe siècle indique que les relations avec l'Amérique espagnole n'étaient pas non plus réservées aux seuls Basques d'Espagne, et dès le XVIe siècle le conquistador Ursua était par ses relations familiales aussi bien Bas-Navarrais que Navarrais. Avec ces antécédents, il n'y a pas à s'étonner que le nouvel attrait des terres australes, et tout particulièrement d'Uruguay et d'Argentine par le port de Montevideo, ait agi fortement sur des ruraux pour la plupart, hors des rares notables qui avaient pu et su asseoir leur bien-être dans la société de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, pris dans le trop-plein démographique alors à son comble et les difficultés des petites ou moyennes propriétés traditionnelles pour assurer une vie commode, tout en partageant les héritages selon les nouvelles lois dans des familles en général nombreuses.

Quelques départs des futures Basses-Pyrénées vers le Río de la Plata sont signalés déjà au XVIIIe siècle. Au début du siècle suivant, Pedro Bethart né lui aussi à Bidarray, et dont la maison éponyme Betarte (noble et médiévale) est à Baïgorry, arrive en Argentine en 1814; Juan Gazte Mendilaharsu (maison médiévale éponyme à Isturitz, nom passé à Ossès déjà au XVIIe siècle) fils de Jean M. cadet de Pattarena et de Marie Ithurralde

héritière d'Ibarmendiburu (maison médiévale) y arrive le 16 août 1822, suivi de deux de ses frères (*). Et le mouvement s'accélère très vite. On voit ainsi partir non seulement des hommes plus ou moins jeunes, mais des femmes et parfois des familles partielles ou entières. L'administration, monarchique ou impériale, intéressée à garder ses bras et ses futurs soldats, appuyée en général par les ecclésiastiques qui s'exprimant en basque pouvaient espérer être mieux entendus - le plus fameux fut Martin Hiribarren curé de Bardos et versificateur prolifique -, eut beau mener une campagne très vive contre les départs. Elle ne fut pas entendue; et malgré les tableaux effrayants de la longue traversée en bateau - de un à deux mois selon les temps - et des naufrages, de la misère physique et morale dans les villes et campagnes américaines, de l'irréligion, des guerres, règlements de comptes et assassinats bien attestés, les départs s'accéléchèrent et se poursuivirent durant tout le second demi-siècle et encore au début du XXe, avant de se tourner vers les Etats-Unis et la Californie. On n'a pas fait le compte détaillé des maisons qui fournirent l'émigration, mais la plupart durent y contribuer. Enfin les Argentins eux-mêmes se sont mis à relater par les faits et les noms cette extraordinaire épopée ici et maintenant presque ignorée, parfois vouée à l'échec ou à la tragédie, parfois aussi et assez souvent au succès éclatant, en quoi, pour la Basse-Navarre, celle des frères Luro fournit sans doute le meilleur exemple. Elle valait bien celle des cow-boys et de la conquête de l'Ouest d'Amérique du Nord, même si la littérature qui s'en inspire est restée pratiquement inconnue de ce côté-ci de l'Atlantique, et si elle n'a guère produit d'anthologie cinématographique comparable à celle du "western" aux Etats-Unis. Puisque désormais des publications sérieuses les citent, et en tout dernier *Los Vascos en la Argentina, Familias y protagonismo* (Fondación "Juan de Garay", Buenos-Aires 2000), on peut rappeler les départs et les débuts de quelques noms du pays d'Ossès.

(*) Quatorze lettres en basque échangées alors entre les membres de cette famille et maison (qui était devenue par mariage celle du notaire Jean-Pierre Merchat, maire d'Ossès de 1831 à 1840), assez riches d'informations de toutes sortes, avec traduction française et commentaire, peuvent être lues en ligne sur le site déjà cité www.tipirena.net, "VI Varia, 18. Lettres et autres textes..."

Ces départs s'organisèrent très vite en réseaux familiaux, les premiers arrivés préparant en quelque sorte la place à leurs proches. Le 6 décembre 1839 Catherine Laharrague épouse Harosteguibehe, cadette des 7 enfants de la maison Irigoizgarai qui vient d'être vendue en 1828 au médecin Larre de Saint-Martin-d'Arrossa et maire d'Ossès, s'embarque à Bayonne pour Montevideo sur le bateau *Le Malabar*. Son frère aîné Michel (1797-1883), qui a acquis en 1834 la maison voisine Irigoizbehe, a consenti

pour le voyage une obligation de 400 francs au très connu François Brie négociant et agent de voyages à Bayonne. Michel lui-même part en 1849, après avoir passé le 14 avril avec sa femme Agnès Erramouspé fille cadette de la maison Herlax de Baïgorry un testament par lequel chacun fait de son conjoint son légataire universel. Il laisse à la maison sa fille aînée Dominica qui en hérite, la cadette Marie L. se marie à Saint-Jean-Pied-de-Port, et les deux fils passent en Argentine, dont les successeurs, après plusieurs générations y sont toujours établis. Lui-même après divers allers et retours revient ensuite passer ses dernières années dans sa maison d'Ossès. Des six enfants de sa fille Dominica épouse Ardohain restée à Ossès, les quatre fils, Miguel l'aîné (né en 1865: son fils aîné Carlos qui faisait partie de l' "Escadrille Luro" constituée vers 1924 meurt dans le "crash" de son avion personnel le 27 février 1926), Bernard, Michel, Jean-Pierre (lui seul disparaîtra sans laisser de trace) partent à leur tour en Argentine et s'y établissent et tous leurs successeurs: ainsi des 14 enfants de Michel (sa femme née Ugartemendia était originaire de Saint-Pée-sur-Nivelle), dont l'un sera premier vice-gouverneur de la province de la Pampa à sa création. Au début du XXe siècle deux de leurs neveux d'Ossès iront encore en Argentine, dans une cascade d'émigrations familiales qui couvre ainsi quatre générations. Jusqu'à la grande crise de 1929, la seconde guerre mondiale et l'installation du régime péroniste, les relations avec la maison d'origine sont assez bien suivies, facilitées par les séjours d'été des Argentins dans les villas de Bayonne ou de Biarritz alors très à la mode, pour se raréfier ensuite, mais sans interruption complète toutefois jusqu'à l'aube du XXIe siècle. Parmi les Duhalde argentins, bien que le nom soit aussi connu ailleurs en Pays basque, au moins deux lignées ont leurs origines dans l'ancien pays d'Ossès: la maison Arroquia d'Iriberry et celle dite Mariputxu de Bidarray, et l'éponyme des uns et des autres était l'une des deux maisons médiévales Uhalde de la vallée, à Ahaïce ou à Eyharce. Des familles issues du Pays basque qui étaient parvenues à une bonne position sociale, généralement par le négoce et l'acquisition d'espaces parfois immenses et par leur mise en valeur agricole, furent aussi fondatrices d'institutions religieuses ou culturelles comme l'Eskual Etchea de Buenos Aires.

Le hasard de la documentation permet parfois de mesurer des aspects assez curieux de ces déplacements. Il est bien connu que pour beaucoup de jeunes gens et leurs familles, la cause des départs pouvait être le désir d'échapper au service militaire devenu obligatoire et aux risques des guerres d'Europe, celles du Second Empire en particulier. Il s'ensuit que nombre de partants étaient tenus pour déserteurs. Jean-Pierre Orpustan cadet de la maison Xixto d'Iriberry et de la classe de 1853 avait ainsi traversé

la mer avant d'être appelé au service instauré depuis la Restauration, puisqu'on le rechercha, jusqu'à ce que dans une lettre du 4 octobre 1864 le Préfet des Basses-Pyrénées eut mis fin aux recherches, ayant appris que le supposé déserteur s'était présenté "volontairement" ... au Maréchal commandant le corps expéditionnaire du Mexique. Le Mexique n'était pourtant pas une destination ordinaire des émigrants ossèsiens ni des Basques de France en général. En 1856, au décès de Catherine Delgue maîtresse d'Iraburu à Eyharce et épouse de Laurent Curuxague, l'acte de succession indique qu'elle a 7 enfants: Jean "dit Gasté" l'aîné maître jeune de la maison, Jeanne-Marie, Marie et "Pierre Cadet" installés à Ossès, François 5e et Jean 7e "à Montevideo", mais un autre Jean troisième-né "demeurant au Brésil". Plus loin des terres australes, un cadet de la maison Etxeberri de Horça s'était fixé vers 1825 à Cuba. Lorsqu'il fut question autour de 1850 de lancer une souscription pour la cathédrale de La Havane, les Basques du lieu contribuèrent directement mais sollicitèrent aussi leurs maisons et familles d'origine: c'est ainsi que le nom de l'un des donateurs se trouva être celle de la maison Etxeberri de Horça d'Ossès.

L'émigration vers l'Amérique du sud explique en grande partie la diminution de la population d'Ossès dans la seconde moitié du XIXe siècle: il n'y a plus en 1892 que 1048 habitants (1053 en 1920, 1045 encore à la fin de la seconde guerre mondiale) dans les quartiers qui feront ensuite la commune d'Ossès proprement dite au lieu de 1209 en 1856, 705 dans ceux de Saint-Martin-d'Arrossa au lieu de 810.

12. Amiral Antoine Sala (1896-1973)

Antoine Sala était fils de Léon Sala, possesseur de Nagithurri, maison médiévale de Horça réédifiée vers le milieu du XIXe siècle, ancien Conseiller Général de Saint-Jean-Pied-de-Port et notaire jusqu'à son décès prématuré en octobre 1913: l'*Eskualduna* publia à cette occasion des articles nécrologiques élogieux en basque et en français. Le futur amiral naquit à Bayonne d'où sa mère, née Detroyat, était originaire. Cinquième d'une famille de huit enfants (le second, Pierre, prêtre, mourut à la guerre de 14), il fut officier de marine, et occupa des postes prestigieux: revenu en avril 1944 des USA qu'il avait rejoints avec son unité, il eut le grade de contre-amiral en novembre de la même année, fut chef de la mission française puis attaché naval à Londres, commanda la marine au Maroc avant d'être nommé en 1951 Préfet maritime de Toulon, puis commandant des forces françaises de Méditerranée et des forces navales alliées en Méditerranée occidentale, promu amiral en 1956 et commandant des forces navales alliées du Centre-Europe qui avaient leur siège à Londres, puis adjoint au commandement suprême des forces alliées en Europe. Après sa retraite en 1958 il est membre

de l'Académie de marine. Son frère cadet Emile, revenu vivre dans la maison natale après la seconde guerre mondiale fut, à la suite du mandat de Jean-Baptiste Beyrines, élu maire d'Ossès de 1953 à 1964, et beaucoup se souviennent encore de son très efficace mandat municipal avec nostalgie. Par la suite l'amiral Sala, qui avait hérité de la maison Nagithurri et y séjournait souvent avec sa famille, resta durant quelques années conseiller municipal d'Ossès.

13. Vers les Etats-Unis

Commencée sporadiquement dès la fin du XIXe siècle, l'émigration vers l'Amérique du nord et les Etats-Unis, surtout la Californie, un peu ailleurs (Nevada, Canada), a servi au XXe siècle de relais au grand mouvement vers Montevideo et l'Argentine, aussi longtemps que les portes de l'émigration sont restées ouvertes. Si beaucoup sont ensuite revenus au pays après avoir amassé quelques sommes en "dollars" (très rarement des fortunes) toujours utiles dans un pays de petits ou tout petits domaines, beaucoup aussi se sont installés là-bas, en passant assez souvent des travaux de l'état de berger pour lequel ils étaient d'abord sollicités à ceux de jardiniers, cuisiniers ou hôteliers, et y fondant leurs familles. Les maisons du pays d'Ossès, comme des vallées voisines, qui ont vu ainsi leurs enfants, souvent des cadets sans héritage, devenir "Américains" du nord ont dû être, bien que les statistiques comparées ne soient pas faites, aussi nombreuses que celles qui avaient fourni au siècle précédent l'Argentine et l'Amérique du sud. La commodité et la rapidité des communications aériennes a rendu les voyages et les visites d'un côté ou l'autre de l'Atlantique fréquents, souvent annuels. Ces pays éloignés étant ainsi devenus en quelque sorte "voisins", les relations familiales sont restées, alors même que tout mouvement d'émigration est arrêté, assez étroites à la fin du XXe siècle et au début du XXIe.

J.-B. ORPUSTAN

VIII. Dans la littérature basque.

1. Le basque en pays d'Ossès

Que ce soit dans la présence d'une administration monarchique ancienne avec son méridien et sa milice depuis ses obscures et très lointaines origines, dans le fonctionnement de l'assemblée et de la jurade avec son secrétaire rédigeant les comptes rendus des délibérations, des jugements et des amendes pour les procès transmis ensuite à Pampelune, les enquêtes et levées d'impôt auprès des conseils des hameaux, les conflits et procès avec les autres vallées, avec le pouvoir monarchique et ses représentants, le parlement de Pau, les relations avec la hiérarchie ecclésiastique et les évêques parfois présents (testament de Dominique de Manx en 1305, décès de Jean d'Olce en 1681), ou dans toutes autres relations que, à titre de particuliers ou à titre de communauté de vallée, les gens d'Ossès ont entretenues durant des siècles et dans le nombre de documents produits à ces divers titres, aucun texte en langue basque, à l'exception bien évidemment de la longue liste des noms de lieux et de personnes, n'a pu être localisé jusqu'aux temps modernes bien avancés. Si l'emploi de la langue basque a été général pendant tout ce temps, et sans doute le parler unique pour la grande majorité des gens, on sait bien aussi qu'il a fallu nécessairement et de tout temps, ou du moins durant tout le temps où ces relations ont existé et ont été maintenues, qu'une frange de la population fût aussi au moins bilingue, et très probablement, avec la proximité immédiate du gascon autant que du navarro-castillan, le français n'intervenant que tard à l'extrême fin du Moyen Age au plus tôt et seulement à partir du milieu du XVIIe siècle en Basse-Navarre, trilingue.

Mais pratiquement rien, hors onomastique, n'est aujourd'hui disponible du basque utilisé dans la vallée avant le XVIIe et le XVIIIe siècles; et l'onomastique réduite pour l'essentiel à du lexique nominal est d'un faible secours pour repérer et délimiter les originalités dialectales si caractéristiques de la langue basque tout au long de son histoire connue. Il faut l'apparition, tardive en fait, d'un texte suivi comme le recueil poétique de Dechepare (Bordeaux 1545) pour y reconnaître des traits spécifiques de la variété dialectale du pays de Cize. A peu près rien de tel ailleurs à cette époque. C'est donc, en plus des textes littéraires dont les premiers sont de peu antérieurs mais qui demandent une analyse linguistique particulière, aux locuteurs "modernes" qu'il faut en appeler: ceux du XIXe et du XXe siècles dans sa première moitié, car, à la fin du siècle les choses sont déjà considérablement brouillées, autant par le développement du monolinguisme français que par l'entrée en masse d'autres modèles dialectaux par le

truchement des radios et télévisions ou de l'école, quand ce n'est pas, chose non négligeable en domaine rural conservateur comme le Pays basque intérieur, par celui de l'église, le tout sans réflexion adéquate et réellement approfondie sur place des objectifs, ni par conséquent de maîtrise sur les conséquences quant à la qualité intrinsèque de la langue.

Jean Etchepare, le plus exigeant des prosateurs basques du XXe siècle, parlant en 1912 du basque des Aldudes, "un bas-navarrais pur, mais non paraît-il tout à fait comme à Irissarry et Saint-Jean" (*baxenabartar garbia, bainan ez holetan arras Irisarrin eta Donianen bezala*), défini comme "dialecte bas-navarrais occidental", notait que ce dialecte ou plutôt "sous-dialecte" allait de Bidarray à Urepel, couvrant donc les pays d'Ossès et de Baigorri. Jean Etchepare était né en Argentine et y avait appris le basque auprès de ses parents émigrés, son père parti d'Ibarre en Ostabarès, et surtout sa mère Gracieuse Bidegorry native de Bidarray (1). Il eut à mettre en place des concours de langue basque dans les écoles en tant que responsable de l'Eskualtzaleen Biltzarra, la mal nommée dirait encore n'importe quel locuteur d'Ossès, parce qu'il fallait *bilzarrea* et non la forme romanisée "bilçar", à laquelle d'aucuns trouvaient de plus les charmes douteux d'une fausse et mythique étymologie "assemblée de vieillards", grammaticalement indéfendable comme l'avait pourtant démontré le savant Lacombe! En corrigeant les premiers exercices il remarqua un "basque pur" chez la plupart des enfants (*Eta euskara? Garbia gehienek*), et une écolière d'Ossès, l'un des villages qui étaient "restés entièrement bascophones", eut un second prix en 1923.

Dans le basque d'Ossès, parmi d'autres traits de "bas-navarrais", où l'auxiliaire premier intransitif *izan* "être" n'est jamais confondu avec *egon* "demeurer, rester", ni le transitif **edun* (suppléé par *ukhan* au participe) "avoir" avec *eduki* "tenu, contenu" comme dans les dialectes hispaniques modernes, l'allocutif de vousoiement n'est ni systématique ni palatalisé en *xu* comme il l'est en Cize et même souvent à Irissarry, et, hors langage enfantin, on palatalise peu. *Izan* se conjugue en *da, niz, hiz, dira(de), gira(de), zira(de)/zirezte*, dans les formes les plus proches de ce qui dut être le paradigme primitif non documenté: **diza, *niza, *hiza, *dizate, *gizate, *zizate* "il est, je suis, tu es, ils sont, nous sommes, vous êtes", comme *dago, nago, hago, *dagote<daude, *gagote<gaude, *zagote<zaude(te)* pour "demeurer" *egon*: dans la conjugaison basque les formes de base les plus simples sont celles de la troisième personne. Le datif de 3e personne des verbes est en *-ko* pour le singulier *da(u)ko* "il le lui a", *za(i)ko* "il lui est" etc., en *-e-* (sans répétition de *-o-*) pour le pluriel *dee, zee* (issus de **dau(i)e, *(di)za(i)e*); "avoir" au datif *zaut* "il m'a" s'emploie au lieu de *zait* "il m'est" comme déjà dans des textes

d'Oyhénart au XVIIIe siècle. Le génitif est systématique, comme du reste dans tout le domaine navarro-labourdin et souletin ancien, pour le complément déterminé, singulier et pluriel, du nom verbal (*liburuaren irakurtzea/ irakurtzeko/irzkurtzean* etc.). Le datif pluriel est en *-err*; la vibrante faible ou forte était encore apicale ("roulée du bout de la langue") dans toutes les positions chez tous les locuteurs adultes jusqu'au milieu du XXe siècle, le groupe consonantique de *urzo/urtxo, bertze* encore intact, comme celui de la série *ortzi, ortzadar, ortzegun, ortzirale* etc. conforme à l'étymologie l'est encore aujourd'hui (sauf peut-être dans le basque des écoles!), et l'on ne confond pas, entre autres, *heste* "fermer" avec *hertze* "intestin" etc. Les voyelles longues résultant de chutes de consonnes intervocaliques sont entendues (mais rarement ou pas écrites, comme déjà chez le Cizain Dechepare en 1545): *Mendikoa, Laharra, haat, euriik*. Les diphtongues finales sont devenues fermées et monosyllabiques comme elles l'étaient déjà dans certaines citations médiévales: on dit *artho, etxe* "maïs, maison" et *arthwa, etxya* "le maïs, la maison". Le lexique contenait certes nombre de romanismes modernes, mais on entendait encore *athe* "porte" au lieu de *bortha* généralisé par la suite, l'emprunt latin basquisé *botere* au lieu du roman *podere* ou *podore* "pouvoir" etc.; une personne parlant d'une vache prête à veller pouvait dire: *behi horrek ilak betiak ditu* "cette vache a rempli ses mois (lunes)".

Par deux exemples contemporains, en plus de la correspondance du début du XIXe siècle citée dans la note précédente, et d'un intérêt, y compris linguistique, bien différent, il est encore possible de mesurer quelle était la pratique de la langue au début du XXe siècle, avec une orthographe encore très largement héritée de l'usage français, un écrit partiellement "phonétique" néanmoins et assez peu régularisé.

a) Le premier est une lettre de soldat adressée de l'hôpital militaire de Bordeaux le 20 septembre 1916 à sa famille: il mourra d'une maladie pulmonaire contractée à l'armée en janvier 1917. Le second est un contrat de métayage manuscrit passé entre propriétaire et métayer en 1925. L'auteur de la lettre est un séminariste âgé de vingt ans, qui a fait des études, sait ponctuer et a appris des éléments de la langue basque "correcte" alors bien en vogue au séminaire de Belloc, qui apparaissent mêlés aux usages phonétiques locaux et parfois en contradiction avec eux:

"Etcheko maiteak.

Hasten niz bi lerroren iskiriätzen ene berri zombaiten emaiteko. Bethi bezala arras untsa naiz Jainkoari esker eta gauza bera dautzuet desiratzen. Hemen dembora ilhuna dugu, bainan ez du oraino segurik eurik eguiten. Fikoak eta mahatsak yanak ditut, oraino batut zombait merchika, segur plazerekin yaten tut.

Igandean permisionez yiteko ideia badut; astelehen goizean itzultzeko guisan arriñatugo nien, bainan ez zaut posible; urriaren bian, astelehenean behar dugu pasatu loi Dalbiez haren bisita, zoinak alderat ezarriko baiguitu clasaturik. Igande aratsean gauaz charmanki pidayatuko niz gorphutzaren hetzteko -- Ez niz heldu igandean, mementoan berean capitainak erran du ez uzteko nehor astelehenian bisita pasatu behar dutenatarik. Huna clar dena. Zortziko izanen da. Manès heldu balitz guibelerat bertze astearen erdietan, igorriko tuzie zombait sagar edo fruitu puchkila. Atzo ukhan dut I...ko letra. Goraintzi deneri ene phartez; huntan finitzen dut zien berrien esperantchan.

Zien seme fidel bethikotz.

(post-scriptum) *Atzo yakin dut Belloquen chaz nik erreplazatu nien istudiant-professora hil dela Verdunen. Jan-Piarre Muchikorekin yoana zen soldado, Dona zaharreko zen.” (2)*

b) Contrat de métayage rédigé et passé par une maîtresse de maison en 1925, signé de la propriétaire et du métayer. Ici la langue écrite pâtit davantage des habitudes orthographiques du français (sifflantes notamment), la ponctuation (rétablie entre parenthèses) reste sommaire quoique peu utile en raison des majuscules en tête des rubriques principales:

“I...ko familiac emaiten du etchia etchetiarrri (sic, pour etchetiarrari) Marchuaren 25etic 1925 haste (ici le nom et le prénom du métayer) Condizione hotan: Cabalac erdiska forni (,) irabaziac eta galzeac erdiska. Errecoltac erdiska arthuac landan parti bi lotetan eta saquetan (,) nausiatic lehen hautia. Oguiac phisus parti (,) mecanica nausiatic paga eta hamar pinta arno eman. Etchetiarrac yana forni eta langileac. Lastua bi metetan erdiska (,) Etchetiarrari arbi eregiteac (,) etchiac behi pare bat forni eta atheratzian etchetiarrac igual forni pare bat (,) Egurra gaineco oihanetic forni (,) Etchiaren bide eguiteac etchetiarrac egin (,) Pensetan eta landetan emaiten diren guanuac erdiska forni (,) Landetan egiten diren errecoltac ogui artho ilhar betterava lursagar cuya oro erdiska eta hasia (sic pour hazi) guziac eregiteko erdiska forni (,) Mahatxa erdiska mahastian parti. Sesen sariac erdiska paga (,) Cabalen sal erospenic ez egin nausiaren baimenic gabe (,) Nausiatic erresalbu egiten du bere conduko arbola clasa guziac (,) Etche ondoko penseko hesiko moskina beretako. Gastenac erdiska”.(3)

2. De Guilantena (1626) à Otsamendi (1766)

C'est un basque plus littéraire et élaboré, marqué en particulier de labourdinismes acquis au cours des études hors du pays ou dus à l'imprimeur ou correcteur labourdin, et même d'influences latino-romanes inscrites dans la syntaxe, que l'on trouve dans les textes basques parvenus au stade de l'imprimé. Deux textes courts de Pierre de Guilantena ou Guillentena curé d'Itxassou (alors frontalier du pays d'Ossès), prêtre

“navarrais” (c’est-à-dire “bas-navarrais”) originaire de la maison du même nom à Ossès, peuvent en donner la mesure.

L’avis donné au nom de l’épiscopat pour autoriser la publication de la *Doctrine* basque de Materre en 1616 est ainsi formulé:

Ikussi dut eta iracurria gure Iaun Vicario Generalaren manamanduaren azpian Aita Materre San Franciscoren Ordenaco Fraide et Reuleco Gardianac eguin due(n) DOTRINA CHRISTIANA, eta ez-tut hartan edireiten gure Fede, eta Eliça ama Catolica Sainduaren contraco gauçaric: Aitcitic iduritce(n) çait dela Euscaldun guztiençat probetchu handitacoa, eta hala imprimituric arguira ilquitceco digne dela. Issatsun eguina Abendoaren bortzgarren egunean, milla seyetan ehun eta hamaseigarren urthean.

P. DE GUILANTENA (4)

L’adresse et éloge en vers basques à l’auteur qu’il met dix ans plus tard en 1626 en tête du *Manuel* de Jean Etcheberri de Ciboure est formé d’un dizain en vers de quinze syllabes à rimes suivies (sans les élisions internes qu’exigera Oyhénart). Il est plus révélateur de la tournure d’esprit de l’auteur et aussi d’une langue encore plus labourdinisée sinon même franchement côtière par quelques traits (consonnes mouillées après *i* et notamment un *oraiñ* totalement inconnu de l’usage local même ancien), dans le style “axularrien” alors très prisé par les lettrés basques (Axular curé de Sare avait signé en même temps que lui une autre approbation en tête du livre de Materre en 1616: fut-il aussi le “correcteur” de son collègue?), avec des tournures latines dans l’ordre des mots calquées sur celles d’Etcheberri lui-même, dont le livre dévot était entièrement versifié:

IOANNES ETCHEBERRI Doctor Theologo, eta Manual hunen eguilleari bere adisquideac.

*Damuric etcecusala Anaia medicuac
Harc beguia hertsiz guero egui(n) tutçu(n) versuac
Eçen guehiago çure preça liro artea
Eguin ohi çuen baino biçi cela berea.
Harenac guidatcen çuen gorputça indarrera,
Bañan çureac arima hedoiaren gañera.
Oraiñ ere cantacen tu çure coplac Ceruan,
Bai eta merci onez nic behere Munduan.
Eçen Jaincoa laudatcen dute, eta Iaincoac
Ceru lurretan merci ditu laudorioac.*

P. GUILLENTENA *Itsassuco Erretorac.* (5)

Beaucoup plus tard en plein XVIIIe siècle une série de trois poèmes sur la vallée d'Ossès est conservée dans un recueil contenant des poésies basques composées entre la fin du règne de Louis XIV et les premières années de l'Empire. La plupart de ces textes sont anonymes, et c'est le cas pour deux des textes sur Ossès. Mais l'auteur du premier, qui porte le titre de *Aleguiaco aphezpicua* et défini comme un "pentagramme" (c'est-à-dire comportant des vers de 5 syllabes), est identifiable par une note manuscrite et ironique en français avec la traduction du titre: "*C'était l'évêque imaginaire. M. Otxamendy. Nimphe potagere de M. Otxamendy d'Arrossa, d'un poete apprentif. En 1766, à Hortzaïtz.*" Il y avait en ce temps-là un prêtre de ce nom, qui est celle d'une maison médiévale d'Exave: en 1763 *Me Jean D'ossamendi* est "prêtre et vicaire" à Saint Martin d'Exave et "prébandier de la prebande de *Mendy*", prébende créée dans cette église en 1700 par *feu Me. pierre de mendy prêtre dud. Osses* (maison éponyme d'Ahaïce: cf. son linteau avec inscription latine de 1677) sur la somme de 3000 livres léguée par son oncle Dominique d'Aphalats curé d'Itxassou à son frère Pierre d'Aphalats, maître de cette maison, par testament du 6 août 1662. C'est sûrement le poète "apprenti" à la muse rustique ("potagère"!) signalé par la note. Une seconde note explique peut-être la source de la première, ou même celui qui a collecté les poèmes d'Ossès: "*M. Jacq. Bordenave. Florence.*" Jacques Bordenave, père du premier maire d'Ossès à la Révolution (voir la chronologie), était né à Sauveterre-de-Béarn en 1699 et s'était installé dans la maison de Florence ou *Florenzarena* de Horça (linteau orné de 1633) en ayant épousé l'héritière.

Dans son poème satirique et comique, composé dans la curieuse strophe à répétitions de l'ancienne chanson française qui avait été semble-t-il partout très à la mode "De tout un peu" (et qui a ensuite fourni, entre autres poèmes, les noëls *Oi Betleem* de S. Monho en basque et *Lechem droumi* en béarnais), Otsamendi se met lui-même en scène à la première strophe sous la figure de l'évêque "imaginaire" dont il décrit le cortège mondain et luxueux, étant lui-même (à part sa "prébende" tout de même) dépourvu de "rente":

Berri handi
Hortzaize aphezpicutoqui,
Berri handi,
Prelat mur de Otsamendy,
Toledacoa, ez segurqui,
Errentaz ez dago hobequi,
Ez segurqui.

“Grande nouvelle: Ossès est lieu d’évêque, grande nouvelle. Le prélat est Monsieur d’Otsamendi, non celui de Tolède assurément, il n’est pas au mieux en fait de rente, non assurément”.

Le sujet s’inscrivait dans une longue tradition locale, Ossès étant effectivement “lieu d’évêque” depuis le XIIe siècle (voir la chronologie) et séjour d’évêques de Bayonne: Dominique de Manx y avait une maison (ou un appartement) où il était mort en 1305, comme en 1681 Jean d’Olce à Harizmendia chez sa sœur. Le 12 octobre 1746 encore l’évêque Guillaume d’Arche “en cours de visite” à Ossès accorde et signe la réforme de la “prébende de Bereterbide” fondée en l’église Saint Vincent de Saint-Michel-le-Vieux par Dominique de Guilantena curé d’Ossès mort en 1725, à la demande de “demoiselle Jeanne de Guilantena” patronne de la prébende. Le séjour à Ossès, sinon la visite, devait être pour lors abandonné par des évêques étrangers au pays et peu disposés à vivre dans ce fond de vallée: la place étant vide le vicaire Otsamendi, modeste “prébendier”, s’en faisait l’occupant fictif et amusé. Des personnes à Ossès savaient encore voilà peu que l’en-cas ou plat traditionnel offert dans les maisons au visiteur imprévu, *arroltze ‘ta xingar* “œufs (frits) et jambon”, était “bon même pour l’évêque” (*hon dela apezpikiarendako ere*)! Cependant la cuisine des évêques bayonnais était devenue autrement raffinée, la documentation en témoigne (il faut lire le menu du festin pantagruélique offert par le chapitre bayonnais à l’évêque le 9 février 1750: *Amis des Archives, Documents pour servir à l’histoire du département des Pyrénées-Atlantiques* Pau, année 1997, n°18, p.66-67). Et Otsamendi montrait dans le cortège autour du “cabriolet” tiré par huit chevaux, un cuisinier très affairé au milieu des laquais:

Cucineraz behar da contu,

Cilhar-bicia iduri baitu.

“Il faut remarquer le cuisinier, qui ressemble à du vif argent”...

Il y avait même dans la compagnie de l’évêque une “abbesse”, peut-être la titulaire de l’hôpital d’Ugarçan nommé selon un nouvel usage “abbaye laïque” et qui avait son siège particulier à l’église? La seule allusion aux fonctions religieuses est une “bénédiction à bon marché” que l’évêque imaginaire distribue généreusement aux Ossésiens accourus en foule: *Benedicatzea du merque*...

Les deux autres poèmes datés de la même année sont d’une tout autre veine, dans le style idyllique et touchant, larmoyant même, qu’affectionnait la nouvelle sensibilité du temps. L’un fait l’éloge de la vallée, en huitains d’heptasyllabes et hexasyllabes à rimes croisées (un jeu poétique

assez savant ici aussi), de sa beauté naturelle (voir le Liminaire) autant que de la cordialité de ses habitants:

Arrotza oro çaiïo

Duela anaïa ...

“tout étranger lui est un frère” ...

On peut supposer, y compris par des traits linguistiques, que cet “éloge”, thème récurrent dans le recueil avec un “éloge” de Hendaye en particulier, est l’œuvre d’un étranger installé au pays: Jean-Baptiste Bordenave le fils de Jacques, et futur maire d’Ossès, avait épousé en 1761 Maria Tastet, d’une famille d’armateurs de Saint-Sébastien connue aussi en poésie basque. Ce poème est peut-être mis là pour contrebalancer les traits ironiques et satiriques du cortège épiscopal.

Le troisième texte semble écrit par la même plume (on lit *uso tortoilla, alabaiñan, naiz* et non *urxo tortoila, alabainan, niz...*), et exprime les sentiments douloureux d’un “Triste départ d’Ossès” *Partiada tristea Hortçaitzetic*, en quatrains d’octosyllabes et heptasyllabes alternés. Ce “départ” est un peu le complémentaire de “l’arrivée” que suppose l’éloge précédent, et il peut représenter les sentiments de tant d’expatriés qui durent au cours des âges aller plus ou moins loin du pays natal, sur le mode poétique et sensible marqué par l’image de la “tendre tourterelle” appelée à prêter ses larmes au poète:

Uso tortoilla samurra,

Prest hidac hire nigarra...

A la fin du XVIIIe siècle, on quitte parfois déjà le pays d’Ossès pour Bayonne et ses bateaux (et non plus la vieille capitale navarraise de Pampelune par les ports de Cize) et la France ou l’Espagne par les chemins “épineux” de Bidarray (“le Bidarray” dit le texte), et le poète prie pour obtenir la grâce de les traverser afin d’arriver à bon port sain et sauf:

Jaunac didala gracia

Salboric naizen gucia,

Hel nadin arren biciric,

Bidarraya iraganic.

Dans la strophe 6 le poète s’adresse à ses compatriotes pour qu’ils se souviennent de lui: *Orhoit çaiteste nitaz maiz ... (6)* La formule, quoique banale, rappelle l’inscription, quasi contemporaine et datée de 1744, sur le linteau de fenêtre d’une maison médiévale d’Ugarçan, formule laconique moins littéraire, mais cette fois bien dans le style et le dialecte du lieu: *biciac orhit hilez* (voir ci-dessus: les inscriptions liminaires).

3. La chanson de Borthagaray

Des fragments d'un poème populaire fort mystérieux et difficile à dater dans l'état actuel des recherches, apparemment composé sous l'ancien régime (il est question de pendaison) ou recomposé au début du XIXe siècle, au moment où le thème du bain et des galères est à l'ordre du jour (c'est le sujet de la chanson de "Bordaxuri" dite "les chants du galérien" datée de 1815 à Hasparren), évoquent un drame sentimental dont le héros malheureux est nommé "Borthagarai d'Ossès". La très longue "complainte", ainsi que la nomme Francisque-Michel qui la publia le premier, aurait compté selon la dernière strophe, autant que l'année de jours, "dix-huit fois vingt strophes": *Urthiak zombat egun tu? Hemezortzitan hogoi tu...* Faut-il entendre plutôt encore par *pertsu* "vers" qui est le sens étymologique, bien que le basque l'utilise au sens de "strophe"? Mais par ailleurs un auteur, surtout populaire dans le style de la vieille improvisation, compte-t-il ses propres vers et non ses strophes? Le chiffre de 360, même pour seulement 120 strophes de "vieux tercets", a tout de même de quoi impressionner. On sait pourtant que les complaintes populaires étaient parfois très longues, que les interprètes pouvaient de plus y rajouter des morceaux de leur cru, ce qui semble du reste le cas ici comme dans la plupart des anciens textes conservés oralement, puisque les deux versions (comme par exemple dans le fameux *Atharratz jauregian...*), celle de Francisque-Michel dans son livre de 1857 et celle recueillie plus tard dans le recueil *Kantu, Kanta, Kantore* et rapportée par A. Zavala (*Euskal erromantzeak... Auspoa, Zarauz 1998, p.210-212*), comportent de notables différences: 9 strophes dans la première, 10 dans la seconde, des changements considérables dans plusieurs strophes et un ordre très différent, les strophes du second texte reprenant celles du premier dans l'ordre suivant: 3 - 2 - 4 - 5 - 8 - 6 - 7 - 1 - 0 (strophe absente) - 10 (9 dans le premier), la place n'étant identique que pour les strophes 2, 6, 7 et 9/10.

Il est donc nécessaire de reconstituer un ordre plus ou moins vraisemblable dans la suite du récit, comportant toujours des lacunes dans les textes transmis oralement. Il faut aussi choisir les formules de détail les moins altérées qui sont en apparence davantage dans le second texte. Mais aucun des trois éditeurs n'a senti le vieux "tercet inégal" basque monorime, dont Oyhénart ne trouvait pas d'équivalent dans la poésie européenne connue de son temps. Et ils ont aligné les vers, le premier en faux quatrains avec trois rimes seulement, les autres en faux sizains avec répétition du dernier vers long coupé en hémistiches: le chant répète en effet facultativement le dernier vers coupé avec le "bis" traditionnel. Tout ceci s'explique mieux en voyant que la chanson réutilise avec variantes des éléments de la

Chanson de Berterretche souletine (“L’aulne n’a pas de cœur...”), le plus ancien exemple retenu et datable de ce vieux mode poétique (fin du XVe siècle), dont c’est en quelque sorte un pastiche: entrée proverbiale identique, satire du premier ordre (clergé) comme Berterretche faisait celle du second (noblesse), récit à la première personne prêté au héros qui est censé (comme dans Berterretche) avoir composé le texte, dialogues pathétiques (ici entre père et fils), références touchantes, l’esprit bien “cocardier” et vantard (mais la richesse des héros était un thème des vieux chants médiévaux) et la sorte de “signature” finale en plus.

Avec ces accommodements, et en additionnant les strophes et les vers différents contenus dans l’une et l’autre versions, on peut proposer l’ordre des strophes et la version qui suivent, en graphie modernisée mais sans modification orthographique, les mots changés pour obtenir si possible la justesse prosodique (8 syllabes pour les deux vers courts, 16 pour le vers long) étant mis entre parenthèses, les points de suspension notant les lacunes probables dans la suite des circonstances du récit. Les 12 strophes ainsi obtenues ne font que 36 vers, le dixième seulement des 360 (au minimum) annoncés:

1. *Haltzak ez(pai)tu hezkurrik*
 Ez gaztamberak hezurrik
Ez nian uste bazela Jainko-semetan gezurrik.
 (...)
2. *(Urkugaraiko) lephoan*
 Harrixuriko gainian
Eskopeta kargatu nuen neuretzat zorigaitzian;
3. *Igande mezak erraitean*
 (Hortza)ko plaza erdian
Bai et(a) ere deskargatu aphez beltxaren gainian.
4. *Aphez beltxaren arreba*
 Serora begi ñabarra
Galeraziren nun bainan etzaun pizturen anaia.
 (...)
5. *Baditut nik ehun behi*
 Oi bere zezenareki
Guziak eman nitzazke bizia ukhaitiareki.
 (...)
6. *Aita zoazi (hemendik)*
 Ene arropak harturik

Ene haurrer (emazkizu) bere neurrian josirik.

7. *Ez nuk ez joanen (hemendik)
Hire arropak harturik
Baionan utziren diat arropak baino hoberik.*

8. *Antzarak doaz karrankan
Donibaneko karrikan
Borthagarai ere doa semearen mina (goguan).
(...)*

9. *Borthagarai Ortzaizeko
Borthairu Ezpeletako
Hi Bordelen ni Baionan Oi! zer gizonak galduko!*

10 *Erramuntto (ene semia)
Erramu goizian sortia
Damurik (entzun) behar duk: Ait'urkhatiaren semia.*

11 *Aita urkhatu semia
Aita ikhusi gabia
Hargatik eztuk (entzunen) Ait'ohoinaren semia.
(...)*

12 *Urtheak zembat egun'tu?
Hemezortzitan hogoi'tu.
Borthagarai gazte horrek hainbertze pertsu eman'tu.*

Le texte reconstitué se traduit ainsi, avec le titre de la seconde version): “Le prêtre noir”, “noir” traduisant le mot *Belza* ou *Belxa* qui correspond effectivement à un surnom et un patronyme qui ont été connus à Ossès (voir plus loin). La version de Francisque Michel utilisait un titre “à la Oyhénart”: *Hil kechua* “Complainte funèbre” littéralement, se référant au genre et non au sujet. Le meilleur titre serait assurément “La complainte ou la chanson de Borthagaray”.

Le prêtre noir.

1. *L’aulne n’ayant pas de gland, ni le caillé de noyau, je ne croyais pas qu’il y avait du mensonge parmi les fils de Dieu.*

(Ici manquent les circonstances du drame, que la conscience populaire savait naguère reconstituer: pour empêcher le mariage de sa sœur avec Borthagaray, le prêtre “noir” l’avait fait enfermer dans un couvent de Bayonne)

2. *Au col d'(Urkugarai)* (le texte de Francisque-Michel dit "Urcaraico" nom inconnu et qui fait le vers faux: l'altération d'un ancien "Urkigaraï" ou "Urkugarai" qui a fait aussi l'Urcuray près de Cambo, "haut des coudriers", est assez vraisemblable), *au sommet de Harrixuri, je chargeai mon escopette* (Francisque-Michel dit "chizpa": "le fusil") *pour mon malheur.*

3. *Et aussi, au moment de la messe dominicale, sur la place de Horça* (le texte de Francisque-Michel porte "Hoztaco" "de Hosta" qui est manifestement une erreur), *je la déchargeai sur le prêtre noir.*

4. *"Sœur du prêtre noir, religieuse aux yeux pers, je suis perdu à cause de toi, mais ton frère ne ressuscitera pas."*

(Ici devait intervenir le récit du procès fait au meurtrier, auquel se rattache clairement la strophe suivante qui est un épisode de la défense:)

5. *"Oh! je possède cent vaches avec leur taureau, je les donnerais tous pour avoir la vie sauve".*

(La "calonie" des procès médiévaux qui rachetait les meurtres par une amende en argent - mais non les vols, seuls infamants selon la fin de notre chanson, pour lesquels on était condamné à la pendaison - n'est plus de mise et Borthagaray a été condamné comme le laissent entendre les strophes suivantes.)

6. *"- Père partez d'ici* (les deux textes portent *etxerat* "à la maison", ce qui est impossible pour la rime; peut-être y avait-t-il *hemendik* "d'ici", de la prison de Saint-Jean-Pied-de-Port; le condamné sera ensuite mené à Bayonne) *après avoir pris mes vêtements; donnez-les à mes enfants une fois cousus à leur taille.*

(L'idée "des enfants", contradictoire avec le reste, altère l'unité du récit.)

7. *- Non, je ne partirai pas d'ici après avoir pris tes vêtements; je laisserai à Bayonne mieux que tes vêtements."*

8. *- Les oies passent en cancanant sur la place de Saint-Jean* (là où se trouvait la prison dans la rue de la citadelle au XIXe siècle et sans doute dans la citadelle auparavant), *Borthagaray* (le père du condamné) *aussi s'en va en pensant à son fils.*

(Le récit reprend alors les propos du condamné, en monologue d'abord, adressés de loin à son fils enfant ensuite:)

9. *"Borthagarai d'Ossès, Borthairu d'Espelette, toi à Bordeaux, moi à Bayonne, ah! quels hommes vont se perdre!*

10. *"Petit Raymond mon fils, né le matin des Rameaux, dommage que tu doives t'entendre dire: "le fils d'un père pendu".*

11. *"Fils d'un père pendu, qui n'as pas vu ton père, tu n'entendras pourtant pas dire: "le fils d'un père voleur".*

(A la différence de la chanson de Berterretche, le récit de l'exécution de Borthagaray est omis. C'est le récitant qui dit la dernière strophe:)

12. *Combien l'an a-t-il de jours? Il en a dix-huit fois vingt. Ce jeune Borthagaray a composé autant de vers (ou de strophes?).*

Problèmes d'histoire et d'interprétation.

Quelques éléments sont clairs, et d'abord les noms. A Ossès Borthagaray est la maison de Gahardou dite au Moyen-Age *Gortairigarai* qui porte un linteau gravé du XVIIIe siècle avec le nom de l'héritière en forme moderne après celui du conjoint "adventice": *IOANES DE MAORDIN / MARIE DE BORTAGARAI 1756*. Le nom patronymique utilisé dans les registres paroissiaux depuis le milieu du XVIIe siècle était déjà auparavant détaché de la maison éponyme, comme le montre en 1729 le mariage de Joannes de Borthagaray cadet de la maison Arbel avec Catherine d'Ohet héritière d'Orpuztan à Ugarçan. De ce mariage naissent en 1741 Jean-Pierre, en 1746 Michel, en 1748 Marie; Borthagaray reste le nom patronymique de cette maison, jusqu'en 1787 où l'héritière Catherine Borthagaray épouse Jean Herriest cadet d'Aguerre d'Irissarry. Plus tard le cadet de la maison Borthagaray qui épouse en 1786 Marie Laharrague héritière d'Irigoizgarai se nomme Domingo d'Ibarnegaray; en 1795 le nom a encore changé et le maître de Borthagaray se nomme Joanes Idiart. Mais le nom employé seul dans la chanson renvoie clairement, comme celui du linteau, à l'usage local traditionnel, qui nomme les maîtres et habitants par le nom de leur maison, et non par le nom patronymique des registres paroissiaux à partir de 1720 environ, et plus tard d'état civil: ici le père aussi bien que le fils condamné. Il en est sûrement de même pour Borthairu d'Espelette, autre maison médiévale citée au XIIIe siècle *Gortairi*: on ne sait si le rapprochement des noms est un effet de rhétorique littéraire, ou s'il y eut vraiment au même moment, qui reste à déterminer, deux condamnés à mort de ces très anciennes maisons d'Ossès et d'Espelette, et qui devaient se connaître, si le récit évoque un fait réel, ce que les noms eux bien réels laissent penser, et non imaginaire.

L'identification du "prêtre noir" est encore plus incertaine. Le nom Belza, à l'origine un surnom très ancien (cité en abondance dès le XIe siècle) et très répandu en basque comme ailleurs "le noir", passé ensuite comme d'habitude au rang de patronyme, n'est pas étranger au pays d'Ossès. Pierre Haristoy cite un vicaire de Bidarray portant ce surnom au début du XVIIIe siècle: "1719-1723 Jean-Pierre Lambert *vulgo* Belça" (*Les Paroisses du Pays basque pendant la période révolutionnaire*, Pau 1899 et Harriet Bayonne 1981, p. 171), ce qui est curieux, puisque "Pierre Lambert" ou "de Lambert" neveu ou petit-neveu de l'évêque Jean d'Olce, vicaire général pour la Basse-

Navarre, est cité par le même auteur comme curé d'Ossès de 1684 à 1723 (ibid. p. 156). Or on a vu qu'il y a deux Lambert, sans doute oncle et neveu, qui se succèdent à la cure de Saint Julien: le premier effectivement "Pierre de Lambert" curé de 1657 à 1690, mais qui résigne sa cure au profit de "Jean-Pierre de Lambert", lequel entre en charge en 1691-1692 et y reste jusqu'en 1704, remplacé alors par Dominique de Guillantena curé de 1704 à sa mort en 1725 (données des Archives Départementales). Les références de Haristoy semblent donc bien confuses, et il est étrange qu'il y ait un personnage du même nom "curé" de Saint Julien selon lui de 1684 à 1723 (et non de 1657 à 1694 et de 1691 à 1703) et un vicaire de Bidarray de 1719 à 1723 (7), à moins que ce dernier surnommé *Belza* n'ait été confondu avec son homonyme le curé et chanoine. Fut-il au début du XVIIIe siècle (1703 ou 1723) le "prêtre noir" assassiné par Borthagaray?

Mais *Belza* n'était plus forcément un surnom: vers 1670 Gracianne Belça (1644-1744) avait épousé le notaire Villeneuve (maison d'Iriberry avec façade à colombages et inscription de 1674). Il y eut encore des *Belza* plus tard à Ossès: Jean (de) *Belza*, jurat de Horça en 1763, né au hameau d'Oticoren en Baïgorry avait épousé en 1759 Marie Pascale d'Iriart héritière de la maison Tarberena de Horça comme nièce et légataire universelle de Joannes d'Etchepare; aucun de leurs trois enfants ne fut prêtre (l'un est à cheval au cortège qui accompagne la cérémonie royaliste d'installation du buste de Louis XVIII dans l'église Saint Julien en 1817...), mais le frère de Jean, Bernardo *Belza* était aussi prêtre en Baïgorry et y fit son testament le 26 février 1781.

Ce crime de vengeance amoureuse était bien, en tout cas, dans le style des affaires matrimoniales de ce temps, où les mariages tenus par la famille pour mésalliances étaient parfois empêchés par l'enfermement des filles au couvent, quand le prétendant ne réussissait pas à les enlever. Il est tout de même curieux de voir un tel épisode à la campagne (les *Historiettes* de Tallemant des Réaux en donnent bien des exemples dans le Paris du XVIIe siècle et ses environs). Les plaintes et récits anciens partent en général d'un fait réel, qui se brouille ensuite par simple oubli des faits. La conscience populaire sait alors suppléer aux vides de la narration devenue légendaire, et c'est ce qui est arrivé à la chanson de Borthagaray. Il n'y a pas si longtemps, quand ce chant comme d'autres était encore partiellement dans les mémoires, on en donnait ainsi le détail: Borthagaray, furieux d'avoir vu sa bien-aimée enlevée et mise au couvent pour empêcher le mariage par son frère prêtre (mais c'était peut-être trop tard, puisque la chanson jouant sur les mots laisse entendre qu'un "Ramuntxo" naquit au "matin des Rameaux", le père étant déjà en prison!), était parti à pied

jusqu'au couvent de Bayonne; il y avait trouvé porte close, et de retour, un dimanche et même disait-on un jour de Fête-Dieu, entendant du haut des collines du Baigoura (le Harrixuri de la chanson) la sortie de la procession, avait effectivement armé son fusil et arrivé à la hauteur du cortège tiré sur le prêtre "noir". On disait encore que la foule avait alors suivi le meurtrier en le lapidant et qu'il avait été pris quelque part du côté des collines de Murgiarte et de Mendikoaga. Mais peu importe au fond l'anecdote, puisque la poésie et le temps l'ont brouillée et en ont fait une légende.

Plusieurs autres versions de ce chant sont connues aujourd'hui, toutes plus ou moins différentes. L'une intitulée "Apez beltza" avait été publiée par *Gure Herria* en 1923 (p. 189-190), reproduite par Patri Urkizu dans son recueil *Balada zahar* (p. 208-209). Elle est en 10 strophes et situe l'événement à Bidarray, ce qui ne correspond en rien pour les lieux cités aux récits recueillis auprès des gens d'Ossès et demande donc une analyse très différente, tout comme celle du chansonnier basque non publié de Chaho beaucoup plus longue en 17 strophes et disposée en quatrains parfois irrégulièrement rimés. Cette version transcrite dans sa graphie originale par Dassance dans une lettre de 1975, l'a été ensuite avec quelques modifications graphiques par Patri Urkizu (2005 "Viejas baladas del cancionero de Chaho"), d'après un manuscrit d'Archu le fabuliste souletin (1811-1881) daté de 1840: ce serait donc la plus ancienne connue à ce jour. Elle contient de nombreux détails supplémentaires qui situent l'événement sous l'Ancien Régime et cite Bidarray: hasard ou non, il y a un "*Raimon bortherigaray*" parmi les Ossésiens installés à Bidarray en 1632 (voir ci-dessus p. 85).

Mais le sujet résumé par Archu en tête de son récit de 9 strophes qui cite "Hortza plaza" quartier de l'église d'Ossès, une affaire de tromperie amoureuse et de vengeance, diffère fort des versions plus courtes et exclut tout romantisme sentimental: "Borthagaray d'Ossès condamné à être pendu pour avoir tué le curé, amant de sa femme. Des personnes influentes s'intéressèrent à lui et obtinrent sa grâce, mais elle arriva au moment où il venait d'être pendu, trop tard. Cette complainte, composée par Borthagaray, avait trois cent soixante strophes, dont voici quelques fragments conservés dans les souvenirs populaires."

4. Prêtres et douaniers poètes

Au cours du XIXe siècle l'improvisation et la composition poétiques en basque n'ont sans doute pas été pratiquées beaucoup plus intensément qu'aux périodes précédentes, mais elles ont bénéficié des nouvelles conditions de production, concours poétiques et fêtes, en particulier dans le sillage du renouveau folklorique lancé par les notables (Antoine d'Abbadie

d'Arrast) et les municipalités, dans le contexte d'une vive confrontation politico-religieuse entre courants libéraux et conservateurs, et publication des textes dans les journaux ou autrement. Les participants issus du pays d'Ossès n'ont pas toujours emporté les suffrages, si l'on en croit le récit des fêtes de 1905 à Saint-Etienne-de Baïgorry par le docteur Etchepare dont il fit un chapitre de ses *Buruchkak* (1910): autant Dibarrart chantre du lieu et chansonnier confirmé fait bonne figure, autant un "Américain" d'Ossès, "Monsieur" de belle apparence, partisan du vin contre un Cizain de Saint-Michel partisan de l'eau, selon le thème imposé de la joute d'improvisation, s'y couvre de ridicule: *gure jaunak zirtoa bekhan du eta neke, arnoaz orhoitzeak berak erasian athera behar liokelarik; kantua ere araberan, kakol bezain ilhuna, ilhun bezain kakola...* "notre monsieur a le bon mot rare et malaisé, alors que le seul fait de penser au vin devrait le lui extraire avec fougue, le chant de la même veine, aussi morne que bancal, aussi bancal que morne..." C'était peut-être une malheureuse exception. L'un des meilleurs poètes basques du siècle précédent était lié d'assez près à Ossès: les parents de Jean-Baptiste Elissamburu qui avait vécu à Sare étaient d'Ossès (et son frère *pilotari* et poète Léon y était né), le père instituteur (originaire de Baïgorry) puis douanier et la mère Jeanne Iraçabal portant le nom d'une des plus anciennes maisons du lieu; en 1856 Gratianne et Marie Elissamburu sœurs du poète vivent à Arrossa dans la maison Luisene d'Eyharcé. Il n'a pas été encore repéré de trace des textes préparés, s'ils ne furent totalement improvisés, pour le dernier spectacle de charivari ou *Toberak* qui se fit à Ossès au début du XXe siècle sous la responsabilité de Jean-Pierre Orpustan maître d'Iriberrigarai alors adjoint au maire, le sujet, ou mieux le prétexte habituel, étant le second mariage d'un habitant.

Dans les divers poètes improvisateurs du XIXe et du XXe siècles, nels ou confirmés, connus comme étant liés à un titre ou un autre à l'ancienne vallée, on trouve les deux catégories socio-professionnelles qui ont nourri la littérature basque de ce temps: des prêtres et des douaniers. Dans le clergé basque, la seule partie de la société anciennement dotée de quelque culture littéraire, la tradition de composer et d'écrire remontait au moins au XVIe siècle avec Dechepare (1545) et sans doute bien au delà, et s'était maintenue ou même développée par la suite dans tous les pays de langue basque. A la fin du XIXe siècle "Monseigneur" Laurent Diharassarry natif de Sare avait été éloigné de sa cure de Cambo pour s'être opposé au ralliement de l'église catholique de France à la République (amorcé par la prise de position retentissante du cardinal Lavigerie, Bayonnais de naissance) et déplacé à Ossès par la hiérarchie. C'est de là que, avec son collègue Daguerre curé d'Irissarry, il compose et présente au concours de

poésie d'Antoine d'Abbadie de Saint-Jean-Pied-de-Port en 1894, un poème de 12 quatrains signé *Baigurako bi artzain* "Deux pasteurs du Baïgoura": le thème imposé était "L'histoire (sic) de Madeleine Larralde la martyre de Sare", dans la tentative d'inspiration cléricale et conservatrice-monarchiste de créer, autour de ce fait historique du temps de la Terreur en 1794, un mythe local politico-religieux au prix du travestissement délibéré des faits. Au concours de Mauléon de 1896 sur le même sujet, Diharassarry signe seul comme *Ortzaizeko erretora* "le curé d'Ossès" un nouveau poème en 12 quatrains, mettant son style aisé et brillant au service de la polémique:

*Primadera goiz batez, argi urratzean,
Saratar bat heldu zen Berako bidean:
Nexka gazte guria, Madalen Larralde,
Bakharrik othoitzean zoan etxe alde.*

"Un matin de printemps, à la pointe du jour, une Saraise s'avancait sur le chemin de Vera: la tendre jeune fille, Madeleine Larralde, toute seule en prières, s'en retournait chez elle." (strophe 2). (8)

Peu de temps avant un autre poète plus important dans l'histoire littéraire de ce temps mais du même horizon politique que Diharassarry, Labourdin comme lui, Pierre Adéma dit "Zalduby" avait occupé la cure de Bidarray de 1860 à 1872 (et surélevé l'église romane habillée de gothique). Et plus tard encore Martin Larroulet, autre Labourdin qui succède à Diharassarry à la cure d'Ossès, ami et correspondant de Jean Etchepare (qui le jugeait moins bon pour composer des poèmes que pour chanter avec ses paroissiens à l'église ou chez lui devant un bon verre de vin) fait paraître dans *l'Eskualduna* le récit élogieux en vers de la Fête-Dieu de 1913. Jules Moulrier en littérature "Oxobi" (du nom de la maison de Baïgorry au quartier de Bastide proche de Bidarray où sa famille vécut quelque temps), fils de douanier comme plusieurs autres poètes basques de ce temps, était né à Bidarray, bien que par sa carrière comme par la langue utilisée il soit un poète et un écrivain plus labourdin que bas-navarrais.

Au village et au nom de Bidarray encore, lieu de douanes et de contrebande, lieu de fêtes aussi avec ses nombreuses auberges de vieille tradition, ouvert sur le Labourd par de nouveaux accès et bientôt par le chemin de fer, après être devenu commune autonome sans avoir rompu pour autant tous ses liens, notamment onomastiques et familiaux, avec l'ancienne vallée, se rattache plus ou moins étroitement une suite de poètes-improvisateurs et écrivains qui couvre l'époque contemporaine. Même le fameux contrebandier "Ganich de Macaye" aurait composé une "épître en vers" adressée au prince Sébastien de Bourbon neveu de Don Carlos. Ñarro, du nom de la maison paternelle qui remontait au XVIIe siècle, est le premier

auteur connu avec un chant daté au premier vers, selon les versions, de 1814 (Francisque-Michel) ou 1819, texte qui célèbre avec bonne humeur, en vers de 12 (7 et 5) et 5 syllabes selon la structure de la mélodie, la pauvreté et la famille, autant que le vin et le cabaret:

*Mila zortzi ehun ta hemeretzián
Urriaren ilharen bederatzian
Omone ona nuien hauien kantatzian,
Gazte 'ta alegera, trankil bihotzian;
Ontasuna frango badut intresian,
Deusik ez etxian:*

Orai bezain aberats nintzen sortzian. (...)

“En mil huit cent dix-neuf, le neuf du mois d’octobre, j’étais de bonne humeur en chantant ces vers: jeune et gai, le cœur tranquille, j’ai beaucoup de bien placé en intérêt, rien à la maison: en naissant j’étais aussi riche qu’à présent.” (9)

Plus connu à la fois par sa vie et sa carrière, Joanes Otxalde a été sans doute le poète et chansonnier basque le plus important sorti de l’ancienne vallée d’Ossès. Fils de douanier et douanier lui-même mais que sa conduite mit parfois en délicatesse avec sa hiérarchie, il était né à Bidarray en 1814, et y mourut en 1897, revenu d’un séjour en Argentine (il y laissa sa nombreuse famille). On lui refusa la cérémonie religieuse d’enterrement, ce qui lui valut le chant amical que José Mendiague lui adressa en guise de “messe” depuis l’Amérique “sans incommoder, disait-il, le prêtre à l’église”. Le recueil sans doute incomplet des chansons qu’il composa, toujours avec beaucoup d’aisance et d’assurance, montre des formes (ou des modèles de chant) et des sujets sans monotonie et animés de verve. Il se mettait, avec raison, à égalité avec le fameux Etchahun de Barcus au sommet du chant basque, tous deux en rupture avec la société d’alors et sa morale conformiste, s’adressant à lui en pastichant son dialecte souletin, lui “Labourdin” seulement de circonstance, mais bien Bas-Navarrais en réalité par son dialecte autant que par ses références:

*Etchahun Ziberuan, Otxalde Lapurdin
Bürüzagi girade kantoren egitin...*

“Etchahun en Soule, Otxalde en Labourd, nous sommes les chefs pour composer des chants...”

Il était très demandé pour animer de ses improvisations les fêtes de village, et ses chants, parfois inspirés de sa propre vie comme *Lurreko ene bizia* (“Ma vie sur terre”, 1865), *Beranteko urrikiak* (“Les regrets tardifs”, 1868), avec un penchant au repentir plus ou moins sincère qui n’est pas sans rappeler Etchahun, évoquent bien des lieux:

Ossès bien sûr, lieu peut-être de quelque amour de jeunesse (mais il était marié dès 22 ans avec une jeune fille d'Ayherre):

*Amodioa zer den hasi niz frogatzen.
Hortarik parte bazen enetzat Ortzaizen,
Ni despejitu gabe bertzeekin ezkontzen,
Zer estatutan zagon etzuien pentsatzen!*

“J’ai commencé à éprouver ce que c’est que l’amour. Il y avait pour moi quelque chose de cela à Ossès. Sans m’avoir donné congé se mariant avec un autre, elle ne pensait pas dans quel état elle se trouvait!”.

Irissarry, décrivant le charivari très convenable qui s’y déroula en 1883:

(...)
*Hori zen herriko besta,
Hortaz dudarikan ez da;
Zahar gaztiak atsegin zuten izan den onesta;
Guziak baltsan ohoratzen tut, erran gabe bederazka.*

“C’était cela une fête de village, il n’y a pas de doute à cela. Jeunes et vieux étaient contents qu’elle ait été honnête. Je les honore tous ensemble, sans les nommer un par un!” (...)

Un mauvais déjeuner à Espelette; le marché de Hasparren; le concours d’improvisation à Sare (où il donne lui aussi un poème sur Madeleine Larralde); une dispute sur le “makhila” à Mendionde; la fête de Briscous où il fut douanier:

*Bixintxoz egiten da Beskoitzeko pesta,
Aurten ederra zela dudarikan ezta;
Kanpotarra jina zen hortara doblezka,
Ederki gusta baitzaut zonbaiten bisita .*

“La fête de Briscous se fait à la Saint Vincent; qu’elle était belle cette année, cela ne fait pas de doute; l’étranger y était venu en foule, et la visite de certains m’a coûté bien cher!”

Les fêtes de Pampelune lui inspirèrent une chanson longtemps célèbre qui évoquait sur le mode de la dérision les circonstances de l’achat d’une jument pie à un marchand andalou qui était “resté sept ans en prison”, et le retour à la maison (“Quelle jument minable, et vieille par dessus le marché” fait-il dire à sa femme):

*Iruñeko ferietan
Iragan San Ferminetan
Ehun zaldi arribatu Andaluziatik tropan;
Merkhatu eder bat zautan
Zaudelarik bi lerrotan.*

“Aux foires de Pampelune à la Saint Firmin passée, cent chevaux arrivèrent en troupe d’Andalousie; le marché me semblait beau tandis qu’ils se tenaient sur deux rangs ...”

Otxalde savait aussi tirer parti des événements publics, saluant en 1852 “Napoléon le Président de tous”... après le coup d’Etat du 2 décembre, s’adressant plus tard à l’impératrice Eugénie par la bouche d’un soldat mourant qui avait subi les guerres du Second Empire, puis faisant l’éloge du Président Carnot assassiné à Lyon par un terroriste italien. **(10)**

La seconde partie du XXe siècle a vu encore un écrivain basque originaire de Bidarray en la personne de Jean-Pierre Iratchet (1921-1991), homme d’église et en même temps journaliste, poète et romancier. **(11)**

Le plus souvent la production poétique en basque encore vivace jusqu’au milieu du XXe siècle n’a donné aucune notoriété durable aux auteurs hors du cercle villageois, qu’elle s’inspire des événements publics, comme les guerres, ou plus souvent de la traditionnelle “chronique villageoise”, en général quelque peu scandaleuse (affaires matrimoniales et domestiques). Parmi les événements locaux du XXe siècle deux ont fourni le prétexte à des séries de couplets: la séparation des communes d’Ossès et Saint-Martin en 1923, et la création de l’école privée catholique en 1937-39, qui s’inscrivait tardivement dans la querelle plus générale de la laïcité de l’Etat et de l’enseignement commencée au début du siècle **(12)**.

J.-B. ORPUSTAN

NOTES au chapitre VIII.

1. Dans les “Souvenirs d’Amérique” *Ameriketako orhoitzapenak* qui forment le premier chapitre de ses “Glanes” *Buruchkak* (1910), Jean Etchepare, qui était né et avait passé sa petite enfance en Argentine, fait dialoguer son père et sa mère à propos d’un chien *Garibaldi* auquel, enfant, il était très attaché et qui, s’attaquant au bétail, devait être abattu. Si l’auteur a par moments corrigé la langue quotidienne selon les conventions d’un style tenu pour “littéraire” (négation détachée du verbe, on dit *zuen* et non *zien* ou *ziin* etc.), il joue aussi à opposer les deux dialectes, le paternel d’Ostabarès et le maternel de Bidarray, par l’abondance des verbes à l’allocutif (en gras) au premier et l’absence d’allocutif au second (souligné):

- *Badea berriagorik, Joanes?*

- *Zakur madarikatu horiek berriz ere ardier ohartiak... Bortzasei hunki **daizkiatzie** barda.*

- *Jainko jauna! Ez dauzkitzute balinba itho?*

- (...) Ez **dituzu** hilen naski, bainan xahaturik utzi **tizie** (...) zauri ederra **badikezie**.

- *Eta nun ziren mutilak?*

- *Gaua **zuzun**, ez **dizie** ikusi deusik. Egun goizian ohartu bakarrik, ardier odola **baitzariezin**.*

- *Badakitea zakurra zoin den?*

- *Denek Garibaldi dela **ziozie**.*

- (...) *Aspaldi du etzinuela holako zakur onik eskuratu. Bi urte huntan gurekin baita, etzuen bada oraino holako gaixtekeriarik eginik! (...) Haur gaixo hunek ere hainbertze maite zuen! Hunen gatik, aldi huntako bederen, othoi barka zakozu!*

2. Traduction:

“Chers parents,

Je me mets à écrire deux lignes pour (vous) donner de mes nouvelles. Comme toujours je me porte fort bien grâce à Dieu et je vous souhaite la même chose. Nous avons ici un temps sombre, mais au moins jusqu’à présent il ne pleut pas. J’ai fini de manger les figues et les raisins, il me reste encore quelques pêches, que je mange certes! avec plaisir. J’ai l’intention de venir dimanche en permission; j’aurais arrangé la chose de façon à revenir lundi matin, mais ça ne m’est pas possible; le deux octobre, lundi matin, nous devons passer la visite selon la loi Dalbiez, laquelle nous laissera définitivement libérés. Je voyagerai parfaitement dans la nuit de dimanche pour dompter mon corps -- Je ne viens pas dimanche, à l’instant même le capitaine a dit de ne laisser (sortir) personne de ceux qui doivent passer la visite lundi. Voici qui est clair. Ce sera pour huitaine. Si Manez revenait ici au milieu de la semaine suivante, vous enverrez quelque peu de pommes ou de fruits. J’ai reçu hier la lettre de I... Salut à tous de ma part; sur ce je termine, dans l’espoir de vos nouvelles.

Votre fils fidèle pour toujours.

(Post-scriptum) J'ai appris hier que l'étudiant-professeur que je remplaçai l'année dernière à Belloc est mort à Verdun. Il était parti soldat avec Jean-Pierre Mouchico. Il était de Saint-Jean-le-Vieux."

L'incohérence du propos sur le projet de permission s'explique probablement, comme le besoin de manger des fruits ou la nouvelle de la mort à Verdun, par le souci, maladroit, de cacher son état réel de malade et par cet état lui-même.

3. Traduction:

"La famille d'I... donne la maison au métayer à partir du 25 mars 1925 dans les conditions suivantes: le bétail fourni par moitié, les gains et les pertes par moitié. Les récoltes par moitié, le maïs sur le champ divisé en deux lots et dans des sacs, le premier choix pour le maître. Les blés partagés au poids, la machine (à battre) aux frais du maître qui fournit dix litres de vin; le métayer fournit le repas et les ouvriers; la paille en deux tas par moitié. La culture de la rave au métayer, la maison fournit une paire de vaches et à l'arrachage de même le métayer fournit une paire. Le bois de chauffage à fournir de la forêt du haut. Le métayer fait les travaux des chemins pour la maison. Les guanos qu'on répand dans les prés et les champs fournis par moitié. Les récoltes qui se font dans les champs, blé, maïs, haricots, betteraves, pommes de terre, citrouilles, tout par moitié et toutes les semences à semer fournies par moitié. Le raisin partagé par moitié à la vigne. Les frais de taureau payés par moitié. Ne pas faire d'achat et de vente de bétail sans le consentement du maître. Le maître se réserve pour son compte toutes les classes d'arbres. (Il garde) pour lui le produit de la haie (de fruitiers, chênes etc.) de la prairie attenante à la maison. Les châtaignes par moitié."

4. Traduction:

"J'ai vu et lu sous le commandement de notre seigneur Vicaire Général La *Doctrine Chrétienne* que le Père Materre moine de l'Ordre de Saint François et Gardien de La Réole a composée, et je n'y trouve rien de contraire à notre foi et à notre mère la sainte église catholique: au contraire, il me semble qu'elle est de grand profit pour tous les Basques, et digne de paraître ainsi imprimée. Fait à Itxassou le cinquième jour de décembre, en l'an mil six cent et seizième. P. de Guillantena".

5. Traduction:

"A Joannes Etcheberri Docteur en théologie et auteur de ce manuel, son ami.

Il est dommage que votre frère le médecin ne vît pas les vers que vous avez composés depuis qu'il a fermé les yeux, car il apprécierait mieux votre art qu'il ne faisait, quand il vivait, le sien. Son art menait à fortifier le corps, mais le vôtre (élève) l'âme au dessus de la nue. Et maintenant il chante au ciel vos couplets, et moi aussi à bon droit dans ce monde d'en bas. Car ils louent Dieu, et Dieu mérite les louanges au ciel et sur la terre.

P. Guillantena, curé d'Itxassou".

6. Pour le texte complet, la traduction et le commentaire de ces trois poèmes, on peut se reporter à l'article suivant: J.-B. Orpustan, "Trois poèmes basques du XVIIIe

siècle (1766) sur la vallée d'Ossès: éléments de commentaire comparé", *Bulletin du Musée Basque* n° spécial "Hommage au Musée Basque", Bayonne 1989, p. 531-572.

7. La liste des curés de Saint Julien d'Ossès est assez bien connue durant l'Ancien Régime à partir de la guerre de Navarre (1512-1530) par les Archives Départementales, et l'on trouve successivement en charge de cette cure, avec quelques lacunes:

1526-1534 Jean d'Ainciondo: il engage un procès contre Pedro d'Arrossa qui, dans une tentative précoce de reféodalisation, prétendait présenter à la cure, ce qui était du ressort direct de l'évêque; il doit être le "Pierre d'Arrosagaray" cité en 1547.

en 1547 au moment de la "facerie" entre les vallées de Bastan et d'Ossès le curé nommé en tête des "arbitres et procureurs" est précisément un *Pedro de Arosa* curé d'orses (maison éponyme à Eyharce);

peu après lors du procès de la vallée contre le vicaire général Sossiondo pour reconstruire l'église qui aboutit à la lettre patente royale de 1556 le nom du curé n'est pas connu;

en 1572 dans la liste en gascon pour le rendement des biens ecclésiastiques des "rectories" contrôlées par Jeanne d'Albret est nommé *Johannes de Guilhemtene d'osses*, et son garant ou "fermance" est *johan de merrains de Garris* (en 1591 Martin de Merrans sera vicaire général de Dax);

1590-1593: Jean de Hiriart;

1626-1627: Pierre d'Arroquy nommé par Arnaud de Maytie évêque d'Oloron, et Jean d'Ississarry nommé par l'évêque de Dax, qui suppléait traditionnellement aux affaires du siège épiscopal bayonnais quand celui-ci était vacant; les deux nommés s'étant disputés en pleine église il y eut procès en 1627;

1627-1632: Jean d'Olce d'Iholdy, futur évêque de Bayonne;

1640...: Cruchague;

1641-1659: M. d'Etcharte;

1657-1690: Pierre (de) Lambert vicaire général pour la Basse-Navarre;

1691-1703: Jean-Pierre de Lambert chanoine;

1704-1725: Dominique de Guillantene;

1730-1738: Jean d'Etcheverry;

1749-1757: Bertrand Çabalçagaray;

1757-1792: Michel d'Urruty originaire d'Aïnhua qui prêta le 3 février 1791 un premier serment constitutionnel sous réserve de "ce qui était contraire à l'église catholique, apostolique et romaine" avec ses vicaires de Saint Julien Pierre Etchart (dont le frère Jean épousera en 1795 Marie Irigoisbehère aînée et héritière de Laharraga, nièce de l'abbé Jean d'Irigoisbehère réfractaire au serment et déporté en 1793) et Bernard Noblia (de Bidarray) originaires de la vallée, puis seul le serment définitif le 27 février. Un curé constitutionnel fut élu en 1793 "Per Isidore", et Beroqui fut le premier curé concordataire en 1803 selon P. Haristoy (*Les paroisses...* II p. 156-163), mais c'était déjà

Salaberry en 1804 qui signait comme “desservant” les baptêmes, mariages et décès de l’église Saint Julien.

La liste des vicaires de la vallée, au nombre de deux ou trois ou davantage en permanence, est beaucoup plus difficile à établir. On trouvera cependant celle des vicaires de Bidarray de 1677, date de création de la paroisse annexe, à 1791 et des curés et vicaires jusqu’en 2000 dans l’ouvrage cité de P. Jorajuria *Bidarrai*, Jakintza 1998, p. 45-49.

8. Pour le texte complet et les autres poèmes basques produits à cette occasion, voir P. Urkizu, *Anton Abbadiaren koplarien guduak (1851-1897)*, Saint-Sébastien 1997, p. 390-418.

9. Les poèmes d’Otxalde cités ici et quelques autres sont réunis dans l’ouvrage de P. Urkizu *Bertsolarien Historia, Lapurdi, Baxanabarre et Zuberoako bertso eta kantak, II (1545-1900)*, Etor, Saint-Sébastien, 1991, p. 755-795.

10. Ibidem, p. 788-789. Les deux dernières des 11 strophes sont celles-ci:

*Italiako seme, Lyonerat jina,
Frantzian hik eman duk dolu anhitz mina.
Gizon bihotzgabea, itsu gaixtagina,
Ez duk hiretzat aski urkabeko fina.*

*Azken hitz bat zuretzat, gobernamenduia:
Gaixtaginez hari da bethetzen munduia;
Har zazu indar eta hazkar animuia:
Nausitzen ez utz etsai madarikatuia.*

“Fils d’Italie, venu à Lyon, tu as créé en France un deuil très amer. Homme sans cœur, aveugle malfaiteur, finir pendu à une fourche n’est pas assez pour toi.

Un dernier mot pour vous, gouvernement: le monde s’emplit de malfaiteurs; faites-vous fort et redoublez de vigueur: ne laissez pas le maudit ennemi l’emporter.”

L’assassinat du Président Carnot eut lieu en 1894.

11. *Bidarrai*, op. cit. p. 120-123.

12.. On peut lire maintenant divers poèmes sur ces événements et d’autres en ligne sur le site *www.tipirena.net*, "I. Littérature, 4. Orzaizen bertsu eta kantu...".

Annexe au chapitre VIII: deux textes complémentaires sur le basque en pays d'Ossès

1. 8 juillet 1895: version basque originale, et linguistiquement très soignée dans l'ensemble, de l'adresse aux électeurs de Loewy d'Abartiague, d'une famille originaire d'Angleterre et installée à Ossès au début du XIXe siècle, ami du poète J.-B. Elissamburu (un ou autre poème de ce dernier fut publié sous le pseudonyme de Lewy d'Abartiague), et candidat républicain, laïque et radical aux élections au Conseil Général pour le canton de Baigorri, qui ne fut pas élu évidemment:

Baigorriko Kantonadoko botz emailer,

M. Harispe, ohoragarriak, hainitz urthez izan ondoan Kontseillu Yeneraleko zuen mandatari errespetagarria, erakusterat emandu, ongi merezitu duen deskantsuan pasatu gogo duela bere zahartasun ederra.

Beharko duzue beraz Kontseillu Yeneraleko membro bat izendatu.

Zuetarik andana handi batek, ezagutuz kantonadoko egiteko premia-tsuenek merezi dutela bat-bederen sendimenduez goragoko artha hoberena, aditzerat eman dautade gogotik onhetsia nindaitekela zuen mandataritzat heldu den bozetan.

Ene familia, dakizuen bezala, Orzaizetik atheratzen da; eta nahiz naizen Parisen sorthua, Eskualduna niz odolez bezen ongi bihotzez. Beraz, ene desirkondea da, zuen artean bizi nizenaz geroz, ahal ditudan zerbitzu guzien zuer bihurtzea.

Premiazko egin-bide bat dea, hemen fedezko aithor baten egitea?

Etzaut iduri; ezik aski ongi ezagutzen dituzue ene sendimenduak: onhesten dut eta gogotik zerbitzaten Errepublika, zoina beita 1870ko zorigaitzetik lekhora, Frantziak, bere libertate osoan, hautatu eta atchiki duen Gobernamentua; eta on-hartzten duzuelarik, heldu den botzetan, ene nahikundea, izanen naiz kantonada guziko beharrunen arartekari khartsua.

Enekin batean aithortuko duzue, Kontseillu Yeneraleko membro batek hainitz ongi egin dioela, kondatzen ahal badu bilkhurako bere lagun gehienetan, Departamentuko deputatuen laguntzaren gainean; hala nola Gobernioko eta gure eskualdetako aitzindari gehien borondate onean.

Guziek dakiguna da, nola Baigorriko bailleak (sic) kitorik baliatzen duen, oraino bederen, Gobernamentuko yenerostasunari esker, zedarriez bertze aldean diren erremuetako (sic) alhabideak (sic).

Hitz-emaiten dauzuet ene egin ahal guzia, fagore horrek luzaz iraun dezan kabala hazlen onetan.

Aldude eta Urepele baliatu dire, orai artean, edo-zoin pribilegio bereziez, hazkurri-gauza batzuen dretchorik gabe izaitekotan.

Ene desirkondea litake, bi herri hok ardiets dezaten phuskabat igualitateko legueak gaur-goiti hon-zat dituen garraztasunen gainean.

Kombeni litake ere Bidarray-ko herriak ardiets dezan lañotasun guehiago, aduanak limitan dazkon herriko kabalen kurridaren gainean.

Kantonada guziarentzat ezin guehiago abantaillos ditake, Izpegiko lephoan gaindi, Baigorritik Elizondorateko bidea.

Ene egin ahal guzia eginen dut bide horren kontrako trabak ezezta ditezen dembora laburrik barne.

Donapaleutik eta Alduderateko her'bide berezia, gueruago (sic) eta guehiago higatua da, Orzaizeko burdin-bidea hasiz gueroz.

Departamenduko bide handien lerroan emanaz, zuzen den bezala, Urepele, Aldude, Banka, Baigorri eta Orzaiz herriek ez dukete guehiago bide hortan esku-lan eguiterik, ez eta ere diru gastatzerik. Geroztikan beren ahal guziak herriko bidentzat baliatuko ahal dituzte.

Erran gabe dena da, artha beraz negurthuko ditudala kantonadari dohazkon gaineratiko beharrune guziak.

Zuer da orai ikhustea, Eskualdun libro kalitatean, eia denfendia diozketanez behar bezala zuen intresak Departamenduko bilkhura gehienean.

Esperantza hortan, galdegiten dautzuet (sic) zuen botzak, konfiantza osoan gelditzen naizelarik zuen azken hitzean.

*LEWY d'ABARTIAGUE, Ingenieur Civil, Officier d'Académie
Orzaizen, 1895ko uztarilaren (sic) 8an.*

2. 4 avril 1926: lettre expédiée de Buenos-Aires par M. A. à ses sœurs restées à Ossès, annonçant le décès, dans l'accident de son avion personnel, de son fils Carlos A. qui faisait partie de "l'escadrille Luro" (voir ci-dessus: les dynasties argentines), en allocutif de tutoiement familial au féminin:

Buenos Aires le 4 avril 1926

Ene arreba maiteac: Ez dinat orai artio curayaric izan cier iskiribatzeo gure makhur handia, bainan pensatzen dinat engoitic yaquina dukeziela.

Le 27 Février atsaldeco 5 orenetan hil izan dun gure seme, Carlos gaichoa, bere aeroplanoari su lothu eta lurrera helzian telegrafoco hariac harrapatu aintzinian eta machinac airian buelta eman eta bide handi baten erdian hilic guelditudun memento berian Tornquist erraiten dacoten herri baten sahasian.

Oren erdi bat cinan Estanciatic atherai(a)zela, harat yuaiteco asaldeco téaren edatera adixkide batzuequin. Dudaric gabe haren destinoa sunan hala.

Gure Yainco maiteac berequin dagocala, ceren biciqui bihotz hona cinan eta mundu guciac maite cinan. Biciqui ohore ederrac eta handiac eguin dazcone (.) Buenos Aireseco gasteria principal eta handienac izan ditun errozpenean (sic, pour

“ehortzpenean”), *ceren harequin egoina (sic) baitzen bi urtez ikasten aeroplanean ibiltzen, eta orai yuana çunan Estanciarat lanerat bainan etzunan dudaric gabe haren lekhia.*

Ama arras changrinatua dun gau eta egun nigarrez dagon. Nahi dinat horrat athera piaya baten eguitera, bainan ezdin yuan nahi. Egun guciez yuaiten dun Elizarat et gure tumbarat lilien zarzerat. Ni yina nun aste sainduaren eta Bascoren elgarrekin pasatzerat. Bihar berriz yuaiten nun Estanciarat, Robert eta biac. Hau fite escontzeco ideyan dun arras nechkato hon batequin eta biciqui aberatsa medico alaba.

Pensatzen ahal duzie ni ere nola guelditu nizan, ceren campoco hoberena Carlos ninan, bertzec es dina (sic pour “dine”) balio Burotaco baizic.

Orai artio ezdinat deusere eguin ahal izan hire apheraz (sic), ceren campoan egoin bainiz uda gucia. Negu huntan, arrinatuco tinat oro. Chaharra Achan dun eta hemen baitin bi iloba, emazte bat eta guizon bat et bertze guizon bat Cordoba erraiten dacoten Provencia batian. Oro neguan huna bil haracico tinat et eguin arazico procuracionia orori batian.

Huntan guelditzen nun cien anaya fidel bethicotz

M. A.

Bertciac oro untsa

J.-B. ORPUSTAN

IX. La métallurgie antique du fer sur le massif de Larla (commune de Saint-Martin-d'Arrossa)

(Nouveau texte rédigé pour la deuxième édition)

Extraction et exploitation du fer

Anciennes galeries de mine, fosses d'extraction, fours de grillage, scories de fer, les vestiges d'activités minières et métallurgiques anciennes sont disséminées sur les territoires d'Ossès, Saint-Martin-d'Arrossa et Bidarray. Au sein de ce vaste périmètre, c'est sans aucun doute les flancs de la montagne Larla qui conservent le plus grand nombre de vestiges liés à l'extraction et à la production de fer.

Le massif de Larla renfermait des filons de fer d'une grande richesse, tant pour la puissance des gîtes que pour leur qualité, des minéralisations dont l'exploitation s'est étendue sur plus de vingt-trois siècles.

Le site sidérurgique ancien de Larla couvre 650 hectares, s'étendant du nord au sud depuis les crêtes de Pikasari jusqu'au lieu de Pelenia, et d'ouest en est, depuis le ravin de Larraburu jusqu'au village de Saint-Martin-d'Arrossa.

1. Milieu géologique, minéralisation et histoire de l'exploitation minière

Culminant à 700 m, la montagne de Larla domine directement la vallée de la Nive et le bassin d'Ossès (fig. 1), une dépression triasique limitée par des failles et comblée par des alluvions quaternaires. L'éminence s'étire sur plus de 4 km de longueur, sa ligne de crête suivant un axe nord nord-est/sud sud-ouest. La partie méridionale offre un relief doux, et peu à peu, vers le nord, l'arête prend de la hauteur pour devenir un crêt. Le versant oriental, peu pentu, domine le village de Saint-Martin-d'Arrossa, tandis que les pentes plus abruptes du revers occidental, surplombent Urdos et Bastida, deux quartiers de Saint-Etienne-de-Baïgorry. Les parties sommitales de la montagne sont couvertes de landes herbeuses à fougères aigles et ajoncs d'Europe, des lambeaux de chênaie et de châtaigneraie subsistant dans les talwegs sur les versants. Le couvert forestier est en revanche beaucoup plus étendu dans la partie méridionale du massif, sur le flanc oriental notamment.

La zone minéralisée de Larla consiste en plusieurs filons : un filon principal dit d'Ustelegi, des filons de moindre importance dits de St-Martin-d'Arrossa. Le filon d'Ustelegi est un remplissage bréchique encaissé dans des grès roses du Permo-Trias. Subvertical et d'une puissance atteignant 15 m, il s'étend sur 3,5 km de longueur selon une direction nord 25° et s'enfonce sur une centaine^e de mètres sous la surface. La minéralisation qui affleure sur les deux versants de Larla comprend de la sidérite (FeCO₃), tandis que la zone exposée à la surface et les épontes du filon sont riches en goëthite (FeO-OH) (fig. 2). Les filons secondaires, également minéralisés en sidérite et en

g ethite, se d veloppent plus en aval, dans des terrains pal ozoiques (schistes et quartzites de l'Ordovicien).

Convoit e d s les IV^e-III^e si cles avant notre  re, le puissant filon d'Ustelegi fut activement exploit e   l' poque Moderne et   l' poque Contemporaine. Aux ouvrages miniers qui aliment rent les ateliers m tallurgiques protohistoriques et antiques install s aux abords des filons,   flanc de montagne, succ d rent d'imposants travaux miniers qui nourrirent tour   tour divers  tablissements m tallurgiques m di vaux et modernes  tablis dans le bassin d'Oss s et dans la vall e des Aldudes,   Saint-Etienne-de-Baigorri d'abord, puis   Banca.

A la fin du XVIII^e si cle en effet, Palassou (1) et le baron de Dietrich (2)¹ pr cisent que la forge du seigneur d'Etxauz (1640-1785) avait  t  aliment e par du minerai de fer spathique (sid rite) tir e d'« Usteley », autrement dit Ustelegi sur Larla. Au tout d but du XIX^e si cle, la forge   la catalane  difi e   Banca (1800-1804) utilisa   son tour le g te de Larla (4). Quelques d cennies plus tard, la richesse du filon suscita l' dification d'un haut fourneau   Banca. La reprise des activit s mini res fut amorc e en 1823, tandis que la construction de l'usine sid rurgique d butait sur le site industriel qui avait accueilli, jusqu'en 1793, la fonderie de cuivre de Beugni re-de-la-Tour. Les mines de Larla constitu rent la principale source d'alimentation de l'usine   fer². L'activit  du haut fourneau cessa au milieu du XIX^e si cle, mais d s 1895, l'exploitation de la sid rite d'Ustelegi fut relanc e. 250 000 tonnes de minerai furent extraites et exp di es par voie ferroviaire (5)³. L'ann e 1914 marqua la fin de l'exploitation du g te de fer, et plus globalement celle de toute activit  mini re dans la vall e.

L'activit  des mines d'Ustelegi (6) ou plus justement des mines de Larla⁴, s'inscrit donc dans la dur e. Les ouvrages miniers r alis s sur plusieurs si cles ont profond ment modifi  le paysage, haldes de travaux souterrains et chantiers   ciel ouvert marquant encore les flancs et la croupe du massif. L'impact de l'activit  sur le couvert v g tal est tout aussi sensible. Les divers traitements auxquels  tait soumis le minerai   la sortie de la mine

1. P.-B. Palassou est un naturaliste du XVIII^e - XIX^e si cle. Il a r dig  plusieurs essais de min ralogie parmi lesquels un *Essai sur la min ralogie des Monts Pyr n es*, Paris, 1784.

2. Le baron de Dietrich  tait un commissaire du roi en charge de l'inspection des usines et des for ts du royaume de France   partir de 1785. L'un des trois volumes qu'il r digea entre 1786 et 1888 fut consacr  aux Pyr n es : *Description des g tes de minerai des forges et des salines des Pyr n es*, Paris-Gen ve, 1786. (Dietrich, 1786, p. 465).

3. Pujolle, 1995, p. 257-261.

4. Lefebvre, 1838, p. 85-102.

5. Vi , 1980, p. 438-439.

5. Vi , 1980, p. 438-439.

6. Le nom de « mine d'Ustelegi », utilis    partir du XVIII^e si cle, d signe les travaux r alis s sur le filon de sid rite principal, celui de « mines de Larla » d signe plus globalement les ouvrages effectu s sur l'ensemble des min ralisations du massif.

contribuèrent en effet à la déforestation de la montagne. L'alimentation des bas fourneaux antiques en charbon de bois amorça un processus de déboisement dès les premiers siècles de notre ère, tandis qu'à l'Époque Moderne, l'exploitation forestière se poursuivit, le grillage de la sidérite requérant d'importantes quantités de bois. Dès le premier quart du XIX^e siècle les réserves forestières de Larla étaient épuisées (7).

2. Une production sidérurgique ancienne (III^e siècle avant J.-C. – III^e siècle après J.-C.)

Le centre sidérurgique ancien installé sur les flancs de Larla est sans aucun doute le plus imposant des centres de production de fer antiques découverts au Pays basque et même au-delà, dans la moitié occidentale de la chaîne des Pyrénées. C'est aussi le site qui, à ce jour, a fait l'objet de l'étude archéologique la plus approfondie (8).

Des prospections et des fouilles archéologiques ont été menées sur la montagne à partir de 1999 et se sont soldées par la découverte de nombreux ateliers de métallurgie et de nombreux ouvrages miniers répartis sur le filon d'Ustelegi et sur les minéralisations de Saint-Martin-d'Arrossa (fig. 3).

Dans l'état actuel des connaissances, les vestiges du site sidérurgique ancien comprennent :

- plusieurs kilomètres de travaux miniers à ciel ouvert
- une mine souterraine
- cinquante-quatre ateliers pour la réduction du minerai de fer.

La datation des exploitations a été établie à partir de charbons de bois prélevés dans les mines et sur les ateliers de traitement de minerai. Il apparaît que le fer a été exploité sur le Larla depuis le second Âge du Fer jusqu'à la fin du Haut-Empire, soit du III^e siècle avant notre ère au III^e siècle de notre ère.

2.1. Les mines antiques

Le filon de la Cascade

Des vestiges d'exploitations minières marquent les pentes nord-est d'Ondaia, une petite éminence située en bordure de la Nive. Il s'agit de chantiers en fosses, de tailles moyennes, disséminés sur un alignement d'environ 700 m. Bien que la chronologie des travaux miniers ne soit pas définie, la présence de quatre ateliers métallurgiques antiques (les sites de Xokomaitia), directement au sud de la zone extractive, révèle une exploitation précoce des minéralisations ferrifères du filon de la Cascade. Un seul ouvrage souterrain a pour l'instant été reconnu. Il s'agit d'une galerie de recherche moderne (long. 10 m), située en rive gauche de la cascade de Tiristade. Ouvert à la poudre, l'ouvrage présente de nombreuses traces de fleuret. La minéralisation a donc manifestement fait l'objet d'exploitations

Saint-Martin

Les mines de Saint-Martin s'ouvrent au nord-ouest du village, en bordure du ruisseau d'Antxuleta. De plan sub-horizontale, le filon affleure en

bordure du cours d'eau sur plus de 300 m de longueur. Les travaux principaux ont été ouverts en rive droite, à partir d'au moins quatre entrées (fig. 4). L'une d'entre elles mène à un vaste chantier d'exploitation d'époque récente si l'on en croit la facture des ouvrages, les traces de tirs de mine dans les parois, ainsi que les nombreux objets abandonnés par les mineurs (boîtes à mèches, fleurets, auge à argile...). Certains secteurs du chantier souterrain présentent pourtant des traces d'abattage au feu, ouvrages qui semblent avoir été recoupés par les travaux à la poudre. Deux autres galeries donnent encore accès à des chambres d'exploitation modernes, dont certaines portions ont été ouvertes au feu et à la pointerolle.

Si une partie du réseau souterrain de Saint-Martin est assurément moderne, les stigmates d'abattage au feu et les empreintes d'outil caractérisent peut-être une exploitation plus ancienne. Cette hypothèse est confortée par la présence de deux ferriers (9) à proximité immédiate de la zone minéralisée (les sites Satali 1 et 2).

Jarlekia

Au lieu-dit Jarlekia, des travaux miniers ont été ouverts sur les affleurements d'un filon ferrifère (goethite et sidérite) à gangue quartzreuse. Les vestiges d'exploitation se présentent sous la forme de grandes fosses contiguës, taillées à flanc de colline, et se développant selon un axe sud/ouest sur près de 200 m de longueur (fig. 5). Des plates-formes aménagées sur les haldes des travaux semblent avoir été destinées au cassage et au tri du minerai ; elles sont couvertes d'amas de blocs de goethite et d'hématite calibrés (3 à 4 cm). Bien qu'aucun fossile directeur n'ait été décelé sur le site, les deux ateliers métallurgiques, Jarlekia 1 et 2, établis une centaine de mètres en aval des minières, désignent manifestement une exploitation ancienne du gîte ferreux.

Le filon d'Ustelegi

A l'affleurement du filon d'Ustelegi, sur la quasi-totalité de sa longueur, de nombreuses tranchées d'exploitation ont été ouvertes en suivant la minéralisation principalement composée de goethite. Les chantiers à ciel ouvert s'enfoncent dans les grès, sous la forme de tranchées (fig. 6), tandis que des ouvrages souterrains prolongent l'exploitation de la sidérite en profondeur, dans les parties basses du filon. Les multiples vestiges de travaux extractifs dessinent six secteurs d'exploitation principaux (fig. 7) : Pelengoborda (secteur 1), Ohetakoborda (secteur 2), Pikasari (secteur 3), Larla (secteur 4) et Larraburu (secteurs 5 et 6).

Parmi les sites extractifs antiques, la mine de Pikasari, à l'extrémité nord du filon d'Ustelegi, constitue sans doute l'ensemble le plus remarquable. Il s'agit d'une grande mine souterraine qui se présente comme un vaste et unique chantier vertical de 125 m de long, de 15 à 30 m de haut et de 1 à 3 m de large, sur 65 m de dénivelé (fig. 8). Il a été ouvert au mur du filon, branche principale du filon d'Ustelegi en cet endroit. Un petit chantier a également permis d'exploiter la branche du toit sur 35 m de long et moins de 15 m de haut. Alors que le chantier du mur est large et spacieux, le chantier

du toit est tortueux et strictement limité aux zones minéralisées, rendant certains passages très étroits et difficilement praticables (larg. < 40 cm).

Le chantier principal est limité au sud par un rejet au-delà duquel la minéralisation s'appauvrit. Au nord, l'exploitation s'ouvre au jour. En dehors d'une jonction avec ces travaux modernes, le seul accès aux travaux souterrains était situé à la base de la grande tranchée creusée à l'affleurement du filon.

Dans l'ensemble de l'exploitation, la minéralisation se présente sous la forme de plaques de goëthite séparées par de petits blocs de grès. La sidérite, rare, n'a constitué qu'une petite partie des produits extraits.

L'exploitation y fut menée par gradins droits. Les stériles d'abattage pouvaient être stockés au-dessus des fronts d'avancement sur des boisages. Ces derniers ayant pourri, les stériles effondrés masquent la base du chantier. Malgré l'ampleur de l'excavation, les mineurs n'ont abandonné que de rares piliers de soutènement : aujourd'hui 3 150 m³ excavés sont toujours accessibles et seulement en quelques endroits, les épontes se sont effondrées (fig. 9). Au niveau des techniques d'abattage utilisées, l'ensemble du chantier a été creusé à l'aide d'outils manuels : pointerolles, pics et coins.

Les vestiges concernant le transport, l'exhaure ou l'aéragé n'ont pas été reconnus. Ces informations sont certainement masquées par les stériles qui recouvrent les derniers niveaux d'exploitation.

D'un point de vue chronologique enfin, la datation de pièces de bois découvertes dans deux sondages pratiqués dans le chantier principal et dans le chantier du toit permet d'attribuer la réalisation de ce vaste ouvrage souterrain à la période gallo-romaine, entre 130 et 340 après J.-C.

2.2. Les ateliers métallurgiques

Le nombre des ateliers métallurgiques recensés sur Larla s'élève à cinquante-quatre. Les sites métallurgiques sont scindés en trois ensembles géographiques distincts : un premier composé de dix-huit sites répartis le long du filon principal (10)⁵ ; un second, au sud du massif, comprenant vingt-quatre ateliers implantés à l'écart des zones minéralisées (11)⁶ ; un dernier, en aval, composé d'au moins douze sites de réduction liés à l'exploitation des filons secondaires (12)⁷.

Les ateliers sont installés sur des sites de pente ou de replat, établis sur de petites plates-formes de travail ou sur de vastes plateaux ouverts.

10. Il s'agit des sites de Larrango 1, 2 et 3, Larraburu 1, 3 et 4, Haritzondo, Larla 1, Palengoborda, Artzainhitza 1, 2, 3 et 4, Oheta 1 et 2, Pikasari 1 et 2 et Dondenekoborda.

11. Pelenia 1, 2 et 3, Peiokoborda, Pellosastreanekoborda 1, 2, 3 et 4, Antxartezaharrekoborda 1, 2, 3, 4, Iputx, Irazabaltipikoborda 1 et 2, Harotzainekoborda, Tripazalekoborda 1, 2 et 3, Tutarraxbeherea, Ilharramendi 1, Luroa, Urchilo 1 et 2.

12. Jarlekia 1 et 2, Litisenia 1, 2 et 3, Xokomaitea 1, 2, 3 et 4, Errekartekoborda 1, 2 et 3. L'abondance de scories en différents points du village de Saint-Martin-d'Arrossa révèle l'existence d'au moins trois ateliers métallurgiques supplémentaires. Ceux-ci ne peuvent être localisés avec précision car ils se trouvent sous les maisons et sous les routes actuelles.

Tous ces sites de production sont indépendants les uns des autres et chacun d'entre eux s'organise autour d'un four de métallurgie unique. Chaque atelier semble fonctionner comme une unité autonome, avec sa plateforme ou son aire de travail destinée à abriter le four et sa zone dépotoir pour le stockage des déchets métallurgiques, les scories.

La fouille de neuf de ces fours a révélé l'utilisation d'un seul type de structure de réduction sur l'ensemble du massif. Il s'agit d'un bas fourneau à scorie écoulee, dont la structure semi-enterrée était édiflée en argile, schiste et blocs de grès et qui fonctionnait en tirage naturel, sans recours à des soufflets (fig. 10).

Les bas fourneaux de Larla étaient construits dans une fosse profonde d'environ 60 à 80 cm, creusée dans le socle naturel schisteux ou en pleine terre, selon le contexte géologique. Le four occupait environ un tiers du creusement, le reste de la fosse donnant accès aux parties basses de la structure, facilitant son entretien et permettant l'évacuation de la scorie et l'extraction de l'éponge de fer.

La cuve était confectionnée en argile mêlée à du schiste pilé. Elle était selon la nature du sol, soit directement adossée aux parois rocheuses de la fosse, soit calée par une épaisse couche de remblai composée de terre et de fragments de schiste. De section interne carrée (50 cm X 50 cm), et d'une hauteur variant de 60 à 90 cm (partie enterrée), elle était surmontée d'une cheminée de section circulaire. Les parties en élévation pouvaient être construites exclusivement en argile ou comprendre de petites dalles de grès.

Une série de mesures réalisées sur les matériaux issus de l'éboulement de la superstructure des fours (dimensions, masse et masse volumique des plaques d'argile réfractaire et des dalles de grès) a permis de restituer l'élévation initiale de ces structures de réduction (60 à 90 cm) et par conséquent la hauteur totale des fours, depuis la sole jusqu'au gueulard. Il est apparu que le four de type Larla présentait une hauteur moyenne de 1,50 m.

La sole du four pouvait être constituée par le socle rocheux naturel, ou dans le cas d'un four en pleine terre, d'une dalle de grès ou d'une couche d'argile réfractaire.

La face avant de la cuve était fermée par une plaque d'argile réfractaire détruite, puis reconstruite à l'issue de chaque défournement (épais. 10 à 15 cm).

A l'avant du four, de part et d'autre de cette porte, des piédroits en grès rose ou en schiste assuraient le maintien de la structure.

Avec plus de cinquante ateliers métallurgiques, on estime que le centre sidérurgique antique de Larla aurait produit autour de 2 000 tonnes de fer métal. Ce chiffre nécessite évidemment d'être affiné à la lumière des expérimentations archéologiques en cours. Il n'en demeure pas moins qu'il fournit déjà une estimation minimale de la production métallique du site de Larla au tournant de notre ère.

3. Mines de fer et sidérurgie aux époques médiévale, moderne et contemporaine

Rédigés entre le IX^e et le XVI^e siècle, les comptes du royaume de Navarre présentent des informations relatives aux forges médiévales du Pays Basque. Imposant corpus regroupant des documents ayant trait aux finances du royaume, ces registres font état des établissements métallurgiques navarrais, ainsi que des forges établies dans la merindad de Ultra Puertos et dans la partie méridionale de la province du Labourd. Ainsi, près de soixante-dix pièces, écrites au cours des XIV^e et XV^e siècles par le trésorier du roi, transcrivent-elles les transactions financières effectuées entre la couronne navarraise d'une part, et les maîtres des forges installées autour du massif de la Rhune et dans le Val Carlos d'autre part.

Aucune pièce ne signale de *ferrerias* dans le bassin d'Ossès ou en vallée des Aldudes. Ces territoires dépendaient pourtant de la couronne navarraise et recelaient de nombreuses minéralisations ferrifères, parmi lesquelles la puissante minéralisation d'Ustelegi. Quel crédit accorder au silence des sources écrites ? Ce mutisme reflète-t-il une réalité historique ?

Alors que l'activité métallurgique se développait à l'ouest, sur la Rhune, et à l'est, dans le Val Carlos, que plusieurs dizaines de forges fonctionnaient en Labourd et en Navarre, il semble que le bassin d'Ossès était d'avantage tourné vers une économie d'élevage. Les registres des comptes de Navarre laissent transparaître une forte propension à l'élevage porcin.

Il faut attendre la fin du XVII^e siècle pour que soit mentionnée une forge sur le territoire d'Ossès, une forge dont la création remonte à la fin du XVI^e siècle. La « Déclaration générale et particulière des habitants de la vallée d'Osseys », rédigée au mois d'octobre 1675, précise en effet, qu'en janvier 1579, les habitants de la communauté d'Ossès obtinrent la permission, par sentence rendue en la chancellerie de Navarre, de faire deux ferreries dans les montagnes d'Ossès (13). Le texte précise que : « *il est permis aux dits habitans d'Ossés de faire deux ferreries dans les dites montagnes, avec pouvoir de prendre dans le bois du Roy les arbres nécessaires pour l'usage et service des dites ferreries, à la charge de dix francs de fief annuel pour la grande ferrerie, et de cinq francs pour la petite* » (14). Le même document signale encore qu'en 1654, « *les dits habitans de la Communauté d'Ossés sont maintenus en la jouissance de la petite ferriere convertie en moulin, et aux droits de faire marche, majade, usage, chauffage, ferriere, portés par leurs titres, tout ainsi qu'ils en avoient bien ordinairement joui et jouissoient, mesme au droit d'user et disposer, après la dite mutation, des bois comme ils en jouissoient cy devant, et en la mesme manière, que si la dite ferriere n'estoit point convertie en moulin* ».

Si aucune activité métallurgique médiévale n'est encore attestée à Ossès, la création de deux ferreries par les habitants de la Communauté d'Ossès en 1579, rehausse malgré tout sensiblement le démarrage de la métallurgie moderne de ce territoire, démarrage que l'on situait habituellement autour de 1640 avec la forge du seigneur d'Etxauz en vallée de Baigorri.

Les mines d'Ustelegi

Les travaux modernes entrepris sur le filon d'Ustelegi ont profondément modifié le relief du massif de Larla. Les vestiges des ouvrages miniers sont omniprésents sur les deux tiers septentrionaux de la montagne, depuis le pied de ses versants est et ouest, jusqu'au sommet, de part et d'autre de sa ligne de crête. Exploitations superficielles en fosses, tranchées à ciel ouvert, travers-bancs et chantiers souterrains se succèdent dans l'axe de la minéralisation. La profusion et la densité des vestiges ne facilitent guère l'identification chronologique des travaux. Si les mines des XIX^e et XX^e siècles sont reconnues, au moins dans leurs grandes lignes, grâce à une documentation écrite généreuse, les ouvrages du XVIII^e siècle restent beaucoup plus difficiles à identifier, malgré les prospections, les relevés et les fouilles archéologiques menés sur le site minier depuis 2001 (15).

Aucun document ne permet de localiser avec précision les travaux miniers qui alimentèrent la forge d'Etxauz entre 1640 et 1785. Selon le constat des exploitants qui reprirent l'exploitation d'Ustelegi au XIX^e siècle, d'anciens travaux avaient été entrepris en divers points de la montagne, sur les affleurements de la minéralisation (16). Ils découvrirent sur le versant occidental de Larla, des vestiges miniers considérables, répartis depuis la mi-hauteur de la montagne jusqu'à son sommet. Selon le géologue et métallurgiste Urbain Le Verrier, sur le versant est « *les affleurements ont été entièrement exploités sur une assez grande longueur, les exploitations s'ouvrent comme des précipices au milieu des blocs de rocher* » (17). N'ayant pas connaissance de l'ancienneté de certains travaux, les exploitants du XIX^e siècle attribuèrent de façon abusive les vestiges miniers qui jalonnaient les flancs de Larla aux XVII^e et XVIII^e siècles. Ces ouvrages devaient, selon eux, avoir alimenté l'établissement métallurgique d'Etxauz. Les diverses exploitations minières antérieures au XIX^e siècle furent ainsi amalgamées.

Les fouilles archéologiques conduites à l'intérieur de travaux souterrains ouverts sur la crête du massif, à moins de 500 m au nord-est du sommet (Secteur 1), nuancent sensiblement ce schéma. Il s'agit d'une mine ouverte par la technique de la taille au feu (18)⁸, dans laquelle les vestiges de deux foyers d'abattage perchés au sommet de chantiers ont été

13. La communauté d'Ossès comprenait alors les villages de Bidarray, Saint-Martin d'Arrossa et Ossès. Bidarray sera reconnu en tant que commune en 1800, tandis que les quartiers d'Exave et Eyharce formèrent la commune de Saint-Martin d'Arrossa en 1923.

14. A. D. 64. B. 687.

15. Beyrie, Kammenthaber, rapport de fouille 2001 à 2008.

16. Lefèbvre, 1938, p. 86.

17. Le Verrier, 1888, p. 8.

étudiés et datés entre le milieu du XV^e et le milieu du XVII^e siècle (fig. 11) (19)⁹. L'analyse du mobilier céramique découvert à l'intérieur de ces travaux et dans leurs haldes confirme cette chronologie, tandis que des datations similaires ont été

fournies par les charbons de bois et le mobilier céramique retrouvés dans un chantier souterrain voisin (20)¹⁰. A 900 m au nord-est, dans le secteur d'exploita-tion d'Ohetakoborda (secteur 2), ce sont les vestiges d'une galerie en travers-bancs creusée à la pointerolle qui ont donné des datations tout à fait comparables, comprises entre 1410 et 1640 (21)¹¹. Ces datations révèlent donc une phase d'exploitation du filon d'Ustelegi antérieure à la création de la forge d'Etxauz en 1640. Il est à présent avéré que Larla fit l'objet d'une importante activité au cours de la Renaissance et peut-être même dès la fin du Moyen-Âge. La confrontation des chronologies obtenues par les datations au radiocarbone, par l'examen du mobilier céramique et par les dynamiques d'exploitation désignent assurément une phase d'activité minière dès les XV^e-XVI^e siècles. Cette activité n'est peut-être pas sans lien avec l'édification des deux forges à Ossès en 1579.

A la fin du XVIII^e siècle, Dietrich décrit les travaux en cours à la mine d'Ustelegi comme une « riche minière livrée au pillage d'ouvriers ineptes qui, tirant la mine à bas prix, ne s'embarrassent que du moment » (22)¹². A propos de ces mineurs, il ajoute que « la nécessité de retirer leur frais et de pourvoir à leur subsistance, les engage à exploiter ce puissant filon sur toute sa largeur à la fois, sans aucune précaution, ce qui donne lieu à de fréquens éboulemens » (23)¹³. A la lumière de ce témoignage, il semble que l'exploitation minière du XVIII^e siècle n'était pas véritablement administrée mais portée par des ouvriers livrés à eux-

18. Le principe de la taille au feu est simple : il s'agit d'abattre la roche en réalisant un feu de bois contre sa paroi. Sous l'effet de températures élevées, une part du matériau se détache de la paroi sous la forme de plaquettes – c'est l'étonnement -, tandis qu'une autre part de la roche, fragilisée mais toujours en place, est purgée manuellement à la fin du feu.

19. Voir Beyrie, Kammenthaler, rapport de fouille 2006, p. 22-26 (Feu n°1 : 310±50 BP, Âge calibré : 1460 à 1660 ap. J.-C., Pics de probabilité : 1530, 1550, 1630 (BETA-187250) ; Feu n°2 : 370±50 BP, Âge calibré : 1430 à 1650 ap. J.-C., Pic de probabilité : 1490 (BETA-208612)).

20. 400±60 BP, Âge calibré : 1420 à 1640 ap. J.-C., Pic de probabilité : 1460 (BETA-172797).

21. 420 ±60 BP, Âge calibré 1410 à 1640 ap. J.-C., Pic de probabilité : 1450 (BETA 198880).

22. Dietrich, 1786, p. 465.

23. Dietrich, 1786, p. 465-466.

mêmes. L'extraction du minerai était vraisemblablement désordonnée et empirique, un mode d'exploitation sans doute motivé par l'appât d'un gain immédiat. La riche minéralisation de sidérite ne connut pas de dynamique opératoire rationnelle et il est vraisemblable que l'exploitation se développa sous la forme de multiples travaux indépendants foncés depuis les affleurements du puissant filon. Selon un ingénieur du XIX^e siècle, certaines zones minéralisées avaient été rendues inaccessibles, les mineurs du siècle passé ayant fait sauter les piliers de soutènement des chambres d'exploitation souterraines pour en extraire la sidérite (24)¹⁴.

Lorsque l'activité minière redémarra en 1823 sous l'impulsion de J.-B. Ricqbour, les premières investigations se concentraient sur ces anciens travaux. L'année suivante, l'ingénieur C. Bilange, à qui l'on venait de confier la direction des mines, entreprit des recherches étendues sur le filon, et dévoila toute l'ampleur de la minéralisation. L'exploitation pouvait dès lors s'organiser, se développer de façon rationnelle.

En 1827, tandis que des galeries étaient percées dans le prolongement des anciens ouvrages (25)¹⁵, trois nouveaux chantiers étaient en cours d'exploitation sur le flanc occidental de Larla : l'atelier supérieur, l'atelier inférieur ou « grand atelier » et la mine de Saint-François. L'abattage du filon y était effectué en gradins descendants (haut. 2 m ; larg. 4 m), tandis que des piliers de roche minéralisée étaient laissés à espace régulier (6 à 7 m) pour soutenir le toit. La dureté des grès encaissants ne devait pas poser de problèmes de sécurité (26)¹⁶.

L'année 1828 vit l'ouverture de la mine de Motcha, au pied du versant ouest du massif. Selon l'ingénieur en chef Lefebvre, cette mine comprenait en 1838, un puits vertical (prof. 15 m) au fond duquel s'ouvraient deux chambres d'exploitation, l'une mesurant 31 m depuis l'entrée jusqu'au mur du filon, l'autre, dont la largeur était égale à la puissance du filon, et dont la hauteur avoisinait 5 m. Ce secteur procura l'essentiel du minerai extrait d'Ustelegi. Le percement d'un travers-banc (long. 199 m) pour l'exhaure et l'évacuation du minerai abattu avait été entrepris en contre-bas des travaux de Motcha (27)¹⁷. En 1838, il ne lui manquait que quelques mètres pour atteindre le mur du filon (28)¹⁸. Les années suivantes, les travaux

24. Il s'agit de l'élève-ingénieur Michel Chevalier qui, dans son mémoire rédigé en 1827, dénonce « *l'aveugle cupidité des mineurs* » (Ecole des mines de Paris, M. 1827/54).

25. Ces investigations, entreprises dans la continuité des travaux miniers anciens, permettaient d'alimenter l'usine à fer de Banca, pendant que se développaient les nouveaux secteurs extractifs.

26. Chevalier, *op. cit.*

27. Lefebvre, 1838, p. 87-88.

28. Le percement de cet ouvrage d'assistance qui s'ouvre 47 m sous le niveau du puits, avait été entrepris dès 1827. Interrompu en 1831, son percement fut abandonné en 1834 au profit d'un aménagement intermédiaire, un travers-banc situé une trentaine de mètres au-dessus, et communiquant avec le fond du puits (long. 31 m). Le percement du travers-banc inférieur fut repris avant d'être abandonné une nouvelle fois en 1842. Il faut attendre

d'extraction se poursuivirent, alimentant l'usine à fer de Banca jusqu'à l'arrêt du haut fourneau peu après 1850. 20 000 tonnes de sidérites furent extraites des mines d'Ustelegi entre 1824 et 1861 (29)¹⁹.

Avant la reprise d'exploitation de 1906, la Société Civile des Mines de Baigorri mena, de 1893 à 1899, une prospection minière en vue de reconnaître le gisement sur toute sa longueur dans la perspective d'une remise en exploitation. Les recherches ne se concentraient plus exclusivement sur le versant occidental et sur les parties sommitales de Larla, mais se développèrent sur le flanc est et sur l'extrémité nord-est de la minéralisation, à Pikasari. Une série de travers-bancs de recherche fut percée à la base de la minéralisation.

Sur la partie nord du filon, huit travers-bancs furent ainsi réalisés durant cette période (30)²⁰. La majorité de ces travaux fut infructueuse : les travers-bancs recoupèrent des travaux anciens, se heurtèrent à l'absence de minéralisation ou à une minéralisation trop pauvre. Seuls trois travers-bancs (X6, X7 et X8) servirent à l'exploitation de 1906-1914 et l'essentiel de la production fut extrait dans le ravin de Larraburu, à Ustelegi, dans la partie sud du filon (fig. 12 et 13).

Les travaux miniers entrepris à partir de 1894 et au début du XX^e siècle, épuisèrent les réserves de sidérite de Larla. Entre 1907 et 1914, 250 000 tonnes de minerai cru furent extraites du site, soit environ 138 000 à 150 000 tonnes de minerai grillé (31)²¹.

Le traitement du minerai

La sidérite extraite des mines de Larla subissait un ensemble de traitements minéralurgiques préalables aux opérations métallurgiques. Tri et cassage, grillage et calibrage du minerai étaient effectués sur place, à proximité des sites extractifs, ou parfois au sein des établissements métallurgiques.

Pour la phase d'exploitation antérieure au XVIII^e siècle on ne dispose d'aucune information.

Au XVIII^e siècle en revanche, Dietrich écrit que la sidérite abattue faisait l'objet d'un simple tri avant d'être acheminée vers la forge d'Etxauz, pour y être grillée. Cette opération permettait d'enrichir le minerai par décarbonatation. En 1786, lors de sa visite en vallée de Baigorri, Dietrich s'attache à décrire les diverses structures qui composaient l'établissement du

1847, pour que l'ouvrage soit finalement achevé et atteigne le filon au bout de 211 m (Machot, 2000, p. 157-158).

29. Ce tonnage se base sur les chiffres d'extraction connus depuis l'année 1824 (Machot, 2000, p. 162-163).

30. Il s'agit des travers-bancs X3 (long. 250 m, alt. 628 m), X4 (long. 199 m, alt. 598 m), X5 (long. 182 m, alt. 516 m), X6 (long. 143 m, alt. 444 m), X7 (long. 187 m, alt. 338 m), X8 (long. 220 m, alt. 391 m), X9 (long. 325 m, alt. 461 m) et d'un travers-banc sans nom (long. 18 m, alt. 501 m).

31. B.R.G.M., Carte géologique, Iholdy, XIII-45, p. 27 ; Vié, 1980, p. 438-439.

vicomte d'Etxauz, bien que la forge ne soit plus en activité. Parmi les diverses constructions, il remarqua un four de grillage « *construit comme un four à chaux, en forme d'entonnoir, ayant huit pieds six pouces de diamètre à son ouverture supérieure, et environ cinq pieds à l'inférieure* » (32)²². A l'intérieur de la cuve conique on disposait successivement cinq couches de minerai et autant de bois en lits interposés. Une opération de grillage permettait d'obtenir « *170 quintaux de mine cuite, pour lesquels on consomme 80 bûches triangulaires de trois pieds de long, de six à sept pouces de large, pesant environ cinquante livres chacune* », soit 1,7 tonne de minerai grillé à partir de 1,9 tonne de bois.

A partir de 1824, deux opérations étaient pratiquées sur la sidérite d'Ustelegi avant qu'elle ne soit charriée jusqu'à l'usine de Banca. Il s'agissait du tri et du grillage du minerai.

En 1838, Lefebvre signale, parmi le personnel employé à la mine de Motcha, deux trieurs de minerai dont la tâche consistait à « *séparer le minerai des fragments de grès qui y sont empâtés* » (33)²³. Un autre témoignage précise que ces ouvriers étaient assis par terre et qu'ils brisaient le minerai avec un marteau à main sur un bloc placé devant eux (34)²⁴. Ainsi le cassage de la sidérite était-il effectué à la sortie même de la mine, selon un procédé rudimentaire qui n'est pas sans rappeler celui en usage sur le massif vingt siècles plus tôt (35)²⁵. En effet, si le marteau à main a remplacé le broyon en grès antique, le minerai est encore cassé sur une enclume en pierre, sur le carreau de la mine, à même le sol.

Le minerai trié était ensuite grillé dans des fours en entonnoir dont les ruines jalonnent encore les pentes du flanc occidental de Larla. Trois de ces structures de grillage ont été reconnues dans le vallon situé directement au nord de Larraburu, au débouché d'ouvrages souterrains. Le manque de réserves forestières contraignit rapidement les exploitants à alimenter les fours de grillage avec de la bruyère. Lorsque cette ultime ressource fut à son tour épuisée, le minerai fut acheminé cru jusqu'à l'usine de Banca (36)²⁶.

Les opérations de grillage, qui facilitaient l'élimination de l'eau, favorisaient sans doute aussi le concassage du minerai. Cette dernière étape avant la réduction était réalisée au sein de l'établissement métallurgique.

32. Soit environ 2,75 m de diamètre supérieur, et 1,60 m de diamètre inférieur (Dietrich, 1786, p. 461).

33. Lefebvre, 1838, p. 88.

34. Ces précisions paraissent dans le mémoire rédigé par l'ingénieur M. Chevalier en 1827 (Ecole des mines de Paris, M. 1827/54).

35. Des enclumes en grès destinées au cassage du minerai de fer ont été découvertes sur les ateliers métallurgiques antiques d'Oheta et d'Urchilo, dans des niveaux archéologiques du I^{er} siècle de notre ère.

36. Outre l'enrichissement par décarbonatation, le grillage offrait l'avantage de réduire le poids du minerai, et par là même les frais de transport jusqu'au centre métallurgique.

Selon M. Lefebvre, les ouvriers chargés de cette tâche rendaient « *un demi-mètre cube de minerai concassé par jour ou par douze heures de plein travail* » (37)²⁷.

Les vestiges liés au transport et au traitement du minerai de fer de 1893 à 1914

La reprise de l'exploitation du filon d'Ustelegi au début du XX^e siècle se caractérise par la mise en place d'importantes infrastructures facilitant l'évacuation, le traitement et le transport du minerai depuis la sortie de la mine jusqu'à la gare d'Ossès (aujourd'hui à Saint-Martin-d'Arrossa).

L'année 1906 vit la construction d'un téléphérique qui, depuis le versant ouest à Saint-Etienne-de-Baigorry, reliait le débouché du travers-banc d'Ustelegi à une voie de roulage aménagée sur le flanc est de Larla. Le minerai extrait d'Ustelegi était acheminé par voie aérienne jusqu'aux trémies situées à la tête de la voie de roulage. Le produit de la mine était alors transporté dans des berlines jusqu'à un plan incliné, lequel aboutissait à trois fours de grillage. Le traitement que subissait la sidérite dans les fours de Pikasari donnait par décarbonatation un minerai contenant 54 % de fer (38)²⁸. Le carbonate grillé était ensuite expédié jusqu'à la gare ferroviaire d'Ossès, par le biais d'un second téléphérique. Il était acheminé vers les hauts fourneaux de Boucau (Landes), Fumel (Lot-et-Garonne), et Pauillac (Gironde).

Les vestiges d'une grande part de ces aménagements sont conservés et encore visibles sur le flanc oriental du massif de Larla (fig. 14).

Transport aérien depuis Ustelegi jusqu'à la station d'arrivée du câble aérien : le minerai extrait à Ustelegi était transporté par un câble aérien de 1,8 km traversant le faite de la montagne jusqu'à la voie de roulage à l'altitude 444 m. Aucun vestige du câble aérien ne nous est parvenu. Les emplacements, socles ou fondations des pylônes sont invisibles. Seul un fragment de poulie a été retrouvé en surface, à proximité de la station d'arrivée.

Station d'arrivée du câble aérien : les infrastructures de la station d'arrivée du câble aérien sont assez bien conservées. L'ensemble des installations mécaniques ainsi que les charpentes ont été démontées.

A l'extrémité sud, au niveau de la voie de roulage de la cote 444, un grand bâtiment rectangulaire (15 m x 6 m), en pierres de grès cimentées, présentant un seul niveau, une porte et des fenêtres, est conservé sur 3 m de hauteur. La charpente a disparu. Aucun indice d'installations techniques n'a été observé.

37. Lefebvre, 1838, p. 89.

38. Une laverie gravimétrique donnait un minerai à 40 % de fer et 10 % de silice. Par décarbonatation à Pikasari on obtenait un minerai grillé titrant 54 % de fer et 13 % de silice (Vié, 1980, p. 436).

Plus au nord, une plate-forme a été aménagée dans la pente, en amont de la voie de roulage de la cote 444, à 2,5 m d'altitude au-dessus de celle-ci. La plate-forme, longue de 55 m et large de 9 m, est stabilisée vers l'amont par un mur maçonné et enduit à la chaux. Une rampe d'accès inclinée, stabilisée par un mur de pierres maçonnées, permet de circuler entre la voie de roulage et la plate-forme.

Au sud de cette plate-forme, un bâtiment carré (3 m x 3 m) en pierres maçonnées, à une seule ouverture, est conservé sur toute sa hauteur. De nombreuses attaches de fixation de panneaux électriques sont encore en place sur les murs. Il s'agit vraisemblablement du poste électrique de la machinerie du câble aérien.

Plus au nord, la plate-forme présente de nombreuses installations au sol (grosses vis de fixation, dalles de béton, petit escalier...), tandis qu'adossé à la montagne, un mur présente encore les logements des poutres qui formaient la charpente de la machinerie du câble.

La partie nord de la plate-forme est occupée par une trémie construite en pierres de grès taillées et maçonnées ouvrant sur la voie de roulage de la cote 444. La trémie est composée d'un réservoir à minerai, d'une série de cinq cloisons distantes de 5 m et de seize ouvertures vers la voie, disposées régulièrement tous les 1,5 à 2 m. Une trappe maintenue par deux grosses vis permettait de contrôler la sortie du minerai lors du chargement des wagonnets.

Voie de roulage (alt. 444 m) : la voie de roulage de la cote 444 était destinée à acheminer le minerai provenant du câble aérien et de deux travers-bancs (X9 au sud et X6 au nord) jusqu'au sommet du Grand plan incliné. Elle se développe quasiment à l'horizontale sur 750 m de long (39)²⁹ et était posée sur un chemin dont la largeur varie de 3 à 6 m. L'ouvrage entaille le versant de la montagne vers l'amont et présente, localement, des murs de soutènement en pierres sèches vers l'aval.

Sur la voie, les wagonnets étaient tractés par des mulets. En 1914 par exemple, neuf animaux étaient affectés à cette tâche. Il s'agit d'une mule et huit mulets parmi lesquels "Chubero", "Grand noir", "Cambronne", "Blanc", "Petit rouge", "Grand rouge" et "Petit noir" (40)³⁰.

La voie proprement-dite, c'est-à-dire les rails et les traverses, a été démontée en intégralité. Le chemin sur lequel elle s'appuyait est en revanche en excellent état de conservation.

Grand plan incliné : le Grand plan incliné est installé entre la voie de roulage de la cote 444 et l'usine de grillage de Pikasari, à 350 m d'altitude. Il présente une pente régulière variant entre 32 et 39 % sur une longueur de 280 m.

39. La voie présente une légère pente variant de 0 à 1 % vers le Grand plan incliné.

40. Le nombre et les noms des animaux figurent dans un document conservé au Archives nationales du monde du travail à Roubaix : *Inventaire des magasins* du 30 juin 1914 (111 AQ 833).

L'ouvrage en partie maçonné était desservi par la voie de roulage de la cote 444 ainsi que par une voie de roulage inférieure (alt. 391 m) provenant du travers-banc X8.

Une maçonnerie imposante, destinée à supporter un treuil, est encore visible au sommet du plan incliné. Il semblerait que celui-ci était équipé d'une voie de roulage double permettant un fonctionnement automoteur sans apport d'énergie. L'ensemble des pièces métalliques du plan incliné (voies ferrées, traverses, machineries...) a été démonté.

Plan incliné inférieur : le plan incliné inférieur a été construit immédiatement au nord de l'usine de grillage de Pikasari. Il se situe à 10 m au sud de la recette inférieure du Grand plan incliné et se développe entre 350 et 334 m d'altitude. Il présente une longueur de 51 m et une pente régulière de 30 %.

La recette inférieure est desservie par la voie de roulage provenant du travers-banc X7. Cette voie longue de 153 m présente une pente régulière de 0,5 % vers le plan incliné.

Au sommet du plan, un treuil était installé, comme en témoignent un socle en béton et des vis de fixation.

L'ensemble des équipements métalliques de ce plan incliné a été démonté.

Usine de Pikasari : l'usine de grillage de Pikasari est située à Saint-Martin-d'Arrossa, sur un versant assez pentu, entre les altitudes 360 et 320 m. Elle couvre une surface d'environ 1 hectare. Les diverses installations ont été édifiées sur le versant afin de profiter de la pente naturelle pour faire transiter le minerai d'une zone de traitement à l'autre. Le relief naturel a totalement été modifié et de nombreuses plates-formes ont été édifiées afin de recevoir les bâtiments et infrastructures de l'usine. L'état de conservation général est assez remarquable en ce qui concerne les structures bâties en pierres, notamment les trois fours de grillage (fig. 15). L'ensemble des installations mécaniques, les charpentes et autres matériaux recyclables ont en revanche été démontés. Un relevé archéologique des vestiges conservés ainsi que l'étude de l'importante documentation écrite conservée aux Archives nationales du monde du travail (Roubaix) ont permis de retracer toute la chaîne opératoire de l'usine, depuis l'arrivée du minerai de fer brut jusqu'à l'expédition du minerai traité vers la gare. Sans entrer dans les détails, les opérations qui étaient pratiquées à Pikasari consistaient à concasser, laver, débourber, trier et broyer la sidérite avant de la calciner dans les fours de grillage. A titre d'exemple, au mois de juillet 1911, vingt-cinq à trente femmes étaient employées au tri et cinq à huit hommes à la laverie. Il n'existait alors que deux fours de grillage dans chacun desquels on lait 50 tonnes de sidérite par jour (41)³¹. Deux chargeurs et deux grilleurs étaient employés pour chaque four. Le combustible utilisé était du charbon de bois acheminé par le train.

L'atelier de lavage-triage et l'usine de grillage feront l'objet de réfections et d'améliorations successives entre 1910 et 1913 destinées à

41. III AQ 829-1, Archives nationales du monde travail, Roubaix.

améliorer les rendements (42)³², tandis qu'un troisième four de grillage, d'une capacité de 100 tonnes, sera édifié en 1911-1912 (fig. 16) (43)³³.

Câble aérien : un second câble aérien d'une longueur de 1,7 km permettait d'acheminer le minerai grillé vers la gare de Saint-Martin-d'Arrossa. Aucune installation liée à cet aménagement n'a été conservée. Les pylônes ont été détruits il y a une trentaine d'années, les installations de la gare ont été modifiées.

Avec les mines de Larla, l'usine de Pikasari constitue sans aucun doute le site archéologique qui témoigne avec le plus de force du passé industriel et minier du bassin d'Ossès. Son intérêt patrimonial est tout à fait exceptionnel.

Bibliographie

Beyrie, 2003 : Beyrie (A.), *Mines et métallurgies antiques au Pays Basque : un vecteur de romanisation ?*, thèse de Doctorat, Science de l'Antiquité, Université Toulouse-le Mirail, 2003.

Beyrie, 2005 : Beyrie (A.), L'industrie minière antique dans les Pyrénées occidentales, dans *L'archéologue*, 78, 2005, p. 19-21.

Beyrie, 2014 : Beyrie (A.), Aux origines de la sidérurgie tarbelle, dans *Kobie*, 13, 2014, p. 125-138.

Beyrie et al., 2003 : Beyrie (A.), Galop (D.), Monna (F.), Mougin (V.), La métallurgie du fer au Pays Basque durant l'Antiquité. Etat des connaissances dans la vallée de Baigorri (Pyrénées-Atlantiques), dans *Aquitania*, 19, 2003, p. 49-66.

Beyrie, Kammenthaler, 2005 : Beyrie (A.), Kammenthaler (E.), Le centre sidérurgique antique de Larla (Saint-Martin-d'Arrossa), dans *Bulletin du Musée Basque*, 165, 2005, p. 21-38.

Beyrie, Kammenthaler, 2008 : Beyrie (A.), Kammenthaler (E.), Aux origines de l'activité minière dans les Pyrénées occidentales. L'exploitation du cuivre, du fer, de l'or et de l'argent, dans *Archéopages*, 22, 2008, p. 28-33.

Dietrich, 1786 : Dietrich (P. F. de), *Description des gîtes de minerai des forges et des salines des Pyrénées*, Paris-Genève, 1786.

Lefèbvre, 1838 : Lefèbvre (M.), Sur l'usine à fer de Banca ou de Baïgorry, et sur les mines d'où elle tire ses minerais, dans *A.M.*, 3^e série, 1838, p. 85-102.

42. Résumé de la marche des années 1910, 1911, 1912 : En 1910, 39 981 tonnes de minerai traitées pour 29 684 tonnes obtenues (soit un rendement de 76 %). En 1911, 50 177 tonnes traitées pour 37 213 tonnes obtenues (soit un rendement de 74 %). En 1912, 58 880 tonnes traitées pour 42 800 tonnes obtenues (soit un rendement de 72,6 %). D'une année sur l'autre, le tonnage traité et obtenu augmente par suite de l'amélioration de l'atelier triage-lavage. Par contre le rendement diminue à mesure que le minerai de la partie sud du filon (Ustelegi) est remplacé par celui de la partie nord (Pikasari). D'après *Rapport annuel sur les travaux effectués en 1912*, III AQ 829-2 (687-693), Archives nationales du monde travail, Roubaix.

43. III AQ 829-2, Archives nationales du monde travail, Roubaix.

Le Verrier, 1888 : Le Verrier (U.), *Rapport sur les mines de Banca : I. Géologie générale ; II. Etude des filons de fer ; III. Filons de cuivre*, Saint-Etienne, 1888.

Machot, 1981-1982 : Machot (P.), L'ancienne sidérurgie du Pays Basque (1815-1870), dans Actes du XXXIII^e Congrès d'études régionales de la F.H.S.O. (4-5 avril 1981, Bayonne), *B.S.S.L.A. Bayonne*, 137-138, 1981-1982, p. 365-382.

Machot (dir.), 1995 : *Mines et établissements métallurgiques de Banca*, Biarritz/Saint-Etienne-de-Baigorry, 1995.

Machot, 2000 : Machot (P.), *L'industrie sidérurgique dans les Pyrénées occidentales (1803-1868)*, thèse de Doctorat, Histoire, Université de Paris I, 2000.

Palassou, 1784 : Palassou, *Essai sur la minéralogie des Monts-Pyrénées*, Paris, 1784.

Pujolle, 1995 : Pujolle (E.), La forge de Banca, construite en l'an VIII par l'ingénieur Muthuon, était-elle *catalane* ou *navarraise* ?, dans Machot (dir.), 1995, p. 251-282.

Vié, 1980 : Vié (G.), Au sujet de trois anciennes mines du Pays Basque français : la mine de fer d'Ustelleguy-Arrossa, quelques notes de géologie et d'histoire ; la mine de pyrite de fer d'Ixassou ; la mine de fer spathique d'Ainhoa, dans *B.S.S.L.A.*, Bayonne, 136, 1980, p. 433-455.

Liste des figures

Figure 1 : La montagne Larla

Figure 2 : Minerai de fer de Larla : brèche de grès cimentée par de la sidérite, concrétions de goethite, placage de goethite

Figure 3 : Larla, étendue du district minier et métallurgique ancien

Figure 4 : Galerie souterraine dans la mine Saint-Martin

Figure 5 : Les mines superficielles de Jarlekia

Figure 6 : Mines à ciel ouvert sur le filon principal

Figure 7 : Plan des travaux miniers visibles en surface

Figure 8 : Vue en coupe de la mine de Pikasari

Figure 9 : La grande mine romaine de Pikasari

Figure 10 : Bas fourneaux mis au jour à l'occasion de la fouille des ateliers sidérurgiques (2^d Âge du Fer, époque gallo-romaine)

Figure 11 : Fouille des bûchers d'abattage au feu conservés dans la mine Renaissance

Figure 12 : La mine d'Ustelegi en 1920, galeries, cheminées et chambres magasins (Fonds Vié, CCI Bayonne)

Figure 13 : Chantier d'exploitation à la base de la mine d'Ustelegi

Figure 14 : Larla, relevé archéologique des vestiges du transport du minerai et de l'usine de Pikasari (XIX^e-XX^e siècles)

Figure 15 : Pikasari, vestiges des trois fours de grillage de l'usine

Figure 16 : Représentation de l'usine de Pikasari en 1912 (Archives nationales du monde du travail, Roubaix, IIIAQ832)

X. Economie et société

Au commencement de 1999, le pays d'Ossès totalise 1.817 habitants: 704 vivent à Ossès, 660 à Bidarray et 453 à Saint-Martin-d'Arrossa. Un siècle plus tôt, 1896, la population était de 3 021 hab.: 1055 pour Ossès (1), 790 pour Exave et Eyharce (Saint-Martin-d'Arrossa) et 1.175 pour Bidarray. La comparaison de ces chiffres suffit à révéler à la fois l'importance du peuplement à la fin du XIXe siècle et la forte diminution de la population qui a suivi (2).

1. Des évolutions analogues mais décalées

Tous les quartiers qui composent Ossès et Saint-Martin-d'Arrossa, ainsi que Bidarray ont au XIXe siècle une évolution analogue. Leurs effectifs diminuent à partir de 1841 jusqu'en 1876 puis ils se stabilisent. Cette baisse de la population ne s'explique pas par une natalité insuffisante, car elle reste toujours élevée et, malgré une mortalité assez forte, le bilan démographique est presque constamment positif. En dehors de quelques années bien particulières comme en 1855 où sévit le choléra et en 1871 à cause de la guerre, presque toutes les années du XIXe siècle sont excédentaires. La seule explication à cette évolution réside dans l'émigration d'une partie des habitants. Le solde migratoire, qui tient compte du mouvement naturel et de la population recensée, approche mieux la réalité que la simple comparaison des populations recensées. Ainsi, à titre d'exemple, la perte pour Ossès et Saint-Martin-d'Arrossa serait, entre 1881 et 1891, de 15 personnes en comparant les effectifs recensés alors que le solde migratoire fait état d'une perte de 88 individus; celle-ci est de 56 personnes pour la période décennale suivante qui, du point de vue des recensements, affiche un gain de 10 habitants. En quinze ans, la perte de 144 individus contre 5 selon les recensements. L'émigration d'une partie de la population est, dans les trois communes, une réalité que confirment les pyramides des âges; elles révèlent un *sex ratio* très déséquilibré, les hommes de 20 à 39 ans étant nettement moins nombreux que les femmes de la même tranche d'âge. Une des causes de départ tient précisément à des taux de natalité élevés et à un grand nombre d'enfants en moyenne par ménage, contraignant la plupart d'entre eux à partir car ils ne peuvent pas vivre et travailler sur l'exploitation familiale trop exiguë ni dans la région faute d'emplois non agricoles et à cause de l'effondrement de l'artisanat.

Cependant le recensement de 1891 montre une augmentation des effectifs à Eyharce et Exave et celui de 1911 une plus forte encore, les deux quartiers ayant gagné 213 habitants depuis 1901; cet accroissement concerne principalement Exave qui passe de 304 à 489 habitants, ce qui équivaut à un gain de 60 % en dix ans. Cette importante croissance provient de la présence

de la main-d'œuvre nécessaire à l'extraction du fer (en 1888 il y avait déjà 26 terrassiers et 21 ouvriers mineurs) et de l'installation d'entreprises industrielles; mais le gain ne dure pas car, en particulier, l'exploitation du gisement ne tarde pas à s'arrêter. De son côté, Bidarray connaît deux poussées démographiques, la première entre 1881 et 1886 suivie d'une baisse et la seconde entre 1891 et 1896: le gain est alors de 139 hab. (+ 13 %). La construction du chemin de fer est probablement responsable de cette croissance. Pour les vingt années 1881-1901, le solde migratoire est positif, mais il devient très négatif ensuite pour la période décennale 1901-1911 où la perte apparente de population est de 300 individus, conséquence probable du départ de personnes venues s'installer les années précédentes et de l'exode rural. Néanmoins, Ossès et Saint-Martin-d'Arrossa retrouvent, en 1926, un nombre d'habitants voisin du maximum de 1841. Ainsi, pendant cet entre-deux guerres, les deux communes, avec Bidarray, se distinguent des autres communes de l'intérieur du Pays basque où le déclin démographique continue. Finalement, l'évolution du pays d'Ossès est, jusque-là, particulière.

A partir de 1931, la diminution de la population se poursuit continûment comme dans toute la Basse-Navarre: pas un seul recensement ne montre la moindre augmentation et le pays d'Ossès ne fait pas cette fois-ci exception. Ainsi, Ossès passe de 1 155 hab. en 1931 à 692 en 1990 (perte de 463 personnes: 40 %), Saint-Martin-d'Arrossa de 894 à 415 (perte de 479: 53 %) et Bidarray de 828 à 585 (perte de 243: 29 %). Au total, le pays perd 1 216 âmes ou 41,8 % de la population en soixante ans. Aucune des trois communes n'avait connu une évolution comparable au cours des soixante années précédentes 1871-1931. Pourtant, l'excédent naturel se maintient, mais il est de plus en plus faible jusqu'en 1968, puis les décès l'emportent sur les naissances, d'abord à Ossès et à Saint-Martin-d'Arrossa à partir de 1975, ensuite à Bidarray. Cette diminution du nombre d'habitants est la conséquence d'une part du vieillissement de la population et d'autre part de la chute de la natalité (d'une moyenne de 17 % le taux tombe à 10 %) alors que ces communes ne bénéficient d'aucun apport migratoire d'origine extérieure. Cette longue période de déclin démographique se termine, en 1999, par une légère hausse à Ossès et Saint-Martin-d'Arrossa et par une augmentation plus sensible à Bidarray. Cette hausse est-elle éphémère ou marque-t-elle un renversement de tendance? Le prochain recensement le dira. A quoi faut-il néanmoins attribuer cette remontée de la population, même modeste, des années 1990-1999? Est-ce l'influence de l'agglomération bayonnaise qui, avec l'amélioration de la route, ne se trouve plus qu'à 25-30 minutes et stoppe l'exode rural? Est-ce le signe d'une intégration dans une aire urbaine en extension?

Les changements qui affectent la population du pays d'Ossès ne sont pas que démographiques, ils touchent à la société et aux individus eux-mêmes sans différer toutefois totalement de ce qu'on observe dans tous les pays de l'ouest de l'Europe. Durant le XIXe siècle, les rapports sociaux et les activités économiques sont restés apparemment stables malgré certaines modifications inévitables. Mais, au cours des dernières décennies du XXe siècle, les transformations sont devenues plus radicales, la pression extérieure sociale et économique s'accroissant et la résistance du milieu local ayant beaucoup fléchi. Il semble qu'il y ait plus de différence dans les modes de vie et les activités économiques entre 1950 et 2000 qu'entre le milieu du XIXe siècle et le milieu du XXe. Cette accélération des mutations bouleverse tout, les éléments de la société comme les formes de l'économie.

Le cadre de vie du pays d'Ossès demeure rural, mais ni la société ni l'économie ne sont plus totalement agricoles parce que l'agriculture ne constitue plus l'activité essentielle. La diminution, en valeur absolue et en valeur relative, de la population agricole est à la fois la moins attendue et la plus chargée de sens. Elle s'inscrit dans un mouvement ancien et général mais celui-ci se fait plus rapide. Les ménages agricoles regroupent les deux tiers de la population en 1954; moins de la moitié en 1988... Deux actifs sur trois sont agriculteurs à Ossès et Bidarray en 1962, à peine un sur deux en 1975 et leur proportion est tombée à un sur quatre en 1988. Le nombre d'agriculteurs diminue: ils étaient 636 en 1962 et 372 en 1975; ils ne sont plus que 144 en 1988 dont seulement 108 à temps complet. Mais l'agriculture n'est pas déclinante et la production agricole croît.

Au cours des années 1950-1960, les transformations de l'agriculture ont été profondes mais elles n'ont pas modifié complètement le paysage. Des progrès techniques ont bouleversé les méthodes d'exploitation, et des spécialisations dans les types de production, tout en restant fidèles à ceux des générations précédentes ont permis cette hausse de la productivité. Ces modifications ont été stimulées sous la contrainte de l'industrialisation, de la demande et des nouveaux besoins des villes, et de l'ouverture de circuits commerciaux et de marchés extérieurs. L'agriculture est maintenue totalement orientée vers l'élevage qui est devenu la préoccupation essentielle. La production laitière a imposé l'adoption de nouvelles races bovines mais aussi l'équipement des étables pour la traite mécanique et la réfrigération de conteneurs à lait consécutive à l'accroissement de la production et du fait de l'organisation rationnelle du ramassage du lait. Pour produire de la viande, et notamment des veaux de boucherie, la race locale, la Blonde d'Aquitaine, s'est révélée excellente grâce à une nourriture plus abondante et des soins

plus attentifs. Cette aptitude bouchère était presque inconnue quand elle servait de bête de trait; d'autre part, l'adoption du tracteur a provoqué l'abandon de l'attelage bovin et les bêtes, libérées du travail, ont pu être élevées pour donner de la viande. L'élevage des brebis a pris un essor encore plus considérable, encouragé par l'industrie fromagère sur l'initiative des sociétés de Roquefort en Aveyron, puis d'entreprises locales, certaines coopératives, qui permettent une meilleure valorisation pour le producteur. Témoignage de ce développement exceptionnel, l'élevage bovin a doublé entre 1956 et 1980 et le troupeau ovin a quintuplé dans le même temps, puis les deux ont légèrement diminué entre 1979 et 1988. Pendant ce temps, la culture des céréales a chuté. Le maïs a éliminé le blé depuis que l'échange blé contre pain n'existe plus et parce qu'il n'a jamais été bien adapté au milieu. Les surfaces en herbe ont pris largement la première place. Les cultures des fonds de vallée et des replats de montagne ont cédé la place aux plantes fourragères et aux herbages. Le défrichement des landes les plus accessibles a permis d'accroître la production, la production de fourrage, répondant ainsi aux besoins d'un cheptel en expansion. Cette conquête de nouvelles terres a été rendue possible par l'adoption du maïs hybride qui demande de gros apports d'engrais que la fumure tirée de la litière à base de fougères et d'ajoncs n'était plus capable de fournir.

L'exploitation agricole a cessé d'être une unité de polyculture et d'autosuffisance, elle est devenue commerciale. Mais l'adaptation de méthodes plus modernes de production introduit les agriculteurs dans un système de relations complexes: ils sont à tous égards tributaires de l'extérieur. Les exploitations restent pour la plupart de taille modeste (entre 15 et 20 ha) bien que certaines se soient agrandies du fait du départ d'agriculteurs et sont presque toutes de faire-valoir direct même si une partie des terres utilisées est prise en location. Cependant, ces transformations n'auraient pas été possibles sans des investissements de plus en plus importants que les exploitants agricoles ont pu réaliser grâce à des prêts avec un endettement qui a pu aller au-delà de ce qui était raisonnable, et à des primes et des aides diverses des pouvoirs publics ou tirés de la Politique Agricole Commune.

L'effondrement non pas de l'agriculture mais des agriculteurs a pour conséquence que les actifs des trois communes sont de plus en plus nombreux à exercer des métiers non agricoles. Si le taux d'activité de la population totale et masculine est resté à peu près constant, deux changements sont spectaculaires. Le premier est la forte augmentation du taux d'activité des femmes de 20 à 50 ans, et le second est la forte progression

du salariat: plus d'un actif sur trois est salarié en 1975, ils sont un sur deux en 1990 et deux sur trois en 1999. Ces mutations sont liées à la place qu'occupent aujourd'hui les emplois dans les activités industrielles, l'artisanat et les services. Mais rares sont ces professions qui peuvent s'exercer sur place. C'est pourquoi, en 1999, un actif sur trois travaille hors de l'une des trois communes, alors qu'il s'agissait de moins d'une actif sur dix en 1962 et près de un sur quatre en 1975.

La société traditionnelle rurale se trouvait fondée sur la paysannerie et sur l'exploitation de la terre. D'autres métiers existaient aussi mais leur terrain d'action restait en pratique confiné au village, étant donné qu'ils assuraient la transformation des produits que fournissaient les agriculteurs et qu'ils répondaient aux divers besoins des habitants. Mais, la diminution de la population a entraîné la raréfaction des commerçants et de certaines catégories d'artisans (cordonniers, tailleurs...) qui opéraient au plan local; ils se trouvent aujourd'hui à Saint-Jean-Pied-de-Port ou plus loin à Bayonne. Des artisans subsistent dans le travail du bois (charpentiers, menuisiers, ébénistes...), les métiers du bâtiment (maçons, plombiers, électriciens...) et l'hôtellerie. En définitive, l'environnement socio-économique proche ou lointain conditionne en partie l'économie des exploitations de même que l'emploi de ceux qui ne sont pas agriculteurs; il concerne en définitive toute la population. L'agriculture cessant d'être l'occupation principale, la société a cessé d'être agraire; les emplois sont plus diversifiés qu'auparavant et l'activité dépend moins du village que de la ville. Toutefois, les personnes qui ont une profession non agricole appartiennent à ce milieu rural car, pour le plus grand nombre, le changement d'activité est récent et la rupture avec le milieu d'origine n'existe pas. La population est dans une certaine mesure encore largement associée à l'exploitation de la terre.

2. Des disparités communales

Ainsi, les trois villages d'Ossès, de Saint-Martin-d'Arrossa et de Bidarray se distinguent par leur faible population et leurs fonctions agricoles. Le paysage rural prédomine. Partout ce sont les mêmes champs de maïs, les mêmes prairies, les mêmes landes qui couvrent de vastes surfaces ou qui ont reculé devant les défrichements récents, donnant aux pentes entamées une tonalité inattendue. Partout, l'habitat est peu dense et fréquemment discontinu, la plupart des maisons sont d'origine ancienne mais un habitat non agricole progresse un peu partout. Les trois villages ont conservé une activité agricole importante à considérer la surface utilisée et la production, mais ils n'ont plus une main-d'œuvre agricole majoritaire. Si ces caractères leur sont communs, plusieurs éléments empêchent que les trois communes

soient identiques: leur situation, leur évolution et la composition socio-professionnelle de leurs habitants donnent à chacune d'elles des traits qui lui sont propres.

2a. Ossès est le chef-lieu historique du pays, la “commune mère” puisque c'est d'elle qu'ont été successivement détachés Bidarray en 1800 puis Saint-Martin-d'Arrossa en 1923. Elle demeure la commune la plus peuplée avec une population de 704 habitants et la plus grande pour mesurer 4 151 hectares (42 % du pays).

Ossès demeure une commune rurale. S'étendant du Baïgoura au nord, aux hautes terres d'Ahaizeko-mendi au sud, son finage englobe la plaine qui montre une belle continuité de cultures, des terroirs cultivés plus accidentés et discontinus dans la partie méridionale où l'altitude s'y tient à 300-400m, des bois, de vastes étendues de landes et de pâturages de la montagne.

C'est au cœur de la plaine et un peu à l'écart du Laca que s'établit **Horça**. Siège de la mairie, de l'église paroissiale, des écoles, de la poste et du fronton, c'est le vrai centre de la commune. Même traversé de part en part par la route, ce n'est pas un village-rue parfait, des constructions existant le long d'autres voies. Il y a eu jusqu'à 453 habitants en 1841; ils étaient encore 223 en 1954; il y avait des commerces, des artisans au service de la communauté et même un marché qui s'y tenait régulièrement. Egalement au milieu de la plaine et au carrefour de la route principale moderne, **Gahardou** comprend une douzaine de maisons groupées qui ne sont plus toutes des exploitations agricoles et quelques écarts. Les autres quartiers groupés se situent à la périphérie: **Iriberry** et **Ugarçan** à l'est, **Ahaïce** au sud (occupant avec Ahaizeko-mendi tout l'espace au sud du Laca), qui sont à peu près totalement agricoles. De constitution plus récente, un groupement de maisons et de quelques établissements de commerce est installé au bord de la grande route de Bayonne à Saint-Jean-Pied-de-Port avant le carrefour de la branche menant vers la vallée de Baïgorry et le pont sur la Nive; c'est, en grande partie, la conséquence de la forte fréquentation de la route en particulier en été et du passage de nombreux touristes. Dans le reste du territoire communal, l'habitat est totalement dispersé et chaque exploitation est placée au milieu de ses terres.

Ossès est la commune la plus agricole des trois car elle possède les meilleures conditions agronomiques et climatiques: des terroirs plats, de bons sols, un abondant ensoleillement. Elles ont favorisé l'adoption rapide du tracteur: 2 en 1955, 39 en 1970, 79 en 1979, 85 en 1988. Cette année-là, une centaine d'exploitants (92 exactement dont 65 à temps complet) se partage 1

777 hectares. L'élevage est la richesse principale, surtout celui des ovins, qui, en 1988, comprenait près de 11 000 têtes. Leurs effectifs n'ont cessé de croître: 3 000 en 1955, 6 000 en 1970. A leurs côtés, il y avait un millier de bovins, le double de 1955. Bien moins importante est la place consacrée aux productions proprement agricoles: les céréales, presque uniquement du maïs, n'occupent que 46 ha (le quart de 1955) sur les 216 ha de terres labourables (12 % de la superficie totale): elles sont surtout destinées aux cultures fourragères alors que les surfaces toujours en herbe couvrent 1 549 hectares. La quasi totalité de la surface agricole utilisée n'a ainsi qu'un seul objectif: nourrir le bétail. Il reste peu de terres pour l'alimentation humaine: les jardins familiaux, jamais très considérables et eux-mêmes en voie de régression, quelques vergers qui depuis très longtemps n'ont pas joué un grand rôle, un peu de vigne (8 ha) qui a diminué de 80 % depuis 1955. Ce n'est plus qu'une culture relique de l'époque où l'économie était d'autosubsistance. La déprise vinicole est générale à Ossès comme à Saint-Martin-d'Arrossa et à Bidarray, alors que la viticulture qui est aujourd'hui pratiquée dans la vallée de Baïgorry ou en Cize, à Ispoure, a progressé en surface et donné un vin d'AOC, l'irouléguy.

Malgré la prégnance du paysage agricole, malgré l'importance de l'agriculture, les habitants d'Ossès ne constituent plus une communauté entièrement agricole. En 1954, 80 % des actifs sont des agriculteurs et 76 % de la population appartient à des ménages agricoles. En quelques années, le nombre d'agriculteurs diminue fortement puisqu'en 1962 ils ne sont plus que 67 % et, par voie de conséquence, la population des ménages agricoles baisse aussi tandis qu'augmente celle qui est liée à d'autres emplois. La baisse se poursuit: en 1975 les agriculteurs ne sont plus que 64 % et, en 1988, 27 %. Parallèlement, les actifs non agricoles augmentent et, autre témoignage de la mutation socio-professionnelle, ceux qui travaillent hors de la commune sont quatre fois plus nombreux; de plus, 62 % de la population active qui a un emploi sont des salariés. Ont quasiment disparu, dans le centre, les commerces traditionnels et l'artisanat lié à l'agriculture; celui du bâtiment se maintient. Des commerces d'un nouveau genre apparaissent au bord de la route principale (garages, vente de matériel agricole, de poteries, restaurant) en liaison avec les déplacements des touristes qui font vivre aussi deux hôtels et plusieurs gîtes ruraux.

La population a diminué de 1954 (953 hab) à 1982 (678 hab). A cette date, Ossès a perdu 275 personnes soit plus d'un habitant sur quatre dans la lignée d'un déclin continu depuis des décennies. Le chiffre de population est le plus bas que la commune n'ait jamais atteint. Mais, à partir de 1982, une légère augmentation change le cours de l'évolution qui se confirme lors du

recensement suivant en 1999. Peut-on augurer de la fin de la régression et d'une reprise de la croissance?

2b. Saint-Martin-d'Arrossa est une jeune commune puisqu'elle ne date que de 1923. Après de multiples demandes faites au cours du XIXe siècle, deux quartiers d'Ossès, **Exave** et **Eyharce**, finissent par obtenir de faire sécession (réalisée depuis 1826 sur le plan religieux) et, par le fait même, ont acquis l'autonomie communale. Leur position sur la rive gauche de la Nive mettait ces deux quartiers à l'écart de Horça devenu centre de la commune d'Ossès. La remise en exploitation du minerai de fer, puis la construction du chemin de fer et l'établissement d'une gare, qui prend vite de l'importance car elle se trouve à la bifurcation de deux lignes, l'une vers Saint-Jean-Pied-de-Port l'autre vers Saint-Etienne-de-Baïgorry, enfin l'installation d'établissements industriels, une usine d'extraits tanins, une usine de lavage de laine etc. sont des éléments décisifs au début du XXe siècle à la fois pour la mutation d'Exave et d'Eyharce, leur croissance démographique et leur séparation d'avec ce qui constitue désormais Ossès. En 1921, ils avaient 826 habitants; quarante ans plus tard, en 1962, ils étaient 695. Aujourd'hui Saint-Martin-d'Arrossa a 453 habitants, ayant perdu la moitié de sa population en quatre-vingts ans. Entre-temps, les industries ont disparu et le trafic ferroviaire s'est considérablement réduit. Restent une fabrique de meubles créée en 1980 et devenue coopérative en 1990, un grossiste-distributeur de boissons, et quelques marchandises et voyageurs qui animent la gare. Ils sont plus nombreux à venir l'été car la commune s'est orientée vers l'accueil des touristes: hôtel, location de meublés et de gîtes ruraux d'une capacité de 85 personnes, sans parler des résidences secondaires (avec un logement secondaire pour cinq logements principaux, c'est le plus fort taux des trois communes). Chaque année, depuis 1996, se tient un festival qui a attiré plus de 15 000 personnes pour des concerts, des débats et des cours.

Saint-Martin-d'Arrossa résulte, donc, de la fusion de deux quartiers anciens, encore bien visibles, bien que l'évolution de la construction ait rendu plus complexes la distribution et les formes de l'habitat, sans créer un village compact. Exave, le moins peuplé à l'époque médiévale, sert de centre de la commune du fait de la présence de l'église, de la mairie, du grand fronton et de la place principale. Entre les deux, se trouvent l'école, qui est un édifice isolé, la gare et plusieurs maisons d'habitation. Quelques fermes se sont dispersées, après l'époque médiévale, sur les hauteurs, jamais au-dessus de 300m pour le quartier de Baihonza (Eyharce) vers Baïgorry ou dans la vallée de la Nive vers Saint-Jean, mais à une altitude parfois supérieure pour celui de Satali (Exave) du côté de Bidarray.

Eloignée plus tôt qu'Ossès et que Bidarray de l'économie traditionnelle agro-pastorale, on ne peut s'étonner de voir que Saint-Martin-d'Arrossa soit, en 1954, la moins agricole des trois communes: 59 % des actifs sont des agriculteurs et les ménages agricoles ne représentent que 44 % de la population totale. Au recensement de 1962, il n'y a qu'un actif sur deux à être agriculteur, un sur trois en 1982. L'évolution se poursuit et la baisse du nombre d'agriculteurs continue: ils ne sont plus qu'un sur sept en 1988 et il n'y a qu'un quart de la population dans les ménages agricoles. La présence de la gare et de la bifurcation a d'abord certainement facilité cette mutation puis, bien qu'à l'écart de la route principale, la diffusion du transport automobile a permis la migration de la main-d'œuvre; ainsi dès 1962 près d'un actif sur cinq est un migrant, et un sur trois travaille en dehors de la commune. Enfin, pour compléter le tableau, près de trois actifs sur quatre sont salariés.

Village au contact de la montagne propice à l'élevage extensif et de la plaine qui représente de bons sols et des terrains plats, Saint-Martin-d'Arrossa reste une commune qui fait encore un peu de place à l'agriculture. 29 exploitants en 1988 (61 en 1955) travaillent 461 ha (moyenne 16 ha) d'une surface agricole utilisée totale qui est restée à peu près constante, pour 1 844 ha de surface totale; et, comme à Ossès, la quasi totalité de la surface est consacrée à l'élevage; le nombre d'ovins a fortement augmenté (de 1 500 à 2 500 en 1979, en baisse depuis) mais moins qu'à Ossès et les effectifs de bovins, qui sont restés longtemps stables, ont diminué depuis 1970. La mutation démographique et agricole est-elle achevée?

2c. Bidarray isolée entre deux gorges de la Nive et enchâssée entre Baïgoura, Iparla et Artzamendi, est longtemps restée vide d'hommes. Ancien lieu d'exploitation forestière et pastorale (pour les troupeaux de porcs) au moins dès le Moyen Age, elle n'a eu longtemps pour unique édifice habité en permanence que la commanderie annexe de Roncevaux avec sa chapelle romane depuis la fin du XIII^e siècle. En 1632, on n'y reconnaît encore officiellement aucune "maison", mais seulement des "bordes" pourtant déjà habitées depuis quelque temps. En ce début du XVII^e siècle, des cadets à la recherche de terre, venus des anciens quartiers d'Ossès, surtout de Gahardou, d'Exave et d'Eyharcé qui étaient les plus proches, ont commencé à la peupler. Bidarray devient une paroisse annexe en 1677, et une commune autonome au moment de la Révolution française à cause de son éloignement d'Ossès et de l'accroissement de sa population.

660 personnes résident en 1999 à Bidarray et beaucoup vivent encore de l'agriculture. Longtemps, la commune est restée plus agricole que les deux autres alors que les conditions y étaient plus difficiles: faiblesse des

terroirs de plaine, abondance des terroirs de versant; mais certainement l'isolement de beaucoup d'exploitations l'explique aussi. La baisse du nombre d'agriculteurs y a été plus lente que dans les deux autres communes: en 1954 Bidarray a plus d'agriculteurs (84,7 %) et la population des ménages agricoles est plus nombreuse (77 %). En 1962 les changements sont encore faibles et Bidarray paraît marginale, plus agricole, plus fermée. Par la suite, la baisse des agriculteurs et effectifs des ménages agricoles est réelle, mais elle se fait avec retard par rapport à Ossès et à Saint-Martin-d'Arrossa. En 1975, les agriculteurs sont encore majoritaires mais, en 1988, véritable effondrement, ils ne sont plus qu'un quart.

Le finage, dont la superficie est de 1 435 hectares associe quelques terres alluviales peu étendues et surtout de vastes terrains de parcours. Leur extension a eu pour conséquence l'adoption tardive du tracteur (2 seulement en 1970 pour 106 exploitations et 44 en 1979 pour 90 unités) et le choix du transporteur "montagne" mieux adapté aux conditions du relief. Ils sont 90 exploitants en 1979 et 58 en 1988. La place considérable de la montagne et des landes explique le caractère incomplet de la mise en valeur des 3 821 ha de la commune et le mode d'utilisation du sol: le tiers de la surface de la commune est utilisé à raison de 95 % par des prés et 4,5 % par des surfaces labourées. Elle explique aussi l'importance de l'élevage des ovins (plus de 11 000 têtes, en forte augmentation depuis 1970 où l'on en recensait 6 400). L'agriculture ne saurait employer toute la population en âge de travailler au point qu'un peu plus d'un actif sur deux a un autre emploi et que ceux qui travaillent en dehors de la commune ne cessent d'augmenter: 3,7 % en 1962, 20,8 % en 1975, 40,2 % en 1999; aussi n'est-il pas étonnant de constater que la moitié des actifs ayant un emploi sont des salariés. Enfin, dernier caractère démographique, la commune a gagné 60 habitants entre 1990 et 1999 (+10 %), chiffre remarquable qui place Bidarray très nettement devant Ossès et Saint-Martin-d'Arrossa.

Dans le village - mais peut-on parler de village au sens traditionnel du terme, car il n'y a pas de rue et pas de véritable noyau - l'habitat dispersé est de règle. Le promontoire, premier secteur occupé dès les XIIe-XIIIe siècles, qui sépare le cours de la rivière du Bastan et sa vallée du vallon de *Galzagorriko erreka*, regroupe deux restaurants et les divers services de la commune: l'église, la mairie et le fronton d'un côté, l'école (à l'emplacement d'une ancienne chapelle) de l'autre en position dominante. Une amorce d'agglomération, créée par le manque de place et le débouché du vieux pont, se situe au pied du promontoire: elle est surtout marquée par la présence, chacun de part et d'autre du pont, de deux hôtels-restaurants dont l'un est plus que centenaire. Le pont a été doublé depuis quelques années. Même la

gare n'a eu aucun effet de développement au point qu'aujourd'hui, fermée, elle ne se distingue plus.

Site le plus pittoresque du pays d'Ossès par ses rivières poissonneuses, son cadre montagneux, ses maisons dispersées, son église romane perchée, Bidarray a été dès la fin du XIXe siècle un centre d'excursion pour les touristes séjournant sur la côte basque. Ils arrivaient par le train et descendaient principalement à la halte appelée "Pont Noblia", plus proche du "village" que la gare proprement dite. Le train ne joue plus aucun rôle significatif dans la fréquentation touristique mais les automobiles et les autocars l'ont grandement remplacé. Quatre hôtels (49 chambres), plusieurs dizaines de logements à louer et chambres d'hôte d'une capacité de 142 personnes et trois auberges de jeunesse-gîtes d'étape (122 places) font de Bidarray une station de vacances, un lieu de séjour, un point de départ pour des randonnées en montagne, un site d'activités d'eau vive (kayak, raft...) sur la Nive et un endroit de pêche en rivière.

La diversité des conditions naturelles, qui affectent principalement la vie agricole, n'oppose plus les trois communes dans la mesure où l'élevage est devenu l'activité unique de presque tous les exploitants. Les effets du relief maintiennent les différences en matière d'attractivité touristique; et les nuances dans les situations géographiques et les comportements des habitants ont davantage de conséquences sur les évolutions. Cependant, l'éloignement, les difficultés d'accès et l'isolement constituaient autant de contraintes qui expliquent la longue période d'économie d'autosubsistance. Ils ne sont plus aujourd'hui des facteurs discriminants en raison de l'amélioration et de l'extension générale du réseau routier, de la commodité du transport automobile individuel et d'une inclination à la mobilité de la population aussi bien pour le travail que pour l'accès aux commerces et aux loisirs. Placé de vingt à trente minutes de l'agglomération de Bayonne, le pays d'Ossès n'est plus marginal et se situe, désormais, dans son aire périurbaine et participe, donc, à une société qui est de moins en moins agraire. Chaque commune, Bidarray, Ossès, Saint-Martin-d'Arrossa, s'y intègre progressivement et s'organise selon un équilibre entre le passé et le futur, selon les possibilités de la nature et le système économique et social.

Récentes évolutions de la population

Le recensement de la population de 2017 confirme ce qui avait été observé en 1999 à savoir la fin d'une longue période de déclin démographique de la Vallée. En effet, les trois communes enregistrent une

légère croissance depuis une vingtaine d'années mais selon un rythme différent.

	1999	2017	bilan	/an
Ossès	694	835	+ 141	+1,9 %
St-Martin d'Arrossa	463	537	+ 74	+1,6 %
Bidarray	610	677	+ 67	+1,1 %

La démographie naturelle n'est pourtant pas favorable à une plus forte croissance étant donné le très faible taux de natalité (7,4 pour 1000 à Ossès, entre 9 pour 1000 et 10 pour 1000 à St Martin d'Arrossa et à Bidarray) tandis que les taux de mortalité sont légèrement inférieurs (6 à 8 pour 1000) dans ces deux dernières communes pour permettre l'espoir d'un excédent. Il est un peu supérieur (9 pour 1000) à Ossès. L'augmentation de la population est, ainsi, en grande partie due à des apports extérieurs.

A Bidarray, 40 % des ménages ont aménagé « depuis moins de neuf ans » ; à Ossès ils sont 62 % et à St-Martin d'Arrossa 75 %. Maintenant, si l'on considère « le taux d'ancienneté d'emménagement dans la résidence principale depuis moins de deux ans », il s'élève à 10,8 % de la population (soit 91 hab) pour Ossès tandis que le taux d'installation récente est inférieur (entre 7 et 8%) soit entre 40 et 50 personnes dans les deux autres communes. A quoi peut-on attribuer cette attraction des trois communes ? Il est probable que l'éloignement relatif en distance-temps et en distance kilométrique, sinon de l'agglomération de Bayonne, du moins de l'aire urbaine de Bayonne plus étendue avec ses différents lieux d'emploi, peut effectivement jouer mais il ne faut pas nier l'existence d'avantages locaux.

Le « taux d'activité de la population de 15 ans ou plus ayant un emploi » est identique : 75 % dans les trois communes. Le recensement distingue cependant que 73 % des résidents ont un emploi à Ossès, 48 % à Bidarray et 39 % à St Martin-d'Arrossa. Ainsi, Ossès emploie plus d'actifs que les deux autres communes. Cet offre majoritaire peut s'expliquer par l'emploi dans l'agriculture qui y est encore important en raison de terres agricoles (labours ou prés) plus étendues qu'à Bidarray et à St Martin-d'Arrossa pour de meilleures conditions agronomiques et climatiques. A cela s'ajoute qu'Ossès possède aussi d'autres lieux d'emploi du fait de la création du « Village d'artisans » qui regroupe six entreprises et une moyenne surface commerciale Leclerc. On y recense également des commerces, comme l'hôtellerie, des entreprises de construction et de services que l'on trouve aussi à St-Martin-d'Arrossa et à Bidarray mais en moins grand nombre. Dans cette dernière, les sports d'eau et les activités de nature et de sports qui sont très présents n'ont guère d'incidence sur l'emploi de la population résidente.

Travaillent dans la commune de résidence 34 % des « actifs de 15 ans et plus » à Ossès, 25 % à St Martin d'Arrossa et à Bidarray. Cela signifie que deux actifs sur trois habitent Ossès et trois sur quatre de ceux qui habitent St Martin-d'Arrossa ou Bidarray, ont leur emploi dans une autre commune. Dans tous les cas, il s'agit principalement d'une part de salariés et d'autre

part il est remarquable de constater qu'il s'agit de « titulaires ou de contractuels de la fonction publique » qui, à l'évidence, ne peuvent tous trouver à être employé sur place parce que ces postes d'emploi ne sont guère présents dans les environs immédiats et relèvent, probablement, une fois de plus en partie de l'environnement urbain proche ou labourdin. D'ailleurs, pour se rendre à leur lieu d'emploi plus de 80 % des travailleurs utilisent la route. Deux des trois communes possèdent une gare et une ligne de chemin de fer modernisée sans attrait pour les déplacements quotidiens des travailleurs.

Au total, les données du dernier recensement confirment que la Vallée d'Ossès n'est plus strictement agricole et pastorale, mais qu'elle conserve un cadre de vie très rural qui en fait sa richesse et son attractivité.

Pierre LABORDE-SALA

Professeur émérite de Géographie à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux III

NOTES

1. Dans les limites actuelles.

2. Pour replacer les évolutions dans un cadre plus vaste et pour le détail, voir:
Laborde (P.), *Pays basque, économie et société en mutation*, Elkar éd., Bayonne 1994.

Table des matières

<i>Atharia</i> . Liminaire.....	p. 3
Introduction.....	p. 5
I. Un pays, des paysages.....	p. 10
II. De la préhistoire à la Révolution française: événements, repères chronologiques.....	p. 21
III. L'administration de la vallée et la "réforme politique" de 1633	p. 57
IV. Le bornage de la forêt d'Ossès en 1632; peuplement et toponymie de Bidarray de 1632 à 1675	p. 69
V. Architecture et habitat.....	p. 95
VI. Des quartiers aux communes.....	p. 163
1) Ahaïce en 1700	p. 163
2) Eyharce et Exave en 1856	p. 165
3) Saint-Martin-d'Arrossa commune en 1923	p. 167
VII. Déplacements et migrations: de la Navarre aux Amériques.....	p. 171
VIII. Dans la littérature basque.....	p. 186
Notes au chapitre VIII	p. 205
IX. La métallurgie antique du fer sur le massif de Larla	p. 212
X. Economie et société.....	(p. 229)

(Textes revus en 2012 et 2020.)

I. Table et légendes des illustrations en couleur

Armes du pays d'Ossès en 1ère de couverture (avec légende dans la page-titre).

(I. Paysages, quartiers, églises et stèles)

1. Pont sur le Laca au passage ancien d'Irissarry en Ossès par Harnabarr.

2. Le Baïgoura et la vallée d'Ossès vers le nord vus du côté de la montagne d'Ahaïce (*Ahaizeko-mendi*), depuis le quartier d'Ahaïce au premier plan, jusqu'aux quartiers d'Iriberry et Ougarçan au fond.

3. La vallée d'Ossès vers l'ouest et Bidarray: au premier plan à gauche le quartier d'Ahaïce, au centre Horça, à gauche Gahardou, au fond Exave (Saint-Martin-d'Arrossa).

4. Au premier plan: terres et maisons de la montagne d'Ahaïce; au fond: la croupe de l'Arzamendi au-dessus de Bidarray.

5. Bidarray: le quartier de l'église et les premiers contreforts de l'Arzamendi vers le nord-ouest.

6. Bidarray: descente de l'église et maison **Etxexurinea**.

7. Extérieur de l'église Saint Julien d'Ossès: sacristie et chevet.

8. Détails du retable de Saint Julien:

a) 1er registre (bas): porte du tabernacle avec crucifixion et portraits royaux en médaillon de part et d'autre.

b) 2e registre (milieu): Annonciation et Visitation de la Vierge Marie.

c) 3e registre (haut) d'une facture différente: Assomption et Couronnement de la Vierge Marie.

9. Eglise Saint Julien:

a) culs-de-lampe sculptés à l'angle des transepts sud (en gros plan) et nord;

b) le grand ostensor don de Napoléon III;

c) balustrade des tribunes (détail).

10. Portails:

a) portail roman (fin du XIIe siècle) de l'église de Bidarray.

b) portail de style roman de l'église d'Arrossa.

c) porte nord de l'église d'Ossès (fin du XVIe siècle).

d) portail de 1668 à l'église d'Ossès.

11. Arcature romane (fin du XIIe siècle) et voûte néo-gothique (fin du XIXe siècle) au chœur de l'église de Bidarray.

12. Fenêtre à arc roman et croix processionnaire à Bidarray.

13. L'église Saint Martin au-dessus du quartier d'Exave (Arrossa).

14. Statue polychrome restaurée de saint Martin au retable d'Arrossa.

15. Autel surélevé, retable de style baroque et plafond à grands caissons peints à l'église de Saint-Martin-d'Arrossa.

16. Stèles discoïdales et croix de cimetière

a) stèle discoïdale à Bidarray.

b) stèle de la maison **Apalats** à Ossès (1651).

c) croix à inscription bilingue (français et latin) de la maison **Etxeberri** d'Exave à Arrossa (GASTON ET MARIE DECHEBERRI CONIVGES 1677).

d) croix de la maison **Ibarrondo** avec inscription bilingue (latin et basque) à Ossès (1765).

(II. Maisons)

17. Maison du 1er type: **Iratzeabal** (1412 *iratçeçabal*) ou **Irazabal** à Eyharce (Arrossa).

18. Maison de bourg du 2e type à Exave (Arrossa).

19. Architecture composite: façade sud reportée et corps de logis Renaissance de la maison noble médiévale **Harizmendi** (1249 *harismendi*) à Ossès.

20. Clef à monogramme gothique à la porte ogivale de la maison **Inda** à Horça (Ossès).

21. Clef de porte cintrée avec inscription de 1613 insérée en façade de la maison **Arrosa** (1347 *harlausa juson*) d'Eyharce (Arrossa).

22. Porte avec armoiries sculptées, inscription en espagnol et détail du colombage de **Guilantena** (actuel Sastriarena; maison noble médiévale, en 1366 *oyharart suson*).

23. Pierre d'angle sculptée de 1661 à Exave (Arrossa).

24. Porte cintrée avec clef sculptée de 1705 de la maison **Ithurralde** (1412 *ithuralde deyharce*) d'Eyharce (Arrossa).

25. Linteau de porte avec inscription de 1756 de la maison **Borthagarai** (1370 *bortayri garay*) à Gahardou (Ossès).

26. Linteau sculpté à Eyharce (Arrossa).

27. Clef de porte cintrée avec équidé, outils de ferron et dessins géométriques de la maison **Xopienea** à Gahardou (Ossès).

28. Porte cintrée avec clef sculptée de 1770 surmontée d'un cartouche avec inscription de 1699 à **Intzabia** (Bidarray).

29. Porte composée avec inscription basque de 1787, déplacée et remontée, à la maison **Kastorena** d'Eyharce (Arrossa).

30. Vestiges d'un bas-fourneau antique (- 50 à + 100) sur Larla (Saint-Martin d'Arrossa).

31. Constructions pour l'exploitation des mines de fer de Larla à la fin du XIXe siècle

...

II. Numérotation et légendes des reproductions en noir et blanc.

1. Le pays d'Ossès (carte par P. Laborde)
2. Monolithe Iparla I à Bidarray (photo J. Blot) (à la page 44 de *La vallée de Baïgorry et ses alentours*, légende modifiée).
3. Bidarray: chevet de l'église, maisons et premiers contreforts de l'Iparla, vus de l'emplacement de l'ancienne chapelle Saint Michel (école publique) (M. Berger).
4. Ossès, église Saint Julien:
 - a) élévation sud et sacristie (M. Berger).
 - b) élévation nord et clocher (M. Berger).
 - c) façade principale (ouest) et portail "baroque" de 1668 (M. Berger).
 - d) plan au sol (M. Berger)
5. Chœur de l'église Saint Julien vu de la galerie nord (M. Berger).
6. Eglise Saint Julien: bénitier avec figure humaine à la porte sud (M. Berger).
7. Eglise Saint Martin (Arrossa): plan au sol (M. Berger)
8. Stèle d'inspiration gothique à Ossès (M. Berger).
9. Linteau à Eyharce (Arrossa) et stèle à croix évidée et fleurdelysée à Ossès (M. Berger).
10. Stèle avec croix recroisée à Ossès (M. Berger).
11. Stèle de 1624 à composition géométrique d'étoiles à six branches à Ossès (M. Berger).
12. Schéma d'une stèle avec étoile de David et croix pattée sur le socle à Ossès (M. Berger).
13. Envers de croix de 1677 (voir photo n° 21) à Saint-Martin-d'Arrossa (M. Berger).
14. Croix à socle chantourné avec inscription basque de la fin du XIXe siècle à Ossès (M. Berger).
15. Porte cintrée à claveaux parallèles allongés et délardement orné de boules de la maison **Intxabortenea** à Ossès (M. Berger).
16. Ventilation en oculus et fenêtre à la chapelle Saint Vincent d'Ahaïce (M. Berger)
17. Maisons du 1er type (façades):
 - a) **Borthagarai** à Gahardou (voir photo n° 31): façade avec vestiges dégagés du portique dans l'ancienne ossature en bois (M. Berger).

b) **Etxebarne** à Iriberry (Ossès): façade principale avec porte en plein cintre à clef datée de 1705 (M. Berger).

c) **Aphalats** à Gahardou (Ossès): façade principale avec inscription en espagnol de 1635 sur le linteau de porte (M. Berger).

18. Maison du 1er type (plans):

a) coupe transversale et portiques de l'ossature en bois

b) plan au rez-de-chaussée

19. Maison du 2e type: **Xemetorena** à Gahardou avec linteau de porte daté de 1610 (M. Berger).

20. Annexes de la maison (M. Berger):

a) four de la maison **Orpuztan** à Ugarçan (Ossès)

b) bâtiment du pressoir de la maison **Ibarrondo** à Horça (Ossès)

c) bergerie et fenil de la maison **Ibarrondo**

21. Linteaux et pierres sculptées:

a) linteau de porte avec armoiries et inscription en espagnol de **Guilantena** (Sastriarena) à Horça (voir photo n° 28). La date de 1628 est inscrite au linteau voisin (M. Berger).

b) pierre de façade avec inscription en espagnol (XVIIe siècle) à Ahaïce (Ossès) (M. Berger).

c) linteau appareillé en plate-bande avec clef datée de 1693 et deux contre-clefs ornées à Saint-Martin-d'Arrossa (M. Berger).

d) linteau appareillé en plate-bande daté de 1734 de la maison **Otsamendi** d'Exave à Saint-Martin-d'Arrossa (M. Berger).

e) linteau de fenêtre de la maison **Iriarte** d'Ugarçan (Ossès) avec inscription basque de 1744, orné de pampres, grappes et oiseaux.

f) clef de porte cintrée de la maison **Etzegarea** à Gahardou (Ossès) avec inscription de 1756 (M. Berger).

g) linteau de porte avec inscription latine de 1744 de la maison **Mendixola** à Bidarray (M. Berger).

22. Porte composée à arc segmenté en pierres de couleurs alternées avec inscription de 1786 de la maison **Urdoz** à Horça (Ossès) (M. Berger).

23. Porte à arc segmenté et clef datée de 1789 surmontée d'une pierre avec inscription bilingue (basque et français) de la maison **Elgarte** à Ahaïce (Ossès) (M. Berger).

24. Inscription de 1839 au linteau de porte de la maison **Ibarrondo** à Horça (Ossès) (M. Berger).

25. Plan du bas-fourneau antique de Larla (A. Beyrie).

En 4e de couverture: linteau de 1633 avec "chaînes" de Navarre stylisées et inscription latine au quartier de Horça (Ossès).